JOURNAL A NOUVELLES

# LA PRESSE

CIRCULATION
TOTAL DE LA SEMAINE
616,829

22ME ANNEE—No 149 MONTREAL, LUNDI 30 AVRIL 1906 14 PAGES—UN CEN

Rev Ed Paradis Ios
Seminaire

## UN TEMOIN OCULAIRE DU DESASTRE DE SAN FRANCISCO

Un ancien citoyen de Saint-Martin, habitant la capitale Californiennes écrit ses impressions à " La Presse," accompagnées de plusieurs photographies inédites, prises sur le vif, au lendemain de la catastrophe.

LA NUIT VENUE, LES SINISTRES REFUGIES SUR LES HAUTEURS, COMME AUTREFOIS NERON REGARDANT BRULER ROME, ONT ASSISTE A UN SPECTACLE INOUBLIABLE — L'HEURE EXACTE DE LA SECOUSSE — LA PANIQUE.

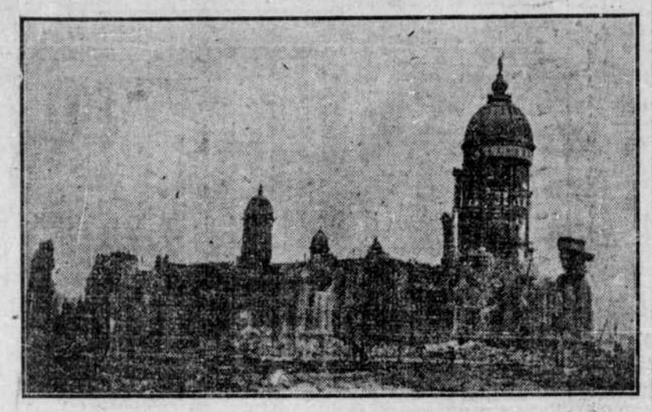

L'hôtel de ville de San Francisco, après la secousse de tremblement de terre qui l'a détruit.

"La Presse" est heureuse de présenter aujourd'hui à ses lecteurs, une véritable primeur. C'est une lettre qu'elle a reçue de M. Charles Beaulieu, né à Saint-Martin, comté de Laval, et habitant à San Francisco depuis quelques années. M. Beaulieu était à San Francisco le jour du tremblement de terre qui a détruit cette ville superbe et, miraculeusement échappé à la mort, il nous envoie un récit vif et imagé de la terrible catastrophe avec les photographies que nous reproduisons.

Sacramento, 24 avril, 1906.

Au journal "La Presse",

"Pour le bénéfice de mes compatriotes et du journal "La Presse", je vous envoie quelques mots sur une ville détruite par un tremblement de terre et ensuite par le feu.

"A 5 h. 15 le matin du 18 avril, je fus réveillé par une terrible secousse qui dura à ce qu'on m'a dit, 40 minutes, qui me parurent un siècle. Je m'empressai immédiatement de m'habiller et je descendis la rue Market, une des principales rues de la ville. Tout n'était déjà que ruines, de tout côté la ville était complètement détruite. Quand même le feu ne serait pas venu compléter l'oeuvre de destruction, il aurait fallu rebâtir toute la ville. Une heure plus tard, la ville était en feu. Nous fûmes prisonniers pendant deux jours, toutes les communications étant rompues avec l'extérieur.

Pour comble de désastre, le manque d'eau vint empêcher de combattre l'incendie.

J'ai lu l'histoire de la destruction de Pompéi; je puis dire que ici j'ai vu la destruction de San-Francisco et j'ai vu sa population s'enfuir. En effet, dans toutes les directions on ne voyait que fugitifs qui emportaient, celui-ci une couverte, celui-là une taie d'oreiller, remplies d'objets précieux, un autre une petite valise. On sauvait avec soin des objets sans valeur et on laissait là des choses précieuses. J'ai vu des gens emporter une poupée ou d'autres articles semblables.

"Nous nous sommes réfugiés sur les hauteurs, dans les parcs. Lorsque la nuit venait, c'était désolant, mais aussi quel beau spectacle! Nous étions comme Néron, regardant brûler Rome, mais, mais, hélas! ce n'était pas Rome qui brûlait, c'était San Francisco, la ville où nous habitions, où nous gagnions notre vie.

"Si vous voulez bien publier cette lettre, ma famille aura de mes nouvelles. Je vous envoie en même temps des photographies qui ont été prises par deux jeunes gens de San Francisco que je connais bien, MM. F. N. Milette et G. J. Dunston.

(Signé) CHARLES BEAULIEU.

L'aspect de la chaussée, à l'angle de la 7e rue et de la rue du Marché. La rupture d'un tuyau a permis la formation d'un véritable petit ruisseau, où un infortuné lave ses pieds endoloris.

La 7e rue, après la catastrophe, vue du côté de l'ouest.

La rue Kerny, où plus de 300 personnes ont été ensevelies sous les ruines de plusieurs grands hôtels, détruits par le tremblement de terre et le feu.

## UN MYSTERE QUI S'ECLAIRCIT

Le cadavre sans tête trouvé dans la baie Trinité est identifié.

### WENCESLAS LEVESQUE

C'est le nom du malheureux qui s'est noyé en traversant la rivière Moisic,

### EN COMETIQUE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 30 — Lundi dernier, nous annoncions la découverte d'un cadavre décapité, faite dans la baie Trinité, sur la Côte Nord, par un nommé Joseph Poulin.

Ce cadavre sans tête intriguait fort la population de la Côte Nord, qui croyait à un crime. L'enquête du coroner, qui vient d'être faite à ce sujet, à éclairci tout le mystère.

Le cadavre est celui d'un jeune homme de 25 ans, nommé Wenceslas Lévesque, qui s'est noyé à Moisic, le 6 janvier dernier, en traversant la rivière Moisic.

Il était difficile d'établir l'identité du cadavre qui ne portait pas de tête. On y est cependant parvenu, grâce aux habits que portait le défunt.

Le 6 janvier dernier, Wenceslas Lévesque tenta de traverser la rivière Moisic dans un cométique, c'est-à-dire dans un traîneau tiré par des chiens. La glace était brisée à certains endroits. Soudain, le cométique enfonça dans une large fissure, et le malheureux Lévesque fut précipité à l'eau. Il ne reparut jamais à la surface. Quant à ses chiens, ils purent se sauver et retournèrent à la demeure de leur maître en hurlant.

Comment le corps du malheureux noyé de Moisic a-t-il été retrouvé sans tête dans la baie Trinité, tout près de la Pointe-des-Monts, soit une distance d'une soixantaine de milles? Cela paraît fort étrange.

Quant à la disparition de la tête, cela s'explique assez facilement par le fait que le cadavre a dû être broyé par les glaces.

Le jury du coroner a rendu un verdict selon les faits qui nous rapportons.

## FONCTIONNAIRE VETERAN

UN VIEUX SERVITEUR DE LA VILLE, S'ETEINT APRES 33 ANS PASSEES AU SERVICE DE LA CITE.

On nous apprend la mort inattendue de M. F. X. Castonguay, arrivée samedi matin, à son domicile, No 353 rue Dorchester, après quelques jours seulement de maladie.

M. Castonguay était universellement connu des hommes d'affaires, vu ses longs états de services à l'hôtel-de-ville; il a été à l'emploi du Bureau du Trésor et Percepteur, pendant près de 33 ans.

Représentant d'une lignée de vrais catholiques et de braves citoyens, M. Castonguay s'est éteint muni des sacrements de l'Eglise, laissant une nombreuse famille et une épouse inconsolable pour pleurer sa perte.

Le défunt avait 69 ans.

Son service sera chanté à la Chapelle de Notre-Dame de Lourdes, rue Sainte-Catherine, demain, mardi, à 7 heures.

## A QUI LE CANARD ?

UN NOMME PETERSON EST ARRETE POUR EN AVOIR EU UN ILLEGALLEMENT.

C'est avant-hier midi que le constable Mooney arrêta le nommé Alfred Peterson, sous accusation de soupçon de vol. Pour le constable Mooney, Peterson est une vieille connaissance et il fut assez surpris de le voir passer dans la rue avec un canard sous le bras. Il ne s'agit pas ici du palmipède bien connu, mais de ce qu'on appelle à Québec une "bombe".

Le constable suivit Peterson et celui-ci, sans doute pour ne pas saluer le policier, traversa la rue. Mooney traversa aussi et Peterson prit sa course par la rue Nassau. C'est dans la boutique d'un regrattier que le constable retrouva son homme alors qu'il s'apprêtait à vendre le "canard" en question.

—Où as-tu pris cela, demanda le représentant de la force publique ?"

—C'est à moi, je l'ai acheté.

—Où ?

—Quand je dis acheter, c'est une manière de parler, je l'ai trouvé rue William.

—C'est bon, viens-t'en."

Et le pauvre Peterson dut suivre et se voir amener devant le juge Lafontaine.

Devant le magistrat, Peterson maintient sa théorie de trouvaille. "Je ne me suis pas sauvé, dit-il, et je n'ai traversé la rue que pour ne pas gêner le constable qui causait avec une dame."

Cette défense, bien qu'originale, ne convient pas au juge qui ordonne de maintenir le malheureux Peterson jusqu'à jeudi, date de l'enquête.

### CADAVRE REPECHE

Le cadavre d'un nommé Philippe Beaubien a été repêché hier, près de l'île Saint-Paul.

Ce nommé Beaubien s'était noyé le 9 mars dernier, en voulant traverser, malgré la défense faite, cette partie du fleuve.

Beaubien qui était à l'emploi des soeurs de la Congrégation de l'île Saint-Paul, demeurait à cette institution.

## LES PREPARATIFS SONT TERMINES

Le gouvernement français est prêt à faire face à la situation demain.

### ATTENTAT ANARCHISTE

Une bombe fait explosion sous le pont d'Argenteuil mais le pont reste solide.

### GREVE DE JOALLIERS

Paris, 30 — Le gouvernement a terminé ses préparatifs pour empêcher tout désordre demain et il a confiance que tout sera tranquille. Malgré tout le public n'est pas rassuré par la présence de la troupe. Le malaise a augmenté à la nouvelle que vendredi soir une bombe avait été jetée sous le pont du chemin de fer à Argenteuil, dans les faubourgs de Paris, et par la tentative de cent ouvriers joailliers en grève de pénétrer sur la Place de l'Opéra pour venir manifester devant les grandes maisons de joaillerie de la rue de la Paix. L'activité que manifeste la police dans ses recherches et ses arrestations dépasse le but et loin de rassurer la population en augmente l'appréhension. La presse à sensation contribue à augmenter le malaise en publiant des nouvelles alarmantes, tandis que les journaux sérieux font ressortir toute l'importance des mesures de précaution prises par la police et la troupe.

Le pont d'Argenteuil est une massive construction qui traverse la Seine à 6 milles de la gare Saint-Lazare et des centaines de trains le traversent tous les jours. La bombe dont on s'est servi était une bombe cylindrique à fusée lente. L'explosion s'est fait entendre à cinq milles de distance. Toutes les fenêtres ont été brisées à Argenteuil. La voie ferrée a été démolie mais le pont a résisté.

Malgré l'absence d'indices, la police n'hésite pas à attribuer cet attentat aux anarchistes. Des ordres ont été donnés à des détachements du génie pour garder tous les ponts et les tunnels du chemin de fer de l'Ouest et le juge Erlori a commencé une enquête minutieuse.

L'arrivée des joailliers en grève dans le quartier de l'Opéra, hier soir, a causé une grande sensation. Les grévistes partirent de la Bourse du Travail et se dirigèrent vers la rue de la Paix, qui est dans son peu de longueur la plus riche du monde et où dans chaque fenêtre resplendissent les diamants. A la place de l'Opéra, un détachement de gardes municipaux et de policiers leur barra le chemin et il y eut une mêlée, au cours de laquelle plusieurs arrestations furent faites, puis les grévistes se dispersèrent.

Dans l'intervalle, la police avait fait des perquisitions chez six personnes soupçonnées d'attaches anarchistes et dans les bureaux de plusieurs journaux. Des royalistes se défendent de toute connivence avec les conspirateurs, mais d'autres affirment que le riche comte Durand de Beauregard n'est que le jouet de visionnaires.

Six cuisines militaires ont été construites sur le Champ de Mars. La cavalerie en service comprend les 1er, 5e, 11e et 12e régiments de chasseurs, les 8e, 12e, 18e et 29e régiments de dragons, les 1er, 7e, 12e et 14e régiments de hussards, qu'appuient des détachements d'infanterie.

Le gouverneur militaire de Paris a commencé hier à requisitionner des logements dans le voisinage de l'Ecole Militaire et aujourd'hui il en réquisitionnera d'autres dans le voisinage de la Bourse du Travail.

### CHEZ LES OUVRIERS

La situation n'a pas changé. La fédération du Travail a songé à retarder la démonstration jusqu'au retrait de la troupe, mais le mouvement a pris de trop grandes proportions pour qu'il soit aisé de l'arrêter et tout indique que les plans ne seront pas changés. La fédération publie un dernier appel à l'autorité contre les perquisitions faites : "Le 1er mai, dit-elle, les ouvriers ne manqueront pas de faire valoir leurs réclamations. Rien ne peut les arrêter dans leurs revendications. Malgré le gouvernement, malgré tous les efforts de la réaction, les ouvriers persévèrent dans leurs efforts, et ni la force, ni la mobilisation de l'infanterie ne leur fera oublier leurs intérêts."

Le document se termine par un appel à la conscience des soldats de ne pas tirer sur les ouvriers.

Les magasins resteront ouverts demain, excepté peut-être les magasins d'armes, mais il ne sera pas livré de marchandises. La Bourse ouvrira ses portes.

### UN AVERTISSEMENT

Paris, 30. — Dans un discours prononcé hier, M. Sarrien avertit les fauteurs de désordres que le gouvernement est décidé à réprimer à tout prix toute émeute qui pourrait se produire le 1er mai.

La ville a l'air en état de siège. Les soldats en permission encombrent les boulevards et des trains spéciaux continuent à amener des renforts. Le gouverneur militaire de Paris a réquisitionné le Tivoli pour y loger les troupes.

La foule s'est portée hier au Champ de Mars pour y voir manoeuvrer la cavalerie et l'infanterie. Plusieurs distributeurs de pamphlets anti-militaristes ont été arrêtés. Les travaux de la fédération du Travail étaient fermés, mais la Bourse du Travail était ouverte et il y a eu plusieurs assemblées. Sept mille employés des usines à gaz ont décidé de ne pas se mettre en grève. A une réunion d'imprimeurs, un gréviste a reçu une balle dans le ventre et un autre a perdu un oeil.

### PRETRE GRAVEMENT MALADE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Trois-Rivières, 30 — Le Rév. M. E. Dussault est très gravement malade, à l'hôpital Saint-Joseph de cette ville. Ses nombreux amis font des voeux pour son prompt rétablissement.

## IL EST ACCUSE FORMELLEMENT

Hackett est reconduit en prison pour y attendre le prochain terme des Assises.

### CE FAMEUX MOUCHOIR

La femme du prisonnier reconnait le mouchoir près du cadavre comme celui de sa soeur.

### LA POLICE FELICITEE

L'enquête au sujet du crime de la Côte Saint-Paul, s'est terminée, samedi matin, et le juge Desnoyers a renvoyé formellement James Thomas Hackett devant la Cour Criminelle, dont le terme se tiendra ici au mois de juin prochain, sous l'accusation d'avoir causé la mort de la petite Edith May Ahern.

La cause a été résumée devant la Cour d'enquête, et de nouveaux témoins ont été entendus. Lors de l'appel de la cause, jeudi passé, les avocats de Hackett avaient demandé la remise à samedi, et cette demande leur fut accordée. Ils voulaient interroger le capitaine Coleman, le capitaine Tourangeau et le sous-chef MacMahon, au sujet de la trouvaille d'un clef, d'un rasoir et d'un mouchoir, non loin de l'endroit où le crime s'est produit. Une autre question que la défense voulait aussi poser était pour découvrir le nom de la personne qui a marqué les arbres à l'endroit où a été trouvé le cadavre.

Le capitaine Coleman, le premier témoin interrogé, ne peut pas dire qui a fait ces marques aux arbres. Quant à la clef, tout ce qu'il en sait, c'est qu'il a été visiter la maison de Hackett, accompagné le chef Doré, de la Côte St Paul, afin de s'assurer si cette clef pouvais ouvrir une des serrures de la maison. La clef ne convenait à aucune des portes.

Le sous-chef MacMahon dit que le mouchoir a été remis à M. Ahern par un jeune homme que M. Ahern connaît. Celui-ci remit le mouchoir au capitaine Tourangeau. Le mouchoir ne porte aucune marque particulière. C'est un mouchoir ordinaire de coton blanc, avec une bordure rouge.

Le dernier témoin, le capitaine Tourangeau, dit qu'il faisait partie de l'expédition qui a retrouvé le cadavre de la petite victime. Afin de remarquer l'endroit où le cadavre avait été trouvé, il fit une marque à un des gros arbres près de là. Il marqua d'un "A" cet arbre et y mit aussi la date de la lugubre découverte. Il dit aussi avoir trouvé une paire de gants non loin de ce lieu ; mais il ne peut pas dire si ces gants appartiennent oui ou non au meurtrier supposé. Quant au mouchoir, il raconte comment il a pris cet objet des mains de M. Ahern et comment, en compagnie du sous-chef Charpentier, il est allé avec, à la maison de Hackett. Il a caché le mouchoir derrière un bureau et, après avoir fouillé une valise, il tira le bureau du mur contre lequel il était placé.

Madame Hackett aperçut alors le mouchoir. "Tiens, dit-elle, un mouchoir qui appartient à ma soeur." Puis appelant sa soeur : "Bernadette, dit-elle voici ton mouchoir". La soeur, interrogée au sujet de la provenance de ce mouchoir, a dit le tenir d'un M. Kenning, mais ce M. Kenning, interrogé, dit ne pas reconnaître le mouchoir et n'en avoir jamais possédé de semblable.

Il paraît que la poursuite a deux autres nouveaux témoins à faire entendre au jour du procès. Ce sont des amis qui connaissent fort bien Hackett et qui l'ont rencontré le jour du crime dans le voisinage de la Côte Saint-Paul.

Le juge, en terminant, a vivement complimenté les officiers de police pour l'activité par eux déployée au cours de cette enquête et pour la rapidité de leurs opérations.

Hackett a repris le chemin de la prison pour y demeurer jusqu'au moment où il comparaîtra devant ses pairs afin de subir un procès dont le résultat ne peut être pour lui que la liberté ou l'échafaud.

### FEU JOSEPH LAPIERRE

Nous avons le regret de faire part à nos lecteurs de la nouvelle du décès de M. Joseph Lapierre, entrepreneur électricien, côte du Beaver Hall.

M. Lapierre a succombé à la consomption, après un an de maladie seulement. Il n'était pas marié.

Il laisse pour pleurer sa mort, outre de nombreux amis que son bon coeur et son inaltérable générosité lui avaient gagnés, toute une famille éplorée à laquelle nous offrons nos plus sincères condoléances. Ce sont : MM. J. B. Lapierre, Edmond Lapierre, de la maison Greenshields, Arthur, de la maison John W. Peck, le constable Georges, Henri, électricien et Mlle Louisa Lapierre.

## INCENDIE DE $25,000 A LA VILLE SAINT-LOUIS

La fabrique de W. W. Scott & Cie, sise à l'angle des rues Glarke et Bernard a été rasée par les flammes hier matin, en dépit des efforts réunis des pompiers de la municipalité et de Montréal.

ON SE PERD EN CONJECTURES SUR L'ORIGINE DU FEU — LES PERTES SONT PRESQUE COUVERTES PAR LES ASSURANCES, ET LA FABRIQUE, QUI DONNE DE L'EMPLOI A 45 OUVRIERS, SERA RECONSTRUITE DE SUITE.

La manufacture de cadres et de moulures en bois de MM. W. W. Scott and Co., sise au coin des rues Clark et Bernard, Ville Saint-Louis, a été complètement incendiée, hier matin, et les pertes s'élèvent à $25,000.

Cette manufacture mesurait 75 pieds par 125, elle était à trois étages et construite en briques. Les employés étaient au nombre de 45.

Le feu a été découvert à 2.50 heures par Daniel Lucy, gardien de nuit à l'emploi de la Montreal Light, Heat and Power Co., qui exécute des travaux rue Clarke. Les flammes sortaient du deuxième étage. M. J. A. Collette, épicier du coin, donna l'alarme aux pompiers de la ville Saint-Louis. Deux minutes plus tard, le capitaine Gravel, avec les pompiers du poste No 1 et le capitaine Bélanger du poste No 2, arrivèrent sur le théâtre de l'incendie, mais déjà la manufacture n'était plus qu'un brasier ardent.

Le capitaine Gravel, jugeant la position critique, demanda de l'aide à la ville de Montréal, et la pompe du poste No 6 et des pompiers des postes Nos 14 et 17 furent envoyés sur les lieux.

Grâce à un travail énergique, la maison de Mme Desormaux, voisine de la manufacture, a été épargnée. Pendant une heure, la chaleur était tellement forte qu'une grande vitre de l'épicerie de J. A. Collette, a été brisée et la peinture des maisons avoisinantes a été détérioriée.

L'origine de l'incendie est inconnue. M. Gallagher, contremaître de la manufacture, déclarait, ce matin, au reporter de "La Presse" que tous les ouvriers ont quitté la manufacture, samedi, à cinq heures, et qu'il n'y avait pas de feu dans l'établissement.

Les pertes qui s'élèvent à $25,000 sont presqu'entièrement couvertes par les assurances.

La manufacture Scott & Co., sera reconstruite incessamment. La compagnie doit exécuter sous peu un contrat de $30,000.

Dix minutes après le départ des pompiers pour aller à cet incendie, hier matin, une autre alarme les appelait au coin des rues Mont-Royal et Saint-Laurent pour éteindre un commencement d'incendie qui s'était déclaré dans le grand magasin à rayons en construction, propriété de l'hon M. Trefflé Berthiaume. Les pompiers de Montréal furent appelés; mais avant leur arrivée des citoyens avaient éteint les flammes.

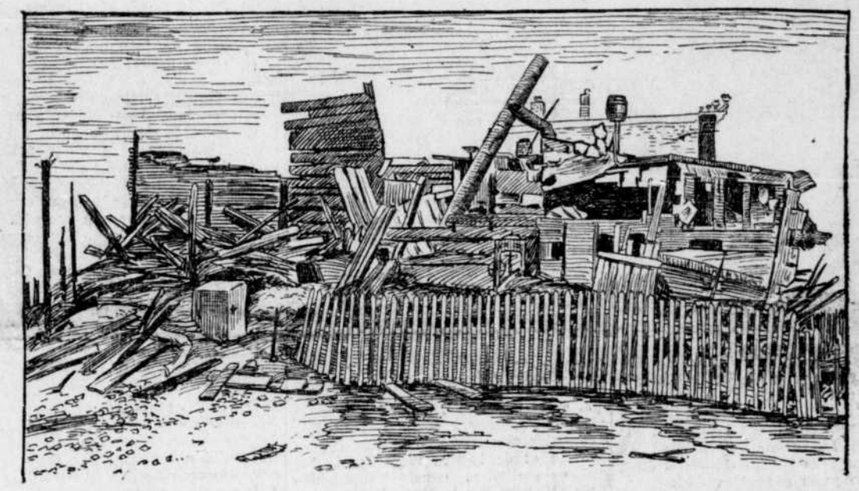

LES RUINES DE LA MANUFACTURE W. W. SCOTT AND CO., VILLE SAINT-LOUIS, INCENDIEE HIER MATIN. — Croquis de l'artiste de "La Presse".

## MORT DE M. W. W. OGILVIE

L'infortuné a été trouvé dans sa chambre la tête percée d'une balle.

### TRANSPORTE A L'HOPITAL

Watson Ogilvie est decédé sans avoir pu recouvrer sa connaissance.

### ENQUETE SOMMAIRE

La pmort tragique de M. William Watson Ogilvie, le deuxième des fils de feu M. W. W. Ogilvie, survenue à quatre heures, hier après-midi, à l'hôpital Royal Victoria, a causé une profonde sensation dans la société anglaise de cette ville.

Le défunt fut trouvé hier après-midi, dans sa chambre, à "Rosemont", avec une balle dans la tête.

Les docteurs Roddick et Garrow ayant été appelés aussitôt, firent transporter le blessé à l'hôpital Victoria où l'on tenta l'extraction du projectile.

L'opération, quoique réussie, ne fit qu'aggraver l'état du blessé qui succomba vers quatre heures. Quelque temps avant l'accident, M. Ogilvie s'amusait dans le jardin, avec les enfants de M. Albert E. Ogilvie, son frère.

Vers deux heures, il monta à sa chambre où on le trouvait, gisant inanimé sur le parquet, quelques minutes après.

Le cadavre du défunt a été transféré de l'hôpital Victoria à sa demeure, M. le coroner McMahon, en ayant disposé après enquête sommaire.

Feu William Watson Ogilvie était âgé de 30 ans, et devait au commencement de mai, épouser Mlle Stearns, la plus jeune des filles de M. Sargent, P. Stearns.

Le défunt était un sportsman bien connu, ayant fait partie depuis très longtemps du Montréal Hunt Club. Il avait la réputation d'être l'un des meilleurs écuyers de cette ville. Il était aussi membre du St-James Club.

Le défunt était considéré l'un des plus riches jeunes gens de la société anglaise à Montréal.

Le nom de M. Watson Ogilvie figurait dans tous les concours hyppiques ou autres.

En vue de son mariage prochain avec mademoiselle Stearns, le défunt avait fait l'achat d'une résidence princière, rue Sherbrooke.

La date des funérailles n'a pas encore été fixée.

## UNE MACABRE DECOUVERTE

On trouve le cadavre d'un enfant de deux ans dans un cimetière.

### EST-CE UN CRIME?

L'identité du cadavre n'a pu être faite et l'on se croit en présence

### D'UN DRAME ATROCE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 30 — La population de Saint-Joseph de Lévis est terrifiée par une découverte macabre faite hier dans le cimetière de cet endroit, et qui est des plus étranges.

Hier matin, le bedeau de Saint-Joseph de Lévis a trouvé, dans le cimetière, non loin de l'église, le cadavre d'un enfant paraissant âgé de deux ans à deux ans et demi.

Atterré par cette découverte, il en fit part au curé qui en informa le coroner Jolicoeur, de Québec.

Tout d'abord, on a pensé que le malheureux bébé avait dû mourir dans le courant de l'hiver, en voulant traverser le cimetière durant une tempête de neige.

Mais on est vite revenu de cette opinion lorsqu'un médecin eut examiné le petit cadavre. En effet, de l'examen externe du cadavre, il appert que la mort est toute récente.

Toutes sortes de conjectures se font sur cet événement qui fait le sujet de toutes les conversations, à Saint-Joseph de Lévis.

Serions-nous en présence d'un horrible forfait ? Ou bien ce cadavre est-il celui d'un bébé étranger qui est allé mourir accidentellement dans le cimetière de Saint-Joseph de Lévis. On ne peut en rien dire.

La chose intrigue fort la population de cet endroit qui attend avec impatience le résultat de l'enquête que fera le coroner Jolicoeur à ce sujet. Ce dernier a chargé des limiers d'obtenir tous les renseignements qu'il faut pour éclaircir ce mystère.

### SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 29 avril 1906.

M. l'abbé Louis-Calixte Dearochers, curé de Saint-Norbert, décédé aujourd'hui, était membre de la SOCIETE D'UNE MESSE.

Emile Roy, chan., chancelier

# LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, Canada.

ABONNEMENT :

EDITION QUOTIDIENNE: $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE: $1.00 par année. 50c pour 6 mois. Payable d'avance.

La PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, angle de la Côte Saint-Lambert, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

H. GODIN, Président et Gérant-Général.

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.


## Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
28 AVRIL

| | |
|---|---|
| LUNDI | 90,603 |
| MARDI | 90,686 |
| MERCREDI | 90,592 |
| JEUDI | 90,597 |
| VENDREDI | 90,501 |
| SAMEDI | 114,638 |
| TOTAL | 567,617 |
| HEBDOMADAIRE | 49,212 |
| | 616,829 |

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

**94,602**

## NOS CANADIENS

R. A. TASCHEREAU

Photo J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

M. Richard A. Taschereau, pharmacien, est né le 15 novembre 1864 à Sainte-Marie, comté de Beauce, du mariage de Louis Achille Taschereau seigneur de la Beauce, et de Marie Hélène Taschereau. Il fit ses études au séminaire de Nicolet et voyagea ensuite pendant quelques années au nord-ouest. En 1884, il se livra à l'étude de la pharmacie à Bay City, Etat du Michigan, aux Etats-Unis, et en 1890, il recevait son diplôme de pharmacien pour le Michigan. La même année il vint à Montréal et fut employé à la pharmacie Laviolette et Nelson, et quatre ans plus tard, en 1894, il était reçu pharmacien pour Montréal.

M. Taschereau est propriétaire d'une pharmacie très achalandée rue Saint-Antoine, à Westmount.

Le 3 septembre 1894 il épousait à Sorel Mlle Amélie Dorion, fille de feu Charles Dorion, magistrat du district de Richelieu. De leur mariage sont nés sept enfants dont six sont vivants.


## Maux du Printemps

Parmi eux on compte, les boutons, clous, l'eczéma et autres éruptions, la perte de l'appétit, les langueurs et révolutions de bile, l'indigestion, et le mal de tête.

On les guérit tous radicalement et définitivement avec la Salsepareille de Hood.

Ce grand remède purifie complètement le sang, ramène l'énergie des fonctions vitales à tout le système. Il rétablit complètement les gens.

"J'ai pris deux bouteilles de Salsepareille de Hood, ce printemps et elles m'ont procuré un grand soulagement. J'avais eu des dérangements causés par la bile, mais Hood m'a parfaitement guéri." D. J. Carouche, 342 rue Saint-Antoine, Montréal, Qué. Ayez de la

**Sarsaparilla Hood's**

En vente partout. 100 doses pour un dollar. 325 wb


## CHRONIQUE

### DEMENAGEMENT

Je viens de déménager — je parle au propre et non au figuré — Que les dieux immortels vous préservent, lecteurs, de jamais déménager au propre. Au figuré ça a moins d'importance. Le déménagement vous fait connaître cette émotion plutôt cuisante que recherchait Charles Quint quand, vivant, il fit chanter ses propres funérailles.

Partir, dit un refrain de romance qui s'accompagne à la guitare, partir c'est mourir un peu; si c'est déjà mourir un peu, zuze un peu moum bon ! ce que c'est que déménager, qui est partir tout à fait, et très loin. Et y a-t-il quelque chose qui ressemble plus à un corbillard, par son aspect lamentable, que cette lourde voiture de déménagement, avec ses deux chevaux marchant à pas de boeufs — $2.50 à l'heure — ses trois hommes, dont l'un exerce les fonctions de maître des cérémonies et vient, une fois rendu à la porte du nouveau logis, vous présenter la note — la douloureuse note — en vous priant très aimablement de bien vouloir l'acquitter avant l'introduction des meubles et effets dans le sanctuaire d'élection. On reconnait à ce trait la confiance touchante qui règle les rapports des hommes entre eux. J'ai payé avec empressement, m'excusant de n'avoir pas songé à proposer cette petite opération, mais le maître des cérémonies a montré de l'indulgence, et c'est en souriant qu'il a accepté mon argent et mes excuses.

A part cet incident, il a fait preuve de tact et s'est montré véritablement gentleman. Si jamais j'ai besoin de lui écrire j'ajouterai à son nom, sur la suscription de ma lettre, la flatteuse mention : "écuyer".

Mais avant d'arriver au port, j'avais passé par bien des tristesses et bien des émotions. Je suivais cette grosse voiture à pas comptés et tête nue, parce que j'avais très chaud. Je ne voulais pas la perdre de vue, car elle contenait tout ce qui est à moi, à part mon corps que je n'aurais jamais osé lui confier.

Cette lourde guimbarde, aux allures d'éléphant, s'en allait maussade, geignante, peu pressée de rendre ce que je lui avais confié. Le rendra-t-elle jamais, me demandais-je avec un peu d'effroi, et en quel état ? J'emboîtais le pas, frissonnant chaque fois que les roues mordaient dans les rails du tramway. Un coup de collier à faux et tout pouvait verser. J'avais de la haine pour les passants indifférents, qui ne songeaient pas à se découvrir devant mon corbillard; je les trouvais bien mufles de ne pas compatir à la détresse d'un pauvre homme qui déménageait.

Il y a donc, dans notre belle cité, des gens qui ignorent que le déménagé est un arbre qu'on arrache et dont chaque racine, chaque radicelle, chaque fibre souffre quand elle se brise ou se sent tirer hors du terrain nourricier ?

Ah! mes frères, que le Seigneur vous garde des déménageurs. Pour ces gens, votre bibliothèque a moins d'importance et surtout moins de valeur qu'un lot de bouteilles vides, et s'ils laissent choir vos papiers, ils les ramasseront, certes, et insèreront—"proh pudor!"—votre dernier sonnet entre vos feuilles de contributions.

Hamlet ! il t'a manqué de suivre ton déménagement au propre. Cela aurait fait le pendant de cette tragédie où tu déménages au figuré. Pour un déménageur ou un croque-mort, un cercueil n'est qu'une armoire qu'il faut déplacer, et le déménagé, comme le trépassé, doit renoncer à toute pudeur. Les draps, les tiroirs, la porcelaine intime de l'un et de l'autre reçoivent la lumière du soleil et connaissent la honte de s'attarder sur le trottoir, eux qui, timides, avaient cru vivre à jamais dans la pénombre. "Rien ne leur est plus, plus ne leur est rien", selon la devise de la veuve ; ils sont veufs, eux aussi, veufs et orphelins... car le déménagé est aigri par l'infortune, et l'ingrat ne fera même pas un petit clin d'oeil de connivence à cette poterie spéciale qu'un personnage de Labiche confondait avec un lacrymatoire de la décadence, s'il la rencontre sur le bord du trottoir.

Et j'ai vu enfin, installé dans le home nouveau, émerger du foin tassé dans une caisse la tête de plâtre de Laurier. Mes bons amis, ce qu'il était blême ! Cependant il n'avait rien perdu de sa sérénité, et son énigmatique tranquillité a purifié mon atmosphère, éclairé la maison qui sera mienne pendant trois ans, si Dieu me prête vie. Et pourtant, ô illustre homme d'Etat, vous aviez voyagé en tête-à-tête avec une boîte à savons, une soupière, une carafe et un pot à eau.

Puisse votre exemple m'être profitable, à moi et à mes bons lecteurs.

LAURENT BART.


### FEVES AU LARD DE CLARK

C'est là un plat que vous aimerez. Il est bien cuit, parfaitement assaisonné et aussi nourrissant qu'économique. Au naturel, à la sauce aux tomates ou Chili, 5c et 10c la boîte. r


## L'HON. M. BRODEUR

**ASSISTE A L'INAUGURATION OFFICIELLE DE L'ELEVATEUR DE LA "WAREHOUSING COMPANY", A MONTREAL.**

L'hon. M. Brodeur, ministre de la marine et des pêcheries, depuis qu'il dirige l'important département dont il est le chef n'a pas cessé de s'intéresser, de toutes les façons possibles, à Montréal et à son port.

Samedi encore, il s'intéressait avec les commissaires du port aux changements proposés dans la construction des hangars permanents sur les quais; puis il assistait à l'inauguration officielle du nouvel élévateur de la "Montreal Warehousing Company", à la Pointe du Moulin à Vent.

Le nouvel élévateur est un des plus beaux et des plus parfaits édifices du genre qui existent en Amérique.

Conformément aux instructions données à l'architecte J. W. Metcalfe par M. Frank W. Morse, du Grand-Tronc, qui est aussi l'un des directeurs de la "Warehousing Company", l'élévateur a été entièrement construit en acier et béton. Il n'entre pas un pouce carré de bois dans tout l'édifice. C'est dire que cette imposante construction est absolument à l'épreuve du feu.

L'élévateur de la "Warehousing Company" a 238 pieds de longueur sur une largeur de 84 et une hauteur maxima de 185. Sa capacité totale est de 1,080,000 boisseaux. Il contient 144 réservoirs rectangulaires et non cylindriques — encore une nouveauté — dont la capacité varie de 2,750 boisseaux à 11,000 boisseaux.

Les mécanismes divers qui servent à la réception et au chargement du grain sont actionnés par un pouvoir électrique de 1,408 chevaux répartis sur 19 moteurs.

L'élévateur pourra décharger à la fois cinq wagons et une barge. Lorsque la machinerie sera en pleine action, on estime qu'il pourra décharger de 125 à 150 wagons d'une capacité de 1,000 boisseaux chacun, en une journée de dix heures.

L'élévateur de la "Warehousing Co." a été construit sur les plans et spécifications de la maison John S. Metcalf, de Chicago.

La visite de cet intéressant et important édifice étant faite, un "lunch" somptueux fut servi aux 200 invités dans le hall principal qui se trouve au-dessus des réservoirs à une hauteur de 150 pieds.

Au cours de ses remarques, l'hon. M. Brodeur a dit en substance après avoir parlé de la situation du port de Montréal.

"La construction de l'élévateur de la Montréal Warehousing Co." et du Grand Tronc, dit-il, en subtance, est assurément un triomphe architectural et industriel pour Montréal.

Cet élévateur est le plus perfectionné du monde et il contribuera, pour une large part, à attirer et à retenir à Montréal, le trafic du grain qui doit revenir logiquement à notre port, en vertu de ses avantages naturels.

"Le développement du port de Montréal a été rapide, mais l'avenir lui réserve de plus étonnants progrès. Le gouvernement a fait beaucoup dans le passé pour aider Montréal à devenir le grand port national du Canada. Il fera plus encore. Pour soutenir victorieusement la concurrence des ports américains, Montréal doit adopter sans retard toutes les améliorations modernes.

"Les directeurs de la "Warehousing Company" viennent de montrer la ligne de conduite à suivre en érigeant un élévateur d'une construction aussi parfaite que possible. Que cet exemple soit suivi par l'entreprise privée. Le gouvernement fera sa part en assurant à la navigation un chenal de trente pieds, qui permettra aux navires du plus fort tonnage de remonter jusqu'à Montréal."

En terminant l'Hon. M. Brodeur exprima l'espoir que la belle entreprise de la "Warehousing Coy" et du Grand-Tronc serait un succès au point de vue commercial aussi bien qu'au point de vue architectural.

De courtes allocutions furent ensuite prononcées par MM. W. M. Ramesay, vice-président de la Montreal Warehousing Company; J. L. Lord, gérant du Trafic des Marchandises du G. T. R.; T. H. Matthewson, président du "Board of Trade" et J. M. Metcalfe, architecte de l'élévateur.

Parmi les personnes présentes à l'inauguration, on remarquait :

Hon. L. P. Brodeur, T. H. Matthewson, H. W. Raphael, J. R. Clancy, R. W. Reford, M. H. Golt, James Thom, D. W. Campbell, Thos Harling, Cap. Reid, G. F. C. Smith, Wm. Stewart, Smeaton White, J. Ward, Col. Labelle, A. Schmidt, F. W. Lynch, C. R. Taylor, W. L. Hogg, J. E. Hunsicker, David Seath, J. L. Lord, W. H. Olive, Wm. D. Smith, E. F. Craig, D. M. McPherson, A. P. Stewart, E. F. Jacques, A. A. Gamble, H. W. Crofts, A. E. Cook, George A. Thompson, R. M. McCarthy, H. D. Metcalfe, Geo. Hadrill, Stanley Cook, et autres.


## Est-elle chez vous?

*L'experience prouve que sans Nerviline un intérieur n'est pas complet.*

Il ne se passe guère un jour, dans une famille nombreuse, sans que quelque douleur ou mal ne requiert un traitement sûr comme Nerviline.

Mlle E. Diegel, écrivant de Willow Creek, Ont., dit : "Il y a quelques jours je fus trempée par la pluie et j'eus une attaque de lumbago il me semblait qu'une tige d'acier me perçait le dos. J'eus aussi mal aux oreilles et la douleur me mettait enragée. J'appliquai des linges trempés dans Nerviline, sur mon oreille et je me frottai avec Nerviline pour le lumbago. Mes amies me dirent qu'il faudrait plusieurs jours, mais ce frottage avec Nerviline, me procura du soulagement et en quelques heures, j'étais bien. Aucun autre liniment que je connaisse n'aurait pu faire cela".

Votre pharmacien vend Nerviline à 25 cts la bouteille, ou bien elle est envoyée par la malle, par N. C. Polson and Co., Hartford, Conn., ou Kingston Ont. w



## PAROLES DE SYMPATHIE AUX FEMMES

Aux yeux de la plupart des hommes, le travail du ménage est chose facile, l'épouse est chez elle à la maison. Elle est son propre maître. Elle peut s'asseoir, se reposer en tout temps. Elle peut même se coucher, faire un somme si elle en ressent le besoin. Elle peut conduire son travail comme elle l'entend. Si elle juge convenable de ne pas faire tel ouvrage aujourd'hui, elle peut remettre à demain. Voilà la magnifique théorie émise par la plupart des hommes.

Supposons que les maîtres de l'Egypte, lorsqu'ils entreprirent ces immenses travaux qui exigeaient le summum de la force humaine, eussent dit à leurs esclaves : "Ne vous hâtez pas ; reposez-vous quand vous voudrez, mais rappelez-vous que votre tâche doit être faite le soir, sinon on ne s'entendra pas."

Voilà précisément la position. Il y a la besogne de la journée à faire et la femme qui PEUT se reposer ne le doit pas. La femme qui en se mariant s'est dit "maintenant je vais être mon propre maître" se trouve l'esclave des devoirs et des exigences du foyer.

Et cependant, combien la femme a besoin de repos parfois. Elle brosse, elle frotte, elle fait de la cuisine ; elle est fatiguée, tout son système nerveux est secoué par la force de la souffrance. Que ne donnerait-elle pas pour pouvoir aller se jeter sur son lit et reposer dans une chambre noire.

Le repos pourra soulager temporairement l'effort, sans doute, mais ce sera encore la même histoire demain. Ce dont les femmes faibles et nerveuses ont réellement besoin, c'est de force et la Prescription Favorite du Dr Pierce pourvoit et satisfait parfaitement à ce besoin. Elle renforce les femmes faibles et rend la santé aux femmes malades. Elle enlève les causes de faiblesse chez les femmes, calme et renforce les nerfs, aiguise l'appétit et provoque un sommeil réparateur. La "Prescription Favorite" est un remède certain dans les cas les plus compliqués et les plus chroniques des périodes excessives et douloureuses, suppression anormale et irrégularités, prolapsus ou chute des organes internes, faiblesse dorsale, "faiblesse féminine," anteversion, retroversion, sensations au bas du corps, congestion chronique, inflammation et ulcération des organes internes accompagnés de "chaleur interne."

"Je suis heureuse d'ajouter mon témoignage à ceux donnés en faveur de la "Prescription Favorite du Dr Pierce" écrit Mlle Earline Agard, Chaplin, Filles Patriotes d'Amérique, de 413½ avenue Michigan, Lansing, Mich. "Je ne puis trouver de paroles pour exprimer ma gratitude et ma joie d'être de nouveau en bonne santé. Le fait de porter mon corset trop serré parut avoir exercé une pression extraordinaire sur l'abdomen, affaibli les ligaments et refoulé les organes internes en bas. Je ne savais que faire, car tous les remèdes que j'essayais paraissaient impuissants à me faire du bien.

"J'avais entendu parler de la Prescription Favorite du Dr Pierce et je résolus d'y recourir en dernier ressort. Avant l'épuisement de la première bouteille, je commençai à me sentir mieux et j'avais peine à croire que ce serait permanent mais le mieux persista et en moins de quatre mois j'étais comme une femme nouvelle. Maintenant je suis libre de douleurs, je suis forte et bien et je vous suis extrêmement reconnaissante."

Il n'y a rien à cacher dans la préparation de ' Prescription Favorite."

C'est un remède absolument pur — fait de racines naturelles. — Les vrais restaurants naturels, composés d'après une formule, qui ne peut être mise en doute, par les chimistes experts et suivant des procédés tout à fait scientifiques. Le Dr Pierce veut absolument que tout le monde sache que la "Prescription Favorite" est composée de racines Blue Cohosh, Souliers de Notre-Dame, Unicorn, Black Cohosh et Golden Seal. Tous les médecins savent qu'une semblable prescription est excellente dans les maladies des femmes et lorsqu'elle est bien préparée, elle est sûre de guérir presque tous les cas si on lui donne un essai judicieux. Chaque bouteille de "Prescription Favorite" qui sort des immenses laboratoires du Dr Pierce à Buffalo, N. Y., porte sur son étiquette écrits bien lisiblement, tous les ingrédients qui y sont contenus. Le Dr Pierce veut par là prouver à l'univers, la confiance qu'il a dans ce remède, qui depuis quarante ans porte son nom et est connu partout aux Etats-Unis et au Canada, en Angleterre, en Australie et dans certaines parties de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et de l'Asie, comme un remède souverain pour ces maladies qui, si elles ne sont pas enrayées, font vieillir nos femmes avant le temps.

Il est à remarquer qu'il n'y a pas d'alcool dans la "Prescription Favorite". Le Dr Pierce n'a jamais eu confiance dans l'alcool pour la préparation de ses fameux remèdes domestiques. Il y substitua de la glycérine chimiquement pure, qui possède les merveilleuses propriétés d'extraire des racines les principes médicinaux et de les conserver dans toute leur force, sans le moindre effet délétère. Ce qui milite en faveur des remèdes du Dr Pierce est que la formule de leur composition, donnant chaque ingrédient en anglais compréhensible est indiquée d'une manière franche, ouverte et honnête, sans crainte de critiques justifiées et avec la confiance que le bon sens des malades les guidera pour les aider à apprécier cette manière honnête qui leur apprend ce qu'ils prennent lorsqu'ils font usage de ces remèdes.

Le Dr Pierce espère que les malades auront pleinement confiance aux remèdes qu'il leur offre, remèdes dont tous les ingrédients sont employés et fortement recommandés par des centaines des plus éminents auteurs médicaux de toutes les écoles, comme guérissant les maladies pour lesquelles ils sont recommandés.

Votre pharmacien vend la "Prescription Favorite" et aussi ce fameux altérant, purificateur du sang et tonique pour l'estomac, la "Golden Medical Discovery". Expliquez votre cas au Dr Pierce. C'est un médecin d'expérience et il vous soignera confidentiellement et absolument gratuitement. Ecrivez-lui à The Invalids' Hôtel and Surgical Institute, Buffalo, N. Y., où il est le premier médecin consultant.

Il est aussi facile d'être bien que d'être malade — et on s'en trouve bien mieux. La constipation est la cause de plusieurs formes de maladies. Les Dr Pierce's Pleasant Pellets guérissent la constipation. Ce sont de petites granules, recouvertes de sucre. Une petite "Pellet" est un bon laxatif, deux un léger cathartique. Tous les marchands de remèdes les vendent.

Envoyez 50 timbres d'un cent pour couvrir les frais de douane et de poste et procurez-vous un exemplaire du 'Dr Pierce's Common Sense Medical Adviser", d'au delà de 1,000 pages. Adressez au Dr R. V. Pierce, Buffalo, N. Y.

yw


## LE SOL A TREMBLE

Berlin, 30. — Quatre secousses sismiques ont été ressenties samedi dans plusieurs villages de la province saxonne. Les dégâts sont insignifiants.

## CANADIEN EXTRADE

**Un nommé Carrier est ramené, samedi, de New-York, pour répondre à une accusation de vol.**

Le détective McCall a ramené samedi ici un accusé que la police des Etats-Unis, comme celle du Canada, a eu beaucoup de difficulté à trouver. Le prisonnier, un nommé Joseph O. Carrier, était employé comme sténographe par la compagnie "National Cash Register" et il est accusé de s'être approprié une somme de $273 au détriment de cette compagnie. Son coup fait, Carrier prit la fuite et se sauva d'abord à Québec, où il arriva le 26 janvier dernier. Le détective McCall, qui fut mis sur la piste par le chef Carpenter, ne tarda pas à découvrir son homme à Québec, mais arriva pour le cueillir au moment où il venait de partir pour Boston. De Boston, Carrier passa à New-York et la police américaine reçut instruction de le chercher dans la métropole américaine. Ce ne fut que par une ruse habile que Carrier se laissa prendre. Il est connu comme sténographe habile: une annonce mise dans les journaux et demandant de suite un sténographe français, ne manqua pas d'attirer son attention et il répondit immédiatement, pour tomber entre les mains des officiers de police. Carrier refusa de se laisser emmener sans extradition; mais les magistrats de la ville de New-York le trouvèrent coupable et le détective McCall alla chercher Carrier, vendredi dernier, dans la prison des Tombs, pour le ramener ici.

Il a comparu samedi devant le juge Lafontaine et a protesté de son innocence.

L'enquête a été remise au 4 de mai.


## "Three Swallows."

**Le Whiskey Irlandais "Three Swallows" de Sir John Power & Son, Limited. Célèbre depuis plus d'un siècle. Du plus haut degré de pureté. Recommandé par la profession médicale parce qu'il est particulièrement "sec". Distillateur de Sa Majesté le Roi.**

4—lin-w


PROVINCE DE QUEBEC

## DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

SECTION DES BOIS ET FORETS

Québec, 24 mars 1906.

Avis est par le présent donné que, conformément aux sections 1334, 1335 et 1336 des statuts refondus de la province de Québec, les limites à bois ci-après désignées, suivant l'étendue donnée, plus ou moins, et dans l'état où elles sont actuellement, seront offertes en vente à l'enchère, au bureau du Ministre des Terres et Forêts, en cette ville, le JEUDI, 21 JUIN prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

OTTAWA SUPERIEUR

Bloc A. — Rang 2 ; 10.50 m. ; 11, 50 m.
Rang 3. — 11, 50 m. ; 13, 25 ; 17, 27 m. ; 18, 35 m. ; 19, 27¼ m. ; 20, 22 m.
Rang 4. — 10 à 14, chacune 50 m. ; ¼ N. de 15, 25 m. ; partie nord de ¼ N. de 16, 15¼ m. ; ¼ S. de 17, 25 m. ; 18, 50 m. ; 19, 50 m. ; ¼ N. de 20, 24¾ m. ; ½ S. de 20, 27¼ m.
Rang 5. — 13 à 28, chacune 50 m.
Rang 6. — ¼ N. de 10, 25 m. ; ¼ N. de 11, 25 m. ; 13 à 16 et 20 à 23, chacune 50 m.
Rang 7. — ½ N. et ½ S. de 6 à 13, chacune 25 m.
Rang 8. — ¼ N. et ¼ S. de 6 à 13, chacune 25 m.
Rivière du Lièvre, branche N. O., Nos 7 et 8, chacune 50 m.
Rivière du Lièvre, branche du milieu, No 7, 40 m. ; No 8, 30 m. ; No 9, 65 m.
Haute Gatineau, 1, 2 et 3, chacune, 45 m. ; 4 et 5, chacune, 50 m. ; 6, 42 m. ; 7, 8 et 9, chacune, 25 m. ; 10, 50 m. ; 11, 35 m. ; 12 à 20, chacune, 50 m. ; 21, 70 m. ; 22 à 30, chacune, 50 m. ; 31, 60 m. ; 32 à 37, chacune, 50 m.

SAINT-MAURICE

Manouan, 8 sud, 30 m. ; 9 sud, 21 m. ; Haut Saint-Maurice, 15, 60 m. ; 16, 38 m. ; 28, 62 m. ; 29, 35 m. ; 30, 30 m. ; 31 et 35 à 43, chacune 50 m. ; 44, 49 m. ; 45 à 66 chacune, 50 m.

SAINT-CHARLES

Rivière du Moulin, 4, 12 m. ; rivière aux Ecorces et au Canot, 39 m. ; rivière aux Ecorces, 5 29 m. ; 6, 41½ m. ; rivière au Canot, 1, 26 m. ; Grande Pikauba 2, 38¼ m. ; 3, 38¾ m.

LAC SAINT-JEAN OUEST

Canton Dablon rangs 2, 3 et 4, 2½ m. ; canton Dechène, 18 m.

LAC SAINT-JEAN EST.

Canton Kénogami, No 2, 2 m.

SAGUENAY

Rivière Malbaie, No 17, 37 m. ; canton Callières, 14 m. ; arrière canton Callières, 18 m. ; Saguenay Ouest 1a, 10 m., partie de Saguenay, 3 et 4 ouest, 49 m. ; Bergeronnes 1 est, 25 m. ; rivière Sainte-Marguerite, No 87, 24¼.
Rivière Manicouagan, 8, 9, 13 à 28, chacune, 50 m.
Rivière aux Outardes : 2, 49 m. ; 3, 45 m. ; 4, 63 m. ; 5, 50 m. ; 6, 70 m. ; 7 à 13, chacune 50 m.
Sault au Cochon : 1 est, 30 m. ; 2 est, 36 m. ; 3 est, 41 m. ; 4 est, 33 m. ; 4a est, 39 m. ; 5 est, 40 m. ; 5a est, 39 m. ; 6 est, 60 m. ; 7 est, 55 m. ; 8 est, 46 m. ; 9 est, 65 m. ; 10 est, 68 m. ; 2 ouest, 55 m. ; 3 ouest, 50 m. ; 4 ouest, 33 m. ; 5 ouest, 38 m. ; 6 ouest, 60 m. ; 7 ouest, 64 m.
Rivière Magpie : A, 52 m. ; B, 42
Rivière Natashquan : 1 à 4, chacune 50 m.
Rivière Piashte Bay : 1 à 8, chacune, 25 m.
Rivière Saint-Augustin : 1 à 8, chacune 25 m.
Ruisseaux Vachon et Iles de Mai, 60 m.

GRANDVILLE

Canton Bégon, No 14, 2¼ m.

SAINT-LAURENT DE MATAPEDIA

Canton Assemetquagan, 63 m. ; canton Ristigouche, rangs de la rivière 1 et 2, 1¼ m.

RIMOUSKI EST.

Rivière Cap-Chat : 1, 47¼ m. ; 2, 45 m. ; 3, 45 m. ; rivière Matane A, 48 m.

BONAVENTURE OUEST

Canton Carleton, rangs 5 et 6, 3¼ m.

GASPE OUEST.

Rivière Sainte-Anne : D, 48 m. ; E, 43¼ m.

GASPE EST.

Grande rivière : T, 39 m.

GASPE CENTRE

Rivière Saint-Jean: N, 37½ m. ; O, 42 m. ; P, 33 m. ; Q, 28¼ m.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Aucune limite ne sera adjugée à un prix moindre que le minimum fixé par le département.

Les limites seront adjugées au plus haut enchérisseur, sur le paiement du prix d'achat, en espèces ou par chèque accepté par une banque incorporée.

A défaut de paiement, elles seront immédiatement remises à l'enchère.

La rente foncière annuelle de trois piastres par mille est aussi payable immédiatement.

Les limites, une fois adjugées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en vigueur ou qui pourront le devenir plus tard.

Des plans indiquant les limites ci-dessus désignées, sont déposées au Département des Terres et Forêts, en cette ville, et au bureau des agents des terres et des bois pour les diverses agences où sont situés ces limites, et seront visibles jusqu'au jour de la vente.

N. B. — Nul compte pour publication de cet avis ne sera reconnu si telle publication n'a pas été expressément autorisée par le département.

ADELARD TURGEON,
Ministre des Terres et Forêts.

16,30,14,28

### POURQUOI NOUS AIMONS L'ART

L'amour du beau et de la symétrie est inné chez l'homme. Cet amour inné développé par la culture devient un talent. Nous admirons tous l'homme bien mis, élégamment vêtu, et nous reconnaissons cet avantage à l'homme qui s'habille au Semi-ready. Les vêtements Semi-ready possèdent ce cachet d'élégance et de distinction donnant le sang-froid qui assure le succès.

Au No 231 de la rue Saint-Jacques et à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-André, Montréal, on a seul le droit de vendre, en cette ville et le district, les vêtements Semi-ready.


# THE DE CEYLAN

**Vert ou Noir**

# RENOMME PAR SA PURETE ABSOLUE

**Manière de le préparer.**—Mettez la moitié de la quantité des autres thés dans de l'eau fraîchement bouillie. Laissez infuser pendent 4 ou 5 minutes.

2,11,20,30 xk

# GRATIS

Conservezles enveloppes du Savon **"Queen's Laundry Bar"** et l'on vous donnera en retour des cadeaux superbes :— Albums, Cadres pour Photographies, Joujoux, Ornements, etc.

Le **"Savon Queen's Laundry Bar"** marque Tête de Cerf est le meilleur savon pour buanderie et usage de famille. Il nettoie sans brûler ni linge ni mains, épargne du travail et rend le linge aussi blanc que la neige.

**Albert Soaps Limited, Mfrs,**
***MONTREAL.***

Echangez vos enveloppes aux adresses suivantes :

**1490 rue Ste Catherine et 168 rue McCord, Montréal.**

## Le Nettoyage des Rideaux de Dentelle

A toujours été notre spécialité. Notre finisseur de rideaux en dentelle Nottingham n'est pas surpassé.

**LA TEINTURE,** le Colorage et le Nettoyage des dentelles, et de tous ouvrages de fantaisie, faits avec soin.

***Teinturiers et Nettoyeurs ayant reçu la médaille d'or.***

**British American Dyeing Co.**

Bureaux et Agents par toute la ville
TELEPHONEZ OU ECRIVEZ.
25,27,30


FEUILLETON DE LA PRESSE

# Pauvre Petite

37 Suite

Attirant sa fille contre elle, elle l'embrassait de toutes ses forces, presque convulsivement, et balbutiait, tandis que de grosses larmes coulaient de ses yeux:

— Bon petit coeur! Merci! Tu ne peux pas savoir... l'effet... le plaisir... Que c'est bien!... Que c'est gentil!... Cette miniature... c'est toi, tout enfant!

Je ne te demande pas comment tu as eu cette pensée... De toi c'est tout naturel... Mais comment as-tu pu t'y prendre?

—Ah! voilà! C'est le résultat d'un noir complot... Attends! que je te débarrasse un peu ce fauteuil. Assieds-toi là! Moi, j'ai mon tabouret... Donne-moi tes mains...

Te rappelles-tu qu'il y a un mois environ, un soir, tu fouillais dans la petite cassette de fer, ma fameuse cassette, et que, tout en rangeant, tu m'as montré ma photographie d'enfant ?

—Oui.

—Je te l'ai demandée pour l'emporter dans ma chambre, sous prétexte de bien revoir comment j'étais autrefois.

—Et puis ?

—Et puis, au lieu de la conserver, je la remettais à un complice qui l'emportait et me la restituait hier soir, dans ce médaillon.

—Et ce complice, c'est ?

—Il m'est défendu de le nommer.

—Mais il m'est défendu de le nommer.

Et la mère acheva :

—Il a réellement du talent, ton peintre !

—N'est-ce pas ? fit naïvement Germaine.

—Je me souviens très bien, à présent, qu'il dînait avec nous ce soir-là. J'ai même remarqué qu'il tardait beaucoup à se retirer.

—Je crois bien ! Il attendait le modèle pour le médaillon !

—J'ai aussi constaté que ton portrait à l'huile, qui vient à merveille, du reste, traîne beaucoup. Il me semble qu'il devrait l'avoir terminé, depuis le temps qu'il y travaille !

—Oh ! trois mois, tout au plus ! Et je ne pose que le dimanche !

—Il y a bien quelques petites séances dans le cours de la semaine.

—Celles-là ne comptent pas. Elles sont si courtes !

—Trop courtes, n'est-ce pas ? Enfin, quoi qu'il en soit, je le gronderai.... doucement.

—Pourquoi ?

—Pour ses cachotteries.

—Tu ne feras pas cela, maman chérie!

—Si.

—Non. Tu ne le feras pas.

—Et qui m'en empêchera ?

—Tu n'en auras pas le courage.

—En voici bien d'une autre !

—D'abord, si c'est un peu long, il ne te demande pas un sou de plus que le prix convenu. Ah !

—Il n'est pas question de cela.

—Alors qu'importe qu'il y mette une semaine ou trois ans ? C'est son affaire ! Tant pis pour lui s'il ne sait pas prendre ses propres intérêts !

—Tu as une façon d'arranger les choses !

—Est-ce que je n'ai pas raison ?

—Deviendrais-tu dissimulée ? C'est cela qui serait vilain !

—Dissimulée ? Moi ?

—Pourquoi n'avoues-tu pas tout de suite qu'il ne t'est pas désagréable de te trouver avec M. Gardy ?

—Je ne m'en cache pas. Est-ce donc un mal ?

—Non. Je reconnais même volontiers que ce garçon-là me plaît beaucoup.

—Tu vois !

—Et lui, t'a-t-il dit que tu ne lui es pas antipathique ?

—Oh ! jamais ! Il ne se le permettrait pas. Il ne parle que de ses travaux, de ses espérances, de sa famille... Une seule fois, il a fait une allusion directe à ma petite personne.

—A quel propos ?

—Pour me déclarer qu'il me jalousait.

—Oh !

—A cause de toi, une si bonne mère quand lui n'a plus la sienne... Ne vas pas lui dire surtout que je t'ai répété !

—Sois tranquille ! Mais cela ne l'empêchera pas d'être grondé...

—Non. Je t'en prie ! Non ! Tu le regretterais. Si tu savais !

—Quoi ?

Une bonne entra, portant un objet assez volumineux soigneusement empaqueté.

—Voilà, dit-elle, ce qu'un commissionnaire vien d'apporter pour Madame.

—De quelle part ?

—Il ne sait pas... Un monsieur. Sa course était payée, il a filé comme une flèche.

—Bien, merci.

La domestique partie, la maman, très intriguée, ouvrit le paquet.

C'était son propre portrait, à elle, en buste, grandeur naturelle, d'une ressemblance saisissante.

L'originalité de ce tableau consistait en ce que, contrairement à ce qui se pratique habituellement, il représentait la bonne dame en toilette d'intérieur, en simple robe de chambre, telle qu'elle était chez elle, sans apprêt aucun dans la coiffure, et non en tenue de soirée ou de cérémonie, avec une attitude de commande.

Il était signé A. G., 12 mai 1897.

La date était encore toute fraîche.

—Comprends-tu maintenant s'écria la jeune fille triomphante, la cause de ce retard ?

Auras-tu le coeur de lui faire des reproches ?

Il avait toutes les peines du monde à te croquer au crayon, furtivement, toujours avec la crainte d'être découvert.

Il prenait au vol tes mouvements, tes jeux de physionomie, corrigeait, effaçait, recommençait, et, rentré chez lui, se mettait au travail, n'ayant que ces ébauches incomplètes, hâtives, et surtout sa mémoire, pour arriver enfin à pouvoir t'offrir cette toile.... juste à temps.

Et tu l'accusais ! Et je ne pouvais pas le défendre !

Très émue, la mère balbutiait des mots vagues, mais ses yeux parlaient pour elle. Ils exprimaient le bonheur, la reconnaissance... Pourtant, un observateur attentif y eût découvert aussi comme de l'effroi et de l'angoisse !

C'est que la mère voyait venir une heure qui lui serait cruelle.

Cette camaraderie entre les deux jeunes gens, les explications ingénues de Germaine, les prévenances, le dévouement du peintre, tout cela était clair. Ils s'aimaient.

Un des ces jours, Albert Gardy viendrait lui demander :

—Voulez-vous que je sois votre fils?

Et ce fut un sentiment d'angoisse que l'emporta.

—Je vois bien comment tout cela finira, murmura-t-elle.

—Ah ! fit la jeune fille. Dis un peu !

—Par des souffrances, des larmes.

—Oh !

—Vous vous aimez, mon enfant ; votre rêve est d'unir vos deux destinées... Oh ! je le trouve bien, votre rêve ; vous êtes faits l'un pour l'autre, et je sais que je ne peux que gagner à sa réalisation ; j'aurai deux coeurs au lieu d'un pour m'aimer.

La jeune fille était devenu toute grave.

—Eh bien ! murmura-t-elle faiblement, acceptant la vision de sa mère, ne songeant pas à se défendre, pourquoi parles-tu de larmes ?

—Parce que votre bonheur m'en coûtera, et à toi aussi peut-être. Souviens-toi, ma Germaine ! Souviens-toi ! Mais non, je ne veux pas que tu te souviennes ; c'est assez de moi.

La jeune fille l'entoura de ses bras:

—Tu penses à mon père, n'est-ce pas ?

—Hélas !

—Tu te dis que je ne pourrai pas me marier sans son consentement, qu'il faudra le prévenir et d'abord lui apprendre... Chut ! tais-toi ! C'est moi qui me chargerai de cette tâche ! Et je te défends de trembler ; je suis là, moi, ta fille qui t'adore, qui te dois tout, qui ne permettra à personne de te faire pleurer !

—Ah ! mon amour ! ma fille !

—Oui, oui, ta fille à toi, ta fille qui ne voudrait pas du bonheur s'il devait te coûter un chagrin... Mais sois tranquille, il ne te coûtera rien et tu la partageras ; bien aimée, tendrement aimée, par deux coeurs au lieu d'un, comme tu disais tout à l'heure.. Chut ! c'est fini. Essuie tes bons yeux, reprends ton sourire. Que diraient tes ouvrières et tes employées si elles s'apercevaient que tu as pleuré !

—Mes ouvrières ! je les oubliais. Il faut que je descende aussi au magasin.

La maman se levait.

—Oh ! tu as le temps.

—Non. Je dois l'exemple de l'exactitude. Je descends. Reprends ta chanson, toi... et dis à M. Gardy que tu lui connais une mère... qui sera heureuse de remplacer la sienne !

Elle s'en alla très vite.

L'atelier était déjà tout bourdonnant ; une douzaine d'ouvrières étaient installées au travail.

Dans le magasin, la caissière et les vendeuses étaient à leur poste ; des clients entraient.

Un beau magasin, rue du 4 Septembre, bien connu des mamans : "Au Bonheur des Mères", coiffures pour enfants.

Voilà cinq ans seulement que Mme Tremblay avait fondé cette maison, aujourd'hui très importante ; mais le succès était venu presque tout de suite.

Paris est la ville du monde où les enfants sont les plus gâtés, où l'on dépense le plus d'argent pour les parer.

La spécialité créée par Mme Tremblay répondait à ce besoin des mamans parisiennes, elle ne pouvait que réussir.

La créatrice n'avait, d'ailleurs, pas le droit d'échouer ; elle avait mis là tout ce qu'elle possédait, un capital dont les petites rentes avaient jusque-là suffi à assurer le bien-être de sa fille et le sien dans la ville de province où elles vivaient ; mais voici que le professeur de piano de Mlle Tremblay avait dit à la mère : "Votre enfant a des dispositions remarquables pour le chant ; elle fera, si vous la poussez, une grande artiste... Mais il lui faudrait des maîtres de Paris.

(A suivre)


**Yeux et Nez Coulants.**—C. G. Archer, de Brewster, Me, dit : "J'ai eu le catarrhe pendant plusieurs années. Parfois, mes yeux et mon nez coulaient pendant des jours. Il y a environ quatre mois, on me conseilla d'essayer la Poudre Catarrhale du Dr Agnew et depuis que j'ai pris ce merveilleux remède je n'ai pas eu une attaque. Elle soulage en dix minutes. 50 cents. En vente chez J. Pigeon, 1978 Notre-Dame. (17)

La PRESCRIPTION DU DOCTEUR NELSON n'est pas un remède nouveau, mais, au contraire, un remède en usage depuis plus de cinquante ans. Son efficacité est reconnue par tous ceux qui l'ont employée. Son prix est à la portée de toutes les bourses — 25 cts le flacon et 5 pour $1.00.

# LES JOUEURS PROFESSIONNELS

**LE CLUB MONTREAL AURA DES JOUEURS SALARIES QUI SERONT LES EMPLOYES DE L'ASSOCIATION — LES JEUX OLYMPIQUES A ATHENES.**

## LACROSSE

LA PREMIERE PRATIQUE DU NATIONAL

Tout en s'occupant de la seconde équipe du National, les directeurs ne perdent pas de vue la première équipe et M. Edmond Truteau nous dit que la première pratique aura tout probablement lieu samedi prochain.

Un appel général sera lancé aux joueurs. Le club a engagé trois nouveaux joueurs : Pitre, Desjardins et Desfossés.

Il n'est pas encore décidé quel sera le gardien des buts. Le club aura le choix entre deux bons joueurs.

ORGANISATION DE LA LIGUE DE CROSSE INTERMEDIAIRE

L'assemblée de la Ligue de crosse intermédiaire a eu lieu samedi soir, à l'hôtel Windsor, sous la présidence de M. Belleau, de Québec.

Les délégués étaient :

Desse Brown et Taylor, Montréal ; E. Truteau et A. Gauthier, National ; M. Emmett Quinn, Shamrock ; M. A. E. Odell, Sherbrooke ; J. B. Denis et J. N. Belleau, Québec.

La seconde équipe du National de Montréal fut admise à faire partie de la Ligue, mais le National, de Québec, vit sa demande d'admission refusée en dépit des concessions, des sacrifices qu'il était prêt à faire. Les représentants du National de cette ville, qui ont de forts liens d'amitié avec le club du même nom de Québec, s'efforcèrent, mais en vain, de faire triompher leur cause.

L'élection des officiers donna le résultat suivant :

Président, A. E. Odell, Sherbrooke ; premier vice-président, E. Truteau, National ; secrétaire-trésorier, Desse Brown, Montréal.

Le National donna la permission au club Sherbrooke de se servir de L'Heureux. Québec obtint de son côté l'autorisation de faire jouer McCarron.

Il reste encore à régler certains détails concernant les frais de voyage des clubs.

Voici la liste des parties :

2 juin — Sherbrooke vs Shamrock.
9 juin — National vs Québec.
16 juin — Québec vs Montréal.
23 juin — Sherbrooke vs Québec.
23 juin — Shamrock vs National.
30 juin — Montréal vs Sherbrooke.
2 juillet — Québec vs National.
7 juillet — Shamrock vs Montréal.
14 juillet — Sherbrooke vs National.
21 juillet — Montréal vs National.
28 juillet — Sherbrooke vs Montréal.
28 juillet — Shamrock vs Québec.
4 août — Québec vs Sherbrooke.
4 août — Montréal vs Sherbrooke.
11 août — Montréal vs Québec.
11 août — National vs Shamrock.
18 août — National vs Sherbrooke.
25 août — Shamrock vs Sherbrooke.
3 septembre — Québec vs Shamrock.
3 septembre — National vs Montréal.

LA M. A. A. A. SE DECLARE EN FAVEUR D'ENGAGER DES JOUEURS PROFESSIONNELS

La M. A. A. A. a décidé samedi d'engager des joueurs pour la représenter dans ses joutes de crosse. Ces joueurs seront payés et seront considérés comme les employés de l'association. Ils devront donner satisfaction, autrement, ils seront congédiés.

L'assemblée convoquée pour discuter la question avait attiré plus de 350 membres de la M. A. A. A. au gymnase de l'association. Tous, à l'exception d'une douzaine environ se sont prononcés en faveur de l'idée de payer les joueurs dont l'association a besoin. Plusieurs orateurs, Sam. Baylis, James Taylor, Tom Carlind, W. L. Maltby, parlèrent, se déclarant fortement d'avis qu'il fallait épurer l'athlétisme en engageant des joueurs professionnels. Ces messieurs sont d'opinion que cette mesure aura pour effet de faire disparaître l'hypocrisie qui règne dans le sport depuis 15 à 20 ans.

M. Victor Buchanan expliqua clairement que ces joueurs payés ne seront que des employés, et ne sauraient être membres de l'association.

Il se trouva un seul homme pour parler contre le projet. Ce fut M. Fitzjames Browne. Lorsque le vote fut pris, l'immense majorité des membres se déclara en faveur de l'idée d'engager des joueurs.

LA C. L. A. SE COMPOSERA DE 3 CLUBS

Toronto, 30 — Le comité de direction de la C. L. A. s'est réuni samedi soir, à l'hôtel Iroquois. M. John C. Miller présidait. Les clubs représentés étaient les suivants :

Sainte-Catherine, Joseph F. Timmins et John Dawson ; Brantford, W. Westbrook ; Chippewa, P. Haffey et F. Slattery.

Après plusieurs heures de délibération, il fut décidé de former une ligue composée des trois clubs représentés.

Les délégués se réuniront lundi, le 7 mai, pour dresser l'échelle des parties. La série sera doublée.

## L'AUTOMOBILE

CLOTURE DE L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

L'exposition d'automobiles commencée le 21 du courant, s'est terminée samedi soir, et a été un immense succès. Plus de 20,000 personnes ont visité l'Arena pendant ces six jours, et les représentants des grandes compagnies représentées ont non seulement fait des ventes fort nombreuses, mais ils ont de plus fait connaître nombre de marques qui n'étaient pas connues auparavant, et qui seront fort populaires avant peu.

M. D. H. Lewis, secrétaire de l'exposition, dit que les organisateurs sont absolument enchantés et qu'ils sont déjà convenus de faire une autre exposition beaucoup plus importante l'an prochain. Elle aura lieu plus de bonne heure.

L'Arena a été bondée de visiteurs toute la journée de samedi, et les agents des différentes manufactures ont été fort occupés.

Après l'exposition, MM. H. H. Lewis et Jaffray ont offert un souper aux exposants, au Corona Hotel.

LES JEUX OLYMPIQUES

Athènes, 30 — Le programme des jeux olympiques pour dimanche matin, se composait de polo aquatique, de concours de plongeons, et d'exercices de sauvetage en cas de naufrage. Ces exhibitions ont eu lieu à Phalarum, en présence du roi Georges, de la reine Alga, et de tout Athènes.

Les Suédois ont provoqué une admiration sans bornes.

Le concours de tir à 300 mètres a été gagné par la Suisse. La Norvège, la France et la Grèce ont pris les places suivantes. Le championnat individuel du monde a été gagné par le Norvégien Skattebo.

Dans l'après-midi, les athlètes et le public assistèrent au Stadium, à une représentation de la tragédie "Oidipe Roi", de Sophocle.

Le soir, le prince héritier Constantin donna un dîner en l'honneur des délégués étrangers. Il y eut aussi illumination du Pirée.

# CONCOURS HIPPIQUE

**PROGRAMME OFFICIEL DE LA SEMAINE DU 11 MAI A L'ARENA — CLOTURE DE L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES SAMEDI SOIR.**

## CHEVAUX COUREURS

PROGRAMME DU SEPTIEME CONCOURS HIPPIQUE

Voici le programme du concours hippique qui s'ouvrira mercredi, 9 mai prochain.

MERCREDI MATIN, 9 MAI.

10 heures 30. — Classe 4. Quatre étalons Clydesdale ou Shire.
11 heures. — Classe 5. Dix juments ou chevaux hongres de trois ans, devant probablement faire des chevaux de selle.
11 heures 25. — Classe 12. Cinq chevaux de trait légers.
11 heures 50. — Classe 40. Onze chevaux de chasse légers, novices.

MERCREDI APRES-MIDI, 9 MAI.

2 heures 45. — Ouverture officielle par Son Altesse le prince de Connaught.
3 heures. — Classe 15. 18 chevaux de 15 mains 1 pouce, sous harnais, et ne dépassant pas 15 mains trois pouces.
3 heures 30. — Classe 8. 12 paires de chevaux de trait pesants.
3 heures 55. — Classe 35. 15 chevaux de selle pour dames, montés par des dames.
4 heures 25. — Classe 26. 12 tandems sous harnais.
4 heures 50. Classe 38. 10 chevaux de chasse, poids moyen, qualifiés.
5 heures 15. — Classe 34. 12 chevaux de selle heavyweight.

MERCREDI SOIR, 9 MAI.

8 heures 15. — Classe 29. 17 chevaux de selle et de harnais ne dépassant pas 15 mains 3 pouces.
8 heures 45. — Classe 68. 7 chevaux d'officiers.
9 heures 10. — Exercices de lances par les Hussards Royaux Canadiens du duc d'York.
9 heures 25. — Classe 20. 12 chevaux attelés à des cabriolets.
9 heures 50. — Classe 22. 8 paires de chevaux sous harnais de plus de 15 mains 2 pouces.
10 heures 10. — Classe 49. 28 chevaux sauteurs franchissant des obstacles de 4 pieds, 4 pieds 6 pouces et 5 pieds.

JEUDI MATIN, 10 MAI.

10 heures 30. — Classe 6. 14 juments ou chevaux hongres de trois à quatre ans devant faire un cheval de harnais.
10 heures 55. — Classe 1. Quatre étalons pur sang.
11 heures 05. — Classe 65. Quatre équipes de poneys pour le jeu de polo. Equipes de 2 poneys.
11 heures 30. — Classe 2. Etalons pour la route.
11 heures 50. — Epreuves préliminaires de 29 chevaux de chasse inscrits dans la classe 45. Seulement ceux qui seront choisis le matin pourront concourir le soir à 9 heures.

JEUDI APRES-MIDI, 10 MAI.

2 heures 45. — Classe 18. 14 juments et chevaux hongres n'excédant pas 15 mains 3 pouces, qui n'ont jamais gagné un premier prix sous harnais à aucun des précédents concours hippiques.
3 heures 05. — Classe 52. Quatre sporting tandems.
3 heures 30. — Classe 17. 10 chevaux de 15 mains 3 pouces ou moins, sous harnais. Conduits par des dames.
4 heures — Classe 48. Chevaux sauteurs inscrits pour les sauts. Classe ouverte.
4 heures 45. — Classe 14. Chevaux sous harnais de plus de 14 mains 2 pouces et n'excédant pas 15 mains 1 pouce.
5 heures 10. — Classe 32. 9 chevaux de selle légers.

JEUDI SOIR, 10 MAI.

8 heures 15. — Classe 13. 19 voitures de livraison générale.
8 heures 40. — Lancier quadrille par les membres de la Hutchison Riding School.
9 heures. — Chevaux de chasse choisis le matin dans la classe 43.
9 heures 25. — Classe 33. 13 chevaux de route de moins de 15 mains 3 pouces.
9 heures 40. — Classe 69. 12 chevaux de soldat.
10 heures. — Classe 25. 18 chevaux piaffeurs.
10 heures 25. — Classe 45. 14 chevaux de chasse appartenant aux membres du club de Chasse à Courre Canadien, et de la Fox Hunters Association.

VENDREDI MATIN, 11 MAI.

10 heures 30. — Classe, 3, 2 étalons.
10 heures 40 — Classe 64, 5 ponies pour le jeu de polo — heavyweight.
11 heures 05. — Classe 7. 12 juments ou chevaux hongres. Prix du gouverneur général.
11 heures 30. — Classe 10, 15 chevaux de trait pesants sous harnais.
11 heures 55. — 3 épreuves préliminaires des chevaux de chasse inscrits dans la classe corinthienne, 46. Seulement ceux choisis alors pourront concourir dans cette classe le soir à 10 heures.

VENDREDI APRES-MIDI, 11 MAI

2 heures 45. — Classe 28, 10 chevaux de selle et de harnais de 15 mains 3 pouces et moins.
3 heures 10. — Classe 11, 5 paires de chevaux de trait légers.
3 heures 25. — Classe 27, Quatre tandems sous harnais conduits par des dames.
3 heures 45. — Classe 19. 7 juments et chevaux hongres de plus de 15 mains 3 pouces qui n'ont pas gagné un premier prix sous harnais à aucun des précédents concours hippiques.
4 heures 05 — Classe 42, 13 chevaux de chasse novices, — heavyweight.
4heures 35 — Classe 67. Huit cochers professionnels conduisant à travers des obstacles.
5 heures — Classe 63. 5 poneys légers pour le polo
5 heures 25. — Classe 54. Huit chevaux de route de 15 mains 3 pouces et plus.

VENDREDI SOIR, 11 MAI.

8 heures 15. — Classe 66, 13 équipages de cochers.
8 heures 35. — Classe 16, 10 chevaux de 15 mains 3 pouces sous harnais.
8 heures 55 — Evolutions à cheval aux accords de la musique par les membres du Hutchison Riding School
9 heures 20. — Classe 37. 10 chevaux de chasse légers, qualifiés.
9 heures 50. — Classe 21, 9 paires de chevaux sous harnais de 15 mains 2 pouces et moins.
10 heures 25. — Classe 46. Chevaux choisis le matin pour concourir dans la classe Corinthienne.

VENDREDI MATIN, 12 MAI

REPRESENTATION SPECIALE POUR LES ENFANTS

10 heures 30. — Classe 58, 9 poneys sous harnais de 13 mains et moins.
10 heures 50. — Classe 61, 9 poneys pour la selle, de plus de 13 mains et n'excédant pas 14 mains 2 pouces.
11 heures. — Sauts à cheval par les membres du Hutchison Riding School.
11 heures 15. — Classe 59. Sept poneys sous harnais de plus de 13 mains et n'excédant pas 14 mains 2 pouces.
11 heures 30. — Classe 60, 5 poneys pour la selle, de 13 mains et moins
11 heures 40. — Classe 56, Sept poneys étalons.
11 heures 55. — Classe 62, 4 poneys sauteurs.
12 heures 10. — Classe 57, 2 juments poneys servant à l'élevage.
12 heures 15. — Classe 41. 11 chevaux de chasse, poids moyen, novices.

SAMEDI APRES-MIDI, 12 MAI

2 heures 45. — Classe 39, Quatre chevaux de chasse heavyweight, qualifiés.
3 heures 05 — Classe 24, 9 paires de chevaux attelés à une voiture convenable, pour monsieur
3 heures 30. — Classe 33, 10 chevaux de selle, poids moyen.
3 heures 55. — Classe 9, 11 chevaux de trait lourds, attelés à un tombereau.
4 heures 15. — Classe 31, 5 "four in hands."
4 heures 45. — Classe 44, 2 chevaux de chasse pour dames — montés par des dames.
5 heures 20. — Classe 47 Chevaux de chasse pour le championnat.

SAMEDI SOIR, 12 MAI

8 heures 15. — Classe 23, 4 paires de chevaux de moins de 15 mains 2 pouces, attelés à une victoria.
8 heures 25. — Classe 36 Chevaux de selle pour le championnat
8 heures 50. — Jeu de la rose par le Hutchison Aiding School.
9 heures 05. — Classe 30, Chevaux de harnais pour le championnat.
9 heures 25. — Classe 51 6 équipes de chevaux de chasse.
10 heures 15. — Classe 50, chevaux inscrits pour les sauts en hauteur.

## BILLARD

CURE ET SUTTON A MONTREAL

Cure et Sutton, deux des experts qui ont pris part au récent tournoi de Madison Square Garden, viendront à Montréal, entre le 15 et le 20 mai, et joueront une partie de 500 points à 18 pouces de cadre.

LIGUE CANADIENNE DE POOL

Le club Pacifique a défait le club National, vendredi soir, dans une partie de ligue intermédiaire, gagnant par la majorité de 25 billes. Score :

| National | | Pacifique | |
|---|---|---|---|
| Buchanan | 106 | Filteau | 100 |
| Bérard | [illegible] | Beauhamp | 144 |
| Laporte | 115 | Montpetit | [illegible] |
| Bourgouin | 100 | Beauhamp | |

Plus fortes séries : Bérard, 14 ; Beauchamp s., 13 ; Bougouin, 14, 17 ; Beauchamp jr., 15 ; Laporte, 14 18 ; Montpetit, 15, 15, 20 ; Bruchanan, 15 Filteau, 19.

## BASE BALL

VICTOIRE DU M B. C.

Depuis longtemps les amateurs de baseball désiraient voir les clubs Sint-Denis et M. B. C. aux prises. Leur attente n'a pas été trompée et le M. B. C. a prouvé qu'il avait droit d'aspirer à entrer dans la Ligue Provinciale. Huit cents personnes ont assisté à la joute d'hier au Parc Saint-Denis.

Assurés d'une victoire facile, les Saint-Denis placèrent Vaillancourt au lançage, mais, à la quatrième reprise ils le retirèrent de la boîte pour y mettre le fameux Jarvis, dit Guitard.

Le M. B. C., qui n'avait pas encore eu de pratique, fut malgré tout à l'avant de ses adversaires pendant la joute.

Un trois-buts par Deschamps et un deux-buts par Bellerose qui font entrer deux coureurs au quatrième sont les points saillants de la partie.

Le M. B. C. réserve des surprises à ses amis d'ici à la fin de la saison. Le capitaine Brien annonce qu'il doit renforcer son équipe.

Le M. B. C. jouera ses parties de ligue sur le terrain du Nationa à Maisonneuve.

SOMMAIRE :

M. B. C

| | AB. | R. | 1. | SB. | P. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Leboeuf, 2 b. | 0 | 0 | | 0 | 2 | 4 | 1 |
| Blanchard, c.g. | 5 | 0 | | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Damphousse, c. d. | 5 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Martin, 3 b. et lr. | 5 | 0 | | 0 | 5 | 2 | 0 |
| Deschamps, a. | 4 | 2 | | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Jetté, 1 b. | 4 | 1 | | 0 | 11 | 0 | 0 |
| Bergeron, a. | 4 | 0 | | 1 | 1 | 12 | 2 |
| Brien, c. c. | 4 | 1 | | 0 | 1 | 0 | 2 |
| Bellerose, 3 d. et lr | 4 | 1 | | 1 | 5 | 2 | 1 |
| | 40 | 5 | | 3 | 27 | 20 | 4 |

SAINT-DEIS

| | AB. | R. | 1. | SB. | P. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Labelle, 1 b. | 5 | 0 | 1 | 1 | 8 | 1 | 0 |
| Guitard dit Jarvis, a. et lr. | 5 | 0 | 0 | 0 | 7 | 9 | 2 |
| Laroche, c. d. | 5 | 0 | 2 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Vaillancourt, l. et ar. | 5 | 0 | 0 | 0 | 4 | 3 | 1 |
| Brière, c. c. | 5 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 1 |
| Vaillancourt, A arrière | 4 | 1 | 1 | 0 | 3 | 10 | 1 |
| Elie, 2 b. | 4 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2 | 1 |
| Lépine, c g. | 4 | 0 | 0 | 2 | 2 | 0 | 1 |
| Cusson, 3 b. | 4 | 0 | 8 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| | 41 | 2 | 5 | 7 | 27 | 17 | 8 |

Résultat par reprises

| | 1156789 | | | |
|---|---|---|---|---|
| M. B. C. | .0000010— | 5 | 9 | 4 |
| Saint-Denis | .0100010— | 2 | 5 | 8 |

ON ATTEND VALEYFIELD

La Ligue Canadienne de l'Est s'est réunie hier, au St Jamesrue Saint-Jacques, pour dresser le programme des parties de la saison. Les clubs Farnham, Cherrier, Mascotte et Saint-Jeanétaient représentés, mais comme le délégué Valleyfield n'était pas présent, l'assemblée été ajournée à dimanche prochain, à dlheures.

Le secrétaire doit être au club Valleyfield pour savoir ce q la direction de ce club entend faire pendt la saison.

La ligue veut absolment que Valleyfield reste dans la ligue, ce année.

SUR LE SANGE

Il est question de endre Moriarity sur l'équipe de Montréal, e joueur de troisième but était avec les Toledo, de l'Association Américaine, l'an rnier, et fut vendu à New-York. Il est endu que Toledo va protesté devant la conission nationale de baseball si Moriarity endosse la blouse des Royaux.

Les Toledo prétendt que Moriarity devait leur retourner les New-York ne l'employaient pas.

Moriarity a une monne de 883 au champ et 295 au bâton. Il t classé comme l'un des bons frappeurs l'Association Américaine. C'est un courr d'élan, aussi, et il tient la tête de l'ociation Américaine comme voleur de bt ayant cinquante et un but à son acquit.

Ira Thomas, l'arre, et Leroy, le lanceur, seront probablent remis à Montréal, si M. Bannon réclanleur présence sur l'équipe. Ceci est endu dans les conditions du transfert ces deux joueurs aux New-Yorkais.

Leroy a gagné sartie hier, contre les Philadelphie, par 1 3.

Galaski, le gros ceur de Buffalo, est un citoyen de Vancver.

Le lanceur Georg Schultz, du club Rochester, vient d'être appelé à New-York, où son père est mort sedi.

Badel, le champ droite de Buffalo, possède une gibbosité i lui a fait donner le sobriquet de Hump Malgré cette infirmité Badel est un joueu xcellent, très rapide.

# DEUX VICTOIRES POUR MONTREAL

**NOTRE CLUB DE BASEBALL INFLIGE DEUX DEFAITES A JERSEY CITY — LE M. B. C. TRIOMPHE HIER DU ST DENIS DEVANT UNE FOULE NOMBREUSE.**

LA JOURNEE DE SAMEDI A JERSEY CITY

Jersey City, N. J., 29. — Ceux qui aiment les émotions violentes, les coups de théâtre imprévus ont surement eu de quoi satisfaire leur passion depuis deux jours, ici.

La querelle Bannon-Campeau, vendredi, la victoire de l'équipe montréalaise, samedi et l'expulsion de Vandergrift, l'arrière de notre club local, pour injures verbales à l'arbitre Conahan, ont fourni tout ce que les aficionados les plus enragés peuvent désirer en fait de sensations inattendues.

UN PROTET

Vendredi dernier, la partie dut être accordée aux Jerseyistes, par l'arbitre Campeau, parce que les Montréal refusèrent de jouer après que Bean eut reçu et outrepassé l'ordre de l'arbitre de sortir du jeu pour indiscipline.

Voici comment "Foxy Granpa," autrement dit le manager Bannon explique pourquoi il a abandonné la partie :

—La joute de vendredi a été donnée par défaut aux Jerseyistes parce que Bean et McCann furent mis en demeure de quitter le terrain et ne prêtrent aucune attention à l'ordre de l'arbitre.

Après que l'équipe eut discuté pendant un quart-d'heure avec l'arbitre, ce dernier reprit son poste sans avoir réussi à faire obéir ses ordres par Bean et McCann.

Montréal insista pour que Bean fût expulsé, tout simplement parce qu'il avait reçu ordre de quitter la partie, et, devant le refus de l'arbitre de faire obéir l'ordre qu'il avait lui-même donné, les Montréalais quittèrent le terrain.

Montréal ne s'est pas mêlé de la discussion sur la décision de l'arbitre au sujet de Bean, mais voulait faire maintenir la discipline du jeu. Si Montréal n'obtient pas maintenant ce qui lui appartient en toute justice, il ne l'obtiendra pas plus pendant le reste de la saison.

J'ai averti le président de la Ligue, M. Taylor, et je proteste contre l'adjudication injuste de la partie aux New Jerseys.

LE PRESIDENT TAYLOR

Harry L. Taylor, qui était samedi à la réunion des fidéi-commissaires de l'Université Cornell, à Ithaca, N. Y., a envoyé comme président de la Ligue de l'Est, le message suivant à la Presse Associée :

"Je ne donnerai pas de décision sur le différend qui s'est produit à Jersey City, vendredi, tant que je n'aurai pas examiné la preuve, à Buffalo. Je n'ai pas l'intention de permettre rien qui soit répréhensible, pendant la saison, et je ne permettrai certainement pas que des clubs quittent la partie sans raison, car le public qui paie pour voir une partie, a le droit de la voir jusqu'à la fin des neufs reprises."

On attend la décision du président lundi soir.

LA PARTIE DE SAMEDI

MONTREAL

| | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|
| Bannon, c. | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 |
| Wagner, 3 b. | 2 | 1 | 0 | 2 | 0 |
| Rapp, r. f. | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Huelsman, l.f. | 3 | 1 | 2 | 0 | 1 |
| Massey, 1 b. | 0 | 1 | 8 | 0 | 1 |
| Weidensaul, 2 b. | 1 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| G. Bannon, s.s. | 0 | 1 | 5 | 2 | 1 |
| Connors, c. | 0 | 2 | 8 | 1 | 0 |
| Whalen, p | 0 | 0 | 0 | 2 | 1 |
| Keefe, p. | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Totaux | 7 | 10 | x26 | 12 | 7 |

JERSEY CITY

| | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|
| Clement, l.f. | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Bean, 2 b. | 1 | 4 | 4 | 4 | 2 |
| Cassidy, 1 b. | 1 | 2 | 16 | 1 | 0 |
| Keister, r. f. | 1 | 2 | 1 | 0 | 2 |
| Halligan, c.f. | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Moore, s.s. | 0 | 0 | 1 | 4 | 1 |
| Woods, 3 b. | 0 | 0 | 0 | 5 | 0 |
| Vandergrift, c. | 1 | 1 | 2 | 1 | 0 |
| Munson, c. | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Foxen, p. | 0 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Totaux | 5 | 11 | 27 | 16 | 6 |

Score par inning :

| | |
|---|---|
| Montréal | .202001020—7 |
| Jersey City | .001008100—5 |

SOMMAIRE :

Premier but sur erreurs, Montréal, 2 ; Jersey City, 5. Laissés sur les buts, Montréal, 5 ; Jersey City, 9. Premier but sur quatre balles, par Foxen, 2 ; par Keefe, 1. Struck out, par Whalen, 5 ; Keefe, 3 ; Foxen, 2. Coup bons pour trois buts, Wagner. Coups bons pour deux buts, Huelsman, Weidensaul. Sacrifice hits, Massey, 2; Keister, 1. Buts volés, Moore. Double jeu, Moore, Bean et Cassidy. Passed ball, J. Connors. Umpire, M. E. J. Conahan. Temps de la partie, deux heures 15 minutes. Assistance, 2,500.

Les "Skeeters" ont été vaincus par sept points à cinq et les Montréalais ont pris une éclatante revanche de la défaite que leur a infligée l'arbitre Campeau, hier, vendredi. Campeau a été remplacé par Conahan, comme arbitre, et la partie s'est jouée sans accroc jusqu'à la sixième reprise. Ici Vandergrift, l'arrière des Jerseys a grossièrement insulté l'arbitre, et a été renvoyé à la clôture.

Whalen et Keefe, anciennement du club New-York, de la Ligue Américaine, ont fait du bon travail comme lanceurs. Opposés à Foxen, il ont gagné une partie de tactique et de stratégie pendant que les hommes étaient sur les buts.

Louis Hartman était à son poste. Weidensaul couvrait le deuxième but, en l'absence de Connors, porté malade. Connors rejoindra l'équipe à Newark à temps pour l'accompagner à Baltimore.

Bannon fut le premier au bâton. Il frappa haut, faisant tomber la balle droit dans les mains de Keister, au champ de droite. Wagner gagna son but sur un billet de faveux de Foxen et subséquemment vola le deuxième et le troisième but, sur des erreurs de Moore, le joueur d'arrêt, et Bean, le deuxième but. Rapp tenta vainement trois fois de trouver la balle dans le cercle qu'il fit décrire à son bâton, avec une force à faire un quatre buts s'il avait touché la sphère, mais, voilà le hic ! il manqua superbement ses trois tentatives. Foxen, très généreux en billets de faveur, admit Huelsman au premier but, et laissa faire un coup simple à Massey. Wagner entra sur ce frappé.

Dans la troisième reprise, Montréal eut deux autres points, Bannon et Wagner couvrant le losange sur deux longs coups et une erreur. Dans la sixième, deux coups, deux erreurs, une coup de sacrifice par Massey, donnèrent un autre point.

Dans la huitième, Huelsman ouvrit le feu par un deux-buts en plein centre, passa au troisième sur un sacrifice de Massey, et compta le point sur le deux-buts de Weidensaul. Ce dernier entra quand Bannon fut retiré par Keister. Il n'y eut plus de points.

Pendant la cinquième reprise, Wagner frappa un trois-buts, mais resta sur le sac jusqu'à l'épuisement de la reprise.

Le jeu des Montréals a été bon. Whalen lança bien jusqu'à la septième reprise. Dans la deuxième, il permit un deux-buts à Moore, mais le frappeur fut retiré ayant négligé de toucher au premier but dans sa hâte d'arriver au deuxième. Jersey City compta un point à la série suivante, sur deux coups, une erreur et une balle passée.

A la sixième, Whalen faiblit. Les frappeurs adversaires battirent la balle par tout le champ, et gagnèrent trois points sur les coups de Bean, Cassidy, Keister et Halligan. Dans le septième, ils égalèrent le résultat des points de Montréal sur deux coups, une erreur de Whalen, qui fut remplacé par Keefe. Ce dernier tint les Skeeters en respect jusqu'à la fin.

MONTREAL PREND LES DEVANTS

Montréal est en tête de la Ligue de l'Est, aujourd'hui. Notre équipe, en terminant la série à New Jersey, par trois victoires et une partie perdue par défaut, grâce à la curieuse décision de l'arbitre Campeau, vendredi, se trouve avoir suivi une marche heureuse dans la course ardente qui se fait pour prendre la première place au commencement de la saison et tâcher de la garder jusqu'à la fin.

La partie d'hier a été jouée pour les sinistrés de San Francisco. Il y avait foule. L'équipe chôme aujourd'hui et demain commence la série de Baltimore.

On se rappelle que l'an dernier les joueurs de Bannon revinrent à Montréal avec huit parties perdues et deux gagnées seulement.

L'avenir semble plus heureux cette année.

Les recettes nettes, hier, ont dépassé $1,200, et, comme c'était la première fois depuis vingt ans que le club jouait le dimanche pour une partie de ligue, il y avait cinq mille personnes aux terrains du Parc West Side.

Le chef de police Benjamin F. Murphy était présent avec une escouade de cinquante hommes. Il est probable que des parties de ligue seront encore disputées le dimanche à Jersey City, car les spectateurs ont maintenu un ordre parfait sans que l'intervention des constables fut nécessaire.

Montréal a facilement gagné, très facilement même, comptant huit points contre un des Jersey City. Très généreux, les Jersiais, qui donnaient les recettes aux sinistrés de San Francisco ont cru devoir continuer en si bonne route et ont littéralement présenté la partie aux Montréalais sur un plateau d'argent.

Les Jersiais ont mal joué. Neuf erreurs grossières ont été inscrites contre les "Skeeters" par le pointeur.

Keefe a superbement lancé, tenant les Jersiais à un point unique. Mack a bien lancé, s'il faut tenir compte de l'appui relâché et parfois décourageant que lui ont donné ses collègues. Il perdit sa force, cependant, à la neuvième reprise et donna quatre points à Montréal.

Keefe a retiré neuf hommes sur des manques au bâton. Hartman joua à l'arrêt et Weidenesaul au second.

A Jersey City, on est d'avis que l'équipe de Montréal est la plus forte qui ait représenté la métropole canadienne depuis que Montréal a perdu le championnat de la ligue.

PARTIE DE DIMANCHE

MONTREAL

| | A.B | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bannon, c.f. | 5 | 1 | 2 | 1 | 0 | 0 |
| Wagner, 3 b | 5 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 |
| G. Bannon, l.f. | 5 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 |
| Huelsman, r.f. | 5 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Massey, 1 b. | 4 | 2 | 0 | 12 | 0 | 0 |
| Weidensaul, 2 b. | 3 | 2 | 1 | 0 | 6 | 0 |
| J. Connor, c. | 3 | 1 | 1 | 9 | 1 | 0 |
| Hartman, s.s. | 4 | 1 | 2 | 3 | 3 | 1 |
| Keefe, p. | 4 | 0 | 0 | 0 | 4 | 0 |
| Totaux | 38 | 8 | 8 | 27 | 16 | 1 |

JERSEY CITY

| | A.B. | R. | 1B. | P.O. | A. | E. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Clément, l. | 4 | 0 | 1 | 4 | 0 | 0 |
| Bean, 2 b. | 4 | 0 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| Cassidy, 1 b. | 4 | 1 | 1 | 10 | 1 | 1 |
| Keister, r.f. | 4 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Halligan, c.f. | 3 | 0 | 1 | 2 | 0 | 0 |
| Moore, s.s. | 4 | 0 | 1 | 3 | 2 | 2 |
| Brogan, 3 b. | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |
| Vandergrift, c. | 3 | 0 | 1 | 6 | 1 | 2 |
| Mack, p. | 3 | 0 | 0 | 0 | 6 | 2 |
| xHanford | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Totaux | 34 | 1 | 7 | 27 | 13 | 9 |

x A frappé pour Mack à la 9e inning.

Score par innings :

| | |
|---|---|
| Montréal | .020200004—8 |
| Jersey City | .000010000—1 |

SOMMAIRE

Premier but sur erreurs, Montréal, 6. Laissés sur les buts, Montréal, 6 ; Jersey City, 8. Buts sur quatre balles, par Keefe, 1. Struck out, par Keefe, 9 ; par Mack, 5. Coup bon pour deux buts, J. Connor. Sacrifice hits, Weidensaul, J. Connor. Buts volés, Clements, Bannon, Wagner, Weidensaul. Doubles jeux, Mack à Bean à Cassidy ; Mack, Moore à Cassidy. Hit par le pitcher, par Keefe, 1. Passed ball, J. Connor. Umpire, Conahan. Temps, 2.10. Assistance, 5,200.

AUTRES PARTIES

A Newark :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Toronto | .002000100— | 3 | 6 | 3 |
| Newark | .000000000— | 0 | 4 | 4 |

Batteries — McCarthy, Toft, Pardee.

A Baltimore :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Buffalo | .002114100— | 9 | 14 | 1 |
| Baltimore | .000000005— | 8 | 13 | 5 |

Batteries — Thomas et McManus ; Starkell et Byers. Umpire, Moran.

A Providence :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Rochester | .007000200— | 9 | 14 | 1 |
| Providence | .000000000— | 0 | 4 | 2 |

Batteries — Faulkner et Steelman ; Maddox et Barton. Umpire, Kelly.

PARTIES DE DIMANCHE

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Newark | .01010000x— | 2 | 7 | 3 |
| Toronto | .000000100— | 1 | 8 | 2 |

Batteries — Hesterfer et McAuley ; Currie et Toft. Umpire, Kerin.

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Rochester | .004000710— | 12 | 17 | 3 |
| Providence | .102000110— | 5 | 8 | 3 |

Batteries — Cleary et Steelman ; Cronin, Maddox et Cooper. Umpire, Kelly.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

| | Gag. | Perd. | P. C. |
|---|---|---|---|
| Montréal | 3 | 1 | 750 |
| Buffalo | 2 | 1 | 667 |
| Providence | 2 | 2 | 500 |
| Toronto | 2 | 2 | 500 |
| Newark | 2 | 2 | 500 |
| Rochester | 2 | 2 | 500 |
| Baltimore | 1 | 2 | 333 |
| Jersey City | 1 | 3 | 250 |

LIGUE NATIONALE

A New-York.

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| New-York | .00001222x— | 7 | 11 | 2 |
| Philadelphie | .000110000— | 2 | 3 | 4 |

Batteries — McGinnity et Bresnahan ; Nichols et Dooin. Umpires, Emslie et Conway.

A Pittsburg :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Pittsburg | .01620200x— | 10 | 13 | 2 |
| Saint-Louis | .000000000— | 0 | 5 | 0 |

Batteries — Liefield et Peitz ; Hootsketter, Brown, Grady et Holmes. Umpire, Johnstone.

A Chicago :

| | | R. | H. | E |
|---|---|---|---|---|
| Chicago | .000000001— | 1 | 6 | 1 |
| Cincinnati | .000000000— | 0 | 1 | 0 |

Batteries — Brown et Klings ; Weimer et Phelps. Umpires, Carpenter et Kleinow.

A Boston :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Boston | .01030000x— | 4 | 8 | 0 |
| Brooklyn | .000000000— | 0 | 1 | 1 |

Batteries — Young et Needham ; McIntyre, Eason et Bergen. Umpire, O'Day.

PARTIES DU DIMANCHE

A Brooklyn :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Brooklyn | .10000000x— | 1 | 4 | 0 |
| Philadelphie | .000000000— | 0 | 5 | 0 |

Batteries — Stricklett et Bergen ; Duggleby et Dooin. Umpires, Conway et Emslie.

A Cincinnati :

R. H. E.

Batteries — Dorner, Overall et Livingston ; Willis, Case et Peitz. Umpire, Johnstone.

A St Louis :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Louis | .010000001— | 2 | 5 | 4 |
| Chicago | .010210000— | 4 | 9 | 4 |

Batteries — Egan, Puttmann, Holmes et Grady ; Pfeister et Kling. Umpires, Klem et Carpenter.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

| | Gag. | Perd. | P. C. |
|---|---|---|---|
| New-York | 11 | 3 | 786 |
| Chicago | 9 | 5 | 643 |
| Pittsburg | 8 | 5 | 615 |
| Boston | 7 | 7 | 500 |
| Saint-Louis | 7 | 8 | 467 |
| Philadelphie | 6 | 7 | 462 |
| Cincinnati | 6 | 12 | 333 |
| Brooklyn | 4 | 11 | 267 |

LIGUE AMERICAINE

A Philadelphie :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Boston | .000003103— | 7 | 10 | 1 |
| Philadelphie | .000301200— | 6 | 7 | 1 |

Batteries — Wiggs, Eubanks et Bayne ; Rhodes et Bemis. Umpire, O'Loughlin.

A Washington :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Cincinnati | .24200011x— | 11 | 14 | 2 |
| Pittsburg | .131001000— | 6 | 10 | 1 |

Batteries — Dineen et Graham ; Waddell et Schreck. Umpire, Evans.

A Détroit :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Cleveland | .002300108— | 14 | 15 | 2 |
| Détroit | .200050000— | 7 | 12 | 4 |


**VICHY-CUSSET**

(Sources Andreau) -:- DEUX FOIS MEDAILLEE

GRAND PRIX AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLE ET INTERNATIONALE DE PARIS 1900

Cette haute marque de distinction et de mérite est une preuve suffisante de la qualité supérieure de l'eau de "Vichy-Cusset."

F. X. ST CHARLES & CIE. - - Seuls Agents pour le Canada
39-41-43 ST GABRIEL, MONTREAL. x


| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Washington | .100000000— | 1 | 5 | 0 |
| New-York | .020002100— | 5 | 11 | 2 |

Batteries — Wolf, Smith, Sudhoff et Heydon ; Clarkson et Kleinow. Umpire, Sheridan.

A Saint-Louis :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Louis | .100210000— | 4 | 8 | 3 |
| Chicago | .000300200— | 5 | 10 | 1 |

Batteries — Powell et Rickey ; Kohn et Sullivan. Umpires, Connor et Connolly.

PARTIES DU DIMANCHE

A Saint-Louis :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Saint-Louis | .000100110— | 3 | 7 | 7 |
| Cleveland | .003024010— | 10 | 9 | 0 |

Batteries — Howell et Spencer ; Townsend et Bemis. Umpires, Connor et Connolly.

A Chicago :

| | | R. | H. | E. |
|---|---|---|---|---|
| Chicago | .02000000x— | 2 | 4 | 1 |
| Détroit | .000100000— | 1 | 7 | 2 |

Batteries — Altrock et MacFarland ; Mullin et Payne. Umpire, O'Loughlin.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

| | Gag. | Perd. | P. C. |
|---|---|---|---|
| Cleveland | 6 | 4 | 600 |
| Washington | 7 | 5 | 583 |
| Philadelphie | 7 | 5 | 583 |
| Chicago | 7 | 5 | 583 |
| New-York | 5 | 7 | 417 |
| Détroit | 5 | 7 | 417 |
| Saint-Louis | 5 | 7 | 417 |
| Boston | 5 | 7 | 417 |

MONTREAL EN 1905 ET 1906

Les statistiques suivantes sont dédiées aux pessimistes qui persistent à croire que l'équipe montréalaise est plus faible cette année que l'an dernier dans le champ et au bâton.

Nous comparerons ici les chiffres de moyenne de huit hommes qui ont pratiquement changé de place. Les chiffres s'appliquent au travail de la saison dernière :

| Nom | Club | Part. | Bâton | Champ |
|---|---|---|---|---|
| Huelsman, | Wash. | 121 | 271 | 928 |
| Connor, | Newark | 40 | 249 | 963 |
| Rapp, | Toronto | 69 | 276 | 978 |
| Massey, | Kansas C. | 140 | 288 | 982 |
| Moyenne générale | | | 271 | 963 |
| Meaney, | Mont. | 129 | 231 | 977 |
| Raub, | Mont. | 103 | 203 | 960 |
| F. Hartman, | Mont. | 77 | 226 | 899 |
| Lachance, | Mont. | 117 | 279 | 982 |
| Moyenne générale | | | 253 | 957 |

Après avoir examiné ces chiffres, et après avoir considéré que Meaney, Raub, Hartman et Lachance ont vu leurs meilleurs jours d'utilité et, à l'exception, peut-être de Raub, qu'ils ne pourront pas continuer longtemps la fatigue physique du jeu, étudions les hommes nouveaux qui paraissent sur l'équipe : Helsman, Connor, Rapp et Massey et nous trouvons que tous, à part Massey, peuvent continuer pendant de nombreuses saisons encore le travail rapide qui leur a donné de si bonnes moyennes l'an dernier.

Les changements faits dans l'équipe établissent que Bannon est un des bons administrateurs de la ligue.

## ATHLETISME

TOURNOI DE GYMNASTIQUE A L'ARENA

C'est ce soir qu'aura lieu à l'Arena le grand tournoi de gymnastique de la M. A. A. A., organisé par le Prof. Long. Ce sera un événement unique dans les annales du sport. Plus de quatre cents athlètes, hommes et femmes prendront part au programme.

NOTES

Roseben, favori pour le Handicap Excelsior, couru samedi à Jamaica, a été complètement battu, arrivant seulement quatrième. Le prix était de $10,000. Roseben était coté 2 contre 5. La course a été gagné par Merry Lark.

## LUTTE

HACKENSCHMIDT VICTORIEUX

Londres, 30 — Hackenschmidt, le Lion Russe, a battu samedi Madrali, le terrible Turc, en un peu moins de six minutes.

Ce résultat a été l'une des plus grosses surprises jamais vues dans le sport de la lutte. Ce match était attendu depuis des mois, et les arrangements ne furent conclus qu'après les plus grandes difficultés. Cette rencontre provoqua un plus grand intérêt que d'ordinaire, à cause du résultat non satisfaisant de la lutte graeco-romaine d'il y a deux ans, entre les deux hommes. On se rappelle que lors de ce match, Hackenschmidt lança son adversaire sur le matelas et lui disloqua l'épaule. La lutte n'avait duré que 54 secondes. Après cette rencontre, le Turc déclara qu'il ne rencontrerait Hackenschmidt qu'à la lutte libre. Lorsque le Russe consentit à cela, le Turc exigea d'autre chose, et l'un put croire un moment que le match n'aurait pas lieu.

On considérait les chances comme à peu près égales. Le Russe était légèrement favori, par suite de sa précédente victoire. Il avait aussi l'avantage de la force, mais Madrali lui était supérieur sous le rapport de la taille et du poids. Cette fois, en outre, Madrali luttait à son genre favori, la lutte libre, tandis que Hackenschmidt est un lutteur graeco-romain.

On s'attendait à ce que les spectateurs verraient une lutte très longue et très contestée. La soudaine défaite de Madrali fut une énorme surprise aux 7,000 personnes présentes. Au nombre des spectateurs se trouvaient des pairs, des évêques et un grand nombre de dames. Le prix des places variait de 5 à 24 shellings.

En mettant le pied sur le tapis, Hackenschmidt étendit le Turc sur le carreau, par une prise de cou, mais Madrali échappa au danger. Après quelques feintes pour trouver une ouverture, le Russe pit un "half nelson", qui cloua les épaules de son adversaire au matelas. Temps, 1 minute 5 secondes.

Dans la deuxième prise, Madrali prit rapidement une prise de jambes et amena Hackenschmidt sur les mains et les genoux. Il prit une prise de corps et essaya de retourner son homme. La lutte dura ainsi trois minutes, Hackenschmidt cherchant pendant ce temps une ouverture, et faisant fatiguer son adversaire. Tout à coup le Russe se dégagea sans effort apparent, tourna le Turc, et l'écrasa sur le tapis. Temps, 4 minutes.

La victoire de Hackenschmidt fut saluée par une grande ovation.

Dostie rencontrera R. Saint-Jean, vendredi prochain, au parc Sohmer, pour le titre de champion à 90 livres.

GOTCH ARRIVE BON PREMIER

Buffalo, 30. — Le tournoi de lutte libre s'est terminé samedi. Voici les places : Gotch, 1 ; Apollo, 2 ; Rogers, 3 ; Perrelli, 4.

La lutte décisive entre Gotch et Apollo a été superbe. Les deux hommes luttèrent avec acharnement pendant 43 minutes. Apollo fut à l'attaque la plus grande partie du temps, mais Gotch fut merveilleux sur la défense. Gotch se servit de ses fameuses prises de pied.

Perrelli et Rogers luttèrent avec ardeur pendant 33 minutes.

PIETRO ET POIREE A LA LUTTE FRANCAISE VENDREDI

LA LUTTE A SAINT-HYACINTHE ET A HULL

FIN DU TOURNOI DE LUTTE LIBRE A BUFFALO

LUTTE DECISIVE ENTRE POIREE ET PIETRO

L'absence de Poirée au cours du tournoi a été très regrettable. Les amateurs qui avaient admiré sa musculature extraordinaire, et qui l'avaient vu à l'oeuvre au cours de luttes trop courtes, prévoyaient de grandes choses pour lui. Plusieurs même répétaient en le voyant : "Voilà l'homme pour Gotch."

Son poids de 220 livres, ses muscles à la Sandow, ses connaissances approfondies de la lutte semblaient lui donner toutes les chances. Il avait le tour que les Américains n'avaient pas ; il avait la force qui manquait à Maupas ; il avait le poids qui manquait à Piétro. Avec tous ces avantages, il inspirait une grande confiance à ceux qui cherchaient parmi les lutteurs du tournoi un homme capable de rabaisser l'orgueil de Gotch. Malheureusement, Poirée fut absent du tournoi, et cette absence dérangea tous les calculs. Poirée souffrait à la cheville du pied gauche, et dans ces conditions, ne voulut pas risquer sa réputation. Il se contenta chaque soir au cours du tournoi, de venir saluer le public.

Vers la fin du tournoi, Poirée voulut prendre part aux dernières luttes, mais son entrée fut refusée. Se tournant alors contre Piétro et Apollo, qui sortirent vainqueurs du tournoi, Poirée leur adressa un défi en forme pour le titre de

CHAMPION GRECO-ROMAIN.

Apollo remit sa réponse à plus tard, mais le bouillant Piétro accepta le défi à l'instant.

Il est toujours prêt ce Piétro ; il ne recule devant rien, et plus l'adversaire est solide, plus il est satisfait. Le plus grand plaisir de sa vie fut d'avoir été mis en présence de Gotch ; il avait hâte, et tout le jour avant la rencontre, il jubilait. Aujourd'hui, le défi de Poirée lui cause un plaisir non moins considérable. Il connaît la valeur de Poirée, et voilà pourquoi il est si fier de lui faire la lutte.

La rencontre aura lieu vendredi au Parc Sohmer.

Les derniers détails seront réglés dans le cours de la journée.

Poirée voudrait une rencontre de trois reprises, mais Piétro insiste pour que le meilleur en cinq reprises soit le vainqueur.

A SAINT-HYACINTHE, JEUDI

Les amateurs de Saint-Hyacinthe auront bientôt de la belle lutte.

Piétro et Delivuk ont conclu un match de 2 dans 3 qui se décidera à la salle Salaberry, jeudi, le 3 mai prochain.

Piétro est bien connu à Saint-Hyacinthe comme lutteur émérite. Les amateurs qui ont suivi le tournoi ont hâte de revoir le vainqueur de Gotch, le seul qui l'ait tombé. Delivuk est plus pesant que Piétro et s'est toujours montré l'un des lutteurs les plus durs qui se rencontre.

A HULL

JONCAS SE PREPARE

Hull, P. Q., 28 avril. — Tremblay est-il capable de tomber Joncas trois fois en une heure ?

Telle est la question que se posent les amateurs de Hull et d'Ottawa. Tremblay a une réputation énorme par ici, mais Joncas a des qualités d'athlète qu'il ne faut pas mépriser.

Sa force peut se comparer avantageusement à celle de Tremblay ; de plus, il semble plus nerveux et plus vif, et surtout plus batailleur.

Personne ne serait surpris ici de voir le champion échouer dans son entreprise.

FIN DU TOURNOI DE LUTTE LIBRE A BUFFALO

Le tournoi de lutte libre qui a fait courir tout Buffalo, s'est terminé samedi soir, au milieu d'un enthousiasme extraordinaire. La dernière séance eut lieu non pas au Concert Hall, comme les précédentes, mais au Garden Theatre, plus capable d'accommoder la foule attendue.

Ce changement fut très à propos, car une réserve de police dut être appelée pour empêcher la foule d'enfoncer les portes du théâtre.

Ce spectacle, organisé par le Club Athlétique Canadien, de Montréal, était nouveau à Buffalo, et les sportsmen de cette place, qui se croient toujours en avant, tirent maintenant leur révérence devant les sportsmen de Montréal. Ils s'inclinent devant l'organisation canadienne, et ils prétendent que Montréal doit être une ville de progrès par extraordinaire, pour être capable d'avoir fait tant de progrès dans les sports. La réputation de Montréal est toute faite.

Pour revenir à la lutte, hâtons-nous de dire que jamais spectacle plus beau n'avait été vu dans ces endroits. La lutte finale pour le premier et le deuxième prix, entre Gotch et Apollo, dura 43 minutes, et fut passionnante à l'extrême. Apollo qui s'est grandement amélioré depuis quelques mois, fut à l'attaque les trois-quarts du temps, et sa force énorme cherchait à écraser l'Américain. Ce que ces bons Américains ont tremblé pendant le cours de cette lutte ! Ce qu'ils ont eu peur pour leur champion. Ils étaient venus chercher des émotions, et ils en ont eu plus qu'ils s'y attendaient.

Apollo fut le premier à l'attaque en saisissant la tête de Gotch et pressant de tout son poids, il l'amena au tapis. Gotch revint debout en se glissant, on ne sait comment, hors des bras d'Apollo. L'assistance vit tout de suite que ce serait une bataille serrée entre les deux adversaires, et d'un mouvement instinctif, tout le monde se leva pour mieux suivre ce combat. Gotch plonge tout de suite aux jambes et culbute Apollo qui se relève en force comme s'il n'avait pas eu d'adversaire sur lui. Les cinq minutes suivantes se passèrent à batailler debout, d'un bout à l'autre du tapis. Gotch cherchait une ouverture, et Apollo cherchait à l'écraser. Gotch réussit le premier et grâce à une prise de jambe, il ramena le colosse au tapis. Il essaya un crotch hold, mais le poids d'Apollo et quelques brusques mouvements, firent échapper la prise à l'Américain. Apollo revint debout. A la prise de corps qui s'ensuivit, Apollo enlève Gotch comme un paquet, et le lance sur le tapis de toute sa force. On entend un "oh !" par toute la salle. Evidemment Apollo cause à ces bonnes gens une surprise désagréable. Ils n'ont pas coutume de voir Gotch être malmené.

Gotch ne respecte pas le champion, il le bouscule, le roule, et cherche à l'écraser.

Gotch se tire d'embarras par un prodige d'agilité, mais Apollo le paralyse encore et la lutte revint au tapis.

Après 20 minutes de combat, la lutte est plus égale. Gotch soutenu par son entraînement magnifique, résiste mieux à ces efforts. Il vient à l'attaque plus souvent, et bien qu'il soit repoussé, il est toujours prêt à recommencer.

Enfin, vers la quarantième minute, Gotch prit le dessus, grâce à un crotch hold, puis une prise de cheville, aidée d'une clef au bras.

Apollo résista longtemps sur le côté, puis sur le pont. D'un effort terrible, il sortit même de cette position et revint presque debout, mais une prise de jambe au vol, le ramena au tapis et il fut cloué, au milieu des cris enthousiastes de la foule.

Dr J. P. GADBOIS.


**Six Mois dans le "2 dans 1"**

**Un chimiste consultant fait une nouvelle expérience. Une lettre toute fortuite qui s'explique par elle-même.**

"J'écris pour déclarer que, votre cirage à chaussures "2 dans 1" étant critiqué et accusé d'endommager le cuir, je l'ai soumis à l'épreuve comme suit :

"J'ai mélangé le contenu d'une boîte de cirage à chaussures "2 dans 1", achetée dans un magasin de détail, parmi le stock régulier, avec quatre onces d'eau, et dans ce mélange j'ai mis un gant de chevreau ; j'ai laissé ce gant dans ce mélange, enfermé dans une bouteille, depuis le 15 juin jusqu'au 15 décembre 1905, soit six mois complets. Je tirai ensuite le gant, le lavai et l'examinai. Le beau cuir du gant n'était pas le moins du monde affecté. Il était aussi mou, aussi malléable, que lorsqu'il était neuf, parfaitement dans le même état ; même les coutures étaient absolument intactes. Je considère que cette épreuve établit que le "2 dans 1" n'endommage pas le plus beau cuir.

"Je déclare ici que ces faits sont exacts et vrais.

"J. M. WILLIAMS, chimiste consultant, Hamilton, 15 déc. 1905." kaC


## VICTIME DES VOYOUS

Un nommé Benjamin Thompson, âgé de 19 ans, domicilié au No 126 rue Windsor, se promenait sur la rue Saint-Etienne, hier, lorsqu'en arrivant près du pont Victoria, il tomba à la renverse, frappé à la tête par une pierre. Thompson fut relevé sans connaissance et transporté dans cet état à l'Hôpital Général où il revint à lui environ une heure plus tard.

Le blessé qui est un émigrant, arrivé récemment d'Angleterre, a déclaré qu'il ignorait complètement d'où a été lancée cette pierre qui a failli le tuer.

Thompson a pu se rendre à sa demeure après les pansements requis.


Elles acquièrent de la Vogue tous les Ans

LES CHEMISES DE

R. J. TOOKE

SEYANT A LA PERFECTION

LA PRESSE
MONTREAL, 30 AVRIL 1906

## LA COMMISSION DU PORT

Voilà, maintenant, six ans que la "Presse" demande avec instance un changement, équivalant à l'abolition, dans la commission chargée d'administrer le Port de Montréal. Avec une organisation différente, il y a longtemps que tous les travaux seraient terminés le long de quais qui devraient e... déjà rendus à la Longue-Pointe, et les industries et les entrepôts auraient suivi les accommodations. Nous avions une commission plus théorique que pratique, bien que composée de membres intègres, intelligents et pleins de patriotisme. C'est que ces messieurs, formés dans le commerce, avaient été appelés dans une autre sphère pour laquelle ils n'avaient pas eu d'entraînement. Quand les uns voulaient une chose juste et rationnelle, les autres s'y opposaient. Le travail de la commission n'était plus un spectacle d'action, mais des scènes de contradictions stériles.

Aussi, la plupart de ces commissaires, tous indépendants de fortune, tous doués d'un esprit clair et d'un cerveau bien équilibré ,aiment à être relevés d'une responsabilité qui concerne les intérêts les plus vastes du Canada. Car, si l'immense corps onduleux de nos canaux enveloppe toute la Puissance dans ses replis, cette noble création ne peut pas être figurée sans le complètement de sa tête qui est Montréal. Les appoints de notre navigation inacrieure ne sont rien, s'ils n'ont pas le déversoir requis. Notre ville n'est pas un port isolé, elle est la partie essentielle d'un tout qui a coûté $107,000,000 au pays.

Longtemps, nos hommes publics ont réfléchi à cette situation topographique et économique de Montréal ; et, plusieurs fois, ils ont songé à introduire des changements radicaux dans le système. Mais, mille influences puissantes tenaient la Commission du Port comme dans une forteresse imprenable. L'opinion publique n'était pas encore formée, les idées mûrissant lentement dans les esprits comme le grain dans les guérets.

Il appartenait à l'hon. M. Brodeur de fixer l'heure. Ce calme et placide moissonneur a jugé qu'il était temps d'y mettre la faux. Il aura, pour cela, la reconnaissance du pays tout entier. Sa parole autorisée, sa personnalité qui commande le respect et la confiance se sont trouvées à point pour faire accepter de tous la reconstitution de cette importante commission ; et nous voyons par ses déclarations de vendredi dernier à la Chambre qu'il est décidé d'organiser un corps exécutif de premier ordre." Il faudra, dit-il, accorder à ces commissaires un traitement de $5,000 et peut-être plus." Le ministre de la Marine a raison, surtout dans le "plus." La transportation est une des sciences les plus difficiles de notre époque. Bien peu d'hommes la maîtrisent. Les gérants de chemins de fer reçoivent des salaires de vingt-cinq, cinquante et cent mille dollars par année. Ce n'est pas par favoritisme et par influence que ces montants sont déterminés ; car, généralement, ils ne possèdent pas d'actions dans les compagnies dont ils administrent les intérêts.

Le port de Montréal tombe dans ce domaine de complications, d'agencements matériels et intellectuels qui prennent toute la force des cerveaux les mieux organisés.

N'allons pas croire que le commerce du Canada est entièrement à la merci des canadiens. L'an dernier, sur 41,000,000 minots de blé partis de Port Arthur et de Fort Williams, 11,285,400 minots ont pris le chemin de Buffalo. Trois autres ports américains ont eu aussi leur bonne portion de butin : Port Huron 1,663,000 minots, Erie 755,000 minots et Détroit 37,000, soit un tiers de notre bien. Le fait est que Montréal n'a reçu, pour sa part, que 6,581,855 minots.

Voilà donc une immense lutte commerciale qui s'impose ; il nous faut pour cela des jouteurs. Si l'on veut des hommes réellement pratiques, des experts en la matière, il faudra s'attendre à devoir dépasser de beaucoup la marque de $5,000 par année. Nous laissons ce point à la sagesse du Ministre et du Gouvernement dont il fait partie.

## SIR WILFRID LAURIER JUGÉ EN FRANCE

Nous trouvons dans les "Lettres Provinciales", petit journal financier de Paris, un croquis, parfait dans le coup de crayon rapide, de Sir Wilfrid Laurier. Le voici, sous le titre : "Laurier et son temps" :

"En 1871, au Parlement de Québec, au moment où l'on discutait l'Adresse, se leva le jeune député d'Arthabaska. Regard profond, front large, aspect maladif, teint pâle, tenue soignée, parole élégante et colorée, tel était ce jeune orateur : Wilfrid Laurier, dont la réputation d'avocat disert avait préparé les débuts.

"Son discours fut presque une révolution et mérita l'enthousiasme des Canadiens Français.

"Je suis jaloux, dit-il, en tant que "Canadien Français de nous voir éternellement devancer par nos compatriotes d'origine britannique... Les "temps sont changés et le moment est "arrivé d'entrer en lice avec eux..... "Réunis sous le même drapeau, nous "n'aurons plus désormais d'autres "combats que ceux d'une généreuse "ambition pour nous vaincre mutuellement dans le commerce, l'industrie, "les sciences et les arts de la paix."

"Ce programme a été rempli fidèlement par le grand homme d'Etat. Dans cette lice où il provoquait les Canadiens Anglais, il a été le vainqueur. Le monde entier incarne dans Sir Wilfrid Laurier le Canada qui n'est plus une colonie, qui est une nation et qui dans 20 ans sera un peuple pesant sur la destinée du monde d'un poids supérieur à celui des Etats-Unis.

"C'est pourquoi je viens de lire, avec un intérêt inlassable, le livre si coloré que M. le Sénateur L. O. David, de Montréal, a consacré au premier ministre du Canada.

"Tout le monde sait en France que M. David est un écrivain de race et que son style, brillant et solide, a le mérite de naturaliser français, et bien français, certains anglicismes qui sont, pour notre langue, de précieuses et savoureuses conquêtes. Jamais ce remarquable styliste n'a été mieux inspiré qu'en étudiant son ami, Sir Wilfrid Laurier. Ceux qui veulent connaître "l'état d'âme" des Canadiens Français, ceux qui veulent deviner les destinées du Dominion, doivent lire et méditer ce livre. Les hommes d'Etat ne le trouveront pas inutile : ils pourront y apprendre cette "manière", sans laquelle il n'est pas de grande et féconde politique : cette "manière" qui est, plus qu'une autre, la qualité maîtresse d'un conducteur de peuples ; cette "manière", à laquelle pensait notre La Bruyère lorsqu'il écrivait : "Le chef-d'oeuvre de l'esprit, c'est le gouvernement parfait."

"Laurier a, au plus haut degré, la manière. Soit qu'il défende Riel comme il devait être défendu ; soit qu'il plaide pour la langue française ; soit qu'il évolue dans la question, toujours brûlante, des écoles ; soit qu'il négocie avec le pape et son ambassadeur, Mgr Merry del Val ; soit qu'il soutienne Chamberlain dans la guerre du Transvaal ; soit qu'il attaque son impérialisme ; soit surtout qu'il entre en lutte avec les puissances financières dans l'affaire du Grand Trone Pacifique ; Laurier pense toujours à la "manière", et c'est la "manière" qui assure son éclatant triomphe aux dernières élections générales.

"Dieu veuille conserver encore longtemps au Canada français une vie si patriotiquement féconde.

"Et nous, Français d'aujourd'hui, pensons aux Français de demain et envoyons à nos compatriotes des rives du St Laurent, des hommes et de l'argent.

"Faisons nôtre, en la faisant Canadienne-française, la grande floraison des province du Nord-Ouest.

CH. DELAGNEAU."

## LE PARLEMENT FÉDÉRAL

Ottawa, 30. — Demain, sera continué le débat sur cette éternelle affaire de contrat avec la Cie "North Atlantic Trading", concernant l'immigration européenne. La question reste toujours la même. Les députés de la gauche n'ont rien appris de nouveau à la Chambre.

M. McLean, député libéral de Lunenberg, N. E., a expliqué en termes concis et de la façon la plus complète ce désormais fameux contrat. Il dut, cependant, consacrer la première partie de son discours pour rectifier les avancés de Monsieur Foster. Les ennemis jurés de M. Sifton, dit-il, affirment que celui-ci a fait un contrat avec la Cie N. A. T., accordant à cette dernière $5 par tête de chaque immigrant qui entrait au Canada dans l'espace de dix ans. Cette affirmation est fausse. Les rapports du gouvernement indiquent que durant les cinq dernières années la moyenne de l'immigration de l'Europe continentale a été de 22,400 par année, et la compagnie n'a touché le bonus de £1 par tête que pour une moyenne par année de 9,944 immigrants enrégistrés comme agriculteurs ou domestiques. Et encore, déduction du bonus payé par le gouvernement sur un grand nombre de ces immigrants qui ont quitté le Canada dans les deux ans après leur arrivée, soit pour traverser la ligne 45ième ou retourner dans leur pays.

Il n'est guère probable que la Chambre soit prête à voter avant jeudi sur la motion Foster ; car plusieurs députés désirent adresser la parole, et nous entendrons sûrement le Premier Ministre et le chef de l'opposition avant le vote, lequel sera strictement de non confiance. Dame Rumeur veut que les députés indépendants, tels que MM. Bourassa, Lavergne et Verville, voteront pour la motion Foster. Je ne sais si ces messieurs expliqueront leur vote.

Tel qu'annoncé l'autre jour, le comité d'Agriculture a assigné MM. Preston, agent d'immigration à Londres, Griffiths, secrétaire de Lord Strathcona, et Collier, ancien secrétaire de M. Sifton, qui habite San Francisco ; aussi, Mlle Violet Kelly, ci-devant sténographe du département de l'Intérieur. Il n'est guère probable que ces personnes jetteront beaucoup plus de lumières sur cette affaire.

Dame Rumeur veut aussi que M. Sifton, prévenu par le télégraphe de ce qui se passe ici, apparaîtra à son siège ces jours-ci, pour répondre à ses détracteurs. Si l'ancien ministre de l'Intérieur revient avant la clôture du débat, on peut compter sur un grand coup de théâtre.

Vendredi dernier, au comité d'Agriculture, les membres oppositionnistes ont essayé de faire passer une résolution condamnant la politique du gouvernement par rapport à l'immigration. A ce moment, une minute avant l'ajournement, les membres ministériels étaient partis, à l'exception du président, M. Mackenzie. Ce dernier s'objecta à l'adoption de la motion, faute d'un quorum. De fait, il n'y avait que six députés tories présents, alors que le quorum du comité est de huit membres. Le coup a raté.

× × ×

M. Lancaster, député tory de Lincoln, compte être nommé président des Communes, lorsque son parti reviendra au pouvoir. Il a donné avis d'une demande d'inventaire des meubles et effets fournis au président de la Chambre par le gouvernement. Il veut aussi savoir combien le maintien des appartements du président a coûté depuis 1891. Bref, M. Lancaster demande la production des rapports et livres de comptes de la Commission Interne des Communes.

## CHOSES ET AUTRES

Au cours de son dernier congrès, à Cherbourg, la 17e section de l'Association française pour le progrès des sciences a émis le voeu que les termes "septante, octante et nonante" soient généralement adoptés et employés au lieu de "soixante-dix, quatre-vingt et quatre-vingt-dix. L'Académie Française va être appelée incessamment à homologuer cette résolution.

× × ×

Dernièrement la Chambre des Communes, en Angleterre, a voté un blâme à Lord Milner, pour la façon dont il avait dirigé les affaires du Transvaal pendant son administration ; la Chambre des Lords a immédiatement répondu en lui votant des remerciements.

On peut s'attendre à d'autres "veto" de la part de la Chambre haute dans le courant de l'année ; cela précipitera la crise.

× × ×

Sur l'initiative de M. Hale, directeur de l'Observatoire de Yerkes, aux Etats-Unis, une commission ayant pour but la création d'une association internationale pour les études solaires s'est réunie à Oxford, l'an passé. Parmi les résolutions prises par le Comité, nous signalerons : un souhait de coopération entre les différentes branches des recherches solaires, — proposition de former des comités spéciaux chargés de résumer et de coordonner les travaux dont les conclusions n'auraient pas été données par les auteurs, — élaboration d'un programme de recherches. Un premier congrès international doit avoir lieu à Meudon, en France, en septembre 1907.

× × ×

C'est au cours des séances du Congrès de Mons que les explorateurs des régions polaires, réunis sous la présidence du roi Léopold II, ont émis la proposition de créer une association internationale pour l'étude des régions polaires, proposition votée à l'unanimité et par acclamation.

Conformément au voeu du Congrès, la Belgique prendra l'initiative de convoquer pour les premiers jours de mai 1906 les états-majors maritimes et scientifiques des principales expéditions arctiques et antarctiques entreprises jusqu'à ce jour. Cette première conférence aura pour but l'élaboration d'un projet général de travaux et d'expéditions coordonnés.

× × ×

Le dénombrement des humains est remplacé, dans l'Afrique australe, par le recensement des animaux sauvages, et les résultats n'en sont pas brillants. La dépopulation sévit aussi parmi les fauves ; avouons que leur sécurité n'est pas suffisamment garantie. Les lions, les léopards, les hippopotames, les hyènes deviennent chaque jour plus rares. Où sont les girafes et les zébus? Donc, le gouvernement du Natal, ayant constaté qu'il ne lui restait plus que vingt-cinq rhinocéros, a décrété que quiconque tuerait un de ces pachydermes serait puni de $1,400 d'amende. Les braconniers ne doivent pas abonder au Natal !

× × ×

Actuellement en Angleterre, si vous êtes condamné à une amende de $200, vous pouvez vous pourvoir en appel, mais dans les affaires criminelles où votre nom et votre liberté sont en jeu, vous n'avez qu'à courber la tête et à subir votre peine. Désormais le condamné aura le droit de faire appel et la cour pourra à son gré produire de nouveaux témoins.

Il est possible que la création d'une cour d'appel en matière criminelle ait une certaine influence sur les jurés qui jugeront peut-être plus sévèrement, laissant à la cour d'appel le soin d'éclaircir l'affaire. Actuellement, sachant que leur décision est finale, les jurés sont enclins à la clémence. La loi ne touche pas à la peine de mort.

× × ×

Les voies sablées qui ont été essayées avec succès, en Allemagne tout particulièrement, et qui ont montré tous les services qu'elles peuvent rendre, en immobilisant rapidement des trains encore lancés à une vitesse exagérée au moment où ils devraient s'arrêter, semblent exciter l'intérêt des exploitants de chemins de fer en Angleterre : il s'agit comme toujours de créer des voies d'évitement, où l'on pourra dévier les trains emportés, pour ainsi dire, de manière que les roues s'enfoncent peu à peu dans une couche de sable noyant de plus en plus les rails. Des essais ont été faits sur le Lancashire and Yorkshire Railway, qui ont prouvé que des wagons de marchandises lancés à une allure de 40, 50 et 60 milles à l'heure, pouvaient être de la sorte arrêtés sur une très courte distance.


# WILLIS & CO., LIMITED.

Ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont complété l'achat du stock entier de

**PIANOS, ORGUES et PIANISTES AUTOMATIQUES**

neufs et d'occasion de la Maison Willis & Cie.

Ces instruments comprennent les meilleurs styles les plus artistiques que cet établissement bien connu ait jamais offerts à Montréal.

Ces pianos et orgues sont d'achat récent ; de la meilleure tonalité et d'une haute qualité, ce sont les produits des principales fabriques du Canada et des Etats-Unis.

Comme cet assortiment artistique a été acheté argent comptant et que cette vente est devenue nécessaire, afin de faire de la place pour les nouvelles importations, des prix et avantages spéciaux sont offerts sur tous les articles pendant le mois de mai.

Ce sera la plus grande vente bona fide de pianofortes de première classe qui ait jamais été faite à Montréal.

Bas prix et conditions faciles pour des clients dignes de confiance.

Ce stock magnifique comprend

# 199 PIANOS et ORGUES

Nous expédierons en dehors de la ville n'importe quel instrument qui sera choisi par un client suburbain, et s'il ne donne pas satisfaction, on peut nous le renvoyer et nous paierons les frais de transport. Chaque instrument est garanti.

Venez ou écrivez aujourd'hui pour avoir des listes de prix et des catalogues.

# Pianos Nouveaux

**KNABE.** Pianos droits et à queue; mignons, de salon et à queue pour concerts.
**DOMINION.** Pianos premier prix de Paris en 1900.
**NEWCOMBE & CO.** Médaille d'or, pianos à queue de forme droite.
**WILLIS & CO.** Pianos droits seulement.
**BELL.** Pianos artistiques, mécanisme illimitable.
**KINGSBURY.** Pianos droits.
**CECILIAN.** Pianistes automatiques.
**DOMINION** et **BELL.** Orgues pour églises, couvents, salons et écoles.

***Au delà de 60 Pianos et Orgues d'occasion, tous en parfaite condition, de marques de fabrique bien connues, convenables pour commençants ou institutions. Ils seront vendus à des prix extrêmement bas, pour être écoulés ; depuis $20.00 en montant ce qui n'est qu'une fraction de ce qu'ils ont coûté. Chaque instrument est garanti.***

**WILLIS & CO., LIMITED,**
600 RUE STE CATHERINE OUEST (Près de la rue de La Montagne) - - MONTREAL
k

**"Emparons-nous du Sol"**

a dit Hono. Mercier — c'est le cas à suivre son précepte, mais sans capitaux à Montréal.

En effet moyennant

**$10 Comptant**
— ET —
**$5 par Mois**

vous pouvez devenir propriétaire d'une terre dans une jolie localité, à deux pas de la ville, vous y jouirez de tous les avantages modernes, vous pourrez y faire construire une jolie petite résidence et ne plus payer de loyer.

**C'est jouir de la Campagne Sans quitter la Ville.**

Venez voir ce que nous vous offrons sur la

**PROPRIETE PREFONTAINE**

Adressez-vous au propriétaire

**M. ISAIE PREFONTAINE**
Coin des Ruesl'léans
—ET—
Ontario, Maisonneuve, ou 107 rue St-Jacques, Montréal



**Quand vous achèterez votre piano, exigez un mécanisme de piano**
**"OTTO HIGEL"**
J.M.S—n



**TOUT LE MONDE**

**Crie, en choeur: Donnez-nous l'Herpicide de Newbro.**

Le mot Herpicide est dans la bouche de tout le monde et beaucoup se demandent ce qu'il signifie, cependant, l'on n'a pas encore rencontré une personne qui ait bié le vrai accompli par l'HERPICIDE DE NEWBRO. Pour l'information des milliers de gens qui aiment à tout connaître au sujet d'une bonne chose, nous dirons que HERPICIDE signifie destructeur ou exterminateur de l' "Herpès." Maintenant, l' "Herpès" est le nom de famille d'une maladie causée par divers parasites végétaux. Un microbe similaire cause les pellicules, la démangeaison du cuir chevelu et la chute des cheveux ; voilà le microbe que l'HERPICIDE DE NEWBRO détruit promptement ; ensuite les cheveux poussent. En vente chez les principaux pharmaciens. Envoyez 10 cents en timbres pour échantillon à la Herpicide Co, Détroit, Mich. ; John Lewis, 2288 rue Sainte-Catherine ; Quenneville et Guérin, 1406 rue Sainte-Catherine ; 691 rue Sainte-Catherine ; 1393 rue Ontario et 397 rue Saint-Antoine, et succursale à Hull, Québec, agents spéciaux. k



**Jos. Bonhomme**
CARROSSIER
955 rue St-Jacques. Tél. Bell Up 1424
SPECIALITE. — Voitures de livraison de tous genres. Toujours en mains un stock complet, ainsi que Concord Bughies du dernier goût.
GRAND STORAGE. 3651



**MEUBLES**
**J. ALBERT**
131 rue Craig Est, vis-à-vis l'Hôtel de Ville
Vendra toutes sortes de meubles : poêles, tapis, prélarts, couchettes, fer et de cuivre, au comptant ou à crédit. Conditions faciles. Aussi, grand assortiment de "go-carts". 120—1Ms—n



# CATARRHOL

***GUERIT TOUJOURS***

**Le Catarrhol est un onguent antiseptique fait d'huile de naphte retirée des montagnes du Caucase Russe. Introduit dans les narines il dégage des vapeurs qui pénètrent jusque dans le poumon détruisant germes et microbes.**

***LE CATARRHE***

**est souvent cause de comsomption qui tue au Canada 8,000 personnes par année, Etats-Unis 40,000.**

***LE CATARRHOL***

**prévient et guérit le Catarrhe, des milliers de certificats de médecins, prêtres et autres le prouvent.**

**En vente partout, envoyé franco sur réception du prix 0.75 ou 3 pots pour $2.00.**

**Adressez Cie Médicale Paris-Canada, Chs 14 et 16 Bâtisse "La Presse", Montréal.**



UNE SUGGESTION POUR LES TEMPS CHAUDS

# GLACIERES

**$5.75 à $75.00**

Notre assortiment de glacières est le plus complet du Canada. Comparez-les à celles vendues ailleurs.

**H. A. WILDER & CO.**
258 rue Saint-Jacques,
521 rue Sainte-Catherine,
Près rue Peel.



Si vous désirez un sucre pur et de bonne qualité, achetez

**"EXTRA GRANULATED"**

Et les autres Sucres Raffinés de l'ancienne marque recommandable de

*Redpath*

MANUFACTURES PAR
THE CANADA SUGAR REFINING, LIMITED. MONTREAL

AMUSEMENTS

**M. A. A. A.**

Deuxième Tournoi Annuel d'Escrime et de Gymnase.

A. L'ARENA, 30 Avril, à 8.15 p.m.

Par classes de 400 MEMBRES de la M. A. A A. (dames, hommes et enfants.)

*Sièges Réservés, 50c ; Loges, $5.00 (un Siège $1.00.)*

En vente à la succursale du Star, Angle des rues Peel et Sainte Catherine. JOHN DAVIDSON, Sec. Trés., M. A. A. A. 24,27,30

**ACADEMIE** Toute cette semaine, Matinées mercredi et samedi
Victor H. Schafer présente
Mlle SADIE CALHOUN
Dans le beau mélodrame SWEET CLOVER
Prix :— 15c, 25c, 50c, 75c. Semaine prochaine: ADELAIDE THURSTON. 149-6

**HIS MAJESTY'S**
Ce soir et toute la semaine, matinée samedi.
FRANK DANIELS
dans le succès musical SERGEANT BRUE. 149-6

**FRANÇAIS** Chaque après-midi et soir, CETTE SEMAINE
THE OLD CLOTHES MAN
Nouvelles idées
Prix: 10, 20, 30, 35 et 50c. Semaine prochaine: THE CONVICT'S DAUGHTER 149-6

**ROYAL** Toute cette semaine Matinée chaque jour
The Washington Society Girls
Prix : 10, 20, 30 et 50c.
Semaine prochaine : THE TIGER LILLIES 149-6

**Parc Mont - Royal**
Le funiculaire de la Montagne commencera à circuler pour la saison, Samedi après-midi, le 28 Avril. 148-3 E

DEMENAGEMENT
Le dentiste Franchère a maintenant ses bureaux au No 144 Saint-Denis. Tél. Est 1891. 287-1Mj-nE

**Théatre des Nouveautés** Comédie Française
Tél. Bell Est 1395
Cloture de la Saison 1905-06. Semaine du 30 avril
*"Le MONDE ou L'ON S'ENNUIE"*
Pièce en 3 actes par E. Failleron. Intermèdes lundi soir. Matinée Samedi. Samed soir. Représentation d'adieux. Intermèdes par tous les artistes. 140—6

**Théatre National Francais** Tel. Bell Est 1735.
Tel. Marchands 520.—Semaine du 30 Avril 1906.
LE SECRET D'UNE TOMBE
Prix Matinées : 10, 15, 20, 25 et 30c. Soirées : 10, 25, 35, 40 et 50c. Semaine prochaine : DENIS LE PATRIOTE. 148-6

**OUIMETOSCOPE** Salle Poiré, Angle Ste Catherine et Monteaim.
Semaine du 30 Avril-Vues animées et Chansons illustrées — 2 représentations par jour: après-midi à 2½ hrs. Soir à 8½ hrs. Prix populaires : 20c, 15c et 25c. Aux matinées 500 des meilleurs sièges à 10c pour dames et enfants. 149-6

**Concours Hippique**
ARENA — ARENA
Les 9, 10, 11 et 12 MAI
Ouverture officielle Mercredi après-midi, le 9 de Mai, par Son Altesse Royale le Prince Arthur de Connaught.
Sièges réservés et insignes de saison en vente le et après mardi, le 1er mai, à la succursale du "Star".
PRIX : Sièges réservés $1.50. Insignes de saison $5.00. E


# MONUMENT A LA MEMOIRE DE LA REINE VICTORIA

STATUE QUI SERA ELEVEE A HAMILTON, A LA MEMOIRE DE LA REINE VICTORIA.

"La Presse" publie aujourd'hui le portrait de la statue qui sera élevée à Hamilton à la mémoire de la reine Victoria. Ce monument sera l'oeuvre de notre célèbre sculpteur canadien, L. P. Hébert, et coûtera $10,000. L'idée de perpétuer par une statue le souvenir de la reine Victoria est due à des femmes, et ce sont des femmes qui ont mené à bonne fin la tâche de réunir les fonds nécessaires. On a même obtenu un peu plus que le montant requis. Ce surplus sera mis en banque, et l'intérêt sera employé à déposer chaque année, à l'anniversaire de la naissance et de la mort de la reine, une couronne de fleurs aux pieds de la statue. La première assemblée convoquée dans le but d'organiser un comité pour sonder le public et voir si le projet était praticable eut lieu le 26 janvier 1901, dans les salles du Board of Trade de Hamilton. Mme John Calder présida cette assemblée. Le premier comité se composa comme suit :

Mme John S. Hendrie, présidente ; Mme John Calder, première vice-présidente ; Mme Henry Watson, seconde vice-présidente ; Mme George Roach, troisième vice-présidente ; Mme J. V. Teetzel, secrétaire ; Mlle M. J. Nisbet, secrétaire correspondante ; Mme Warren Burton, trésorière.

Le 21 février dernier la ville de Hamilton donna un site pour le monument à l'extrémité ouest du Parc Gore.

On demanda ensuite des modèles pour la statue. Quatre sculpteurs canadiens soumirent des projets au comité en charge. L'un d'eux était fait par Louis-Philippe Hébert, et représentait la reine assise, avec tous les attributs de la dignité royale. Les autres modèles représentaient la reine debout, et avaient été envoyés par Hamilton

M. Louis-Philippe Hébert, qui fera la statue de la reine Victoria.

McCarthy, Walter S. Allward et M. Sharpe. Aucun de ces modèles ne fut accepté, et l'on demande à MM. Hébert et McCarthy de soumettre un autre modèle, ce qui fut fait. Celui de M. Hébert fut alors accepté à l'unanimité


**CURE A L'EAU FROIDE**
PRIX 25c

Ayez-la aujourd'hui
Soulage la tête, la gorge et les poumons presqu'instantanément
Je remettrai l'argent si mon remède faillit.
MUNYON, Philadelphie.
[1] y

**Tapisseries Nouvelles....**
Anglaises, Américaines et Canadiennes. Assortiment considérables chez
E. A. MARTINEAU,
IMPORTATEUR
Nouveau 341 Cuest Notre-Dame,
Ancien 1899
Vis-a-vis l'édifice Balmoral. 26,28,30

**DEMANDEZ les Gants Perrin**
En vente partout.
MARQUE DÉPOSÉE.
118—n


## UNIVERSITE LAVAL

**ECOLE DE CHIRURGIE DENTAIRE — RESULTAT DES EXAMENS.**

L'Ecole de Chirurgie Dentaire de l'Université Laval à Montréal, vient de terminer sa deuxième année de cours. Sept élèves se sont présentés pour le "doctorat" et tous ont été heureux, ce sont MM. Albert d'Argent et Michel Renhold, de Paris ; Armand Percheron, Léon Archambault, S. Mauffette, de Montréal, et Léonidas Boutin, et Horace Drouin, de Québec. MM. d'Argent et Renhold qui étaient déjà porteurs d'un diplôme de l'Ecole Dentaire de Paris sont retournés en France pour exercer leur profession.

Pour les examens sessionnels, le résultat a été comme suit :

Anatomie et Physiologie Dentaire—(2ème année), G. A. Bélanger, A. L. Larose, P. A. Fortier, J. C. Lesage, T. Cabana, E. Rouleau, C. Trudeau. (1ère année) P. Hamel, J. C. Gendreau, H. Masson, E. Côté, A. Lacroix, S. Allard, J. C. Audet, E. Desjardins, E. Buisson, J. H. Lamarre, A. Fournier, E. Laurin, E. Lapointe, H. Robert, E. Paquette.

Technique — (2ème année), G. A. Bélanger, P. Hamel, A. Lacroix, E. Desjardins, T. Cabana, P. A. Fortier, A. L. Larose, E. Rouleau, J. C. Lesage, (1ère année), S. Allard, E. Côté, E. Lapointe, J. C. Gendreau, H. Robert, H. Masson, E. Buisson, E. Desjardins, E. Laurin, P. Hamel, A. Lacroix, A. Fournier, J. H. Lamarre, J. C. Trudeau.

Orthodontie — G. A. Bélanger et P. Hamel, ex-equo, A. Lacroix, T. Cabana, E. Desjardins.

Jurisprudence dentaire — G. A. Bélanger et P. Hamel, ex-equo, E. Desjardins, T. Cabana, A. Lacroix.

Matière Médicale — P. Hamel, G. A. Bélanger, E. Desjardins, A. Lacroix.

Hygiène — P. Hamel, G. A. Bélanger, T. Cabana, E. Desjardins, A. Lacroix.

Pathologie Dentaire — P. Hamel, G. A. Bélanger, T. Cabana, A. Lacroix, E. Desjardins.

Chirurgie Dentaire — P. Hamel, G. A. Bélanger, T. Cabana, E. Desjardins, A. Lacroix.

Dentisterie Opératoire — G. A. Bélanger, P. Hamel, A. Lacroix, T. Cabana, E. Desjardins.

Couronnes et Ponts — G. A. Bélanger et P. Hamel, ex-equo, E. Desjardins, A. Lacroix, T. Cabana.

Métallurgie — G. A. Bélanger, P. Hamel, T. Cabana, E. Desjardins, A. Lacroix.

Prothèse — G. A. Bélanger, P. Hamel et T. Cabana, ex-equo, A. Lacroix, E. Desjardins.

A l'examen pour l'admission à l'étude ont été admis sur tout : — A. C. Landry, E. Côté, Gaston Patenaude, R. Bellemare, A. Aronson. Sur les lettres — C. Lamothe. Sur les sciences—J. H. Kennedy, M. Gold.

Trente-un élèves ont suivi les cours cette année, et on en attend un plus grand nombre pour la prochaine session qui s'ouvrira le 1er octobre.

Pour l'annuaire ou autres informations, s'adresser au directeur, le Dr Eudore Dubeau, 396 rue Saint-Denis.

## PERSONNEL

Monsieur Henri Dupuis, gérant de la Renaud Interlocking and Block System Company, Limited, est parti samedi après-midi, pour Moncton, pour inspecter les travaux que la compagnie est à y faire dans ce moment. Monsieur Dupuis nous a laissé entendre que c'était l'intention des directeurs de mettre un train spécial à la disposition des actionnaires et des intéressés, aussitôt les travaux terminés.


**PRESCRIPTION FAVORITE DU DR PIERCE**
(b) POUR FEMMES FAIBLES


## LE COUVENT D'YAMACHICHE

**LES PAROISSIENS REFUSENT D'AIDER A SA RECONSTRUCTION — ASSEMBLEE CALME MAIS HOSTILE.**

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Yamachiche, 30 — Tel qu'annoncé par ma dernière dépêche, mardi dernier, Sa Grandeur Mgr F. X. Cloutier, évêque du diocèse, est venu, hier, donner publiquement les raisons pour lesquelles les paroissiens devaient venir en aide aux Dames de la Congrégation, pour la reconstruction de leur couvent, dans notre village. Monseigneur a très clairement exposé dans quelle position se trouve le couvent. L'édifice est dans un état dangereux, au jugement de personnes compétentes, et les religieuses ne sont pas capables, laissées à leurs seules ressources, de rebâtir leur couvent. Contrairement aux rumeurs qui circulaient, ces jours derniers, l'évêque n'a pas demandé une nouvelle répartition, parmi les paroissiens. Tout ce qu'il a dit, c'est qu'il permettrait, comme évêque, à notre fabrique de payer une contribution de cinq mille piastres ; mais, seulement après que la dette de la fabrique elle-même serait éteinte, c'est-à-dire dans dix ans. A deux reprises, Mgr a dit qu'il laissait entièrement les paroissiens libres d'agir pour le mieux comme ils le jugeraient à propos. Il se contentait de faire des suggestions.

Votre correspondant a très bien entendu le plaidoyer de Sa Grandeur, pour l'aide à être accordée à cette vieille maison qui a fait honneur à la paroisse depuis 1853. On avait préparé des plans pour un édifice qui aurait coûté $34,000. Mgr Cloutier n'a pas voulu consentir à les approuver, permettant seulement une dépense de $20,000. Les Dames de la Congrégation sont en état de fournir $15,000 et la fabrique fournirait la balance, soit $5,000, tel que dit plus haut. Avec cette modeste souscription, prise entièrement sur les deniers de la fabrique, une maison convenable pourrait être construite.

A l'issue de la messe eut lieu l'assemblée des paroissiens, sous la présidence de Monseigneur. La discussion qui s'est élevée, quoique calme, a cependant prouvé que les explications, pourtant si claires et si concluantes, de notre digne évêque, n'avaient pas été bien comprises. Bien au contraire, depuis quelques jours, il a soufflé un vent hostile à toute idée, même raisonnable, de venir en aide au couvent. Plusieurs cultivateurs ont exprimé l'opinion qu'aucune aide pécuniaire, même venant de la fabrique, ne devait être accordée. Cette opinion a prévalu, car, elle semblait partagée par la grande masse des francs-tenanciers présente.

Le seul résultat appréciable que l'on a retiré de cette réunion, c'est que l'on a paru favorable à une aide volontaire. Le temps fera connaître si cette aide volontaire sera tangible. Que va-t-il résulter de cette décision? En face d'une attitude peu favorable aussi manifestement exprimée, les Dames de la Congrégation vont-elles renoncer à la reconstruction de leur couvent ; ou bien vont-elles prendre le parti d'abandonner leur couvent, même laisser la paroisse? Il est difficile de prévoir ce qui va arriver. Une chose certaine, c'est qu'il faut un édifice nouveau. Inutile d'ajouter que cette assemblée fait le sujet de toutes les conversations.

Jusqu'à ce jour, notre population s'est montrée jalouse de la bonne renommée de nos maisons d'éducation, et chaque fois qu'une aide fut demandée, on a fait preuve d'une grande générosité. C'est la première fois que les paroissiens jugent qu'il leur est impossible d'accorder une demande qui ne semblait pourtant pas excessive. Ils trouvent leur excuse dans le fait que l'on a souvent fait appel à leur bourse, qu'ils n'ont pas fini de payer une troisième répartition pour travaux à leur église ; qu'enfin, depuis quelques années, le commerce de foin, la plus importante ressource de nos cultivateurs, menace de devenir à peu près nul. C'est un fait pénible à constater, mais qui n'en est pas moins vrai.

Il est à espérer qu'après une autre réflexion, l'on trouvera peut-être une meilleure solution à la présente difficulté. En attendant la situation est très tendue. Si les Dames de la Congrégation abandonnent leur mission, ici, elles devront être remplacées par d'autres religieuses. Le changement n'empêchera pas la nécessité de rebâtir le couvent.

Le départ des Dames de la Congrégation serait regretté, et avec raison. Quoique j'en puisse dire et penser, cette communauté a rendu de grands services à notre population. Ce matin, il se fait un nouveau mouvement pour en arriver à une meilleure solution. Vos lecteurs seront tenus au courant de ce qui se passera d'important à ce sujet.

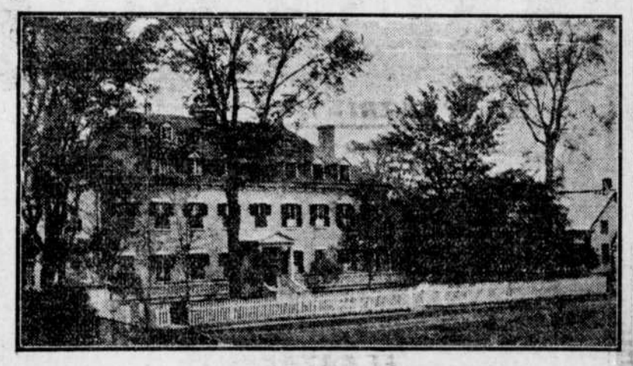

LE COUVENT D'YAMACHICHE, QUI MENACE RUINE ET QU'IL EST ACTUELLEMENT QUESTION DE REBATIR.


L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Cela vous rend presque malade d'y penser, mais ce n'est pas tout à fait aussi mauvais que cela avait l'habitude d'être. La méthode améliorée dont on se sert pour la raffiner la rend beaucoup plus facile à prendre, et, quand elle est dissimulée dans l'Emulsion de Scott presque tout le monde peut la prendre. La plupart des enfants l'aiment et tous les enfants qui ne sont pas robustes bénéficient de son usage. Quand le médecin dit ; "Prenez l'huile de foie de morue," il entend généralement l'Emulsion de Scott ; demandez-lui si ce n'est pas le cas. Il sait qu'elle se digère plus facilement et est meilleure que l'huile pure.

SCOTT & BOWNE, Toronto, Ont. YYWW


## SUCCES D'UN COMPATRIOTE

M. Arthur E. A. Deguire, autrefois agent de billets du "New-York Central", et qui était récemment employé dans le département des voyageurs du Grand-Tronc, a été nommé agent des passagers à Montréal, du "Delaware et Hudson". Ses bureaux seront dans le "Temple Building", rue Saint-Jacques.

M. Deguire est natif de Sainte-Anne de Bellevue. Il a fait ses études à Montréal.

Il a été durant dix ans commis de

M. Arthur E. A. De Guire, qui vient d'être nommé agent des voyageurs du Delaware and Hudson, à Montréal.

billets de l'Union dans l'ancienne bâtisse du Balmoral.

C'est un expert en télégraphie et l'un de nos Canadiens Français dont l'avenir est le plus brillant dans la carrière qu'il a choisie.


**Cette Sensation de Surmenage et d'Epuisement chez les Femmes.**

Il y a des milliers de femmes, par tout le pays, qui n'ont plus de santé et traînent une vie misérable, brisées par les maladies particulières à leur sexe, et qui vieillissent avant le temps. On les voit, la plupart du temps, pâles et blêmes, les yeux pochés et abattus ; elles ont la figure étirée et le regard atone ; elles sont faibles, nerveuses et tremblantes, et un rien leur fait peur. D'autres manquent de mémoire et s'énervent à propos de rien. Il y en a qui semblent n'avoir plus de sang, ont les mains et les pieds froids, tandis que chez d'autres, le sang afflue par moment et il y a étourdissement, flammèches aux yeux, perte de mémoire et souvent, d'appétit et de sommeil, ou s'il y a sommeil, il est accompagné d'affreux cauchemars.

La palpitation du coeur, la prostration nerveuse, les syncopes, l'oppression et la sensation d'épingles ou d'aiguilles sous la peau sont des indices de faiblesse du coeur ou du système nerveux et, quand il y a quelqu'un de ces symptômes, nous conseillons fortement l'emploi des

**PILULES DE MILBURN POUR LE CŒUR ET LES NERFS.**

Elles apportent la santé aux femmes épuisées, l'énergie à la constitution affaiblie, du ton à l'organisme dérangé, aux nerfs surmenés, et renforcent le coeur affaibli.

Mme Elward Jackson, Hall's Bridge, Ont., écrit : "Je souffrais, depuis un an, de nervosité et de perte d'appétit ; je ne pouvais ni manger, ni dormir. Après avoir pris quelques boîtes de Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, je suis complètement guérie et je recommande ces pilules à toutes celles qui souffrent."

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs se vendent 50c la boîte, ou trois boîtes pour $1.25, chez tous les marchands de remèdes, ou à The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont. YW (5)



NAVIGATION

**LIGNE ALLAN**
Service Postal de Paquebots.

*MONTREAL à LIVERPOOL*
Vapeurs neufs, à turbine, triples hélices.
VIRGINIAN, 10 mai, 7 juin.
TUNISIAN, 17 mai, 14 juin.
VICTORIAN, 24 mai, 21 juin.
Prix de passage, 1ère classe $75.00 et au-dessus, 2ième classe, $45.00.

*LE HAVRE — Service direct*
SARMATIAN, samedi, 12 mai.
SARDINIAN, samedi 26 mai.
POMERANIAN, samedi, 9 juin.
Une seule classe de cabine.
Le Havre $40.00. Paris, $42.75.
2ième classe, Le Havre $27.50, Paris, $30.
S'adresser pour billets et d'autres renseignements à
L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Montréal, ou H. & A. Allan, 2 rue St Pierre, Montréal. 128-1Mvn

**LIGNE DOMINION**
DEPART TOUS LES SAMEDIS
MONTREAL A LIVERPOOL EN ETE.
PORTLAND A LIVERPOOL EN HIVER.
Prix modéré, Service de première classe.
S.S. "Canada", Première classe . . $75.00
S.S. "Dominion", Première classe. . . $55.00
POUR L'EUROPE AVEC CONFORT.
Sur tous les steamers qui ne portent pas de passagers de première classe, mais dont l'accommodation des première est réservée aux porteurs de billets de seconde.
De Portland à { Liverpool $42.50 à $45.00 ; Anvers..... $47.00 à $49.00 ; Paris..... $50.00 à $52.00
Troisième classe pour toutes les principales villes de la Grande-Bretagne, $27.50
Pour plus de détails s'adresser à
L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Tél. M. 4097.
Dominion Line, 17 St Sacrement. 113-n

R & O Richelieu Ontario Nav. Co. — Prix Bas pour l'Ouest
Cabines chaudes et confortables.
MONTREAL A TORONTO, $8; retour, $15.
MONTREAL A HAMILTON, $8.75; retour $16, repas et cabine compris.
LIGNE DE MONTREAL-HAMILTON. —Les bateaux partent le lundi, le mercredi et le vendredi, à 2.30 p.m.
LIGNE DE MONTREAL-QUEBEC.— Tous les jours excepté le dimanche, à 7 p.m.
LIGNE DU SAGUENAY. — De Québec, le mardi et le samedi, à 8.30 p.m.
Bureau des billets en ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste. 148—n

SERVICE -- NAPLES — MARSEILLE -- RAPIDE
LIGNE FABRE—Steamers modernes, construits en 1902-5-6. De New-York a Naples, moyenne du voyage 11½ jours. Tous les salons sont situés en dehors de l'entrepont, sur les ponts supérieurs. Le "Germania" 30 mai, *4 juillet ; le "Madonna" (nouvelles hélices, doubles), *23 mai, *11 juillet, le "Rom" 6 juin, 25 juillet. Les steamers marqués * se rendent à Marseille. L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, Montréal, Can. W.H. Henry, 185 rue St Jacques, Montréal, Can. 138-n

**CIE GLE TRANSATLANTIQUE**
De New-York au Havre-Paris, (France)
Départ chaque jeudi à 10 heures a.m.
*LA PROVENCE . . . . . Mai 3
*LA LORRAINE . . . . . Mai 10
*LA TOURAINE . . . . . Mai 17
*LA SAVOIE . . . . . Mai 24
*LA PROVENCE . . . . . Mai 31
*LA LORRAINE . . . . . Juin 7
*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. 146-n

**A QUEBEC**


**LES VOLTIGEURS — C'EST L'ETE — NON COUPABLE — BARRY EST-IL BIEN FOU?**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 30 — Le Neuvième Régiment Voltigeurs de Québec a fait hier une parade d'église, à l'église Jacques-Cartier. Une messe spéciale a été dite à onze heures. Le régiment a ensuite paradé dans les rues, et l'on a fort admiré la bonne tenue de nos volontaires canadiens-français.

—Pour la première fois de la saison, les tramways ouverts ont fait leur apparition, hier. Ils sont peinturés à neuf et présentent un joli coup d'oeil.

—Rosanna Lafrance dit Lévesque, accusée d'avoir causé la mort de son enfant, a été déclarée non coupable par les petits jurés, l'avocat de la Couronne ayant refusé de continuer le procès, faute de preuve.

—Edgar Reinhardt, accusé de vol sur la personne, qui devait subir son procès aux Assises, a consenti à plaider coupable, et il recevra sa sentence dans quelques jours.

—La terrasse est redevenue le rendez-vous des promeneurs. Hier soir, il y avait foule. On remarque qu'il n'y a que trois ou quatre lampes électriques. Les autres ne sont pas encore posées. Qu'est-ce qu'on attend?

—Le soldat Barry, condamné à la détention perpétuelle pour le meurtre de Richard Kidd, est encore à la prison de Québec, et tout porte à croire qu'il est bien fou. Il ne reconnaît pas son défenseur, M. Allyn Taschereau.

## MORT DE MADAME FRANCIS DEJORDY

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Lavaltrie, 30 — Nous apprenons avec peine la mort de Mme Georgiana Martineau, épouse de M. Francis Déjourdy, ancien pilote, de cette paroisse, décédée hier à l'âge de 57 ans. Mme Déjordy a succombé à une congestion cérébrale. C'était une femme d'élite s'imposant à l'estime de tous ceux qui avaient l'avantage de la connaître. Epouse et mère modèle, elle faisait rayonner son foyer des brillantes qualités qui étaient l'ornement de son riche caractère. Aussi sa fin prématurée cause-t-elle un deuil profond.

Deux enfants lui survivent : Georgette et Aimé.

La regrettée défunte était la belle-soeur de M. J. E. Bourgeau, chef des départements de la circulation et de la distribution à "La Presse".

Pour M. François Déjordy, les deuils les plus cruels se succèdent. Tout récemment, en effet, il avait la douleur de perdre son vieux père.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

Les funérailles de Mme Dejordy auront lieu demain matin, à l'église paroissiale de Lavaltrie.

## DEUX CHEVAUX NOYES

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Césaire, 30. — Un triste accident s'est produit jeudi dernier près d'ici, accident qui par bonheur n'a causé la mort de personne mais a causé une perte matérielle de $400 à un citoyen bien connu du village, M. Alexis Barsalou. M. Barsalou traversait la rivière Yamaska, par le bac avec une grande voiture attelée de deux chevaux et contenant douze veaux. Dans le milieu de la rivière, les veaux prirent peur et se jetèrent tous d'une côté de la voiture qu'ils firent chavirer. M. Barsalou tomba à l'eau ainsi que tout le voyage.

M. Barsalou se tira sans peine de sa dangereuse position, mais les deux chevaux furent noyés et la voiture brisée. Quant aux veaux, ils se sauvèrent à la nage et accostèrent de l'autre côté sans plus d'accident.


CHEMINS DE FER

**LE PACIFIQUE CANADIEN**
CHANGEMENT D'HORAIRE
SERVICE SUBURBAIN AMELIORE
(Entrant en vigueur le 6 mai 1906.)
DE LA GARE DE LA RUE WINDSOR
Montréal Jct., Dorval, Lakeside, Beaconsfield — †9.30 a.m., ‡10.00 a.m., †1.30 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 a.m., †6.15 p.m.
Ste Anne — †8.45 a.m., †9.30 a.m., ‡10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 p.m. †6.15 p.m., *10.15 p.m.
Vaudreuil — †8.45 a.m., †9.30 a.m., *9.40 a.m., ‡10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., †4.15 p.m., (a) 5.15 p.m., †6.15 p.m., *9.40 p.m., *10.00 p.m., *10.15 p.m.
Hudson Heights et les stations intermédiaires — †8.45 a.m., ‡10.00 a.m., †1.30 p.m., †4 p.m., (a) 5.15 p.m., †6.15 p.m.
Pointe Fortune—(i)1.30 p.m. (a)5.15 p.m.
SERVICE D'OTTAWA AMELIORE
Quitte Montréal — †8.45 a.m., *9.40 a.m., ‡10.00 a.m., †4.00 p.m., *9.40 p.m., *10.15 p.m.
DE LA GARE VIGER
Ste ROSE, STE THERESE ET LES GARES INTERMEDIAIRES
8.25 a.m., ‡8.30 a.m., †8.45 a.m., ‡9.35 a.m., (i) 1.40 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m., †6.45 p.m., (a)6.30 p.m., †9.00 p.m.
St Jérôme—†8.45 a.m., ‡9.35 a.m., (i) 1.40 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m., (a)6.30 p.m.
Shawbridge—†8.45 a.m., ‡9.15 a.m., (i) 1.25 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m.
Ste Agathe—†8.45 a.m., ‡9.15 a.m., (i) 1.25 p.m., †4.30 p.m., †5.35 p.m.
Labelle—m8.45 a.m.,(i)1.25 p.m., †4.30 p.m.
Nominingue — †4.30 p.m.
St Eustache — †8.25 a.m., ‡8.30 a.m., †4.30 p.m., (a)6.30 p.m., (i) 9.00 p.m.
St Gabriel — †8.55 a.m., (i) 2.20 p.m., ‡5.20 p.m.
Trois-Rivières—*8.55 a.m., *2.00 p.m., †6.10 p.m., *11.30.
Lachute—†8.25 a.m., †5.45 p.m., †9.00 p.m.
SERVICE AMELIORE POUR JOLIETTE
Place Viger — Départ, †8.00 a.m., *8.55 a.m., (i)2.20 p.m., ‡5.20 p.m.
Mile End — Départ, †8.16 a.m., *9.15 a.m., (i)2.38 p.m., ‡5.36 p.m.
Joliette — Arrivée, †9.45 a.m., *11.10 a.m., (i) 4.35 p.m., ‡7.05 p.m.
DE JOLIETTE
Joliette — Départ, †7.10 a.m., †4.00 p.m., ‡7.35 p.m., (i)7.57 p.m.
Mile End — †8.37 a.m., ‡5.36 p.m., ‡9.42 p.m., (i)9.42 p.m.
Place Viger—Arrivée, †8.50 a.m., ‡5.50 p.m., ‡9.55 p.m., (i)9.55 p.m.
(a) Excepté le samedi et le dimanche. ‡ Samedi seulement. m Le dimanche, mardi et jeudi. s Le dimanche, w Le vendredi seulement. † Tous les jours excepté le dimanche. * Tous les jours.
WAGON-LIT POUR ST ANDREWS, N.-B.
Mardi, le 1er mai seulement, un wagon-lit accompagnera le train de 7.25 p.m., partant de la gare Windsor pour St Andrews, N. B.
BUREAU DES BILLETS, 129 St Jacques, près du bureau de Poste.

**GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM**
**Service de Trains Suburbain**
EN VIGUEUR le 29 Avril 1906.
DE LA GARE BONAVENTURE
POUR VAUDREUIL — †6.25 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., ‡1.36 p.m., §2.15 p.m., †4.10 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR STE ANNE—†6.25 a.m., *8.40 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., ‡1.36 p.m., §2.15 p.m., †4.10 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., *10.50 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR BAIE D'URFE — †6.25 p.m., *9.30 a.m., ‡1.30 p.m., ‡1.36 p.m., §2.15 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR BEAUREPAIRE ET BEACONSFIELD—†6.25 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., §2.15 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.30 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR POINTE CLAIRE—†5.00 a.m., †6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., *1.30 p.m., §2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
LAKESIDE—†6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., *1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR VALOISVILLE—†6.25 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR STRATHMORE—†6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †3.45 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR DORVAL—†5.00 a.m., †6.25 a.m., †7.20 a.m., †7.35 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *7.10 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR DIXIE—†6.25 a.m., †7.35 a.m., *9.30 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §1.36 p.m., §2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.15 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †6.15 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., ‡11.55 p.m.
POUR LACHINE—†5.00 a.m., †6.25 a.m., †7.20 a.m., *9.30 a.m., ‡11.50 a.m., †12.10 p.m., ‡1.30 p.m., §2.15 p.m., †3.45 p.m., †4.21 p.m., †5.15 p.m., †5.45 p.m., †8.00 p.m., *9.00 p.m., ‡11.25 p.m., §11.55 p.m.
QUAI DE LACHINE — †6.30 a.m., †8.01 a.m., †12.10 p.m., §1.40 p.m., †5.00 p.m., †6.21 p.m.
Voyez l'horaire du service suburbain, pour les gares intermédiaires entre Montréal et Lachine.
*Tous les jours. †Excepté le dimanche. §Le samedi seulement. ‡Excepté le samedi. §Le samedi et le dimanche. xExcepté le samedi et le dimanche.

MONTREAL ET OTTAWA
Départ de Montréal, 8.40 a.m., tous les jours; 4.10 p.m., excepté le dimanche; 7.10 p.m., tous les jours; arrivé à Ottawa, 11.40 a.m., tous les jours; 7.10 p.m., excepté le dimanche; 10.10 p.m., tous les jours.

MONTREAL ET VALLEYFIELD
Départ de Montréal, 8.40 a.m., tous les jours; 9.30 a.m., tous les jours; 4.10 p.m., excepté le dimanche; 4.21 p.m., excepté le dimanche; 5.15 p.m., excepté le dimanche; 8.00 p.m., excepté le dimanche.

TERRAINS DE GOLF — (PRES SAINT-LAMBERT.)
Pour le confort des joueurs de jeu de golf le train de 12.11 p.m., tous les jours excepté le dimanche, se rendra à Brosseau, arrêtant aux terrains du jeu de Golf à 12.27 p.m.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE : 137 rue St Jacques, Tél. Main 460 et 461 ou à la gare Bonaventure.

**INTERCOLONIAL RAILWAY**
**MALLE ANGLAISE**
L'express portant la malle anglaise part de Montréal à MIDI, le dimanche. Les personnes prenant ce train peuvent rejoindre à Halifax les transatlantiques pour Liverpool.
Pour les billets et toutes autres informations, s'adresser au bureau, 143 Saint-Jacques, ou gare Bonaventure.

NE COUPEZ PLUS VOS CORS
Guérissez-les en 3 jours par l'emploi de CORRICIDE DES CHARTREUX
Dépositaire : JEAN BISAILLON pharmacien, 258 rue Saint-Denis, Montréal. Franco sur réception du prix, 25c le flacon.
PLUS DE CORS AUX PIEDS
194—LMJ,s—n

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 22 rue Saint-Laurent. Montréal, Tél. Bell, Main 2818. n

VOUS POUVEZ FAIRE PLAISIR à toute la famille, en vous procurant une boîte d'une livre de caramels frais, pour 60 cents. Frais de poste payés. D. H. WELSH, 129 rue Saint-Pierre.

# TARIF

(Invariablement payable d'avance.)

## Pour Annonces Classifiées de "LA PRESSE"

**EMPLOI DEMANDE**, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

**ELEVES DEMANDES**, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

**Toutes les autres annonces "On DEMANDE"** 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

**CHAMBRES A LOUER**, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

**TROUVE**, 10 cents pour 20 mots ou moins et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

**A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC.**, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

**PROPRIETE A VENDRE**, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

**PERDU**, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

**CHANCES D'AFFAIRES**, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot extra, chaque insertion.

**PERSONNEL**, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

## AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

## EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 Craig Est, entre les rues Gosford et Bonsecours, Main-d'oeuvre de toutes sortes fournie. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Bureau ou ferronnerie. Jeune homme, 32 ans demande situation comme commis dans l'un ou l'autre. 15 ans d'expérience. Adresser 255 Richelieu. 146—15

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme de campagne, sobre et honnête, écrivant bien le français et l'anglais, demande emploi pour écrire dans un bureau quelconque. Bonnes références. Ecrire à N. V. 51 B. Ste Elisabeth. 148—2

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme ayant cinq années d'expérience demande place comme commis épicier. Références de première classe à donner. S'adresser 1471 rue Ontario. 147—3

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez un blanchisseur tapissier, 41 rue Labelle. Ouvrage satisfaisant. 148—3

EMPLOI DEMANDE — Homme cherche emploi quelconque. S'adresser chez M. Ricart, 167 Saint-Maurice, Montréal. 148—3

EMPLOI DEMANDE — Bon forgeron, outillage et mécanique français, demande place, ne parle pas anglais. Clovis Tourgeot, Cedarhurst, L. I., New-York. 148—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune compagnon poseur d'appareils à eau chaude — steam fitter — 6 ans d'expérience, demande emploi permanent, connaissant aussi le métier d'électricien. S'adresser ou écrire à Arthur Fournel, 79 Sainte-Elisabeth, Montréal. 147—3

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme de 22 ans, diplômé avec expérience, connait la clavigraphie, l'anglais et le français. Peut aussi faire correspondance. Bonnes références. Ecrire Cam. 663 "La Presse." 147—3

EMPLOI DEMANDE — Chef cuisinier demande place pour hôtel ou restaurant ; peut fournir ses références. Adresse : M. B. J., 238 Saint-Denis, Montréal. 149—1

EMPLOI DEMANDE — Demoiselle distinguée demande place dans magasin ou institutrice dans famille privée, pour le français. Ecrire G., 444 "La Presse". 149—3

EMPLOI DEMANDE — Femme de journée. On trouvera une femme de journée en s'adressant au No 584 rue Amherst. 149-1

EMPLOI DEMANDE — Une sténographe clavigraphiste de quatre années d'expérience, écrivant les deux langues, demande emploi dans un bureau. Ecrire à J. 441 "La Presse." 149—2

EMPLOI DEMANDEE — On trouvera une bonne femme de journée au No 722 avenue Colonial. 149—3

EMPLOI DEMANDE — Cuisinière de Paris, première classe, références de premier ordre demande place dans bonne famille. Louit, avenue Hôtel de Ville, No 446. 147—3

EMPLOI DEMANDE — Une fille demande tous genres de couture dans les familles, fera ménage, ordinaire, aidera aux déménagement. Ecrire W. W. 677 "La Presse." 149—1

EMPLOI DEMANDE — Couple, l'homme occupé, désire entretien maison meublée. Ecrire F. G., 668 "La Presse". 148—3

## ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Mesdames, apprenez l'art du massage de la figure, de manicure et au traitement des cheveux. Professeur d'une grande expérience pour une courte saison seulement. Massage Institute, 8 rue Brunswick. 142—6

ELEVES DEMANDES — Leçons de français et d'anglais, par une institutrice d'expérience, au No 118 Saint-Jacques, 2e étage, ou à domicile. 148—3

ELEVES DEMANDES — Etes-vous teneur de livres, sténographe ? Si oui, cette annonce vous vaut de l'argent. En présentant cette annonce à notre collège, vous pouvez suivre un cours mommercial complet à moitié prix. Cette offre n'est faite que pour un nombre limité. Positions garanties à tous nos étudiants. Nous disposons maintenant de 12 positions. Venez immédiatement. Moon's Syllabic Shorthand and Business College, 485 rue Sainte-Catherine ouest. Tél. Up 3005. 149—6

## HOMMES, GARCONS DEMANDES

APPRENTI boulanger demandé, ayant un an d'expérience. S'adresser Z. Faille, Tétraultville. 149—1

APPRENTI BARBIER demandé, inutile de se présenter sans expérience. S'adresser Russell House Barber Shop, coin Cathédrale et St Jacques. 149—1

APPRENTI sellier demandé, ayant une couple d'années d'expérience. S'adresser 216 Carrières. 149—1

BARBIER DEMANDE — Un bon barbier, sobre et stable, position permanente. J.-D. Blanchard, Cookshire, Qué. 147—6

BARBIER — On demande un bon barbier au No 172 Bleury. 149-1

BARBIER demandé, sachant parler anglais et français, place permanente. S'adresser 1074 Ste Catherine Est. 149-1

BARBIER de première classe demandé. S'adresser 13 Carré Chaboillez. 149—1

BARBIER — On demande un bon barbier — Place permanente, Bons gages, S'adresser à M. Jos. Mercier, 23 Craig Ouest. 149—1

BARBIER demandé. Place permanente. S'adresser J. T. Vézina, 1710a Sainte-Catherine. 149—1

BOULANGER — On demande un compagnon boulanger, aussi un apprenti de quelques mois d'expérience préféré. S'adresser 89 Shannon, entre William et Ottawa. 147—3

## HOMMES, GARCONS DEMANDES

BOUCHER demandé, ayant des bonnes références. Jeune homme préféré, bons gages. S'adresser 1796 St Hubert, coin Beaubien. 149—1

BON CULTIVATEUR avec sa femme, demandés, sans enfants, pour le service de la terre et de la maison. S'adresser C. Bouthillier, Ste Thérèse, P. Q. 149—6

COUPLE — On demande un couple marié, l'homme ayant un certificat de seconde classe comme chauffeur, préféré, et la femme pour faire le ménage des bureaux. S'adresser à M. Robin, chez F. X. Saint-Charles et Cie, 41 Saint-Gabriel. 149—3

COUPLE demandé, la femme cuisinière, l'homme jardinier ; devra se rendre utile. Pas de blanchissage ni repassage. Références. S'adresser à M. Wilson, 139 St Jacques. 148—3

COUPLE sans enfants demandé, avec bonnes références. S'adresser 1130 Dorchester, avant midi, et le soir après 6 heures. 149—1

CONTREMAITRE charpentier demandé, pour prendre charge de travaux du dehors. Doit être actif. S'adresser 220 rue Bleury. 149—1

CONTREMAITRE — On demande un contremaître (foreman) dans une manufacture de vêtements pour dame. Bon salaire. Inutile de faire application si vous n'avez pas l'expérience requise. Ecrire à D. 447 "La Presse". 148—7

COCHERS DEMANDES — On demande deux hommes, connaissant le soin des chevaux et la manière de les conduire. S'adresser à l'établissement de C. A. Dumaine et Cie, coin Saint-André et Notre-Dame. 148—2

COCHER — On demande un homme marié comme cocher, la femme devra pouvoir se rendre utile à la maison. S'adresser 276 Saint-Denis. 149—1

COUTURIER — On demande un couturier-tailleur, ainsi qu'un apprenti de 2½ ans à 3 ans d'expérience, immédiatement. S'adresser à Arthur Souchard, tailleur, Napierville, Qué. 148—2

COUTURIERS demandés immediatement; 3 bons presseurs d'habits, 4 bons faiseurs de pardessus, 4 bonnes faiseuses de pantalons, 4 bonnes faiseuses de vestes. S'adresser boite postale 475, Sherbrooke, Qué. 89—n

COUTURIER — Bon couturier demandé chez D. Vandandaigue, marchand-tailleur, 682 Saint-Denis. 149—1

CORDONNIERS monteurs demandés, chez Dupont et Frère, 203 rue Champlain. 149—1

## COMMIS

On demande un jeune homme — smart— d'une couple d'années d'expérience dans la marchandise sèche, parlant l'anglais et le français, et pouvant fournir de bonnes références. Aussi, filles d'expérience dans la marchandise sèche. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 148—n F

COMMIS pharmacien d'une ou deux années d'expérience demandé, muni de bonnes références. Bon traitement. Pas de service le dimanche. Pharmacie Hirtz, coin des rues Craig et Côte de la Place d'Armes. 148—2

COMMIS DEMANDE—Jeune fille demandée comme commis, pour la marchandise sèche. S'adresser J. C. Préfontaine, 346 Rachel. 149-1

COMMIS demandé immédiatemen, jeune garçon de 15 à 20 ans, comme commis d'épicerie, parlant anglais et français, devra être sobre et honnête. S'adresser 33 Favard, Pointe Saint-Charles. 148-2

COMMIS — On demande un jeune homme pour ouvrage général dans une épicerie, 187 Saint-Paul. 149—1

COMMIS pharmacien, parlant les deux langues demandé. Ecrire à H. 443 "La Presse." 149—2

COMMIS d'expérience pour la marchandise sèche demandé, ouvrage permanent. S'adresser Parayre et Chevrier, 1665 Notre-Dame Est. 149—2

COMMIS d'expérience et des apprentis demandés. Alfred Lagarde, épicier, 549 Notre-Dame Ouest. 149—1

COMMIS, deux bons commis demandés pour les hardes faites pour hommes, parlant les deux langues. Références exigées. S'adresser 31 Saint-Laurent. 149—1

CHARRETIERS et journaliers demandés pour le creusage du couvent, en face de l'église, rue Centre, Pointe St Charles, plus hauts gages payées. S'adresser sur chantier ou 74 rue St Charles. 149—1

CHARRETIERS—On demande vingt charretiers pour déménagement. S'adresser J. B. Baillargeon Express, 1774 Sainte-Catherine, ou 202 Est. 149—1

COUPEUR demandé immédiatement, pour manufacture de portes et châssis, un qui s'y connait dans le bois. S'adresser Laird Patton and Son, Limited, 485 rue Saint-Jacques. 149—1

ETUDIANT en pharmacie demandé, 2 ou 3 ans d'expérience, bon salaire, ou temps pour étudier. S'adresser Damien Roy, 1439 St Denis. 149—1

ETUDIANT pharmacien demandé, Bons gages, S'adresser à la pharmacie Robert, coin Saint-Laurent et Craig. 149-3

ELECTRICIENS — 4 électriciens d'expérience, pour le dedans des maisons demandés, avec leurs outils. Inutile de se présenter si non compétents. S'adresser de 6 à 7 p. m., No 105 Sainte-Emélie, Saint-Henri. 149—1

ELECTRICIEN — On demande cinq électriciens de 5 ans d'expérience. S'adresser 454 Parc Lafontaine. Inutile de se présenter sans expérience. 149—1

EBENISTES demandés. S'adresser à M. John Castle, chez Castle and Son, 2446 Sainte-Catherine, près de la rue Drummond. 149—2

FORGERON de première classe demandé immédiatement, aussi un ou deux bons machinistes. Ecrire à J. K. 665 "La Presse." 148—2

FORGERON demandé pour les voitures, aussi un pour les chevaux. S'adresser 3425 Notre-Dame. 149—1

FAISEURS d'habits d'expérience demandés, aussi un réparateur pour le travail d'atelier. S'adresser Hugh Ross, 204 Saint-Jacques. 148—2

## Faiseurs de Cigarettes

Demandés immédiatement. Bon salaire. Position stable. S'adresser Philip Morris and Co., Ltd. 113 rue Saint-Henri. 149—1 F

FAISEUR d'habits demandé, de première classe, aussi, une couturière pour travailler en dedans, place permanente, bons gages pour une bonne main. 56 Saint-Jacques. 149—2

GARCON DE BUREAU — On demande un jeune homme possédant quelques connaissances en comptabilité, pour tenue de livres et collection. S'adresser à l'établissement de C. A. Dumaine et Cie, coin Saint-André et Notre-Dame. 148—2

GARCON de 15 à 20 ans demandé pour ouvrage général dans une épicerie. S'adresser ce soir, de 6 à 8 heures, 381 Saint-Christophe. 149—1

GARCON — On demande un garçon intelligent et actif, parlant l'anglais, pour apprendre la photographie. S'adresser 860 rue Saint-Denis, coin rue Ontario. 149—2

GARCON demandé pour ouvrage général dans un restaurant. S'adresser 84 St Jacques. 149—1

GARCON — On demande un garçon chez Saxe, coin Saint-Laurent et Sainte-Catherine. 149—1

GARCONS de cloche d'expérience demandés, parlant les deux langues. Hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier. 149—1

GARCON demandé pour faire les commissions et se rendre utile. La connaissance de l'anglais est de rigueur. Références nécessaires. S'adresser 456 Saint-Paul, entre 8 et 9 heures. 149—1

GARCON demandé, de 15 à 16 ans, pour apprendre le commerce de gros. Salaire 33.50 par semaine. S'adresser par lettre à B. 530 St Paul. 149—1

## HOMMES, GARCONS DEMANDES

GARCON demandé au No 286 rue Saint-Laurent. 149—1

GARCON ou un apprenti couturier demandé. S'adresser E. D. Baron, 388 Notre-Dame Ouest. 149—1

GARCON demandé. S'adresser immédiatement à la Pharmacie Lecours, coin Craig et Bonsecours. 149—1

HOMMES de toutes nationalité demandés pour chemin de fer; aussi des creuseurs expérimentés. Huckle Bureau, 378 rue Craig Ouest. 146—6

HOMMES demandés pour venir voir nos habillements ou pardessus faits sur mesure, pour $10.00. Pantalons, $3.00. Montreal Custom Tailoring Co., 564 Saint-Paul, succursale, 502 Sainte-Catherine Est. 147—24

HOMMES — 15 hommes demandés pour ouvrage générale. S'adresser chez Lamarre Frères, 283 Hibernia, Pointe St Charles. 149—1

HOMME demandé pour livrer et prendre soin des chevaux. Il devra connaître la ville. S'adresser Winch's Market, 26 avenue du Collège McGill. 149—1

HOMME expérimenté demandé pour couper et faire des stores, rideaux et draperies. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 149—1

HOMME actif demandé pour un magasin de vêtements en detail, rue Saint-Laurent. Il devra parler les deux langues et être compétent. S'adresser à E. White, 34 rue Saint-Laurent. 149—1

HOMME d'expérience demandé pour la partie Ouest, comme distributeur de bière. S'adresser 74 Champ de Mars. 149—1

HOMME demandé pour faire ouvrage général, chez un pâtissier. W. Scott, 1380 Sainte-Catherine. 149—1

HOMME bien compétent demandé pour devenir agent général d'une compagnie très sérieuse et très populaire d'assurance sur la vie. Contrat avantageux à salaire et à commission. Inutile de se présenter sans pouvoir établir parfaitement sa compétence. Ecrire V. V. 678 "La Presse." 149—1

## JEUNE HOMME

On demande un jeune homme intelligent d'environ 18 ans, pour travailler dans un bureau. Il devra parler les deux langues et savoir la clavigraphie. Ecrire à Boite B. P., 2396. 149—2 F

JEUNE homme demandé, pour magasin de fer, prendre soin du cheval, conduire la voiture, peut apprendre la ferronnerie. 107 Saint-Paul. 149—1

JEUNE homme demandé pour prendre soin des chevaux et faire la livraison. S'adresser O. Larose, 40A Hermine. 149—1

JEUNE garçon demandé pour les commissions. Il pourra apprendre le métier de tailleur s'il le désire. S'adresser 131 Montcalm. 149—1

JEUNE garçon demandé. S'adresser 6 St Jacques. 149—1

JEUNE garçon demandé pour avoir soin d'un cheval et servir dans un magasin de ferronnerie. R. Guilbault, 227 Mont-Royal. 149—2

JEUNE homme et garçon demandés pour contrôler les paquets ; ils devront parler les deux langues, S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Limitée. 149—1

JEUNE garçon demandé, S'adresser Cuddy et Brodeur, 1513 Sainte-Catherine, près de la rue Amherst. 149—1

JEUNE dessinateur demandé immédiatement pour travaux d'architecture ; il devra être rapide pour tracer et bon lettreur. Eric Mann, 151 rue Saint-Jacques. 149—1

JEUNES HOMMES — On demande 5 bons jeunes hommes pour cirer les chaussures, au plus vite possible. S'adresser 113 Est Sainte-Catherine. 149—1

JOURNALIERS — Bons journaliers demandés, coin Roslyn et Sherbrooke, Westmount. S'adresser au contremaître sur les lieux. 149—1

JOURNALIERS — Dix journaliers demandés au coin Saint-Paul et McGill. Ouvrage permanent. S'adresser à J. A. Major. 149—1

LES fermiers qui ont des loisirs, les agents de machines agricoles, les agents d'assurance sur la vie et le feu devraient nous écrire maintenant pour renseignements touchant nos agences. Nous avons besoin de la meilleure classe d'agents, vu nos beaux contrats, et notre assortiment pépinier garanti de première classe. Ecrivez maintenant. Pelham Nursery Co. Toronto, Ont. 175—1Ms—n

LAVEUR — On demande un bon laveur de voitures. Bons gages payés. S'adresser à l'écurie de pension de E. Boisvert, 303 Wolfe, près Sainte-Catherine. 149-1

LAVEUR de vaisselle demandé tout de suite, très vif à l'ouvrage. Jacks Café, 553 Saint-Jacques. 149—1

MACONS demandés. S'adresser J. Gauthier, coin Desjardins et Ontario, Maisonneuve. 149—1

MENUISIERS — On demande cinq menuisiers charpentiers. S'adresser 15 ruelle Roy. 149—1

MENUISIERS — On demande de bons menuisiers, 19½ St Charles Borromée, J. Sarrazin. 149-1

OPERATEURS — On demande 10 opérateurs dans les costumes et manteaux pour dames. Bon salaire, position à l'année. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. 149—6

ON DEMANDE — Un gardien d'expérience pour prendre charge d'une grande bâtisse et l'entretien des bureaux ; mentionner références et dernières occupations, les membres de la famille et autres renseignements justifiables. Ecrire N., 437 "La Presse". 149—3

PLOMBIER demandé, au No 197 Roy. 149—1

PLOMBIER — Bon plombier couvreur demandé, au No 1058 Sainte-Catherine Est, près Delorimier. 149—1

PEINTRES demandés. S'adresser à William Stewart, 167 avenue Rielle, Verdun. Tél. Main 3190. 148—2

PEINTRES — 10 bons peintres demandés, avec apprentis et aussi jeune garçon ou jeune fille pour prendre les commandes. S'adresser à M. H. D. Cadieux, 559 Berri. 149-1

PEINTRES de première classe demandés, plein temps payé pour 50 heures d'ouvrage. S'adresser à John Conners, 26 rue Barclay, après 6 heures. 149—1

PEINTRES — On demande de bons peintres, 25 cents de l'heure en montant pour des gens compétents. Art, Laurin et Cie, 73 Saint-Charles-Borromée. 149—n

PEINTRES blanchisseurs demandés. S'adresser D. Lamontagne, 150 Lagauchetière Est. 149—1

PEINTRES — On demande des peintres de voiture. Ouvrage permanent. Bérard et Major, 1947 Sainte-Catherine. 149—1

POSEUR de tapis demandé. Metropolitan House Furniture Co., 30 et 32 rue Notre-Dame ouest. 149—6

SELLIER demandé immédiatement au No 402 St Jacques. 149-1

TAILLEURS de marbre et des frotteurs, "Bed Rubber", demandés. S'adresser à Philipsburg Ry. and Quarry Co., Philipsburg, P. Q., ou D. McGill, bâtisse banque des Marchands, chambre 206. 149—2

TRIMEUR — On demande un bon trimeur de lisses et de talons, bons gages garantis pour un homme compétent. S'adresser à Regina Shoe, 322 Papineau. 149-1

VENDEURS — Entrez dans le commerce qui est prospère. Représentez la meilleure maison où tout est moderne. Nous payons comptant sur de bons contrats à salaire ou commission. La saison commence. Ecrivez maintenant à Capital Nurseries, Ottawa, Ont. 135—1j—n

VOYAGEURS demandés, ayant de l'expérience, et une bonne connection dans le haut commences de nouveautés. Les applicants devront fournir de bonnes références et mentionner le territoire préféré. S'adresser par lettre à F. 445 "La Presse." 149—1

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

## Succursale No 23

PHARMACIE

## LAURENCE,

Coin Saint-Denis et Ontario

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

## HOMMES, GARCONS DEMANDES

PRESSIER — Apprenti pressier pour presse Gordon de 3 à 4 années d'expérience, S'adresser à A. Renaud, imprimeur, 455 Saint-Paul. 149—1

100,000 plombiers, plâtriers, briquetiers demandés pour San Francisco. Nous vous préparons en quelques semaines. Catalogue gratis, Coyne Bros, écoles de métiers, New-York, Chicago, Saint-Louis. 144—n

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

COMMIS — Jeune fille demandée, comme commis, sachant l'anglais, une modiste de chapeaux et des preparesses, S'adresser Mme Lapierre, 1337 Sainte-Catherine. 149—1

COUTURIERES demandées pour finir les pantalons de pratiques, aussi faiseuses de boutonnières, Bons gages, place permanente. D. Trottier, 392 Saint-Jacques, 4e étage, près McGill. 145—6

COUTURIERES — On demande immédiatement une jeune fille vive, connaissant bien la machine à caudre Williams, aussi une bonne faiseuse de boutonnières. S'adresser 465 St Timothée. 149—1

COUTURIERES — On demande des filles dans les pantalons de pratique. Se présenter toute la semaine. 25 Saint-Jacques, deuxième étage, à gauche. 149—2

COUTURIERES — On demande 3 bonnes couturières dans les hardes d'hommes, sachant faire les boutonnières à la main. Ajex. Langlois, 564 Saint-Paul, 149—6

COUTURIERES — On demande de bonnes faiseuses de pantalons et des jeunes filles de moulin, comme apprenties. 226 Saint-Urbain. 149—1

COUTURIERE. — Couturière et un apprenti demandés pour les habits d'hommes, (coats). S'adresser immédiatement à 583, St André. 149-1

COUTURIERES — Filles de moulin et 10 filles de mains, pour coudre les pantalonsé $6 à $7 de salaire. A. Villeneuve, 260 Saint-Laurent, nouveau No 340. 145—6

COUTURIERE — On demande une couturière de 1ère classe. S'adresser tout de suite au Syndicat Saint-Henri, 3507 Notre-Dame. 146—n

DAMES — On demande des dames — Le travail est très agréable et peut payer facilement de $3.00 à $5.00 par jour, même dans les moments de loisir, et si vous voulez réellement faire de l'argent, je serai heureux d'envoyer toutes les particularités, moyennant un timbre de deux centins. Adressez: boîte postale 7, Saint-Sauveur, Québec, Canada. 132—n

DAMES demandées pour solliciter des commandes pour le support de jupe Edwards; un support qui agrafe la blouse à la jupe de sept pouces à travers le dos, sans épingles, pointes ou dents pour déchirer les vêtements. Bonnes conditions. Edwards Skirt Supporter Co., Bridgeburg, Ontario et Buffalo, N.-Y., ci-devant de Toronto. 140—24

DAMES expérimentées demandées pour trier des chiffons, 6 rue des Jurés, près rue Saint-Georges. 149—1

DEMOISELLE — On demande demoiselle, très élégante, comme modèle, pour esséyer et vendre de riches vêtements. L'applicante devra parler français et anglais et fournir des références de première classe. S'adresser par lettre à E. 446 "La Presse." 149—1

FEMME demandée pour laver les prélarts, aider à la vaisselle. S'adresser après 3 heures. 82 St Jacques. 149—1

FEMMES demandées pour faire des pantalons d'hommes. Bons prix à de bonnes ouvrières. Beaucoup d'ouvrage. Apportez échantillons si possible. Se présenter au No 34 rue Saint-Laurent. 149—1

FEMME de ménage demandée au restaurant Occidental, 504 Lagauchetière. 149—1

FILLES — Deux filles demandées, parlant anglais et français, pour vendre un article très en usage dans toutes les familles. Bons gages. S'adresser : Moulin Ocean, 101 avenue Mont-Royal. 138—n

FILLE demandée pour conduire le département du fittage dans les chaussures. Il faudra connaître tous les différents ouvrages. Ecrire U., 315 "La Presse". 140—n

FILLES — On demande des filles pour travailler dans les poignets et bandes, aussi des personnes d'expérience dans les chemises. McGee Shirt Factory, 15 rue Clark. 146—6

FILLES — On demande 20 filles de 18 ans ou plus, pour apprendre un métier facile et délicat, $3.00 par semaine durant l'apprentissage. $10.00 à $18.00 lorsque compétentes. S'adresser 414 Notre-Dame ouest. 148—7

FILLE forte demandée pour travailler dans les étuis à lunettes, aussi des filles pour boites carton, à la table, ouvrage permanent. S'adresser 1685 Notre-Dame, 4e étage. O. Roy. 149—3

FILLES demandées, expérimentées, pour doubler les valises. S'adresser chez J. E. Fournier, 1663 rue Notre-Dame. 149—1

FILLE demandée pour aider aux légers travaux du ménage dans petite famille. Bons gages. S'adresser 39 Saint-Hubert. 149—2

FILLES — Deux filles demandées immédiatement, au Queen's Hotel, pour le département de la cuisine. S'adresser au stewart, 601 rue Saint-Jacques. 149—1

FILLES — On demande des filles d'expérience comme commis dans la confection pour dames ; devront parler les deux langues, S'adresser à M. Marchand, 423 rue Sainte-Catherine Ouest. 149—3

FILLES demandées pour manufacture de vernis à chaussures. S'adresser immédiatement Sultana Mfg. Co., 313 Saint-Paul. 149—1

FILLE de salle demandée. 346 Craig Est. 149—1

FILLE fiable demandée, devra aimer les enfants. 372 avenue Grosvenor, Westmount. 149—1

FILLES demandées pour coudre au moulin, dans les gants. S'adresser 311 St Paul. Acme Glove Works. 149—1

FILLE ou femme demandée, pour ouvrage général dans une salle à manger. S'adresser immédiatement 310L Rachel. 149-1

FILLE propre demandée pour aider aux légers travaux du ménage et prendre soin d'un bébé dans famille anglaise. S'adresser 51 avenue Bruce, Westmount. 149—3

FILLE — On demande une fille pour ouvrage de maison, et capable d'aider à servir les tables. S'adresser 93 Saint-Laurent, nouveau numéro, 153. 149—1

FILLES — On demande des filles pour servir la table, une fille pour la "pantry" et un garçon pour la salle à dîner. S'adresser à l'hôtel Saint-James. 149-1

JEUNE fille pour restaurant demandée. Bons gages, S'adresser à M. Weiss, 127 rue Craig Ouest. 144—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour le bureau, dans une manufacture ; devra avoir des connaissances dans la comptabilité, S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame Ouest. 149—3

## FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNES filles demandées pour apprendre à faire des fleurs artificielles ; aussi des personnes expérimentées. Se présenter au No 936 rue Dorchester. Nouveau numéro, 622. 144—6

JEUNES filles, deux, bien mises et actives, demandées, pour servir la crème à la glace, chez Woolley's, 538 Saint-Denis. 146—6

JEUNE fille active demandée, immédiatement, pour ouvrage facile et permanent. American Button Co, 15 ruelle Busby. 146—6

JEUNE fille, commis, demandée, pour une confiserie. S'adresser 836 Sainte-Catherine Est. 149—1

MENAGERE active demandée pour les mois d'été. Recommandations requises, bons gages. Devra parler l'anglais. S'adresser 4404 Sainte-Catherine, Westmount. 146—6

MODISTES — On demande quatre bonnes préparesses dans les chapeaux, position permanente, chez Guimond et Cie, 720 rue Ontario Est. 149—1

MODISTES DEMANDEES. — On demandes des bonnes modistes de chapeaux et des bonnes préparesses, chez Mme Forget, 310H Rachel. 149-1

MODISTES — Nous demandons des modistes, des assistantes, aussi des apprenties, 97 Université. 149—1

MODISTE de robes de première classe demandée, aussi des apprenties. S'adresser au No 170 avenue Greene, première porte de la rue Sainte-Catherine. 149—1

MODISTES — On demande des modistes pour robes, aussi des apprenties, 159 avenue du Parc, Montréal. 149—2

OPERATRICES demandées, faiseuse de poches, assembleuses, finisseuses, apprenties pour pantalons, en dedans, en dehors, bons gages. S'adresser 354 Saint-Laurent, au Semi-Ready. Mme Smith. 147—6

OPERATRICES d'expérience pour les boutonnières demandées, pour chemises molles. S'adresser The Standard Shirt Mfg., Co. Ltd., 213 DeLorimier avenue. 148—2

OPERATRICES demandées dans tous les départements. S'adresser immédiatement à John P. Black and Co, Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES d'expérience demandées dans les jupes, manteaux, blouses, bons gages, Emploi à l'année. American Costume Mfg Co, 88 rue McGill. 147—6

## OPERATRICES

Demandées pour poser des collets aux chemises molles, et des filles pour faire des plastrons ; aussi opératrices pour manteaux doublés de laine. Hudson Bay Knitting Co., 40 rue Saint-Antoine, dernier étage. 149—6 F

OPERATRICES demandées pour jupes. Se présenter au No 189A rue Saint-Urbain. 149—1

OPERATRICES et plisseuses expérimentées pour blouses de soie, demandées immédiatement, I. Mishkin and Co., 423 rue Saint-Jacques. 149—1

PREPAREUSES — On demande des préparesses et des apprenties au No 246 St Laurent. 149—1

REPASSEUSES de linge de fantaisie demandées. Hauts gages. Emploi permanent. Toilet Laundry, 290 rue Guy. 149—6

STENOGRAPHE et clavigraphiste demandée, connaissance de l'anglais et expérience requise dans bureau d'avocat, préféré. Ecrire à K., 440 "La Presse." 149—1

## SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée pour famille de 4 personnes, bons gages à une bonne cuisinière, références exigées, pas de lavage. 1460 Sainte-Catherine Est. 145—6

SERVANTE demandée pour famille de quatre personnes, bons gages à une bonne cuisinière, pas de lavage, références exigées. 1460 Ste Catherine Est. 146—6

SERVANTE générale demandée pour deux personnes, avec références. S'adresser au No 24 rue St Augustin, près de l'église Ste Anne. 148—2

SERVANTE générale demandée pour famille de deux, à la campagne l'été. Elle devra parler les deux langues, $12.00. Mme D. Hatton, 938 rue Saint-Denis. 148-2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale. Pas de lavage. S'adresser 494 rue Charlevoix. 148—2

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, famille de deux personnes, pas de lavage, ni repassage. 335 Saint-Jcques. 148—2

SERVANTE générale demandée pour petite famille, pas de lavage, dans un plain-pied. Bons gages. S'adresser à 15 Montée du Zouave, de la rue Saint-Denis, près Sherbrooke. 149—1

SERVANTE générale compétente demandée, dans petite famille anglaise, ni lavage, ni repassage à la maison. Les meilleurs gages. Une qui voudrait aller à la campagne, 52 rue Durocher. 149—2

SERVANTE demandée au No 221 Saint-André. 149—1

SERVANTE demandée au No 109 rue St Denis. Peu de travail et bons gages. 149—2

SERVANTES — On demande une cuisinière et une fille de chambre, munies de bonnes références. S'adresser au No 58 rue Sherbrooke Ouest. Pressé. 149—2

SERVANTE demandée, au No 344 rue Saint-Hubert. Se rendre généralement utile, petite famille, peu d'ouvrage. Une jeune fille préférée. 149—2

SERVANTE générale demandée au numéro 124 rue des Pins, pas de lavage. 149—1

SERVANTE générale demandée dans une famille privée de deux personnes. Pas d'enfant, pas de lavage, 244 Saint-Hubert. 149—2

SERVANTE générale demandée, une capable de faire la cuisine, doit fournir références. S'adresser 75 Sherbrooke Ouest. 149—1

SERVANTE générale demandée, ayant bonne recommandation, trouvera un véritable chez soi dans une famille de trois personnes, plain-pied, maison parfait ordre. J. C. Préfontaine, 346 Rachel. 149-1

SERVANTE — Jeune fille demandée pour ouvrage léger, dans la maison, pas de lavage. E. H. Montpetit, 227 Richelieu, coin Vinet. 149—1

SERVANTE demandée pour une petite famille, gages $10. S'adresser 1044 St Laurent (près de la rue Roy) 149—1

SERVANTE générale bien recommandée demandée, sachant faire la cuisine, pour passer l'été à la campagne, près de la ville. Pas de lavage ni repassage. S'adresser 101 Sherbrooke. 149-2

SERVANTE générale demandée, munie de bonnes recommandations. Les gros lavages et repassages sont faits au dehors. S'adresser 30 Laval. 149—6

SERVANTE demandée, devra accompagner une petite famille à la campagne pour quelques semaines. Pas de lavage ni repassage. Bons gages. Références, 188 rue Cherrier. 149—1

SERVANTE demandée. Une personne de confiance trouvera bonne position comme servante et ménagère, ouvrage aisé, bons gages. Références de ville exigées. S'adresser immédiatement au No 104 rue Visitation, chez le Dr Laurier. 149—1

SERVANTE — On demande immédiatement une bonne servante. Gages $12 par mois. S'adresser à 21 avenue Laval. 149—3

SERVANTE générale demandée, propre, pas de lavage, d'enfants et de chauffage. 1115A St Denis. 149—1

SERVANTE demandée. Une personne bien recommandée et fiable, sachant faire la cuisine. Bons gages. Petite famille, S'adresser à Madame Cardin, 224 Mont-Royal. 149—2

SERVANTE générale, petite famille, bons gages. No 1 carré Saint-Louis. 149—1

SERVANTE demandée, ou un couple, au No 232 Sherbrooke Est. 149-1

## SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée, pour une petite famille, bons gages. S'adresser 525 Craig Est. 149—1

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine, bien recommandée. $13.00 par mois, pas de lavages, famille de 3. S'adresser dentiste Gravel, 1295 Sainte-Catherine Est. 149—1

SERVANTE générale demandée. 3158 Notre-Dame. 149—1

SERVANTE demandée. 241A Saint-Antoine. 149—3

SERVANTE générale demandée immédiatement. Certificats requis. Ni lavage, ni repassage. Se présenter, matin ou soir, au No 31 avenue Lorne. 149—1

SERVANTE générale demandée pour deux personnes. Bon salaire. S'adresser au No 401 rue Saint-Hubert. 149—1

SERVANTE demandée, jeune fille pour aller à la Pointe Claire. $10 par mois. S'adresser M. Lanctôt, 33 St Laurent. 149—1

## AGENTS DEMANDES

AGENTS DEMANDES — Pour rien, absolument gratis, Médecin en cas de maladie, chirurgien, transport et soins en cas d'accidents, frais d'avocat en cas d'arrestation, Identification partout, Frais de funérailles, cercueil, décorations, corbillard, etc. Calepin en cuir, insigne argentée pour identification et protection, Anneau à clefs avec garantie contre lpeur perte, etc. Argent avancé au besoin. Tous ces avantages pour rien pendant un an — 12 mois — si vous êtes membre de la société du Canada Registry Co. Envoyez $1.00, argent au mandat-poste, pour être reçu membre. Pas d'examen à subir. Ecrivez aujourd'hui. Adressez : Canada Registry Co. 11 Saint-Sacrement Montréal. On demande des représentants partout. A tous ceux qui s'abonneront directement, primes magnifiques données, verreries décorées, en or, sucrier, beurrier, porte-cuiller, pots à lait, lampes, argenteries, etc., etc. 148—6

## AGENTS

On demande des agents pour vendre des terrains. Salaire $40 à $50 par semaine. Terrains dans toutes les parties de la ville et de la banlieue Conditions faciles pour convenir à toutes les bourses. S'adresser à Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles. 52 rue Saint-Jacques, entre 10 et 11 heures. 116—n F

AGENTS demandés pour vendre l' "Auto-Spray," le meilleur arrosoir automatique à air comprimé, Conditions libérales, Machine échantillon gratis aux bons agents, Cavers Bros. Galt, Ont. 85—n

AGENTS — A salaire ou à commission — L'article qui se vend le mieux par agents qu'on ait jamais produit ; tous ceux qui se servent de plume et d'encre l'achètent en le voyant ; 200 à 500 pour cent de profits ; les ventes d'un agent se sont montées à $620 en six jours ; un autre a fait $32 en deux heures. Monroe Mnfg. Co., X. 230 "La Crosse," Wis. 147—6

AGENTS DEMANDES — "La Providence," Cie d'assurance contre le feu, demande des agents, pour villes et campagnes. Commission généreuse. Adressez : "La Providence," 52 Saint-Jacques, Montréal. 147—24

AGENTS demandés. La meilleure caisse d'échantillons, le meilleur thé, les meilleures conditions. Alfred Tyler, London, Ontario. 149—1

AGENTS actifs demandés, Canada, Etats-Unis — Position lucrative — Bonnes rémunérations. R. Fugère et M. Théoret, surintendants, chambre 16, 107 Saint-Jacques, de 9 à 10 a.m. 149—6

AGENTS, TREMBLEMENT DE TERRE, FEU, DESTRUCTION, pour des centaines de milliers. Valeurs pour des centaines de millions de dolars détruites. Le plus grand désastre du continent, jamais vu, s'est produit à San Francisco. On est à préparer, le terrible récit de cette affreuse calamité. CONDITIONS GENEREUSES ; ACCESSOIRES GRATUITS. Sans conteste l'article qui se vend le plus rapidement. LE PREMIER ARRIVE, LE PREMIER SERVI. Ecrire à Nichols Company, Limited, Toronto, Canada. 149-6

## ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé, ayant capital $300 à $500, pour faire manufacturer article breveté. Chance de faire de l'argent, Partage égal des profits. Ecrire V. V., 306 "La Presse". 146—6

ASSOCIE — On demande un associé dans une manufacture de chaussures en bonne voie de prospérité, pour augmenter le commerce. Ecrire à U. V., 656 "La Presse." 146—6

ASSOCIE demandé avec capital d'environ $10,000, pour manufacture hardes et imperméables, établie depuis longtemps. Aussi deux voyageurs d'expérience dans cette ligne. Ecrire W. W., 395 "La Presse". 146—6

ASSOCIE DEMANDE — Un capitaliste serait disposé à construire une manufacture et à investir le capital nécessaire à l'exploitation d'aucun genre de manufacture rapportant de bons bénéfices. Tout genre d'exploitation sérieuse sera considéré. S'adresser par letre seulement à J. A. A. Leclair, 34 Napoléon, Sainte-Cunégonde. 148—7

## ON DEMANDE

CHEVAL demandé pour sa pension, pour livraison de marchandises légères, No 18Agnès, Saint-Henri, Montréal. 149—1

INTERESSE demandé avec $600. Pour une seule affaire rapportant $4,000 en quatre mois, très sérieux. Pour renseignements, écrire B. P., boîte 933, Montréal. 148—2

## CHAM. MEUBLEES A LOUER

BELLE grande chambre meublée à louer, étage du bain, améliorations modernes, lumière électrique, Téléphone Bell, Messieurs seulement, 206 Saint-Denis. 145—10

CHAMBRE à louer, meublée ou non, avec bain sur même plancher. S'adresser au No 488 rue Saint-Laurent. 148—3

CHAMBRES — Deux belles chambres à louer, meublées ou non, prix raisonnable, bonne chance pour dames. S'adresser 394 Sainte-Catherine ouest. 148—3

CHAMBRE — A louer, magnifique grande chambre meublée, étage du bain, lumière Auer, dans une maison pas d'enfants, pour messieurs seulement, S'adresser 74 Visitation. 148—3

CHAMBRES meublées à louer, double et simple, étage du bain, eau chaude, lumière Auer, garde-robe, famille deux personnes, belle localité, 305 rue Saint-Urbain, près Sherbrooke, Prix modéré. 146—5

BELLES grandes chambres garnies à louer, avec poêle à gaz. S'adresser à 293 St Charles Borromée, près Sherbrooke. 148—3

CHAMBRE meublée à louer, une petite chambre sur le devant, lumière Auer, eau chaude à l'étage, chambre du bain, usage du téléphone. 345 Est Dorchester, Pas de déménagement. 147—3

CHAMBRE à louer ou salon double, sis sur le devant, meublé ou non, bon confort. 1324 Saint-André, près Mont-Royal. 147—3

CHAMBRE confortablement garnie, premier étage, lavabo, garde-robe, pour un ou deux messieurs, Références. Prix modéré. Famille privée. 153 Saint-Hubert. 147—2

CHAMBRE meublée à louer, rue Saint-André, près Sainte-Catherine, grande, avec garde-robe, bien meublée, lumière Auer, étage du bain, famille privée de trois personnes, pas d'enfants. Ecrire à L. L., 404 "La Presse". 147—6

CHAMBRE meublée à louer, petite chambre, avec garde-robe, six piastres par mois. Famille privée. Messieurs seulement. 154 St Dominique. 149—1

CHAMBRE meublée à louer, dans une famille privée, où il n'y a pas d'autres étrangers, 171 Ontario Ouest, près de la rue Bleury. 149—3

GRANDE CHAMBRE élégamment meublée, lumière Auer, étage du bain, confort du chez-soi, famille absolument seule, pour messieurs seulement. 276 St André. 149—2

CHAMBRES — A louer, sur le devant, deux chambres meublées, garde-robe, lumière Auer. 71 rue Hôtel de Ville. 143—5

CHAMBRES A LOUER — salon double à louer, trois fenêtres, sur le devant, richement meublé, ainsi qu'une autre chambre, dans une famille privée, sans enfants, S'adresser au No 77 rue Saint-Denis. 149—6

## CHAM. MEUBLEES A LOUER

CHAMBRE confortablement garnie, premier étage, lavabo, garde-robe, pour un ou deux messieurs, Références, Prix modéré. Famille privée, 153 Saint-Hubert. 149—1

CHAMBRES meublées à louer, simples et doubles, famille privée, usage de cuisine. S'adresser 76 Chemin Lachine, Verdun. 149—3

CHAMBRES meublées à louer, superbe chambre double, deux fenêtres, sur le devant, richement meublée, très central. Belle localité, strictement privée. Aussi, autres doubles ou simples, gaz, bain, w.c., 121 Champ de Mars. 149—3

DEUX grandes chambres sur le devant, meublées ou non meublées, bonne place pour un dentiste ou médecin, au Nos 229 ou 323 rue Saint-Laurent. 149—3

MAGNIFIQUES grandes chambres meublées à louer, dans une famille privée, près du carré Saint-Louis, S'adresser à 638 Saint-Denis. 149—1

POUR PREMIER MAI, grande chambre-salon combiné, richement meublée, premier étage, en avant, pour messieurs, 95 Sainte-Catherine Est. 148—2

## CHAMBRES A LOUER

A LOUER, une chambre double, étage du salon, gaz, eau froide et chambre de bain. 138 Berri, près Lagauchetière. 145—6

A LOUER, une jolie chambre simple, en arrière, pour jeune garçon, dans une famille privée. Pas d'enfant. 27 Mance. 149—1

A LOUER, chambre simple, étage du bain, confortable, prix modéré, 108 Saint-Hubert. 149—1

CHAMBRE — Grande chambre avec garde-robe, sur étage du bain, ménage fait à neuf, lumière Auer, etc. 69a Dubord. 147—3

CHAMBRES — Deux chambres non garnies à louer, très belle localité, Parc Lafontaine, conditions raisonnables. S'adresser 688 Sherbrooke. 148—3

CHAMBRES double et simple à louer, très confortables, étage du bain, eau chaude, lumière Auer. Famille privée. 303 St Denis. 148—3

CHAMBRE — Monsieur trouvera chambre au premier mai, No 218 Est Ontario, en face du Mont Saint-Louis, Famille privée. 147—6

CHAMBRE confortable, chauffée par la vapeur, bain de première classe, avec bain orage. Ménage frais fait. 312 Est Dorchester. 147—3

CHAMBRE double et simple, sur le devant, usage du téléphone, 314 Dorchester Est, 2e porte de la rue Saint-Denis. 149—1

CHAMBRE à louer, pour monsieur, au No 24 rue Rousseau, près de la gare Viger. 149—3

CHAMBRE à louer, sur le devant, famille privée, 69B Visitation. 149—1

CHAMBRES — Magnifiques appartements à louer, convenables pour un médecin ou spécialiste. Aussi grande chambre double et simple, Maison moderne. Téléphone. Donnera déjeuner. 1 carré Saint-Louis. 149—6

CHAMBRE à louer, famille privée, 198 Ste Elisabeth. S'adresser 438 Hôtel de Ville, déménagera. Le 1er prix modéré, personne respectable. 149—1

CHAMBRE — A louer, une grande chambre non meublée, avec grande garde-robe, étage du bain et de la cuisine, famille pas d'enfants, possession immédiate. 355 Richmond. 149—1

CHAMBRE — Belle grande chambre à louer ou emmagasinage, dans une famille respectable et privée, à bon marché. 130 Mitcheson, pas d'affiche. 149—1

MAGNIFIQUE chambre à louer sur devant, étage du bain, dans famille privée. 417 St Denis. 148—3

SALON double à louer, gaz, électricité, usage de cuisine si désiré, téléphone 692 Sherbrooke Est. 148-3

TROIS chambres non meublées, à louer, avec usage de la cuisine, eau chaude et eau froide, maison tranquille, sans enfant, prix modéré, pour le logement, 327 Saint-Denis, S'adresser 308 Saint-Denis. 148—2

TROIS chambres non meublées, à louer, avec usage de la cuisine, eau chaude et eau froide, maison tranquille, sans enfants, prix modéré, pour le logement. 327 Saint-Denis. S'adresser 308 Saint-Denis. 149—1

## CHAMBRES ET PENSION

A LOUER, salon et autres chambres chauffés à eau chaude, avec pension. 444 St Denis, près de la rue Sherbrooke. S'adresser 148. 148-7

A LOUER — Magnifique grande chambre sur l'étage du bain, avec pension de première classe, S'adresser No 94 rue Saint-Denis. 148—3

CHAMBRES ET PENSION — Magnifiques chambres doubles et simples sur le devant, avec ou sans pension, eau chaude, bain, téléphone. 73A Saint-Hubert. 143—7

CHAMBRE ET PENSION, chambre avec salon double. S'adresser 540 Mont-Royal. 148-3

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique salon chambre double sur devant, avec toutes améliorations modernes, famille privée, pas déménagement. 198A St Hubert. 148—3

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre sur devant, avec pension ou sans pension. 72 Saint-Denis. 148—3

CHAMBRES ET PENSION — Deux magnifiques chambres bien meublées, l'une très grande, avec lit double ou deux lits simples ; l'autre simple avec évier et balcon, Pension de table choisie, 200a Saint-Hubert. 147—3

CHAMBRES à louer, avec ou sans pension; confortables, meublées, bain même étage, 27 Iberville. 147—3

CHAMBRES doubles et simples à louer, avec ou sans pension, pour messieurs seulement. 436 Est Lagauchetière, près Saint-Hubert. Pas de déménagement. 149—2

CHAMBRES ET PENSION— Belles chambres avec garde-robe, pas d'autres pensionnaires, famille privée, un bon confort, 341 Saint-Denis. 149—1

CHAMBRES ET PENSION — Vous trouverez de grandes et petites chambres avec pension sur la rue St Denis et Lagauchetière, aussi pension table, No 262 Lagauchetière Est. 149—2

CHAMBRE ET PENSION — Belle chambre tout meublé en neuf, pension de première classe, pour 1er mai, No 483 St Denis. 149—3

CHAMBRE double à louer, confortable, pour couple marié, aussi chambre simple, confortable, pour messieurs, chambre et pension, $4.00. 189 Sainte-Catherine Ouest. 149—1

CHAMBRE ET PENSION — Belle grande chambre à louer, avec ou sans pension, pour un ou deux messieurs, dans famille privée, S'adresser 738 St Denis. 149—1

MAGNIFIQUES chambres avec ou sans pension, pour couple marié ou messieurs. Famille privée française. Meubles entièrement neufs, 126 Elgin. 149—1

PENSION SAINTE-CECILE, 46 Saint-Hubert. — Magnifique chambre de salon à louer, premier étage, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, bain, etc., les touristes pourront se procurer chambre, et pension avec tout le confort désirable, chef cuisinier français attaché à la maison. Téléphone Est 4121. Pas de déménagement. 30.3 5 8 12.15

## PENSION

PENSION d'enfants. Excellente pension pour enfants, en vous adressant Mme Pelletier, autrefois Mlle Aubin ; bonnes références, 1647 Saint-Laurent, ville Saint-Louis. 141—12

## CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRE DEMANDEE — Un couple marié demande une chambre meublée avec usage de la cuisine, lumière Auer. S'adresser par lettre, 1806 Notre-Dame Est. 149—1

### CHAM. PENSIONS DEMANDEES

CHAMBRES ET PENSION DEMANDEES —2 chambres avec pension pour trois personnes, dans une campagne avoisinant Montréal. Maison près de la rivière. Ecrire à R. R., 399 "La Presse." 147—6

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES — Une jeune fille demande, pour le 5 de mai, dans le quartier Saint-Jacques, une chambre avec pension, ou chambre seule, dans une famille strictement privée. Ecrire U. U., 679 "La Presse." 149—1

### PENSION D'ETE

PENSION D'ETE — Trois ou quatre personnes, trouveront chambre et pension à la Villa des Plaines, sur le bord du Lac St Louis, Beaconsfield. 147—3

### ECURIE DE PENSION

ECURIE DE PENSION — Vous trouverez bonne pension pour chevaux au Canadian Boarding, stable 47 Ontario Est, près Cadieux. Bureau ouvert de 2 à 4 heures p. m. 149—6

### A LOUER

A LOUER, à Ste Anne de Bellevue, une boutique de forge et menuiserie; conditions faciles. S'adresser à H. Lauzon, maître charretier, près de la ferme modèle. 149—1

ETAGE à louer, avec pouvoir, chauffé, site convenable pour manufacturier, place centrale. S'adresser Jos. Paquette, 59 rue Lacroix, Montréal. 148—6

ETAL de boucher à louer, pouvant servir pour boutique de barbier, restaurant. S'adresser 22 Beaubien. Bon centre; aucune de ces branches sont dans la localité. 147—6

ETAGE manufacturier à louer, 8 rue Lemoine, un plain-pied, 2e étage, chauffé et éclairé. S'adresser 487 Saint-Laurent. 149—2

### MAGASINS A LOUER

A LOUER, No 901 Beaubien, coin Saint-Hubert, magasin avec cave de 25 par 28 pieds et logement de 5 pièces, dernières améliorations ; ensemble ou séparément. Pour informations, 894 Beaubien, ou 485 Saint-Laurent. 142—9

A LOUER — Magasins. No 462 rue Saint-Denis, avec cave cimentée, chauffé par le propriétaire. No 464 rue Saint-Denis, près de la rue Sherbrooke, avec logement au-dessus. Morin et Mackay, 97 rue Saint-Jacques. 147—3

MAGASIN à louer, rue Sainte-Catherine Est, près de la rue Amherst. Chance exceptionnelle. Ecrire à S. S., 398 "La Presse." 147—6

MAGASIN à louer, grand magasin, 1006 Sainte-Catherine, entre Papineau et Dorion, 25 x 60 pieds, cave et écurie de 7 places. S'adresser N. E. Roy, 998 Sainte-Catherine Est. 144—6

MAGASIN — A louer, No 540 rue Centre, Pointe Saint-Charles, un beau grand magasin de 117 pieds de profondeur, avec deux belles vitrines très confortables pour magasin à départements ou meubles. Loyer bas. S'adresser 494 Charlevoix. 147-6

MAGASIN à louer, rue Notre-Dame Ouest, dans le bloc Balmoral, chauffé à l'eau chaude. Belle dimension et très propice pour tout genre de commerce. S'adresser à Lamontagne, Limitée, No 338 rue Notre-Dame Ouest, bloc Balmoral. 149—3

### MANUFACTURE A LOUER

MANUFACTURE à louer, deux étages, pouvoir à vapeur et chauffée par le propriétaire, machines pour bois et chaufferie. Loyer très bas. J. A. Ouimet, 15 Côte Saint-Lambert, Main 683. 144—6

### SALLES A LOUER

SALLE A LOUER pour bal, banquet, noces, enterrement de vie de garçon, société, club, etc. S'adresser S. Beauchamp, 568 Ste Catherine Est. 148—6

### BUREAUX A LOUER

BUREAU A LOUER — Bureau avec usage du téléphone, aucune taxe à payer, chauffé, éclairé, $15.00 par mois. Demers, chambre 16, 107 Saint-Jacques. 149—6

### MAISONS A LOUER

A LOUER — Cottage, Nos 1260, 1262, 1266 rue Berri, — près Bienville, — 6 pièces et chambre de bain, avec eau chaude et w.c., $17.00, pas de taxes. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Tél. Main 4465. 127—26

A LOUER, No 503B rue Mance, Annexe, 1 bas, 7 pièces, fournaise Star, lumière électrique, prix $20.00. Avenue des Pins : No 126, 1 plain-pied, haut, 8 pièces, Star, prix $30 ; No 128, 1 plain-pied, milieu, 7 pièces, Star, prix $35 ; No 130, 1 plain-pied, bas, 8 pièces, Star, prix $35. S'adresser à R. Gohier et Fils, 4 rue Saint-Laurent, Montréal. 144—6

A LOUER, 198 Laval, plain-pied moderne, $25, 747-749A Hôtel de Ville, 2 plain-pieds modernes, $19. Gross Real Estate, 263 Saint-Laurent. Bell Est 515. 146—6

A LOUER, magnifiques plain-pieds, Nos 424 à 430 rue Sherbrooke, 9 chambres, chauffés. Tous de première classe. S'adresser 124 Est Sherbrooke. 147—6

A LOUER, 1013 Saint-Denis, parfait état, 6 pièces, bain, w. c., fournaise ; 7 pièces. Possession immédiate. Pierre Desforges, 6 Craig ouest. Tél. Main 2235 ; le soir, 80 avenue Laval. Tél. Est 1899. 146—6

A LOUER — 2ème étage de 6 pièces, No 1974 St Hubert, près des tramways. S'adresser à Wm. Pelletier, No 1959 St Hubert. Bell, 2250 Est, où à J. E. Gravel, 97 St Jacques. Bell 3971 Main. 149—2

LOGEMENT à louer, magnifique logement de huit pièces, moderne, très bonne localité pour médecin ou notaire, 1165 St Jacques, au-dessus du magasin départemental O. Lemire. S'adresser J. B. Vanier, 1029A St Jacques. 145—6

LOGEMENTS — A louer, au Boulevard Saint-Denis, beau logement neuf, de six pièces, avec chambre de bain, lavabo, gaz et lumière électrique. S'adresser 2091 Labelle, près de la rue Bélanger, ou N. A. C. Fortier, bijoutier, 20A Saint-Dominique. 145—6

LOGEMENT à louer, un magnifique logement très confortable, 822 Saint-Denis, coin Duluth, 6 pièces, bain, w.c., passage, eau chaude, gaz, cour seule, $18.00. S'adresser 820 Saint-Denis. 146—6

LOGEMENT à louer, un magnifique logement de sept pièces, situé sur un coin de rues, au deuxième. S'adresser Chas Fortierw, 2394 Labelle. 147—6

LOGEMENTS, No 1037 rue Saint-Hubert, en face du jardin des Pères du Saint-Sacrement, 8 pièces, $25.00. Nos 493, 495, 501 rue Rivard, plain-pieds à $15.00. No 404 DeLorimier, bas, $13.50. Nos 718, 728 rue Saint-Hubert, bas, à $20.00. Morin et Mackay, 97 rue Saint-Jacques. 147—3

LOGEMENT de plain-pied à louer, un beau haut, rue Waverley, Annexe, six grandes chambres et chambre de bain. A bon marché à un bon locataire. S'adresser 190 rue Clark. 147—6

LOGEMENTS à louer, logements plain-pieds Nos 217, 219, 227 Sainte-Catherine, Viauville ; No 34 Cuvillier, 5 à 7 chambres, $11 à $13 par mois. Pharmacie Gauvin, 1286 Sainte-Catherine. Tél. Est 4773. 148—6

LOGEMENTS — A louer, 763, 765 rue Chaussé, deux magnifiques logements de 7 et 8 pièces, bain, w.c., appareil à gaz, prix réduit; pour visiter ces appartements, s'adresser 790 Chaussé, chez Beauchamp, épicier. 148—2

LOGEMENT à louer, de 7 pièces, très confortable, coin Mont-Royal et Saint-André. Le ménage sera fait. S'adresser à J. H. Paquin, 1001 Mont-Royal. 149—1

LOGEMENT à louer, 156 Frontenac, 5 pièces, 4 vastes garde-robes, bains, w. c., séparés, gaz, eau chaude, limité, très éclairé. $13.00. David et Dubreuil, 8 Craig Est. 149—1

LOGEMENT à louer, rue Sanguinet, près Roy, 4 pièces, écurie et cour seule, $7.50 par mois. J. E. Brouillet, 185 Dufferin. Tél. Bell Est 1315. 149—1

### MAISONS A LOUER

LOGEMENT à louer, de 5 pièces, améliorations modernes, aussi fixtures électriques, prélarts, tapis, etc., à vendre. S'adresser 196 Saint-Charles-Borromée. 149—1

LOGEMENTS de plain-pied, deux beaux à louer, 888 Saint-Hubert, en haut, $22.00 ; et 902, un bas, $20.00. John James Browne and Son, 207 Saint-Jacques. 149—6

MAISON A LOUER — rue Saint-Denis, coin Rachel. Une maison supérieure de 8 pièces, etc., actuellement occupée par le Dr Versailles, dentiste. S'adresser à The Ross Realty Co., Ltd., 30 rue Saint-Jean. 115—n

MAISONS modernes à louer, immédiatement, 7 et 8 pièces, belle localité. S'adresser sur les lieux, rue Moreau, au pied de la côte rue Sherbrooke, Joseph Jobin, propriétaire. 145—6

MAISON A LOUER, 247 Duluth, dix pièces, bonne place pour maison de pension, aussi autres 1110, 1126, rue Sanguinet, six pièces, haut de maison, bain, gaz, w.c., S'adresser 890 St Denis. 148-6

MAGNIFIQUE plain-pied à louer, milieu, 320 Sherbrooke Est, coin Saint-Denis, 10 pièces, gazeliers, électroliers, chauffage et enlevage de la neige par le propriétaire; eau chaude, eau froide, améliorations modernes, logement en parfait état. S'adresser le soir T. Latourelle, 322 Sherbrooke Est. Tél. Bell Main 2235; 6 Craig Ouest; Est, 1888. 145—6

MAISONS modernes à louer, pas de ménage à faire, 604, 606 avenue Delorimier. Aussi à louer, beau bureau chauffé. S'adresser 39 rue Saint-Jacques. 148—6

MAISONS à louer, deux beaux plain-pieds, 9 pièces, gaz, électricité, eau chaude, plomberie ouverte, deux grandes galeries, $15. Nos 1102-1104 rue des Erables, Delorimier. 148—5

MAISONS à louer, Nos 29 et 31 rue Guilbault, 6 et 5 pièces; eau chaude et bain. S'adresser à E. Laberty, No 35 rue St Jacques. Tél. Main, 2562. 145—6

MAISON à louer, plain-pied 8 pièces, grande galerie, face aux parc et lac, vignes grimpantes, loyer $20.00. No 108 Parc Lafontaine, près Cherrier. 146—6

MAISONS à louer, 4ième Avenue, Viauville, 27 et 39, haut et bas, de 6 et 7 pièces. S'adresser au No 15, 4ième Avenue. H. Bellerose. 146—6

MAISON à louer, de 5 pièces, à Villeray, rue Labelle, 2467, $9.00 par mois, avec ou sans écurie. 149—2

MAISONS à louer, Nos 345, 347, 349 rue Orléans, Maisonneuve, 7 et 8 pièces, $12.00 et $14.00. Clément Robitaille, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 26. 149—2

MAISONS A LOUER — 1161 et 1165 Delorimier, magnifiques plain-pieds neufs, 8 chambres, avec toutes les améliorations modernes, $17, 3 et 5, 4e avenue, Viauville, $14 et $12. S'adresser L. Charpentier, 1586½ Notre-Dame, Tél. Main 26, ou 1159 Delorimier, Tél. Est 2344. 149-1

MAGNIFIQUE logement à louer, en parfait état, 492 Saint-Denis, 10 chambres, fournaise à eau chaude, entre carré Saint-Louis et Sherbrooke. S'adresser M. Pagnuelo, 97 rue Saint-Jacques, Main 279. $35. 149—1

NOUVEAU plain-pied, 526 Parc Lafontaine, 8 pièces, fournaise, gaz, électricité et toutes améliorations modernes. S'adresser J. A. Jarry, 528 Parc Lafontaine. Tél. Est 3435. 144—6

PLAIN-PIEDS — A louer, rue St Urbain, 786 et 790, deux plain-pieds, haut et bas, 7 pièces. H. F. Poirier et Fils, 58 St Jacques. 144—6

PLAIN-PIED à louer, 6 pièces, avec améliorations modernes. No 1184 Est avenue Mont-Royal, vis-à-vis l'hôtel de ville de Delorimier. S'adresser J. W. Stewart, 364½ Saint-Antoine. Tél. Up 4056. 148—6

PLAIN-PIED à louer, No 1712, 1716, 1718, 1724 rue St Denis, près des Carmélites, 6, 7, 8 pièces, fournaise à eau chaude, chambres de bain. S'adresser au No 1714 rue St Denis. 145—6

PLAIN-PIED à louer, 738 Sherbrooke Est, 8 chambres éclairées, fournaise, gaz, eau chaude, plus beau site de la ville. 368 Dorchester Ouest. Tél. up. 4301. 144—6

PLAIN-PIEDS à louer, 8 pièces, gaz et électricité, chauffés par le propriétaire. S'adresser 535 avenue Esplanade, près Mont-Royal. Prix modéré. 148—6

PLAIN-PIED chauffés à louer. Bâtisse neuve, 7 pièces, gaz et électricité, plomberie moderne, chambre de bain séparée, localité magnifique, Carré St Louis. Droit d'habiter immédiatement, service de concierge. S'adresser 532 St Denis. 146—6

PLAIN-PIED, 4 grandes chambres meublées, chauffées, éclairées, dans le centre et plus beau site de Montréal. S'adresser 368 Dorchester ouest. J. Gougeon, Up 4301. 146—6

PLAIN-PIEDS à louer, avenue Delorimier, en haut d'Ontario, 6 et 7 pièces, améliorations modernes. Conditions faciles pour bons locataires. H. H. Hutchins, édifice de la banque des Marchands, chambre 703, Main 942. 147—6

PLAIN-PIED à louer, 3892 Notre-Dame, 2e étage, bain, w.c., gaz, lumière électrique, réparé au goût du locataire, quartier Saint-Henri. Hoolahan, 689 Notre-Dame ouest. 146—6

PLAIN-PIED à louer, 125 rue Cherrier, plain-pied moderne de 9 pièces; chauffé à l'eau chaude, plomberie découverte; magnifiquement situé, à une petite distance du bureau de poste. H. Koelle, 107 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3212. 149-6

PLAIN-PIEDS à louer. Plain-pieds à louer, 1637-1641 rue Saint-Denis. Améliorations modernes. Pour informations, s'adresser à H. Poitras, 449 rue Notre-Dame Ouest, Tél. Main 3695. 149—6

PLAIN-PIED à louer, 8 pièces, 1546A Saint-Urbain, bonne condition, logement à 2 étages, 82 avenue Fairmount, Annexe, lumière électrique, gaz, fournaise à eau chaude. 149—1

4 beaux logements à louer, près des chars, rue Notre-Dame, prix, $8 et $10. S'adresser propriétaire, No 153 chemin de la Côte St Paul, St Henri. 149—1

### A VENDRE OU A LOUER

A LOUER ou à vendre, propriété J. R. Savignac, à Berthierville, grande maison, trois étages, écurie, jardins, rivière, arbres, $2,500.00. Albert Savignac, 97 St Jacques. 148—24

### ON DEMANDE A ACHETER

MEUBLES — On demande à acheter meubles d'occasion, plus hauts prix payés. Les commandes par poste sont promptement exécutées. S'adresser Finestone, 533 Craig Est. Tél. Main 974. 148—6

ON demande à acheter ou à louer salle à dîner près du marché Bonsecours, ou local pouvant servir comme tel. S'adresser après 6 heures, 90 Champlain. 149-1

ON DEMANDE A ACHETER — Balance de stock d'épiceries, "jobs" ou régulier, fixtures, petites et grosses balances, express, harnais, licences, etc. The Grocers Exchange, 294 Saint-Denis. Onézime Massicotte. Téléphone Est 1106. 149—1

### A VENDRE

A VENDRE A TOUT LE MONDE — Bois pour allumer le poêle, $2.00 ; érable scié, $3.00 ; blocs d'épinette, $2.00 ; blocs de moulin, $1.75 le voyage ; charbon anthracite, livrés dans toute la ville. J. C. McDiarmid, coin Guy et William. Main 452. 124—n

A VENDRE, meubles, tapis, prélarts, poêles, carrosses de bébé, au comptant et à conditions faciles de paiements, chez Lande Frères, 176 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 110—n

A VENDRE, à crédit ou au comptant, prix très bas, toutes sortes d'ameublements de maison, poêles, glacières, voitures d'enfants, tapis, prélarts, rideaux, portières, etc. Universal Furniture Co, 53 Craig Ouest. 94—n

A VENDRE, licence et fixtures, pouvant être transférées immédiatement, ou le premier mai, à toute autre place d'affaires. Bonne chance pour un commençant. L. Harris, 25 rue Saint-Laurent. 57—n

A VENDRE, à conditions faciles, meubles, poêles, couchettes en fer, etc. Découpez cette annonce, elle vaut $1.00 sur tout achat de $10.00 ou plus. M. Spires, 801-803 rue Saint-Laurent, angle Prince Arthur. 148—6

A VENDRE, buffet, une table de salle à dîner. S'adresser ce soir, 88 Sainte-Elisabeth. 149—1

### A VENDRE

AMEUBLEMENT, à vendre, comptant à crédit, meubles, poêles, tapis, lart, voiture d'enfant. Nous vendons leur marché que partout ailleurs, main, 988 Sainte-Catherine Est.

AMEUBLEMENT à vendre, comptant à crédit, meubles, poêles, tapis, prélarts. Nous donnons pour moins d'argent. J. Albert, 131 C., vis-à-vis de l'hôtel de ville.

A VENDRE, deux ameublements de chambre à coucher, un buffet, pichette en fer, machine à coudre en ordre et bon marché à prompt. S'adresser à 45 rue Tupper.

A VENDRE, bureau de toilette main et fournaise Tortue. S'adresser au No 77 rue Saint-Denis.

A VENDRE, articles de pêche au complet, secrets de pêche nés gratuitement pourvu que un centin, c'est pour les particles de chasse au complet, de $2.50 à $20.00; poudre noire, subite, — dynamite, mailletailleurs de pierre, peinture $1.15 le gallon, nuances blanc, plomb, mastique, $1.75 livres; outils de menuisier sortes, rasoirs garantis, ciseaux de famille garantis, tôle galvanisée, le noire. A. A. Wilson, 219 8 Place Jacques-Cartier.

AU COMMERCE — 1,000 oreillers, prix spécial infection de la plume par la vraie confection de matelas. J. Asdale et Cie, 130½ Visitation. Est 1916.

ARTICLES DIVERS — A vendre comptoir, une balance, $10, pour $3. Une balance plate-forme $12, pour $3.50 ; un boghei de express couvert, mesure en boisseau 151 Lafontaine. —2

BOAS de la plus belle plume d'autruche, gris naturel, à sacrifice. Lorgnon avec chaîne en or, à vendre. S'adresser No St Denis. —2

CLAVIGRAPHES de tous les plus modernes à vendre, à bas prix. Nous louons des clavigraphes toutes marques. United Typewriter Ltd., 101 rue Saint-François-Xavier. —26

COMPTOIR à vendre et grandes vitrines, vitrine de en parfaite condition, bon marché. S'adresser, 451 St Laurent. —6

COMPTOIR VITRINE — case comptoir — à vendre. S'adresser 287 Sainte-Catherine E —6

CLOS bois, charbon, grain, à vendre, place très centrale, depuis 18 ans, faisant $25,000 par année, loyer $20 par mois, à vendre privé. Chance exceptionnelle pour acheteur. Il faut vendre ; cause de départ pour l'ouest. 47 Dufferin, Bell Est —6

COFFRE-FORT à vendre, 30 x 24, 1 clam de 6 pour corniches, 1 machine de pour dalles. S'adresser 1869 Jacques. —6

COUCHETTES en fer et simples et doubles, à vendre presque neufs, de $2.00 à $4.00 ; aussi de chambre à coucher en noyer, $10.00. 127 rue Saint-Antoine, angle r. —1

DIVISIONS de bureau et à vendre, aussi piano pour moitié prix. S'adresser Ouimet, 15 Côte Saint-Lambert, Ma 144—6

ELECTROLIERS — A vendre toujours ci, pour cause de déménagement, plusieurs électroliers, au No Sainte-Marguerite. Téléphone Main 20 marché, chance exceptionnelle, Lemaître. 149—1

FIL METALLIQUE — A vendre 100 tonnes de fil télégraphique d'occasion, convenable pour clôture, à livrer, à Montréal, en n'importe quelle quantité. Syracuse Smelting Works, rue William. 146—6

FONTAINE à soda à vendre, faite par John Matthews, New Elle contient 8 réservoirs à sirops, en parfait état. A vendre à bon A. Davidson, pharmacien, 4205 rue Sainte-Catherine, Westmount, Qué. 149—1

FIXTURES — A vendre, un stand en cotonnier, 2 3½ par 4½ pieds, un poteau de cer. S'adresser 228 Notre-Dame 149-1

GARNITURE en noyer à vendre, avec trois miroirs, tables pour bar ou salon de barbier, aussi chaises de barbier à vendre, bon S'adresser à A. J. Higgins, St L Hall. 144—6

GARNITURES électr à vendre, convenables pour magasin ou maison particulière. S'adresser 186 Saint-Antoine. 149—1

GLACIERES à beurre à vendre, aussi coffre-fort, en condition. A bon marché. S'adresser Sainte-Catherine Est. 144—6

GLACIERE d'épicerie en bon ordre. S'adresser Centre. 149—1

GRAPHOPHONE neuf à vendre, valeur $9.00, pour Records, 60 cents pour 25 cents. En cents. Balance payable sur livraison graphophone et record. La maison Mo chambre 16, 107 Saint-Jacques. 147—5

LAMPES — POULES à vendre, magnifique lampe de salle, ainsi que huit belles poules pond S'adresser 32 Lasalle, jusqu'à mardi 149—1

MEUBLES — A vendre considérables de meubles, beaux ens, couchettes, matelas et literie, ons meublées sous le plus court dé Thomas Ligget, Limited, 604 - 606 rue Sainte-Catherine Ouest. 116—n

MEUBLES — A vendre considérables de meubles, beaux ens, couchettes, matelas et literie, ons meublées sous le plus court dé Thomas Ligget, Limited, 604, 606 rue Sainte-Catherine Ouest. 116—n

MEUBLES à vendre cause de départ. S'adresser ouvenir. 148—6

MOBILIER de ch et couchette, ressort, b presque pas d'usure à vendre à 302 Drolet, le tout pour $6. 149—1

MOBILIER de sa vendre à un prix modéré 148 Centre. 149—1

MEUBLES A VEN Poêle de cuisine "Oxford ers", corniche nickle, table à exten salle à dîner couchette en fer, ch cuisine, table de fantaisie, 235 St phe. 149-1

MOBILIER de sa vendre, ainsi qu'une lampe n. S'adresser 24 rue Rousseau, tout la gare Viger. 149—6

PIERRE cassée p ouvrage en béton, toutes les dim très convenable pour blocs artificiels vendre. S'adresser W. M. Hendershot, Est 936, Carrières Limoges, avenue rier. 125—24

PLANEUR A BO 24 pouces, pour blanchir et à vendre, bon marché. S'adresser Montreal Hardware Mfg. Co., 1403 rue Dame Est. 146-6

PIERRE cassée ouvrage en béton, toutes dimensions, très convenable pour artificiels, à vendre. S'adress M. Hendershot, Phone Est 936, Carrières Limoges, avenue Laurier. 149—24

POLICE D'ASSURANCE à vendre, vingt ans 00, issue il y a quatre ans. B compagnie. S'adresser immédi Boite D, St Fabien, Co. Ri 149—1

RONDE de lait 40 gallons. S'adresser Jos Petite Côte St Michel, Montréal. 144—6

SALLE à manger à vendre, établie depuis quatorze ans, toujours tenue par le même propriétaire. S'adresser au No 102 Notre-Dame Est, en du palais de justice. 147—4

VOTRE crédit chez F. Lapointe, marchand meubles, 1449 rue Sainte-Catherine, an Montcalm 76-n

VITRINE de à vendre, 6 pi long. Prix $15.00. S'adresser chan 107 Saint-Jacques. 144—6

VITRINE pou comptoir à vendre, longueur 6 cadre nickelé, portes en coulisses, p $15.00. Chambre 16, 107 Saint-Ja 149—6

### PIANOS ET ORGUES A VENDRE

ORGUE — A vendre, un très bel orgue Estey, 7 séries d'enches, avec contrebasse. Coût $150.00. Maintenant $85.00, payable $5.00 comptant, $4.00 par mois, ou $90.00 comptant. Layton Bros., 144 rue Peel. 28,30,2

PIANO droit Newcombe à vendre, $135.00 comptant, coût, $375.00. Le propriétaire quitte la ville. Ecrire immédiatement à G. H. 78 "La Presse." 144-6

PIANO Heintzman droit à vendre, pour $115 comptant. A coûté $375. Doit être vendu pour clore une succession. Grande occasion. S'adresser immédiatement à J. J., 77 "La Presse." 147—6

PIANO droit Newcombe à vendre, pour $135 comptant. A coûté $400. Doit être vendu, le propriétaire ayant besoin d'argent. S'adresser sans retard à K. L., 79 "La Presse." 147—6

PIANO droit Mason et Risch, $275 comptant. A coûté $500, neuf mois d'usage. Propriétaire cesse de tenir maison. Adresse : L. M., 80 "La Presse." 147-6

PIANO droit à vendre, un beau, pour $145, ainsi que nombre d'autres offerts à bon marché pour cause de déménagement. Cie de Pianos Leach, 560 Sainte-Catherine Ouest. Ouvert le soir. 149—1

PIANOS neufs Mason et Risch, droits, à vendre, reçus dernièrement par la Cie de Pianos Leach, 560 Sainte-Catherine Ouest, entre Stanley et Drummond. 149—1

PIANOS droits nouveaux, Mason et Risch, à vendre, pour $450. Du style approuvé par Madame Albani. Conditions : $10 par mois. Cie de Pianos Leach, 560 rue Sainte-Catherine Ouest. 149—1

### CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

BOGHEI à vendre, — piano box, — à bon marché, 375 Ontario Est. Dr P. E. Maurice. 149—1

CHEVAUX DEMANDES — Ceux qui ont des chevaux, harnais ou voitures de toutes sortes à vendre, voudraient bien les amener ici, car nous faisons des ventes qui donnent satisfaction. Nous vendons à l'encan tous les jours, à 2.30 heures p.m. Ventes privées en tout temps. Consignations de toutes sortes sollicitées et satisfaction garantie. T. W. Foster and Co., encanteurs, 605 rue Saint-Paul. 141—24

EXPRESS pour meubles à vendre, jobbing, forts et légers; spécialité pour livraison "top" en bois, bogheis de toutes sortes. Victoria légère, 85 St Maurice. 145—6

EXPRESS à vendre, léger ou fort, charrette de laitier, aussi Québec boghei d'occasion. J. T. Gariépy, 712E Demontigny, coin Visitation. 147—6

EXPRESS — A vendre, un "jobbing" express en bon état, prix $40, aussi un cheval de 8 ans, bien sain. S'adresser 235 rue Lagauchetière Est. 149—1

JUMENT — Belle jument à vendre, âgée de 5 ans, pesant 1,250 livres, saine, domptée pour la ville, garantie, sous tout rapport. S'adresser 591 Rivard. 149—1

VOITURES — A vendre, magnifiques wagonnettes doubles et simples, pouvant contenir 9 personnes ; voiture idéale pour transporter les voyageurs des gares de campagne. 71 rue Saint-Antoine. 144-6

VOITURE — A vendre, à bon marché, une bonne voiture de famille, couverte. S'adresser E. Lemire, 367 rue Richmond. 148—6

### PROPRIETES A VENDRE

MAISON A VENDRE — Comprenant deux logements,—haut et bas,—bâtis en pierre et brique solide, menuiserie de première classe, système de chauffage à eau chaude, en très bon état, situés Nos 127 et 129 rue Lusignan. Conditions faciles. S'adresser à H. Godin, bureau de "La Presse." 54—n

MAISON à vendre, bon côté de la rue Saint-Laurent, louée pour trois ans. Revenus, $720. Prix $7,000. The Gross Real Estate, 263 Saint-Laurent. 146-6

MAISON — A vendre ou à louer, maison seule, 4 pièces, 2 étages, brique solide, avec écurie et remise. Bonne condition pour du comptant. S'adresser 410 Craig Est. 147—6

MAISON à vendre, rue Lafontaine, à Maisonneuve, No 196, 194, 192, avec améliorations modernes, prix $4,500, conditions faciles. S'adresser 194 Lafontaine, Maisonneuve. A. Robillard. 149—6

PROPRIETES A VENDRE — Avis aux boulangers, bouchers et charretiers : Nos 1265, 1267 rue Cadieux, à deux pas de l'avenue Mont-Royal, deux logements et lot vacant, en tout 42 x 97. Prix $2 800. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 146—6

LOTS à bâtir, au Plateau Westmount, Notre-Dame de Grâces, $375, et au parc Central, ville Saint-Louis, $175. Conditions faciles. Geo. Marcil et Cie, 180 Saint-Jacques. Téléphone Main 4465. 144—6

PROPRIETES A VENDRE — Une propriété qui augmente tous les jours, Nos 1500 à 1506 Ontario Est, coin rue du Havre — Harbour — vis-à-vis les usines du Pacifique, terrain 46 x 100, Magasin et cinq logements. Loyer annuel $570. Comptant $1,500. Balance $500 par année.

UN bon marché, Nos 373, 375, 377, 379 rue Saint-Christophe, magasin et trois logements. Loyer annuel $372, Prix $3,300. Comptant, $1,000. Balance $300 par année. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 144—6

PROPRIETE à vendre à Saint-Henri, maison bois et brique, 7 logements, solage en pierre de taille, construite l'an dernier. Termes faciles. S'adresser Philémon Gougeon, 166 Richelieu. 149—2

TERRAIN à vendre, formant le plus beau coin de Verdun: grande maison et dépendances, 9,020 pieds de terrain, angle des avenues Church et Verdun. S'adresser 136 avenue Church, Verdun. 147—6

TERRAIN à vendre en bloc, un beau coin, 104 pieds sur la rue Esplanade et 84 sur la rue Marie-Anne ne peut manquer d'augmenter en valeur. S'adresser 135 Lagauchetière Ouest, nouveau numéro. 144-6

### PROPRIETES DEMANDEES

**Propriétés Demandées**

On demande à acheter des propriétés dans toutes les parties de la ville. S'adresser Saint-Amour et Leclair, agents d'immeubles 52 rue Saint-Jacques 118—n F

### OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASIONS D'AFFAIRES — Restaurant licencié à vendre, un des meilleurs coins de la ville de Montréal, établi depuis 19 ans, et occupé toujours par le même propriétaire, pour cause de santé. R. Millar, 168 Saint-Maurice, Montréal. 145—6

IL EST plus temps que jamais de vous débarrasser des objets que vous ne voulez pas déménager. Annoncez-les dans les

**"Petites Annonces"**

**DE "LA PRESSE"**

et vous aurez acheteur. Hâtez-vous

### CHEVAUX, VOITURES, HARNAIS

VOITURES — A vendre, deux charrettes de seconde main pour boucher. Six express neufs et 2 de seconde main. 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. Marchands, 2088. 145—6

VOITURES à vendre, Lorry double neuf, roues patentées, bon pour porter 10,000 livres ; express, Rockaway. C. Carrière, 479 Laurier, ville Saint-Louis. Tél. Est 2612. 146—6

VOITURE de livraison en bon état à vendre; bonne condition. S'adresser J. D. Dupont, 542 Albert. 147—6

VOITURES — A vendre, une Victoria neuve, de première classe, pour charretier, aussi, express neuf pour boucher ou épicier. Denis et Lebeau, coin Logan et Visitation. 147—6

VOITURE — On trouvera à acheter une voiture à pain en parfait ordre, en s'adressant au No 1234 Saint-Dominique. Conditions faciles. 149—1

### COMBUSTIBLE A VENDRE

A VENDRE — Bois pour allumer le poêle, slabs coupées, bois franc à la corde ou voyage, sec extra, charbon. Benj. Adducchio, 122 Bleury. Tél. Main 5087. 147—12

BOIS A VENDRE — Voyage, $1.00 ; bois sec de moulin, scié ; bois franc, $1.60, Chez Ed. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. Bell Est 4251. 84—78

COMBUSTIBLE — Slabs sciées, $1.00 ; bois franc, $1.60 ; bois franc fendu, $2.00 le voyage ; charbon, grain, foin. T. Raymond, 578 Ontario Est. Bell Est 1029. 144—24

SLABS sciées, $1.00 le voyage ; bois franc, $1.00 demi-corde ; blocs, $1.50 le voyage, P. Payette Fils, 1338 de Montigny Est. Tél. Est 1280. 134—72

### POELES-FOURNAISES

POELE — Magnifique poêle d'acier à vendre, n'ayant pas servi; à bon marché. S'adresser 994 Ontario Est, près de la rue Gain. 149—6

POELE — A vendre, un magnifique poêle de cuisine, un carrosse double d'enfants, des couvertes neuves, — catalognes, 3 Place Ménard. 149—6

POELE — A vendre, un bon poêle à gaz, presque neuf, 268 rue Ontario, bon marché. 149—1

### PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Une propriété de première classe, Nos 977, 979 rue Saint-Hubert, coin rue Marie-Anne, pierre solide, brique solide, cave de sept pieds, trois étages, magasin et deux logements. Prix seulement $5,500. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 148—4

**BORDEAUX**

Plusieurs lots à vendre bon marché, ces lots sont bien situés, et à proximité de la gare, lumière électrique, eau, canaux d'égouts, avec toutes les améliorations modernes. S'adresser sur les lieux le soir ou le dimanche chez A. D. Dupont, Bordeaux. 119-n F

TERRAINS au parc Fletcher Longue-Pointe, $1.00 comptant, $1.00 par semaine, sans intérêt ni taxes. Chambre 16, 107 Saint-Jacques. 149—6

### OCCASIONS D'AFFAIRES

**JOHNSON & GRACE**

**Agents d'immeubles et chances d'affaires, 62 Saint-Jacques. Tél. Main 1404.**

RESTAURANTS LICENCIES — Rue St Laurent, coin. Recettes $300.00 par semaine. Prix $12,000. Conditions faciles.
Rue Notre-Dame Ouest. Recettes $250 par semaine. $8,000. $4,000 comptant.
Rue Notre-Dame, Maisonneuve. Prix $4,000. $2,000 comptant. Balance facile.
Rue Saint-Jacques, Saint-Henri, recettes $200.00 par semaine. Prix $7,000. $2,000 comptant.
Rue Demontigny, coin central, recettes $250 à $300 par semaine. Prix $7,500. $2,000 comptant.

HOTELS DE CAMPAGNE — Chambly Canton, terrain 100 x 180, 20 pièces. Recettes $150 par semaine. Propriété, ameublement, stock, le tout $7,000. $1,000 comptant.
Lachine. $4,000.
Pointe-Claire. $3,500.
Saint-Hyacinthe. $4,500.

EPICERIES LICENCIEES — Maisonneuve, coin de rues, recettes $400 par semaine. Stock environ $1,200. 90 cents dans la piastre. Nous vendrons $500 comptant.
Rue Mont-Royal, coin central. Affaires florissantes. Stock $1,500. Le propriétaire se retire des affaires.

MAGASINS DE CIGARES — Rue Ontario Est. Recettes $75.00 par semaine. Loyer bas. Prix $175.00.
Sainte-Catherine, près Saint-Laurent, recettes $150 par semaine. Bon marché.

MAISONS DE PENSION — Près gare Windsor. 11 chambres meublées de première classe. Loyer bas. Chance exceptionnelle.
Atelier de photographe, rue Saint-Laurent, loyer $11.00, 13 pièces. Etabli depuis 15 ans. La plus belle occasion de s'établir pour apprenti-photographe. Vendra bon marché.

JOHNSON ET GRACE, 62 rue Saint-Jacques. 148—6

### HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre, près de la station du C. P. R., à Labelle, à bonne condition. Cause de vente, maladie. S'adresser à M. Alphonse Lauzon, hôtelier, Labelle, Qué. 141—24

HOTEL NATIONAL — A vendre, situé 194 rue Saint-Laurent, coin Dorchester, sans contredit le meilleur bar de la rue Saint-Laurent. Recettes $400 à $500 par semaine, bail de 7 ans, loyer bas, le propriétaire ayant les deux jambes coupées ne peut voir à ses affaires. Vendra bon marché à un prompt acquéreur. Comptant : Huit à dix mille piastres, balance à conditions faciles. S'adresser à J. P. Gingras, propriétaire, 194 rue Saint-Laurent. 145—6

RESTAURANT licencié à vendre, bon coin, long bail, propriétaire quitte la ville. Une chance exceptionnelle. Prix seulement $7,000. Z. Fineberg and Son, 17 Côte Place d'Armes. 147—6

### MAGASINS A VENDRE

JOHNSON ET GRACE, 62 Saint-Jacques — A vendre, magasin de poêles et ferronnerie, rue Sainte-Catherine Est, très bon centre, affaires florissantes, recettes $400 par semaine. Loyer bas, long bail. Occasion de s'établir pour un homme possédant petit capital. Le tout $1,000 comptant.

JOHNSON ET GRACE — Licence d'épicerie, très bon marché. Faut vendre avant le 1er mai. Aussi, restaurant licencié, bon centre, $4,000, $2,000 comptant. 145—6

RESTAURANT à vendre, faisant de bonnes affaires, pour cause de santé, 75 Sainte-Catherine Ouest. 143—8

### MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, chance exceptionnelle pour celui qui veut être propriétaire de magnifique magasin de tabac, avec boutique de barbier en connection, fixtures les plus modernes dans une belle localité de Montréal, au centre des affaires, conditions faciles. S'adresser 13 Carré Chaboillez. 149—1

### EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, bonne place d'affaires, stock frais, bonnes conditions pour prompt acheteur, cause de maladie. S'adresser sur les lieux, 153 Atwater. 147—6

EPICERIE — Bonne épicerie à vendre en bloc ou à l'inventaire, excellente place d'affaire, aucune offre raisonnable refusée. 160 rue Ste Elisabeth, coin avenue Palme, St Henri. 149—1

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne clientèle, au comptant, bon centre, cause de départ, conditions très faciles. S'adresser 648B Drolet. 149—6

EPICERIES A VENDRE — Plusieurs épiceries, avec ou sans licence, de 75c à 90c dans la piastre. The Grocers Exchange, 294 Saint-Denis. Onézime Massicotte. Téléphone Est 1106. 149—1

EPICERIE sans licence à vendre, à la Pointe Saint-Charles, bon coin d'affaires, établi depuis longtemps. Loyer modéré. S'adresser P. Gougeon, 166 Richelieu, coin Dominion, Sainte-Cunégonde. 149-2

### FERMES A VENDRE

TERRES A VENDRE — Demandez-nous la liste des terres et maisons d'été à vendre. Avantages incomparables. D. Coré, Sainte-Adèle, Qué. 141—29

TERRE à vendre, Rivière des Prairies, près du Sault, terre de 100 arpents, avec maison et grange, verger de toutes sortes de fruits. Ecrire ou s'adresser Madame Pepin, 353 Panet, Montréal. 147—6

FERME A VENDRE — A Saint-Norbert, à 6 milles de Winnipeg, Man., une ferme contenant 340 acres, dont 60 en culture, 80 en bois de construction, et le reste en prairie. Une série de bâtiments de première classe furent construits l'été dernier, au coût de $6,000. Prix, $65.00 l'acre, la moitié comptant, et la balance à des conditions faciles, à 6 p. c. Une occasion magnifique pour trafique de ferme et industrie laitière. S'adresser à Sydney Rowell, Holley and Baird Realty Co., Kensington Block, Portage Av., Winnipeg. 144-6

FERME A VENDRE — La ferme de feu J. G. Johnston, comprenant 283 acres, dont 65 a. en prairie, 70 a. en terrain élevé, toutes en bon état de culture, 3 bonnes granges, une maison avec eau courante dans les deux ; remise à voiture, porcherie, verger, sucrerie, et 500 arbres. Le reste bien boisé de sapin et de cèdre. A une distance de 5 acres d'un moulin à scie et de la rivière Salmon. Ecoles françaises et anglaises tout près. Conditions faciles. S'adresser à Mme J. G. Johnston, Gould, Qué. 144-6

TERRE à vendre, bien bâtie, avec bois, aussi cheval à vendre ou à échanger pour maison de ville. S'adresser 12 DeGaspé. 148-2

TERRE à vendre à Sainte-Madeleine, Co. Saint-Hyacinthe, 120 arpents, 65 en culture, maison, dépendances, sucrerie. Conditions avantageuses. S'adresser A. Rochon, 1429 Demontigny Est. 149—6

### MACHINERIES

MOTEUR à vapeur à vendre, valve automatique, maximum 135 chevaux-vapeur ; on peut le voir en opération Dominion Wadding Co., rue Vinet, Sainte-Cunégonde, Montréal. 130—24

MACHINE A VENDRE — Un moteur à gaz d'occasion, 15 C. V., en bon ordre ; en usage pendant un an seulement. Nous vendrons bon marché. Wayland, Williams et Dodson, 321 rue Saint-Jacques, Montréal. 139—12

MACHINES A VENDRE — A vendre, chaudières et moteurs d'occasion : chaudière McKay perpendiculaire de 40 c.v.; moteur à yacht de 4 c.v., avec chaudière en cuivre ; moteur à yacht 2 c.v., un lot de petites meules de 2 pouces de largeur ; une chaudière à locomotive Léonard de 12 c.v., lot de "Cutlery Blanks". M. Lambton, rue Ontario, angle Moreau. Phone Est 74. 144—6

### CADRES ET MIROIRS

CADRES ET MIROIRS de toutes grandeurs à sacrifice; aussi images, occasion exceptionnelle. Le débit fait le profit, chez Winstintainer et Dalceggio, manufacturiers, 32 Saint-Laurent, Gros et détail. 125—26

INCENDIE — Nous faisons affaires à l'ancienne adresse. Images encadrées et non encadrées à de forts escomptes. G. W. Wilson and Sons, 7 square Phillips. 133—26

### REPARATION

REPARATION de tout genre de poêles en acier et fonte, ouvrage garanti et exécuté promptement à prix raisonnables. H. H. Levert, 302 Cadieux. 145—6

REPARATIONS — La meilleure place à Montréal pour faire réparer vos moulins à laver et tordeurs, est à la manufacture Godin, 1146 Saint-Laurent. Tél. Est 1114. 149—6

### MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX de construction : Solives, soliveaux, planches, portes, châssis, escaliers, water closet, briques, pierre maçonnerie, à sacrifice. S'adresser à J. A. Major, 710 rue Notre-Dame Est, ou coin McGill et Saint-Paul. Tél. Westmount 1193. 148—6

MATERIEUX de construction d'occasion à vendre : portes, cadres de châssis, bois, pierre à maçonnerie. S'adresser I. H. Hutchison, Craig et Victoria. 149—2

25,000 pieds pierre artificielle, imitation pierre à sable, depuis 20 cents le pied, aussi appuis, couvertures, cheminées, etc. Jos. Hogue, 965 Berri, Phone Est 2926. 131—26

### VIEUX METAUX

PLUS HAUTS PRIX payés pour fer, cuivre, plomb, zinc, caoutchouc, os, papier, guenilles, bouteilles de toutes sortes. G. Vigaud, 719 Mont-Royal. Bell Est 852. 128—24

### BILLARDS ET ACCESSOIRES

MAGNIFIQUE table de pool à vendre à bon marché, grandeur 4½ x 9. S'adresser immédiatement chez Théo. Bougie, 1137 rue St Laurent. 145—6

POOL QUILLE — A vendre, trois tables de pool et trois allées de jeux de quille à bonne condition. S'adresser G. Thouin, 198 Duluth, coin Berri. 145—6

### CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Achetez l'Edition Morissette, sujets artistiques, tableaux, paysages, fantaisie. Prix 75 cents le cent ; 500, $3.00 ; 1,000, $5.50. L. Ad. Morissette, 22 Notre-Dame Est. 143—6

CARTES POSTALES — Vues, 10c doz., fantaisies, 10c, 20c, 25c, 55c, 70c, 90c, $1.00 doz., brunure, 5c, Ivoirine, cartes avec cheveux, 6c. P. Lacombe, 804 Ste Catherine Est, Montréal. Commande par malles, attention spéciale. Prix spéciaux aux marchands. 148—6

CARTES POSTALES — Une visite est cordialement sollicitée au magasin de cartes postales de Mme Leblanc, 882 rue Ontario Est. Vous y trouverez le plus beau choix en fait de cartes les plus artistiques. Attention particulière sera donnée aux commandes de la campagne, tant commerciales que privées, sur réception d'argent. 145—6

CARTES POSTALES — Le Bijou, 157 Est Sainte-Catherine. Spécial, cartes en cheveux naturels, 2 pour 5c, G'acées, 2 pour 5c, Vues et fantaisie, à 10c la douzaine. 148—6

CARTES POSTALES — Le salon "Cascade View," 1977 Sainte-Catherine, transportera son commerce au commencement de mai à 71 Sainte-Catherine Ouest, coin rue Saint-Urbain. Attention comme par le passé aux commandes par malle. F. A. Roussin, propriétaire. 146—6

CARTES POSTALES — Avez-vous l'intention de tenir les cartes postales illustrées ? Si oui, envoyez-nous $6.50, et nous vous expédierons, express payé, 500 cartes postales illustrées, vues, séries, cartes fantaisie, imitation bromo, bien assorties, 500 enveloppes, 1 porte-carte en broche pour exhiber les cartes et un album. International Post Card Co., 29 et 31 Saint-Jacques, Montréal. 147—6

### SERRURIERS

CLEFS, serrures, spécialité découpage de clefs Yale, Corbin, Sergent et Green Leaf; pour toutes vos réparations de clefs et serrures, allez à 182 rue Sanguinet. 148—6

### MERCERIE

COLLETS, COLLETS, COLLETS — 2½c chacun, 10,000 douzaines collets tout toile, chez J. W. Moquin, 526 rue Notre-Dame ouest. Bell Main 5078. 134—26

### MARCHANDS D'OCCASIONS

ALBERT ET YAPHE, 338 Saint-Laurent. Plus hauts prix payés, meubles, poêles, tapis, prélarts neufs et seconde main. Nous vendons très bon marché, ou échangeons. 130—24

SOLDES — Je vends et achète les "jobs lots" de toutes sortes de marchandises. G. Vigaud, 719 avenue Mont-Royal. Tél. Est 852. 128—24

SPECIAL pour avril, mai, juin. M. Wener, 263 Craig Est, paye le plus haut prix pour articles neufs et de seconde main, habits, bijouteries, meubles. 132—24

### PHOTOGRAPHES

ARTISTE PHOTOGRAPHE — Tout communiant ou autres personnes qui se présenteront durant ce mois, avec cette annonce, auront droit à une douzaine de portraits de $3.00 pour $1.50, chez M. Alphonse Côté, 812 Sainte-Catherine Est, entre Plessis et Maisonneuve. 140—12

PHOTOGRAPHE — Profitez de cette aubaine. Tout communiant ou autres personnes qui se présenteront avec ce coupon, auront droit à une douzaine de cabinets valant $3.00, à $1.50 la douzaine, chez Maillé, 1743 rue Sainte-Catherine, près de la rue Saint-Denis. Ouvert le dimanche. 147—6

### EMMAGASINAGE de FOURRURES

FOURRURES emmagasinées et réparées si nécessaire, à prix très bas. Nous en prenons entière responsabilité. Boudreau et Bélanger, 112 Saint-Pierre, vis-à-vis Carsley. 147-12

### NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 750 Dorchester. On répare les meubles, les matelas, aussi les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Tél. Main 4414. 125—26

### ELECTRICIEN

J. R. PAINCHAUD électricien, 880 Ste Catherine Est, réparations de tous genres. Tél. Bell Est, 4846. 148—6

### COUVERTURES DE VOITURES

COUVERTURES DE VOITURES — D. Dowell, 102 rue Saint-Henry, fabricant de couvertures et garnitures de voitures, convenables pour n'importe quelle voiture. Prix spéciaux. Tout ouvrage de bourrure fait promptement. 132—26

### PUITS ARTESIENS

CREUSAGE DE PUITS ARTESIENS pour cultivateur et petite manufacture plus spécialement. Pour toutes autres informations s'adresser Philippe Savoie, Longueuil, comté Chambly. 140—20

### VENTE PAR ENCAN

VENTE A L'ENCAN — Un char de chevaux, harnais, voitures. On achète aussi chevaux, voitures, harnais. H. Corbeil, coin Saint-Urbain et Mont-Royal. Bell Est 2875. 148—6

A suivre sur la page 8

**Maisons Idéales !**

CONSTRUITES AU GOUT DE L'ACQUEREUR, A FAIRMOUNT.
PAS D'ARGENT A DEBOURSER UNE FOIS LE TERRAIN PAYE.

TERRAINS $10 Comptant $5 par mois Sans Intérêt

TERRAINS $275 —A— $650

Pour détails complets écrivez aujourd'hui.

**The Ideal Savings Loan and Land Co.,**

258 RUE SAINT-JACQUES.

Bureau sur la propriété — 1693 avenue Papineau. Téléphone 4982.

**TRUST & LOAN CO. OF CANADA**

**26 RUE SAINT-JACQUES,**

MONTREAL.

**Prêts sur Hypothèques et sur Polices d'Assurances**

Attention spéciale donnée aux demandes venant de la Banlieue. Mon

# PETITES ANNONCES

Suite des pages 6 et 7

## TAPISSERIE

TAPISSERIE — 5,000 pièces de tapisserie, de 2¼c à 50c la pièce. Hâtez-vous pour avoir le choix des beaux lots. J. A. Houle, 1236 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 4612. 147—6

## ENTREPRENEURS

D. DUGAS ET CIE, plombiers couvreurs, appareils à gaz, eau chaude et vapeur. Nous prenons les commandes de campagne. Ecrivez 126 Visitation, Montréal. Tél. Est 908. Marchands, 220. 136—24

ENTREPRENEUR MENUISIER — Avis est donné qu'au premier mai, l'atelier de M. E. Désormeau, sise au No 106 avenue Viger, autrefois Dubord, sera désormais occupé par M. Delphis Morel, entrepreneur menuisier et contracteur général. Ouvrage de première classe et exécuté promptement à des prix modérés et à des conditions faciles. 145—6

ENTREPRENEUR POUR COUVERTURES — M. Jules Raymond, 3566 Notre-Dame, est prêt à recevoir des commandes pour couvrir la tôle des couvertures en goudron cuit, gomme d'Arabie. Ouvrage garanti, exécuté promptement et prix modéré. 145—6

## MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas, bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 132—26

## ALLEES

NOUS faisons jeux de quilles, quilles, boules, etc., aussi tables de billard et pool, et fixtures de bar. Catalogues envoyés gratis par la poste sur demande. Chas. Passow and Son, Chicago. T. Burdett, 290 rue Saint-Paul, agent pour le Canada. 138—n

## PERDU

BRACELET en or perdu hier après-midi, entre 5 et 6 p. m., sur le parcours des rues Saint-Charles-Borromée, Vitré et Saint-Dominique. Récompense en rapportant à 19 Saint-Charles-Borromée. 149—1

CHAPELET — Perdu un chapelet en nacre de perle, monté en cuivre, avec une croix en vieil argent. Récompense promise à celui qui le rapportera 205 Roy. 149—1

CHIENNE terrière Airdale, égarée samedi soir, angle rues Peel et Sainte-Catherine. Quiconque l'a trouvée est prié de téléphoner Westmount 150. Récompense à celui qui la ramènera. Celui qui la gardera après l'insertion de cette annonce, sera poursuivi. 149—1

CHIENNE terrière irlandaise, égarée jeudi, le 26 du courant. Elle porte un collier rond en cuir, médaille de licence et serrure. Celui qui la ramènera au No 239 rue Knox, Pointe Saint-Charles, sera généreusement récompensé. 149—1

FOX TERRIER à poils hérissés, face noire et taches noires sur les pattes de devant, perdu jeudi, le 26 courant. Récompense en ramenant à 243 Université. 149—1

PORTE-MONNAIE — Perdu, samedi soir, sur la rue Saint-Laurent, un petit porte-monnaie. Récompense à celui qui le rapportera à M. Flynn, 192 Saint-Christophe. 149—1

PAQUET — Perdu, un paquet contenant des taies d'oreillers, vendredi soir, de rue Fullum à Rosemount. Récompense en rapportant 606 Fullum. 149—1

PERDU, bracelet avec cadenas en or, partir des rues Montcalm, Dorchester, Visitation, Amherst, jusqu'à 788 Saint-André. Récompense en s'adressant 788 St André. 149—1

PERDU — Le soir du 26 ou du 27 avril, trois Yorkshires terriers irlandais, dont deux noir et tan : un brun pâle, tondu. Récompense à quiconque les ramènera à 1017 rue Mont-Royal, Delorimier. 149—1

PERDU, le 24 au soir, trousseau de clefs, à partir coin des rues de Montigny et Saint-Timothée, rue Saint-Denis au carré Saint-Louis. Récompense, 1165 de Montigny. 149—1

## NECROLOGIE

NECROLOGIE — A St Michel d'Yamaska, M. Michel Bergevin décédé le 8 avril 1906, à l'âge de 70 ans, laisse une épouse et neuf enfants inconsolables. Assistaient aux funérailles ses trois filles: Mme W. E. Grenier, Anny Bergeron, Mme Noé Galipeau de Worcester Mass., et quatre garçons, Joseph, Michel, Hector et Emile, ainsi qu'une foule de parents et amis. Deux de ses garçons étaient absent, Pierre, dans Ontario et Arsène, de Suncook. 149—1

## ASS. CONTRE L'INCENDIE

ISIDORE CREPEAU, AGENT D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE, chambre 4, bâtisse "New-York Life." Téléphone Main 2367—($1,000 sur ménage, 3 ans, $7.00—Envoyez carte postale). 149—28

**YEUX—OREILLES, NEZ, GORGE**

**Dr FRS DE SALES PREVOST** "Spécialiste Paris." Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Consultations : 1 à 4. Consultations gratuites pour indigent mardi, vendredi, 10 à midi, 232 Sherbrooke Est. 125-26

## AUX GENS SALARIES

Désirez-vous régler vos dettes sans emprunter, sans avoir recours à la loi Lacombe, sans donner votre mobilier en garantie et sans autres frais quelconques. Adressez-vous à

**BEAUDOIN & FRERE,** Agents d'Affaires

61 rue St Gabriel, Montréal.

Bureau du soir: De 6 à 8 heures, 545, avenue Mont-Royal. 99,l.j.s.n.FF

## NETTOYAGE des VITRINES

Nettoyage de vitrines exécuté à la perfection, et à meilleur marché que nulle part ailleurs. The Parisian Window Cleaning Co., 58 Saint-Jacques. Téléphone Main 5508. 139—n

## HENRI LANCTOT

Coin Prince Arthur et St-Laurent pharmacien ou commis certifié, demandé, aussi deux apprentis, et une jeune fille pour empaquetage. Bon salaire pour employés compétents. FF

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 163-1Mv-n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 354. — H. Brouillet, demandeur, vs. A. Mercure et al., défendeurs. Le 9ième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires de A. Mercure, l'un desdits défendeurs, au No 45 rue des Commissaires, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un desk, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 30 avril 1906. 149—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 4917. — Dr J. H. Garceau, demandeur, vs. G. Bouchard, défendeur. Le 9ième jour de mai 1906, à deux heures de l'après-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1805 rue Notre-Dame Est, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. Ed. Desroches, H. C. S. Montréal, 30 avril 1906. 149—1

## ON DEMANDE A EMPRUNTER

EMPRUNT — On demande $300 pour six mois, sur bonnes signatures. Gros intérêt. Ecrire A., 450 "La Presse." 148—2

## ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter sur hypothèques, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau, Banque Provinciale. Tél. Bell Main, 3862. Main 539. 121—n

## ARGENT A PRETER

Sur propriétés et sur débentures. S'adresser O. Léger 107 rue St Jacques, chambre 34. Bell Tél. Main 5415. 114—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 4½ et 5 pour cent, suivant le cas. Maison de finance Cadieux, 62 rue Saint-Jacques. Tél. Main 4086. 135—24

ARGENT A PRETER à 5 pour cent, ville ou campagne, sur fermes, maisons, lots, assurances, billets et autres garanties. Osw. Chaput Cie, édifice "La Presse." 142—30

ARGENT à prêter, aux propriétaires seulement, première ou seconde hypothèque, par montants de $100 ou plus ; intérêt ordinaire. Voir M. Meunier, 74 Saint-Jacques. 145—6

ARGENT A PRETER sur billets promissoires, reconnaissances, "pawn-tickets," etc. Taux bas. Transactions confidentielles. J. A. Denault, 17 Côte Place d'Armes. Tél. Main 1155. 149—24

LES gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur nom, sans endosseur. Aussi prêts sur meubles, paiements pour convenir à l'emprunteur. Toute affaire confidentielle. Montreal Credit Co., 104 Temple Building, 185 Saint-Jacques. 26—n

$75,000 à prêter à 5 et 6 pour cent, sur propriétés de ville et sur bonnes fermes. S'adresser immédiatement Gilbert Martin et Cie, 39 rue Saint-Jacques. 148—6

## PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER, 5 pour cent d'intérêt, sur propriétés, prêts effectués promptement. Ecrivez, voyez ou téléphonez, Isidore Crépeau, agent d'assurance, chambre 4, bâtisse "New York Life". 126—24

***Nous Prêtons de l'Argent aux taux les plus bas de la Ville***

Vous pouvez emprunter de $10.00 à $1,000.00 sur meubles de ménage, pianos, chevaux, carrosses et voitures ou sur toute autre sécurité de valeur, sans avoir à craindre d'être dérangés dans la possession de votre bien. Vous aurez l'argent le jour que vous nous le demanderez et cela sans publicité. Les prêts peuvent être remis par petits versements faciles à la convenance de l'emprunteur. Nous ne réclamons rien d'avance. Vous recevrez le plein montant du prêt en argent sonnant.
MONTREAL LOAN AND BROKERAGE CO.,
Chambre 204, New-York Life Building
Angle de la rue Saint-Jacques et du carré de la Place-d'Armes.
Tél. Main 3361 ou Up. 1612 après 7 heures p.m.
R. H. LEBEAU, Gérant, Départ. Français. ..
CHAS. E. CAMPBELL, Gérant.
54-n

## ARGENT A PRETER

ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT

Si vous avez besoin d'argent et que vous ayez des ARTICLES DE MENAGE, des pianos, des orgues, des bicycles, des chevaux ou des voitures, venez nous voir et nous vous avancerons n'importe quel montant depuis $10.00 sans pour cela vous départir de ces articles. Toutes transactions faites privément, et argent remboursable par petits paiements mensuels ou hebdomadaires au gré de l'emprunteur. Vous pouvez obtenir l'argent aussitôt que vous le demandez. Venez vous enquérir de nos conditions. Téléphone Main 4876.
Dominion Loan & Brokerage Co., Chambre 35, Edifice Alliance, 107 St Jacques. ..
54-n J. J. GAUDIN, Gérant.

**ARONSON & RUTENBERG**

Prêteurs sur gages, bijoutiers, 601 rue Craig, ou 115 ouest. Argent à prêter sur diamants, montres, bijoux et vêtements. Fourrures emmagasinées durant les mois d'été. A VENDRE, un stock considérable de montres, diamants et autres bijouteries mis en gages et non réclamés, à bon marché, pour couvrir des avances. 152-1mMj

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 5481. — Dame Rosa Ostrogursky, demanderesse, vs. Walter K. Bowie, défendeur. Le 9ième jour de mai 1906, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 163 rue Coursol, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage. Conditions : argent comptant. E. Desroches, H. C. S. Montréal, 30 avril 1906. 149—1

## LES COMMISSAIRES DU PORT PERDENT EN APPEL

La Cour d'Appel a rendu jugement samedi dans une cause des Commissaires du Hâvre et Robidoux, confirmant le jugement de la Cour Supérieure. Robidoux avait intenté une action devant la Cour du Recorder pour réclamer deux pénalités de $50 à $100 chacune, accusant les Commissaires du Hâvre d'avoir importé deux ouvriers américains en violation de la loi des aubains. La défense prétendit devant la Cour du Recorder que les pénalités étaient prescrites par un délai de six mois et déclina en conséquence la juridiction de la Cour.

Cette objection fut renvoyée par le Recorder Weir. Les Commissaires du Hâvre s'adressèrent alors à la Cour Supérieure pour obtenir un bref de prohibition pour empêcher la Cour du Recorder de procéder avec cette cause. Ce bref de prohibition fut cassé par l'honorable juge Davidson dont le jugement vient d'être confirmé par la Cour d'Appel. En conséquence l'action pénale va continuer devant la Cour du Recorder et les Commissaires du Hâvre devront se défendre.

Monsieur Robidoux était représenté par Mtre J. C. Lamothe et les Commissaires du Hâvre par Mtres Geoffrion et Cusson.

## PERMIS DE CONSTRUCTION

Les permis de construction suivants ont été pris samedi dernier à l'hôtel de ville.

M. Huberdeau, rue Sainte-Catherine, un magasin et un logement, $10,000.

Succession G. W. Stephens, rue Saint-Ambroise, 40 logements en 20 maisons, $30,000.

M. A. Poirier, rue Saint-Antoine, 3 logements, $3,500.

M. L. Moineau, rue Cuvillier, 3 logements, $3,500.

M. J. B. Lefebvre, rue Saint-Antoine, 6 logements, $4,000.

Total $51,000.

## DANS LE DEUIL

M. H. E. Lévesque, inspecteur adjoint des édifices, a eu la douleur de perdre hier sa fille, âgée de 3 ans et 6 mois.

## DIVERS

ALLEZ VOIR le Père Ladébauche, le vieux comédien, qui chantera et fumera les cigares Ladébauche, à 5c et Santa Rémo, à 10c, chez Laundry, coin Mont-Royal et Saint-Laurent, les 1 et 2 mai. 149—1

AVIS DE DEMENAGEMENT — Eugène Maranghi, importateur et manufacturier de paille et chapeaux fantaisie, donne avis à sa nombreuse clientèle et au public que pour cause d'agrandissement, il transportera au 1er mai son établissement à 200 Saint-Laurent. Nous aurons assortiment complet de paille d'Italie et chapeaux de Paris venant d'arriver. Une visite est sollicitée. 146—6

AVIS — Après cet avis nous ne serons responsable d'aucune dette contractée au nom de notre société sans un ordre signé par nous. Pichette et Bélair, maîtres plombiers, Iberville, 30 avril 1906. 149—1

AVIS — Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal par M. A. Lauzon pour permission d'exploiter une cour à bois de corde sur la propriété portant No 744 Papineau. 149—1

DEMENAGEMENT — Afin d'assurer à sa clientèle un service des plus satisfaisants, le docteur J. U. Geoffrion a transporté ses bureaux au No 30 Sainte-Catherine ouest, près de la rue Saint-Charles-Borromée. Depuis dix ans, le docteur se dévoue aux spécialités des maladies du coeur et des voies génito-urinaires. Tél. Bell Est 2682. 146—6

LA COQUELUCHE infailliblement guérie en 9 jours. Nombreux témoignages. Dépôt : Pharmacie Dr Prévost, coin Saint-Denis et Roy. 137—26

LES GARCONS qui ont seize cents dans leurs poches peuvent acheter deux douzaines de copies du "Illustrated Witness", qu'ils peuvent vendre en quelques minutes pour vingt-quatre cents, et avec cet argent acheter trois douzaine qu'ils vendront trente-six cents, en peu de minutes, et ainsi de suite, multiplier leur petit argent de poche plus vite que ne le font les grands financiers. Essayez jeudi après-midi, à trois heures, et voyez comment le journal se vend. A vendre soit au "Witness" ou à la librairie Chapman, rue Sainte-Catherine, près de la rue Peel. 148—2

PLISSAGE accordéon, plissage soleil, plis plats pour costumes, robes de toilette. 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 139—12

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour grande guérison obtenue. A. Bouchard. 149—1

REMERCIEMENTS à saint Antoine, saint Joseph et à la sainte Vierge, pour deux faveurs obtenues avec promesse de publier. Mme N. B. 149—2

REMERCIEMENTS à la bonne sainte Anne, à saint Antoine de Padoue, à la sainte Vierge, à saint Joseph, pour faveurs obtenues avec promesse de publier. 149—6

SOIN DE LA CHEVELURE — Mesdames, prenez soin de vos cheveux, consultez le Dr Balmer, expert pour la figure et la chevelure. Merveilleux résultats. Ici pour peu de temps. Traitement spécial pour le développement physique. 8 rue Brunswick. 144—6

**Hôtel St James**

*FRED-BOUILLON, Prop.*

Complètement restauré.—Plan Américain et Européen.—En face de la gare Bonaventure, à 5 minutes de la gare Windsor. 123-n

**Café Dupéré**

Cuisine française.—Cave des mieux pourvues. Diner à 50c, vins compris. Le meilleur à Montréal. Coin Saint-Jacques et Côte Saint-Lambert. 304-1an

## POCHARDS NOMBREUX

**LA POLICE EN ARRETE SEPT, SUR LA BERGE DU CANAL.**

Il semble plus avantageux de commettre une offense criminelle en dehors des limites de la ville qu'en dedans. Cependant, cet avantage, assez discutable d'ailleurs, n'est que trop racheté par le désagrément d'avoir à faire une éloquente plaidoirie devant le magistrat de police pour se faire libérer.

Voici les faits :

Depuis un bon bout de temps, les citoyens qui habitent la rue Centre et la rue Saint-Patrick, près de la rue d'Argenson, se plaignaient que des bandes d'individus passaient la journée du dimanche à boire et à dormir dans les environs de la berge du canal et dans les terrains vagues qui se trouvent près des pompes de l'aqueduc et de la voie du G. T. R.

Hier midi, le capitaine Coleman, du poste No 9, dépêcha trois hommes pour aller arrêter certains individus qui se trouvaient en état d'ivresse dans ces parages.

Pendant que les constables Carroll et Broden en cueillaient quatre, le constable Maddison ramassait trois autres oiseaux du même genre. Seulement, et voici où se fait le distinguo, les hommes arrêtés par Carroll et Broden avaient été trouvés en dehors des limites de la ville tandis que les autres se trouvaient "intra muros".

Wilfrid Gosselin et son frère Alfred, Victor Charbonneau et Louis Bourbonnais furent amenés devant le juge Lafontaine. Celui-ci hésita longtemps avant que de rendre jugement, mais Gosselin fit, avec une éloquence que beaucoup d'avocats envieraient, une chaude plaidoirie qui décida le juge à lui donner le bénéfice du doute et acquitta tout le monde. "C'est vrai, dit-il, nous avions pris un peu de boisson, mais nous ne flanions pas, nous ne nous étions que couchés pour prendre l'air et nous nous sommes endormis. Le vrai but de notre voyage était la cueillette des pissenlits".

Pendant ce temps, Ed Gagnon, J. Cousineau et Ald. Langlois, comparaissaient devant le recorder et — est-ce le manque d'avocats — se voyaient condamner à deux dollars d'amende pour la même offense que leurs camarades, mais cette offense avait été commise en dedans des limites de la ville.

Avis à ceux que la cueillette du pissenlit pourrait tenter, le dimanche matin, avec un petit flacon sous le bras ou dans la poche.

## LES ADIEUX D'UN BATONNIER

A l'occasion de l'expiration de son terme d'office comme Bâtonnier du Barreau de Montréal, Mtre Eugène Lafleur donnait, samedi, un diner d'adieu, chez lui, rue Peel.

Etaient présents : Hon. M. Lomer Gouin, premier ministre, MM. W. C. Languedoc, Honoré Gervais, M. P., H. Gérin-Lajoie, P. M. Mignault, F. E. Meredith, Aimé Geoffrion, Rodolphe Monty, Raoul de Lorimier et Ed. Fabre-Surveyer.

**HAYCOCK & DUDGEON**

**Déménagent**

—AU—

**No 558 Rue Ste Catherine Ouest**

[Entre Stanley et Drummond]

**Magasin fermé Demain**

Nous annoncerons, plus tard, la date de la réouverture.

**HAYCOCK & DUDGEON**

*(ENREGISTRE)*

**Nouvelle adresse, 558 rue Ste Catherine Ouest.**

## POINT DE DROIT INTERESSANT

La Cour d'Appel vient de décider une question de droit intéressante dans la cause de Gaze and Dominion Bridge Co. Une action avait été prise par la veuve de feu Martial Lefrançois qui avait été victime d'un accident contre la Dominion Bridge Co., à l'emploi de laquelle se trouvait la victime. La cause fut réglée entre la compagnie et la demanderesse. Sur ces entrefaites, la mère de Lefrançois intervint dans la cause pour réclamer une part de l'indemnité comme dommages résultant de la mort de son fils. La compagnie s'objecta à cette intervention sur le motif que la cause étant réglée, la mère de la victime ne pouvait plus intervenir. La Cour Supérieure maintint ce plaidoyer ; mais ce jugement vient d'être renversé par la Cour d'Appel qui décide que le désistement produit par la veuve de Lefrançois n'empêche pas la mère de ce dernier d'intervenir et de réclamer sa part de dommages.

Mtre J. C. Lamothe agissait pour l'appelante, et Mtre McLennan, Howard et Aylmer représentaient la Dominion Bridge Co.

## ACCIDENT A STE-GENEVIEVE

**UN NOMME FABRE EST TRANSPORTE A L'HOTEL-DIEU APRES AVOIR ETE VICTIME D'UNE EXPLOSION.**

La voiture d'ambulance de l'Hôtel-Dieu a beaucoup à faire de ce temps-ci, ce qui prouve bien l'urgence qu'il y avait pour cette belle institution, de se procurer une voiture destinée aux accidents.

Samedi soir, les ambulanciers de l'Hôtel-Dieu se rendaient à Sainte-Geneviève pour recueillir un nommé G. Fabre, âgé de 29 ans, qui venait d'avoir la figure grièvement brûlée à la suite de l'explosion d'une cartouche de dynamite.

Fabre était à miner un bout de rocher dans son champ lorsqu'il frappa la cartouche qui avait été jetée par accident dans le champ.

"Fabre perdra tout probablement la vue, nous a dit ce matin, le docteur Lachance, interne-en-chef de l'Hôtel-Dieu".

× × ×

Hier après-midi la voiture d'ambulance de l'Hôtel-Dieu s'est aussi rendue au coin de l'avenue Duluth et de l'avenue des Pins, pour recueillir un épileptique qui venait de s'affaisser en descendant de tramway. Le malade qui est actuellement dans un état précaire, se nomme Napoléon Chartrand. Il est âgé de 52 ans et habite rue Saint-Paul.

## EMPLOYE ET PATRON

La Cour de Revision a rendu jugement samedi dans une cause importante pour les charretiers à l'emploi des buanderies. The Mireau's Model and Laundry réclamait $200 de M. Martin Hamon. La compagnie alléguait que M. Hamon avait consenti des crédits, qu'il ne les avait pas collectés et qu'il devait en être tenu responsable, n'étant pas autorisé à faire crédit aux clients. La compagnie eut gain de cause en Cour Supérieure. La Cour de Revision renverse unanimement ce jugement, jugeant qu'Hamon avait agi dans l'intérêt de son patron, et que les charretiers c'étaient des gérants autorisés de facto à accepter des crédits. M. Monty et Durandeau étaient les avocats de M. Hamon.

## COMPAGNIE VS JOURNAL

La compagnie d'assurance mutuelle contre le feu "Jacques-Cartier" assigne M. F. D. Shallow, propriétaire du Moniteur du Commerce, devant les tribunaux pour y répondre à une action en dommages-intérêts au montant de $5,000. La Compagnie allègue que le 20 avril courant le Moniteur du Commerce publiait un article intitulé: "Un procès d'Assurance", cet article référait à un procès que la compagnie d'assurance avait pendante à la Cour.

Le point en litige, très important pour tous les journaux, est le droit de rapporter une cause, sans donner les versions de toutes les parties en cause.

## A QUEBEC

**NOEL GAUDREAU ACCUSE D'AVOIR MIS LE FEU — LE MYSTERE DE SAINT-JOSEPH DE LEVIS — LA CAUSE PARENT-CHOQUETTE — ACCIDENT FATAL A LA TUQUE.**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 30 — An a commencé, ce matin, aux Assises, le procès de Noël Gendreau, accusé du crime d'incendie. L'accusé est défendu par MM. Armand Lavergne et Ernest Taschereau.

Le jury suivant a été assermenté : Cléophas Simard, Joseph Hamel, J. B. Petitclerc, Geo. Blouin, Charles Robitaille, J. Robitaille, Cyprien Labonté, Nap. Gagnon, Jos. Deroume, John Hamsay, Lucien Rhéaume et A. M. Ruthman.

Noël Gaudreau est accusé d'avoir, le 25 août dernier, mis le feu à une grange appartenant à Cléophas Latulippe, de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, dans le district de Montmagny.

D'après l'exposé de la cause fait au jury par M. Lachance, avocat de la Couronne, il appert que pendant l'incendie de la grange, Gaudreau s'est tenu sur le perron de la maison de Latulippe, fumant sa pipe, tandis que les autres voisins travaillaient à sauver du feu les bâtisses avoisinantes.

M. Cléophas Latulippe a été le premier témoin entendu. Il raconte l'incendie de la grange. Il établit que lorsqu'il a découvert le feu l'incendie ravageait déjà à la fois toutes les parties de la grange.

—Le mystère de Saint-Joseph de Lévis s'explique. Le cadavre du bébé qu'on a trouvé est celui d'une enfant adoptive de M. Johnny Guay dit Gaspé, qui a été inhumée le 24 mars dernier, et qui a été exhumé par une personne que l'on croit être un étudiant en médecine. Une opération a été pratiquée sur le cadavre de l'enfant.

—Le juge Cimon a rendu jugement dans la cause Parent-Choquette. Le plaidoyer supplémentaire de M. Choquette alléguant réconciliation, a été renvoyé avec dépens. Il reste maintenant à procéder sur le mérite de la cause.

—Le coroner a été informé qu'un homme a été tué accidentellement, à La Tuque ; il y aura enquête demain.

## UN VIEUX SERVITEUR

**M. Régis Chartrand, de l'hôtel de ville, fêté par ses amis.**

Samedi après-midi, les employés du bureau du trésorier, à l'hôtel de ville, se sont réunis pour offrir à M. Régis Chartrand, l'un de leurs confrères un témoignage de leur estime à l'occasion de sa 70e année. M. Chartrand est depuis plus de 30 ans à l'emploi de la ville et il est le doyen des employés.

Au nom de ses collègues, M. Arnoldi a présenté à M. Chartrand un superbe portrait de lui au pastel et lui a donné l'assurance des sentiments d'estime que tout le monde a pour lui. M. Chartrand a remercié ses collègues en termes émus.

## L'UNION SAINT-PIERRE

L'Union Saint-Pierre, dont le but est la confraternité, entre catholiques parlant la langue française, a institué samedi une nouvelle cour, qui portera le nom de "Cercle Saint-Denis, No 26."

M. le président-général Oscar Lavallée, avocat ; le secrétaire-général, M. A. Chénard et M. Job S. Trempe, directeur, assistaient à la cérémonie d'installation.

Après la cérémonie d'usage, les officiers suivants furent élus : L. N. Routhier, président ; Georges Millette, vice-président ; Léon Trépanier, de la rédaction de "La Presse," secrétaire-archiviste ; Alban Janin, secrétaire-financier ; J. A. Boivin, trésorier ; J. A. Handfield, M. D., médecin examinateur ; W. O. Bélanger, commissaire ; F. Geoffrion, introducteur ; J. L. Desjardins, auditeur-conjoint, avec M. J. E. Desjardins ; Joseph Lachapelle, substitut du procureur-général, auprès du Cercle Saint-Denis.

Après un éloquent discours de M. le président-général, et de M. J. S. Trempe, l'assemblée, qui était nombreuse, s'est dispersée.

## CONFIRMATION A ST CHARLES

Mgr Racicot, évêque de Pogla, a présidé, samedi, à l'église Saint-Charles, rue Centre, la cérémonie de confirmation.

Dès deux heures, les enfants de choeurs parurent dans le sanctuaire, précédés par M. Armand Chouinard, porte-croix ; Henri Dorval, et Ulric Lagarde, acolytes.

Les gardes-notes du sanctuaires, MM. Rosario Lacroix, Arth. Dansereau, Léopold Laporte, Edmond Morency, Eléodore Morency, Omer Chagnon, Arthur Lagarde, Jos. Parent, Ernest Legault, F. X. Chayer, Eug. Lacoste, tous revêtant pour la circonstance leur soutane rouge, se rendirent au presbytère où ils formèrent escorte à Sa Grandeur jusqu'à l'église.

Trois cents enfants reçurent la confirmation.

M. l'abbé Bonin, curé, adressa quelques mots aux confirmés.

Deux cents enfants ont été confirmés à l'église Saint-Gabriel.

## L'HONORABLE M. TWEEDIE

L'honorable M. Tweedie, premier ministre du Nouveau-Brunswick, a passé la journée d'hier à l'hôtel Windsor. Il s'est rendu ce matin à Ottawa.

## L'ETAT DES RUES

Le chef Campeau a fait, ce matin, au maire un nouveau rapport sur l'état des rues. Les trottoirs sont presque toute la ville, sont en mauvais état. En quantités d'endroits, les rails de la Compagnie des Tramways sont au-dessus du niveau de la chaussée, nombre de bouches d'égouts ont besoin d'être réparées ou changées.

Ces rapports seront envoyés aux différentes commissions.

## LA FETE DES ARBRES

Le gouvernement provincial a émis une proclamation invitant les citoyens de la Province de Québec, à observer le jour du premier mai comme jour des arbres.

Le gouvernement désire par là encourager la plantation et la culture des arbres qui semble, malheureusement, disparaître en certains endroits.

## LE DETECTIVE FLEURY

**LE FAMEUX LIMIER QUEBECOIS EST DECEDE APRES UNE MALADIE DE 3 SEMAINES.**

**De retour du Labrador — La lutte — Le renflouage du "Bavarian".**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, Qué. 30. — Le détective Louis Fleury, de la sûreté municipale, est décédé durant la nuit de samedi à dimanche, à sa demeure, rue d'Aiguillon, après une maladie de trois semaines, il était âgé de 65 ans. Il y a trente ans qu'il était à l'emploi de

Le détective Louis Fleury, de Québec, décédé.

la cité de Québec. C'était un habile limier qui a accompli plus d'une prouesse.

—Dillon Wallace, compagnon de voyage du malheureux Léonidas Hubbard, est arrivé du Labrador hier, accompagné de MM. C. H. Easton et L. Stanton. Ces voyageurs partirent l'été dernier et se rendirent à la baie Dungawa, le 16 octobre. Ils ont visité plusieurs postes, puis le 3 janvier ils se mirent en route pour revenir. Ils ont franchi une distance de 2,000 milles. Arrivés à la Pointe aux Esquimaux, il y a quinze jours, ils ont pris passage, ces jours derniers, à Bord du S. S. King Edward, qui les a ramenés à Québec. Ils sont partis pour New-York hier.

—M. J. E. A. Giroux, architecte, est décédé à l'âge de 29 ans. Il était fils de M. Victor Giroux, pharmacien.

—On annonce qu'au lieu de Maupas c'est Pietro qui luttera ce soir contre Delivuk, à Québec.

—M. Armit et les plongeurs qui ont fait l'inspection de la coque du "Bavarian" rapportent que le renflouage sera une chose très difficile et que cela prendra au moins trois mois.

## LA QUESTION DU GAZ

**L'ECHEVIN YATES CROIT QUE LA COMPAGNIE ACCEPTERA LES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DE L'ECLAIRAGE.**

Le Conseil prendra, cet après-midi, en considération, le rapport de la Commission de l'éclairage sur les propositions à faire à la Compagnie du Gaz.

L'échevin Yates croit que la compagnie acceptera les propositions de la Commission, mais il ne sait pas si le conseil adoptera le rapport, ce qui compromettrait le succès de l'ouvrage déjà fait.

L'échevin L. A. Lapointe serait opposé à ce que la ville fasse la première des offres à la compagnie sans avoir d'abord l'assurance que la Compagnie acceptera.

La question de la morgue sera aussi discutée, elle est la première à l'ordre du jour. Plusieurs échevins sont convaincus que le Conseil amendera le rapport de la Commission d'Hygiène et donnera le contrat à la maison Dumaine et Cie.

## CARIBOUS PRES D'UN TRAIN

Ces jours derniers, les passagers, sur un train du chemin de fer New-Brunswick Railway and Coal Co., ont vu un spectacle nouveau, entre Chipman et le raccordement de l'Intercolonial à Norton.

Le serrefrein aperçut deux caribous à une centaine de verges du train, dans une clairière, et son exclamation de surprise attira tous les voyageurs aux fenêtres. Les deux caribous n'ont pas paru émus du passage du train dans leur domaine, et n'ont pas même bougé aux cris stridents du sifflet lâchant sa vapeur.

## COUR D'APPEL

**Jugements**

La Cour d'Appel a rendu, samedi dernier, jugement dans les causes suivantes :

Commission du Port vs Robidoux, confirmé.
Brownlee vs Hyde, confirmé.
Lathroppe vs Casin, confirmé.
Wing vs You, confirmé.
Scott vs Browne, renversé.
White vs Kearney, confirmé.
Corporation de Beauharnois vs London, Liverpool Globe, renversé.
Chevalier vs Bessette, confirmé.
Stewart vs Goyette, renversé.
Cairns vs Leet, confirmé.
Labelle vs Moody, confirmé.
Ottawa H. P. Co. vs Murphy, renversé.
Morgan vs Cité de Sorel, renversé.
Shawinigan Carbide Co., vs Wilson, renversé.
Gaze vs Dominion Bridge Co., renversé.
Lachapelle vs Viger, confirmé.
Lionais vs M. S. Ry. Co., confirmé.
Heffernan vs Howard, confirmé.
Corporation de Lorimier vs Auling, confirmé.
Richer vs Brossard, confirmé.

## FEU Mme J. B. POULIOT

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Vve J. B. Pouliot, épouse de feu J. B. Pouliot, ancien député du comté de Témiscouata.

Mme Pouliot est décédée à l'âge avancée de 89 ans. Elle était la mère de feu Charles Eugène Pouliot, M.P., M. Alphonse Pouliot, de Québec, professeur à l'Université Laval, Mtre Camille Pouliot, avocat de Fraserville, Soeur Marie de l'Ange-Gardien, du couvent de la Congrégation des Dames Auxiliatrices à San Francisco.

Les funérailles auront lieu à Fraserville.

## LA FATALITE S'ACHARNE SUR EUX

**Les habitants de la région du Vésuve subissent de nouveaux malheurs.**

### UN DELUGE

**Une pluie torrentielle transforme le pays en une véritable mer de boue.**

**LE ROI EDOUARD**

Naples, Italie, 30 — Un autre désastre s'est abattu sur le pays vésuvien. Durant toute la nuit de samedi à dimanche une pluie torrentielle n'a cessé de tomber. Le vent soufflant en tempête charriait des nuages de cendres et de sable sur les villages de Somma et de Santa Anastasia. Plusieurs ponts ont été emportés, les routes sont impraticables. Plusieurs maisons sont ensevelies de nouveau sous la cendre. Les communications par télégraphe et par chemin de fer sont interrompues. Des troupes du train des équipages et du génie ont été envoyées au secours des populations menacées.

Les habitants pris de panique ont fui dans la campagne. On ne signale pas d'accident de personnes.

**AFFREUSE SITUATION**

Naples, Italie, 30 — Un océan de boue submerge maintenant le pays vésuvien. La population est dans une condition lamentable et si la pluie reprend il est à craindre que la situation ne devienne rapidement sans espoir. Les récentes éruptions du Vésuve ayant obstrué tous les canaux d'écoulement des eaux, la pluie se répand dans les rues des villages où commence à peine à renaître quelqu'activité. Les cendres pénètrent partout. Elles contaminent déjà l'eau potable et d'effroyables épidémies sont à craindre de ce fait. Une portion du toit de l'observatoire du professeur Matteucci a été emportée par le vent.

Les souverains anglais ont vainement tenté d'atteindre en automobile l'observatoire hier. Les routes sont impraticables et les automobiles se sont embourbées rapidement.

Le roi Edouard a souscrit $4,000 pour les sinistrés.

**UNE HEROINE**

Naples, 30 — La température a été belle toute la journée dans le pays vésuvien. Les rapports arrivent établissant l'étendue considérable des dégats par la rivière de boue qui a noyé le versant ouest de la montagne. Des avalanches de boue ont tué plusieurs personnes. A Paciramo, la boue a obstrué les portes des maisons et les habitants ont dû se sauver par les lucarnes.

Bravant le danger, la duchesse d'Aoste s'est rendue hier à Ottajano.

**LE ROI EDOUARD**

Naples, Italie, 30—Le roi Edouard et sir Charles Hardinge, sous-secrétaire inamovible au Foreing Office, ont eu hier une longue conférence. Le roi a reçu de nombreuses dépêches de sir Henry Campbell-Bannerman, président du Conseil et de sir Edward Grey, ministre des Affaires Etrangères, ayant trait à l'incident anglo-turc de Tabah.

Après une entrevue avec lord Roseberry, Sa Majesté a exprimé à ses ministres le désir de les voir prendre une attitude très ferme en cette affaire.

## FUNERAILLES DE Mme L. P. PAPIN

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

L'Assomption, 30 — Le service de Mme Emma Archambault, épouse de M. L. P. Papin, a eu lieu samedi, dans notre église paroissiale. Les porteurs étaient ses six frères : MM. Eloi Archambault, N. P., M. P. ; Henri, médecin ; Denis Narcisse, Armand et Francis ; mesdames J. A. Thouin, Jos. Henri, P. Ethier et Le Rivest portaient les coins du poële, comme Dames de Charité, accompagnées de quatre Dames Tertiaires.

Suivaient le cortège le mari de la défunte, M. L. P. Papin ; son père, M. François Archambault, bourgeois ; ses beaux-frères, MM. Eugène Gervais, M. D. ; Henri Papin ; ses cousins, M. Painchaud, M. L. Chevigny, N. P. ; M. J. S. Rivest, maire de la ville ; O. Marsolais, maire de la Campagne ; J. E. Duhamel, N.P. ; J. E. Faribault, H. Rivest, A. Piché, avocats ; J. A. Thouin et M. Joseph Archambault, avocat, de Montréal. Le Révérend M. P. Lafortune officiait, ayant comme diacre et sous-diacre, messieurs les abbés Arcade Magnan, vicaire à Saint-Jérôme, et Geoffrion, curé de Saint-Gérard de Magella.

Le choeur des élèves du collège, sous la direction de M. Alb. Picotte, prêtre, exécuta la messe des morts harmonisée. L'orgue était tenu par M. H. E. Bolay, professeur de musique au Collège.

Vendredi, le 4 mai prochain, il y aura service de septième jour à Saint-Gérard de Magella.

## PENIBLE ACCIDENT

**Un Canadien se noie en allant voir sa femme.**

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Evansville, Ind., 30 — Thomas Lessard, un cultivateur canadien à l'aise demeurant près de cette ville, se séparait de sa femme il y a quelque temps. Une réconciliation s'effectua cependant, il y a quelques jours, et les époux devaient se rencontrer samedi. Lessard eut la malencontreuse idée de traverser la rivière Rough pour aller retrouver sa femme qui se tenait sur la rive avec son père. Il avait franchi presque toute la distance, lorsque arrivé à quelques pieds de la rive il fut saisi de crampes et enfonça pour ne plus reparaître.

## ABUS DE CONFIANCE

Un jeune homme du nom de Alfred Lajoie, âgé de 24 ans, et demeurant rue Saint-Vincent, a été arrêté, hier, par le détective O'Keefe, sous une accusation d'avoir illégalement retenu une somme de $20.62, la propriété de ses patrons, MM. Gunn, Langlois et Cie. Le jeune homme a déclaré au juge de la Cour de Police, qu'il avait perdu l'argent et il a offert des arrangements mais ses patrons ont refusé, et son procès a été fixé à mercredi.

# LES DANGERS DU CAP DIAMANT

## Le Dr Ami fait une conférence à l'Institut Canadien de Québec

### SUR CETTE QUESTION

**Une partie du rocher va infailliblement s'écrouler — Comment nous protéger ?**

### MGR LAFLAMME

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 30. — Devant un auditoire très select, le Dr Ami, du bureau géologique d'Ottawa, a fait, samedi soir, à l'Institut Canadien de Québec, une conférence intéressante au plus haut point sur la condition actuelle du rocher de Québec et sur les dangers imminents auxquels sont exposées la rue Champlain, la Terrasse et même la citadelle.

La séance était présidée par M. P. B. Dumoulin, président de l'Institut Canadien et Mgr Laflamme, l'éminent naturaliste canadien, occupait l'un des sièges d'honneur.

Le Dr. Ami a fait défiler devant les yeux de son auditoire une grande quantité de vues photographiques prises par lui-même lorsque le gouvernement l'a envoyé à Québec faire une inspection du rocher de Québec.

Il nous a fait toucher du doigt le danger imminent d'écroulement qu'il y a la partie ouest de la Terrasse. Cette partie est fermée aux piétons par une clôture, mais n'empêche que beaucoup de gens y passent. C'est en effet la seule voie qu'il y ait pour atteindre la nouvelle Terrasse.

A certains endroits, les couches géologiques sont disposées de telle sorte qu'elles penchent vers le fleuve, à un angle d'environ dix degrés. Les lois de l'équilibre feront indubitablement tomber cette masse de rocher qui supporte cette partie de la Terrasse.

La cause de l'effritement de ce rocher est due à l'eau qui s'infiltre. Si empêchait cette infiltration, le rocher cesserait de se désagréger. Voilà pourquoi le conférencier blâme cette coutume que l'on a de jeter sous le plancher de la Terrasse, à tous les printemps, la neige qui s'est amassée sur la Terrasse.

Le Dr Ami croit qu'après que se sera produit l'éboulis qui est aujourd'hui imminent, la citadelle elle-même sera en danger.

Le conférencier nous a fait voir les photographies des crevasses qui existent sous la Terrasse, et dont l'une a une largeur de 42 pouces.

Quant aux moyens à employer pour prévenir le danger, il décline sa compétence, n'étant pas ingénieur.

Appelé par le président à dire quelques mots, Mgr J. C. K. Laflamme, professeur d'histoire naturelle au Séminaire de Québec, a félicité le conférencier, puis a parlé des moyens qu'il y a à prendre pour protéger la sécurité publique menacée par l'état actuel du rocher de Québec. On a parlé d'immenses contreforts en pierre. Mgr Laflamme défie tous les contreforts du monde d'empêcher cette masse de rocher de tomber le jour où le temps sera venu pour elle de tomber.

Une masse de rocher doit tomber un jour ou l'autre. Eh bien, qu'on la fasse tomber tout de suite, afin d'empêcher un désastre, et que l'on prévienne la désagrégation de ce qui reste en empêchant le plus possible l'infiltration de l'eau. On le pourra dans une grande mesure en comblant toutes les fissures et en recouvrant le rocher avec de la terre sur laquelle on fera croître des herbes.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que nous avons déjà, l'an dernier, signalé le danger d'éboulis du rocher de Québec.

## A L'UNIVERSITE LAVAL

Mercredi, le 2 mai, à 8 hrs ¼ du soir, aura lieu dans la salle des promotions de l'Université Laval, la séance solennelle de clôture des Cours de la Faculté des Arts.

Le secrétaire de la Faculté rendra compte des travaux de l'année, publiera les noms des lauréats du dernier concours de littérature française, et Monsieur Arnold nous dira les impressions que lui ont laissée les compositions de ses élèves, et l'espérance qu'il nourrit pour le succès de la langue française, au Canada.

Les professeurs de la Faculté sont priés d'être présents, et le public intellectuel de Montréal, est cordialement invité à assister à cette séance qui clot l'année académique à Laval.

Avec remerciements,

Le Secrétaire.

## JUSQU'A LA POLICE QUI S'EN MELE

(Par dépêche spéciale à "La Presse")

Boston Mass., 30. — Plus de douze "policemen" du corps des constables de Boston sont soupçonnés d'être les auteurs de plusieurs vols qui ont eu lieu dans les différents postes de la ville. Entre autres choses on raconte qu'une jeune femme appartenant à une très bonne famille, alors qu'elle était en état d'arrestation dans une des cellules sous prévention d'ivrognerie, a été volée d'une jupe en soie et d'une blouse très dispendieuse. Un monsieur s'est fait dérober une paire de boutons de manchettes en diamants. Nombre d'autres larcins sont rapportés. Le montant de tous ces vols s'élève a plus de $3,000. L'incident dont a été victime la jeune femme plus haut mentionnée est arrivé au poste No 1, sur la rue du Hanovre.

## OU SONT ALLES CES $1,700 ?

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 30. — Les autorités de la Banque Nationale, de cette ville sont actuellement sur une vive alerte causée par la disparition quasi-mystérieuse d'une somme d'argent d'environ $1,700 formée de billets de la Banque des Cantons de l'Est. D'après ce que nous avons pu apprendre touchant l'incident étrange, il appert que ces jours derniers, trois messagers de la banque en question auraient été chargés d'une somme de $5,000 à être retournée au bureau de la Banque des Cantons de l'Est. A l'arrivée de ceux-ci à cette dernière banque, l'argent ayant été compté, on constata aussitôt le déficit des $1,700 et l'éveil fut donné aux autorités de la Banque Nationale qui instituèrent une enquête, restée jusqu'ici sans résultat. Un limier a été mis en courant de l'affaire.

# LA BARBARIE DES COSAQUES

## On les accuse d'actes de terrible brutalité, dans le Caucase.

### LES TERRORISTES

**Ils continuent par toute la Russie la série de leurs assassinats.**

### LE PERE GAPON

Tiflis, (Caucasie), 30. — La commission nommée par le vice-roi pour établir les responsabilités des crimes qui ont signalé la pacification du Caucase vient de terminer son travail. Le rapport constate que les faits sont encore plus atroces, dans de nombreux districts qu'on était fondé à le croire. C'est ainsi que dans le gouvernement de Kutais les cosaques, chargés de pacifier la région, ont commis d'effroyables attentats, violentant les femmes en présence de leurs maris et sous les yeux de leurs propres enfants. Le rapport accuse formellement le général Alikhanof de n'avoir pris aucune mesure susceptible d'empêcher de telles horreurs.

### ILS SERONT FUSILLES

Kieff, (Russie), 30. — Le procès du régiment du génie qui s'est mutiné l'automne dernier a pris fin hier. Les officiers ont été acquittés, mais les sous-officiers ont été condamnés à mort. Dix-neuf soldats ont été condamnés aux travaux forcés et 62 ont été incorporés à une compagnie de discipline.

### LES DYNAMITARDS

Varsovie, (Pologne Russe), 30. — A Czenstochowa, une bombe a été lancée sur la voiture du chef de la police qui revenait d'un enterrement. L'assistant au chef, se trouvant dans la voiture, a été tué.

### ASSASSINAT

Odessa, (Russie), 30. — Le chef de la police, qui s'était particulièrement signalé à l'attention des révolutionnaires lors des derniers troubles, a été tué en plein jour, hier.

### LE PERE GAPON

Saint-Pétersbourg 30 — Le "Novoé Vrémya" publie le prétendu récit de la mort du père Gapon qui aurait été assassiné récemment. Un des membres de l'Organisation de Combat, Rutenborg, serait allé trouver Gapon et lui aurait offert de vendre à la police les secrets de la société. Le père Gapon aurait accepté de servir comme intermédiaire, devant recevoir pour sa part vingt-cinq mille roubles.

Gapon fut attiré à Ordaki, petit bourg sur la frontière de Finlande où on devrait lui faire remise de certains papiers. On ne l'a pas revu depuis. Le "Novoé Vrémya" assure que les membres de l'Organisation de Combat, la terrible société terroriste ayant acquis la preuve que Gapon était un traître, un mouchard aux gages de la Sûreté russe, l'auraient supprimé.

Les papiers personnels de Gapon ont été envoyés de Berlin, par un inconnu, à son avocat à Pétersbourg.

### LE COLONEL MIN

Saint-Pétersbourg, 30 — On a tenté de tuer le colonel Min, commandant la garde de Semnivosky, dans le but de venger les révolutionnaires de Moscou, mâtés par la garde.

Plusieurs fois déjà un tout jeune officier s'était présenté au domicile du colonel Min et avait insisté pour le voir. Ses manières inspirèrent des doutes sur ses intentions et il fut mis en état d'arrestation hier. On a pu établir son identité que l'on se refuse à communiquer à la presse. Ce serait un jeune homme de grande famille, un des chefs d'une des plus redoutables organisations de propagande par le fait de toute la Russie : l'Organisation de Combat.

### LE GOUVERNEMENT VAINCU

Saint-Pétersbourg, 30 — Les élections secondaires qui ont eu lieu samedi, constituent une victoire des radicaux. Les efforts du gouvernement pour gagner les paysans sont démeurés sans résultat.

### HONNEURS MERITES

Saint-Pétersbourg, 30 — La rumeur circule avec insistance que l'empereur Nicolas va nommer le comte Witte président du Conseil de l'Empire.

## CONDOLEANCES

Samedi, le 28 avril courant, à une assemblée conjointe des E.E.D., et des E.E.L., tenue à l'Université Laval, l'ordre suivant du jour a été adopté :

"Les Etudiants ayant appris avec chagrin, le décès de Madame Demers, la mère de M. L. Philippe Demers, Professeur de Droit Maritime, il fut proposé par M. Antonio Perreault, secondé à l'unanimité, que des résolutions de condoléances soient adressées à la famille éprouvée et que copie des présentes soient publiée dans les journaux.

Séance tenante, le Président des E.E.L., anonce la mort de Madame Pérodeau, la mère de l'honorable M. Pérodeau, professeur du code national. Sur proposition de M. J. Bourgeois, un vote de condoléances est enregistré, et expédié à la famille de la regrettée défunte.

Par ordre,

ALFRED FOREST,
Secrétaire des E.E.D.
CHARLES PARENT,
Secrétaire des E.E.L.

## POUVOIRS DE TUTELLE

Il y a quelque temps, le Dr Laberge, médecin principal de la ville, au moyen d'une petite annonce publiée dans "La Presse", vit arriver trente personnes pour adopter un bébé qu'il avait recueilli à la mort de la mère.

Depuis lors une idée a germé dans la tête du docteur, celle de recueillir et de faire adopter par de braves familles les petits orphelins ou abandonnés. A cet effet, il entend demander à la législature provinciale les pouvoirs d'un tuteur.

Cela lui permettrait de faire adopter légalement les orphelins et de surveiller la façon dont ils sont traités. Tous les jours, il lui arrive des demandes de familles désireuses de prendre leur part d'une bonne oeuvre et de se créer une famille.

## ACCIDENT A HAWKESBURY

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hawkesbury, Ont., 30 — M. Frédéric Ladouceur, fils de M. Alfred Ladouceur, marchand, s'est gravement brûlé la jambe droite ne renversant accidentellement du café bouillant.

# EN ALLANT AU FEU

**DEUX POMPIERS SONT BLESSES ASSEZ GRIEVEMENT DANS UNE COLLISION AVEC UN TRAMWAY.**

Les pompiers Cavanagh et Boucher, de l'équipe de sauvetage de la caserne No 4, carré Chaboillez, ont été blessés et les voitures de sauvetage et de boyaux ont été très endommagées, dans une collision, arrivée hier matin, avec un tramway, à l'angle des rues McGill et Saint-Paul.

Il était environ 11 heures lorsqu'une

LE POMPIER BOUCHER
de la caserne No 4, blessé en répondant à une fausse alarme hier matin.

fausse alarme sonnée par l'avertisseur 137 appela les pompiers à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Jean-Baptiste. Les chevaux descendaient la rue St Paul au triple galop la voiture à boyaux en avant et derrière elle la voiture de sauvetage à quelques verges seulement.

A l'angle de la rue McGill, un tramway du circuit Wellington descendait. Avant que le capitaine Blain eut pu arrêter ses chevaux, sa voiture frappa le char avec une telle force qu'il fut soulevé des rails.

Le pompier Cavanagh qui conduisait la voiture de sauvetage tourna court pour éviter le tramway, mais ses roues se prirent dans les rails et la voiture versa.

LE POMPIER CAVANAGH
de la caserne No 4, blessé en répondant à une fausse alarme, hier matin.

Cavanagh et Boucher furent précipités sur le pavé ; le premier se luxa une cheville et fut gravement contusionné, Boucher a aussi une cheville luxée et une longue entaille au cuir chevelu. Le timon de gauche a été brisé ainsi qu'une roue.

La voiture à boyaux est aussi endommagée ; le capitaine Blain et le pompier Pelletier tombèrent sur leurs chevaux, mais ne se sont pas blessés. Un des chevaux est légèrement blessé. Les vitres du tramway sont brisées. Il n'y avait que deux ou trois personnes à l'intérieur et elles s'en sont tirées avec la peur.

L'alarme avait été sonnée par un passant qui, voyant de la fumée sur un toit de la rue Saint-Paul crut l'édifice en feu.

## LE FEU A HAWKESBURY

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Hawkesbury, Ont., 30 — Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi soir, vers 6 heures, chez M. Albert Montgommery. Grâce à des secours immédiats le feu a été vite mis sous contrôle. Peu de dommage.

## UN BAMBIN TUE SON PETIT FRERE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Content, Alberta, 30 — Un pénible accident a eu lieu à Gamerton, à 15 milles d'ici. George Berclay, âgé de 10 ans, a tué, par accident, son jeune frère âgé de 7 ans, avec une petite carabine calibre 22. L'enfant est mort une heure après l'accident.

Le docteur Chs Davies, de Content, coroner du district, est allé tenir une enquête. Le verdict a été : mort accidentelle.

## DECES ET NAISSANCES

Le nombre des décès rapportés la semaine dernière à l'hôtel-de-ville est de 136, 122 chez les catholiques, 12 chez les protestants et 2 chez les juifs.

Les principales causes de mort sont les suivantes : rougeole, 1 ; coqueluche, 5 ; diphtérie, 3 ; érisypèle, 1 ; phtisie, 20 ; bronchite, 5 ; broncho-pneumonie, 9 ; pneumonie, 6 ; entérite, 8.

Maladies contagieuses : Diphtérie, 16 ; scarlatine, 7 ; fièvre typhoïde, 1 ; rougeole, 63 ; roséole, 6 ; varicèle, 5 ; coqueluche, 18 ; tubrculose, 25 ; érisypèle, 1 ; méningite cérébro-spinale, 1. — 143.

Depuis le commencement de l'année il y a eu 1700 cas de maladies contagieuses, soit environ 700 cas de plus que pour la même période de l'an dernier. Cependant, toutes choses égales, la mortalité n'est pas plus grande. Les employés du service d'hygiène sont sur les dents.

Il y a eu, la semaine dernière, 156 naissances, 86 garçons et 70 filles.

### DANS LE PORT

Le canal Lachine a été ouvert hier soir à la navigation. Vingt-cinq bateaux allant dans l'ouest ou en venant, ont passé dans le canal.

Le "P...e" et l'"Advance" sont arrivés de Fort William, avec des cargaisons de blé et d'autres grains.

Le "Hamilton", de la compagnie Richelieu, a commencé ce matin son service régulier entre Montréal et Hamilton.

Le "Mongolian" est parti de Glasgow pour Montréal, aujourd'hui, ayant à bord 276 passagers de seconde et 444 d'entrepont.

Le "Pretorian" est parti d'Halifax ce matin.

# UN PRECIEUX TEMOIGNAGE

**M. W. A. DUBE, SURINTENDANT DE L'INTERCOLONIAL, DIVISION DE MONTREAL A STE FLAVIE, RECOIT UN SOUVENIR TANGIBLE DU PRINCE DE CONNAUGHT.**

Notre journal se compte heureux de pouvoir venir aujourd'hui rendre un juste tribut d'hommages et de félicitations à M. W. A. Dubé, surintendant de l'Intercolonial pour le district Montréal-Sainte-Flavie, en vue de l'insigne honneur que lui a conféré, Son Altesse Royale, le Prince Arthur de Connaught, lors de son voyage de Montréal aux Provinces Maritimes.

Comme "La Presse" l'a publié jeudi dernier, M. Dubé était au nombre des officiers qui ont accompagné le Royal neveu de sa Majesté Edouard VII, sur le superbe convoi spécial que la compagnie de l'Intercolonial avait mis à sa disposition.

Lorsque le train fut passé Trois-Pistoles, le dîner terminé, le Prince fit demander le surintendant à bord du char "Violet", et, après lui avoir serré la main, il lui dit, dans un français très pur : "M. Dubé, j'ai eu du contentement à vous connaître, et maintenant je ne voudrais point vous quitter sans vous témoigner mon estime et ma considération. Veuillez accepter ce cadeau que vous porterez en souvenir de moi. Je n'ai que des louanges à vous décerner pour votre chemin de fer qui est digne du pays et administré par des hommes compétent."

En même temps, il lui présenta une

M. W. A. Dubé, surintendant de l'Intercolonial de Montréal à Sainte-Flavie, qui a reçu un magnifique cadeau du prince de Connaught.

épinglette d'or, qui est un véritable objet d'art.

Sur celle-ci l'on voit les deux lettres A. et F., nitiales du prince Arthur Frédéric, surmontées de sa couronne de prince de Connapght.

M. Dubé, en présence d'une si chaude sympathie, sut trouver des paroles qui venaient d'un coeur ému. Il pria Son Altesse, de vouloir bien agréer l'hommage respectueux de son humble serviteur et des employés qu'il représentait.

Le bijou est un chef-d'oeuvre d'artiste. Il a été fabriqué à Londres, par la maison Collingwood and Co., bijoutiers de la famille du roi d'Angleterre.

Nous sommes donc heureux de féliciter le surintendant Dubé de cette marque de haute estime venant d'un membre de la famille royale. C'est un honneur pour lui-même, pour la compagnie qu'il représente, et, surtout, pour le nom canadien-français.

Depuis 1899, date à laquelle l'honorable sir Wilfrid Laurier, lui donnait la direction de cette importante division, M. Dubé a toujours sû capter l'estime et la considération du public. Sa courtoisie exemplaire, sa probité et sa grande droiture l'ont rendu précieux pour le pays.

# LA BOURSE

New-York, 30 avril. — Le marché ce matin a bénéficié d'une forte demande, venue en partie d'acheteurs disposés à ramasser les stocks tombés, et en partie par des ordres de support placés par des puissants intérêts financiers. Parmi ceux qui ont le plus aidé à supporter le marché, on cite Horley, Learned and Co., qui placèrent des ordres d'achat partout.

Ce support arrêta la liquidation et les acheteurs se montrèrent en grand nombre, ce qui fit arrêter les déclins de l'ouverture.

Les achats firent plus que contre-balancer l'offre et le marché devint ferme.

Les agents de change prétendent cependant que la liquidation pourrait bien recommencer aussitôt que la liste aura gagné quelques points.

A MONTREAL

L'ouragan de liquidation commencée vendredi après-midi, continuée avec plus de force samedi, pendant toute la demi-cession, s'est encore continuée ce matin plus abondante que jamais. Sous cette influence la liste dégringola encore et perdit suivant les titres de 1 à 5 points.

La plus forte perte a été éprouvée par le Street, qui déclina de 266 à 261, sans que les ventes fussent très nombreuses.

Le Détroit vient ensuite avec une perte de près de 4 points, de 94¼ à 90¾. La liquidation a été assez abondante.

Le Power a baissé de 91 à 88¾, sous une liquidation très considérable.

Le Twin n'a perdu qu'un demi-point.

Le Steel a baissé de 29 à 27¾.

Le Toledo, de 30 à 29.

Pertes depuis vendredi : —
C. P. R. — 160¾ à 159.
Steel. — 30 5-8 à 28.
Power. — 92 à 88¾.
Toronto. — 118 à 112¾.
Twin. — 93½ à 92¾.
Toledo. — 31¼ à 29.
Street. — 264 à 260½.

## BOURSE DE MONTREAL

**MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 12 heures 30 p.m.**

| STOCKS | Vend | Ach | STOCKS | Vend | Ach |
|---|---|---|---|---|---|
| Ant. R. S.C | ..... | ..... | W. Hotel | | ..... |
| Bell Tél .... | | ..... | BANQUES | | |
| B C Pk A. A | 72 | 68 | B.B.N. Am. | ..... | 142½ |
| " " B | 74 | 68 | B. Com. | 178½ | 177¾ |
| Can-Pacific | 160 | 159 | B. Dom. | 239¾ | |
| Det. E. R. | 94 | 93 | East Town. | 161½ | ..... |
| D. Coal Com | 76 | 75¾ | B. Hoche | 153 | 152 |
| " Pfd. | 122½ | 119 | B. Imperial. | 218 | 243 |
| D.I.&S.Com | 29 | 28 | B. Merc. | 170 | 169 |
| " Pfd. | 74 | 71 | B. Molson | 226½ | 226 |
| Duluth Com | 20 | 13¾ | B. Mont. | 258¾ | 257¾ |
| " Pfd. | 40 | 38 | B. Nationale | | 114½ |
| Hal E. R. | 105 | 101½ | B. N. Scot. | 275 | 271 |
| Hav. E.R. | ..... | 47 | B. Ontario | 143 | 141 |
| " Pfd. | ..... | 83 | B. Ottawa | 230 | 228 |
| Illinois Tr P | 99 | 98¾ | B. Québec | 143½ | 142 |
| Int. C. Com. | 86 | 80 | B. Royal | | 228 |
| " Pfd. | 100 | 98 | B. Sovereing | 146 | 144 |
| L. Wds Pfd. | 110 | ..... | B. Standard | 248 | 243 |
| " Com | ..... | ..... | B. Toronto. | 250 | 248 |
| L. Paper | 100 | ..... | B. Union | ..... | 154 |
| " Pfd. | 111 | 104 | COTTONS | | |
| Mack.Co. C. | 62¼ | 61½ | Can. C.C.Co. | 48½ | 44 |
| " Pfd. | 72¼ | 71½ | Mont. Cot. | 126 | 121½ |
| Mex. L.&P. | ..... | 61 | Textile Com | 104 | 101½ |
| MinnStPaul | ..... | 153½ | BONDS | | |
| M.L.H.& P | 90 | 89¾ | Bell Tel | 109 | 100 |
| M.S.R. | 264 | 262¾ | Can.Col. Cot | 100 | 95 |
| Loan & M. | ..... | ..... | D. Coal | 103 | 101½ |
| Mont. S. W. | 100½ | ..... | Dom. Cot. | 98 | 97½ |
| " Pfd. | | | Dom.I.Steel | 84 | 83 |
| M. Tél. Co. | | | Hav. E. Ry | 95½ | |
| N. O. T. & L. | | | Lake W | 112½ | 108 |
| N.S.S.& Co. | 64 | 62½ | L. Paper | 112 | 109 |
| " Pfd. | 120 | 118 | Mex.E.L.Co | 80½ | 80 |
| N.W. Land | 300 | 400 | Mex.L.H.P. | 85 | 84½ |
| Ogil. Mil.Co. | | 250 | M.L.H.& P. | 105 | 101 |
| Ogil. Pfd. | 130 | 126 | M. St Ry | ..... | 106 |
| R.&O. N.C. | 81¾ | 81 | N.S.S. | 110 | 108 |
| Sao Paulo | 142 | 141 | Ogil. Mil. Co. | 120 | 118 |
| St John E.R | ..... | 108 | Price Bros | 106 | 101 |
| Toledo E.R. | 31 | 30 | Sao Paulo | 96 | 95½ |
| Tor. S.R. | 114½ | 114 | Textile S, A | 96½ | 96 |
| Trinidad El | 90 | | " " B. | 100 | 96 |
| T.C.E.R. | 114 | 113½ | " " C. | 103 | 95 |
| Win. E. R. | 190 | | " " D. | 100 | 97½ |
| West India | 55 | 47 | Win. E. | 109 | 108½ |

### VENTES DE L'AVANT-MIDI

Iron — 60 à 27, 10 à 27½, 325 à 27, 50 à 27 7-8, 100 à 28, 150 à 27¾, 120 à 28, 50 à 27¾, 30 à 28, 100 à 27¾, 50 à 28.
Iron Pfd — 75 à 70, 25 à 70¾, 25 à 71, 100 à 71½, 25 à 71¾, 10 à 73½.
Havana Pfd — 85 à 82, 25 à 82¼, 100 à 83, 71 à 82.
Toledo — 50 à 29, 100 à 29¼, 25 à 30.
Toronto Bk — 4 à 250.
Bk Mont. — 2 à 257½.
Mer. Bk — 35 à 169.
Scotia Bds — $10,000 à 108 1-8.
Détroit — 850 à 91, 100 à 91¼, 200 à 91⅛, 15 à 92, 175 à 91¾, 25 à 92, 50 à 92¼, 125 à 92¼, 75 à 92 3-8, 275 à 93, 100 à 92¾, 100 à 93, 25 à 93¼.
Coal — 50 à 75, 75 à 75½.
Havana — 25 à 46, 25 à 46¾.
Iron Bds — $2,000 à 84, $13,000 à 83.
Power — 325 à 87¼, 1050 à 87, 50 à 87½, 100 à 87¼, 25 à 87 3-8, 25 à 88, 150 à 88¼, 100 à 88¾, 1075 à 89, 25 à 88¾, 50 à 88¼, 50 à 88¾, 2700 à 89.
Rich. et Ont. — 100 à 81.
Illinois Pfd — 25 à 91, 125 à 92, 50 à 94.
Can. Pac. — 100 à 157¼, 100 à 157½, 10 à 158, 125 à 158¼, 100 à 158¾, 25 à 159.
Mont. St. Ry. — 50 à 261, 12 à 260, 50 à 261, 11 à 260, 500 à 261, 325 à 260½, 250 à 261, 50 à 262, 25 à 262¼.
Twins — 25 à 112¼, 100 à 112, 100 à 113, 25 à 114¼, 50 à 114.
Textile Pfd — 100 à 102½.
Mackay — 275 à 61¼.
Toronto Ry — x R — 150 à 112, 18 à 111¾, 127 à 112, 15 à 111¾, 82 à 112, 50 à 112¼, 50 à 112¾, 75 à 113, 25 à 113 5-8, 50 à 114.
Coal Pfd — 20 à 118.
Scotia — 50 à 61, 160 à 62½.
E. T. Bk — 98 à 161¼.

## BOURSE DE NEW-YORK

**Cours fournis à "La Presse" par E. & C. Randolph, courtiers, 87 rue Saint-François-Xavier.**

| VALEURS | Ouv | 12.30 | VALEURS | 12.30 | Ouv. |
|---|---|---|---|---|---|
| Am. Car., F. | 38¾ | 38¾ | Kan & Tex | 31¾ | 31¾ |
| " pr | ..... | ..... | " prf | 64½ | 66 |
| Am. C. Oil | ..... | ..... | L'ville & N | 141¼ | 142¾ |
| Am. Loc. C. | 59 | 60 | Man. Elv. | 153 | 152 |
| A L. Copper | 107¾ | 108¾ | Missouri P. | 89¾ | 90¼ |
| A. Smel. C. | 146 | 147½ | Metrop. Tr. | ..... | ..... |
| " prf | 115 | 115½ | Norf. & W. | 86 | 87¾ |
| A. S. R. Co. | 131¾ | 132 | MStP & StM | 152 | 151 |
| A. T. & S. F. | 87¾ | 89 | " prf | 164¾ | 164 |
| " prf | ..... | ..... | NYC & Hud | 134½ | 135 |
| Balt. & Ohio | 107 | 106½ | N.Y.O. & W | 45¾ | 46 |
| " prf | ..... | ..... | Nat. Lead, c | 74¾ | 75¾ |
| B. R. T. | 74¾ | 75¾ | Pac. Mail | ..... | ..... |
| C. & A. Co. | ..... | ..... | Penn. R R | 136¾ | 136¼ |
| Can. Pac | 157¾ | 159 | Pr. Steel, c. | 46½ | 47 |
| Can. South. | ..... | ..... | People's G. | 89¾ | 90¾ |
| Ches. & Ohio | 53½ | 54¾ | Ph. & Read | 120¾ | 121¾ |
| C. & N. W. | 198 | 199 | " I prf | ..... | ..... |
| C. & M. St P | 168¾ | 168¾ | " II prf | ..... | |
| C. R. I. & Pac | ..... | . | Rock Island | 25 | 25¾ |
| " prf | ..... | | South Ry, c | 36½ | 36¾ |
| Con. G. N. Y. | 133 | 134½ | " prf | ..... | ..... |
| Col. F. I. | 46½ | 47¼ | South Pa. | 63½ | 64¾ |
| C.C.C. & St L | .... | .... | Tenn. C. & I | 139 | 149¾ |
| D. Lac & W. | .... | .... | Texas Pac. | 29 | 29¾ |
| Del. & Hud. | 191 | 193 | Twin City | 112¾ | 114 |
| Det. Un. Ry | 90¾ | 91½ | U.S. L. Com | ..... | ..... |
| D. & Rio G. | 40½ | 43¾ | " prf | ..... | ..... |
| " prf | 85½ | 85½ | U. S. S. Com | 39 | 40¾ |
| D.S.S. & At. | ..... | . | " prf | 101¾ | 106½ |
| " prf | 35 | 34¾ | U. S. Rub, c | 49½ | 49 |
| Erie Railд. | 39¾ | 39¾ | " prf | 107 | 107 |
| " II prf | 62½ | 63¾ | U. Pac. com | 145¾ | 146¾ |
| " I prf | 77 | 77 | " prf | ..... | ..... |
| G. Western | 18¾ | 19 | Wabash | 19¾ | 20 |
| Gen. Elect. | 162¾ | 164 | " prf | 42¼ | 42¾ |
| Hock. Val. | .... | .... | W. U. Tel. C | 93 | 93 |
| Ill. Cen. | 168½ | 168½ | Wis. Co | 28¾ | 28¾ |


PAR RAE ET DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

Vente à l'Encan DE MEUBLES Neufs et d'Occasion

Magnifiques tapis en carpettes de différentes sortes, une grande variété d'articles de ménage, etc., etc., à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques.

**Mardi, 1er Mai, 1906**

Comprenant : Ameublements de salon, fauteuils et chaises dépareillées, ameublements de chambre à coucher en chêne et bois franc, sommiers élastiques, matelas en crin et en laine, coton à drap, dessus d'oreiller, couvertes et confortables, buffets, tables et chaises de salle à manger, grand lot de tapis, linoléums écossais, prélart anglais, et une grande variété d'articles de ménage, etc.

Vente à 2.30 heures p.m. précises, sans aucune réserve.

RAE et DONNELLY,
148—2 Encanteurs.

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

**Vente**

de deux magnifiques pianos droits, meubles de salon, de salle à manger et de chambre à coucher, carpettes, ornements, etc.

Nous avons reçu instruction de vendre à la résidence No 75 Shuter, angle Milton

**Mercredi matin, le 2 Mai 1906**

tous les magnifiques meubles et effets, comprenant :

Deux magnifiques pianos droits Cabinet Grand par Prince, Toronto, ayant coûté $350 chacun, en parfait condition, trois ameublements de salon, chaises désassorties et de réception, chaises avec dossier en fil métallique, couvertures d'excellente qualité, plusieurs tapis de Bruxelles artistiques, rideaux et portières en point d'Irlande, peintures à l'huile et gravures sur acier, draperie Montel, cabinets de salon et porte-musique, tabourets et écrans japonais, tables de centre, gazelier en cristal, ornements, etc. Buffets plaqués en chêne, table à rallonge pour salle à manger, cabinet pour porcelaine et huit chaises de salle à dîner recouvertes en cuir, canapé, services à thé et à dîner, argenterie, coutellerie, etc. ameublement de chambre à coucher en chêne, couchettes en fer, en cuivre et émaillées, sommiers, matelas, bureau et chiffonnier en acajou, chaises Morris et autres chaises désassorties, bibliothèque en chêne, phonographes et registres Edison, bureau et porte-chapeau, lampe de passage, tapis d'escalier, tuyau en caoutchouc pour jardin, arrosoir et tondeuse de pelouse, glacière, poêle à gaz, poêle de cuisine et ustensiles de cuisine.

Vente à 10 heures.
RAE et DONNELLY,
Encanteurs.

Prenez les tramways de l'avenue du Parc, de la rue Amherst, jusqu'à la rue Milton.
148—3


## CONVOCATION des CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal | Cour Supérieure de la Province de Québec
No 64

Dans la faillite de James Carmichael, Charles R. Carmichael, tous deux de la Cité de Montréal, et William John Carmichael, de la ville de Hamilton, Ontario, absent, faisant affaires ensemble comme machinistes, sous la raison sociale de "Carmichael Bros."

Il est ordonné aux créanciers de ladite faillite, de comparaître devant un des juges de ladite Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le septième jour de mai prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteurs aux biens de ladite faillite.

Montréal, 27 avril 1906.

B. TURENNE,
148—2 Député protonotaire, C. S.

43 rue Saint-Sacrement
Montréal, 26 avril 1906.

## Avis de Faillite

In Re

**T. B. DOHAN**

Montréal.

Le susdit a fait cession de ses biens et effets, à moi, en fidéi-commis, pour le bénéfice de ses créanciers et vous êtes priés de me soumettre votre réclamation, sous le plus bref délai possible.

JOHN McD. HAINS,
149—2 Curateur.

## SOUMISSION POUR PRESBYTERE

**LA NATIVITE, HOCHELAGA**

Des soumissions pour les différents travaux en maçonnerie, brique, enduits, charpente et menuiserie, peinture et vitrage, appareil de chauffage, plomberie, couverture et électricité, seront reçues au presbytère de la Nativité, Hochelaga, 306 rue Désery, d'ici à lundi midi, le 14 mai prochain. Les plans et devis sont actuellement visibles au bureau de l'architecte Jos. Venne, 402 rue Plessis. On ne s'oblige pas d'accepter aucune des soumissions. Par ordre, Oeuvre et Fabrique d'Hochelaga, par H. Langevin, prêtre, curé. 149—6


PAR MARCOTTE FRERE

# Grande Vente AU COMMERCE

A nos Salles, rue St Jacques

**Mercredi et Jeudi, 2 et 3 Mai**

A DIX HEURES CHAQUE JOUR

*Sans Réserve et en Lots pour le Commerce*

**$60,000.00 de Nouveautés**

comprenant le fonds de commerce de M. E. Lamy, transportées à nos salles au montant de $13,000.00. Rubans, articles de modes, blouses, soie, satin, indiennes, couvertes, tapis de tables, flanellettes, dentelles, broderies, corsets, lingerie, tapis, chemises, faux-cols, cravates, chapeaux, sous-vêtements, bas, gants, cotonnades, etc., etc.

Hardes de confection, tweeds, beavers, melton, casquettes, doublures, etc.

Aussi, le fonds de commerce de la New-York Skirt & Cloak Coy. en faillite et déménagé à nos salles, pour y être vendu absolument sans réserve, et comprenant : Costumes, robes, jupes et jupons, étoffes à robes, draps et serges, boutons, ornements, braids, alpagas, garnitures et autres marchandises au montant de $17,000 00.

MARCOTTE FRERES,
148-3 Encanteurs.

## VENTE A LENCAN

DE

**Beaux meubles et fourniture de Maison, au No 99 rue DROLET**

**MERCREDI 2 MAI**

Comprenant :

2 ameublements de chambre à coucher, magnifique piano cottage, ameublement de salon, rideaux, portières, miroir, cadres et gravures, beaux tapis, table, ornements, buffet, table à dîner, série chaises, un gros lot de vaisselle, verrerie et argenterie, boudoir, beau canapé, bureau, fauteuil, table, chaises, etc ; cuisine, magnifique poêle range, fournaise, ustensiles de cuisine, glacière, moulin à laver, etc, etc.

Le tout pour vendre sans réserve.

MERCREDI, A 10 HEURES A. M.
MARCOTTE FRERES,
149—2 Encanteurs.

## VENTE A L'ENCAN

*Mardi le 1er Mai, au*

***No 190 rue Amherst***

**LE CONTENU DES PIECES**

Comprenant :

3 ameublements de chambre, sommiers, matelas, couvertures, buffet, table à dîner, chaises, tapis, prélart, rideaux, portières, miroirs, cadres, gravures, poêle en acier Chapleau, glacière, un gros lot de vaisselle, verrerie, argenterie, etc., etc., etc.

Vente sans réserve.

MARDI, A 10 HEURES A. M.,
MARCOTTE FRERES,
148—2 Encanteurs.


*LA BANQUE D'EPARGNE* DE LA **CITE et du DISTRICT de MONTREAL**

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, 176 rue Saint-Jacques, MARDI, le premier de mai prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du bureau de direction.

A. P. LESPERANCE,
Gérant.
Montréal, 31 mars 1906. 125—25

## Avis de Vente

**Succession H. ST PIERRE & CO.,**

De la Cité de Montréal.

Les dettes de livres de ladite succession, avec les contrats de vente, au montant de $4,801.26, seront vendues, sans réserve, à tant dans la piastre, d'après la liste d'inventaire, mercredi, le 2 mai, à 11 heures a. m., chez Marcotte et Frères, encanteurs. La liste peut être vue tous les jours à mon bureau, 52 Saint-Jacques. Signé : E. Lamoureux, comptable et liquidateur, 52 St Jacques, Montréal. 149-2

## BANQUE de MONTREAL

AVIS est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX ET DEMI POUR CENT sur le capital-actions payé de cette institution a été déclaré pour le trimestre courant et sera PAYABLE à la banque de cette ville, et à ses succursales, le et après VENDREDI, le PREMIER JUIN prochain, aux actionnaires se trouvant sur le registre du 15 mai.

Par ordre du bureau,

E. S. CLOUSTON,
Gérant général.
Montréal, le 20 avril 1906. 143—1—n

## Avis de Brevet

A tous les intéressés :

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 86,982, accordé le 3 mai, 1904, à Carl John PIHL, pour perfectionnements aux "SEPARATEURS CENTRIFUGES," ont commencé à manufacturer l'appareil faisant le sujet du brevet. Le titre de brevet, le droit de manufacturer, et l'article couvert par ledit brevet sont maintenant en vente.

Pour plus amples renseignements, adressez-vous à MM. MARION et MARION, solliciteurs de brevets, édifice New-York Life, Montréal. 149—3

**LES ASSASSINS EN DISGRACE**

Belgrade, Servie, 30 — Le général Putnyk a accepté le poste de ministre de la guerre dans le cabinet. M. Pasics prendra le portefeuille des travaux publics, en outre de celui de l'intérieur.

Le changement de ministère est venu à la suite de la pression exercée sur le roi Pierre pour le forcer à renvoyer d'office les assassins d'Alexandre et de Draga.


PAR WALKER M. KEARNS

43½ RUE ST HUBERT

# Vente de Beaux Meubles

Mobilier de salon recouvert en rug, pendule en marbre, chaises en osier, gazelier en cuivre, ornements, tableaux, splendide machine à coudre New Williams Cabinet, bel ameublement de chambre à coucher en chêne, buffet, table à rallonge et chaises, services à dîner et à thé, verrerie, ameublements de chambre à coucher en chêne et en noyer noir, couchettes de fer, bureaux de toilette, splendide lit de camp, matelas, tapis et prélarts, garde-robe, miroir, rideaux, canapé, écran, portières de chenille, poêle à gaz, très beau poêle de cuisine Chapleau en acier, glacière, ustensiles de cuisine, etc., etc.

*MARDI après-midi, 1er MAI.*

Vente attrayante à l'adresse susdite.

A 2.30 HEURES.

WALTER M. KEARNS,
148—2 Encanteur.

## 154 Rue MANCE

*VENTE A L'ENCAN DE*

**Meubles de ménage, table et chaises de salle à manger en acajou solide de qualité supérieure, etc.**

Le soussigné a reçu ordre de vendre, à la susdite adresse,

**MARDI MATIN, 1er MAI.**

Tous les meubles et effets de ménage, comprenant : Tapis Wilton, Bruxelles et autres, portières en peluche, chaises et sofas de salon, peintures à l'huile et gravures sur acier, "rugs" en fourrure, bric-à-brac, horloge en marbre et "set" de manteau de cheminée, avec statuettes en bronze, berceuse à dossier en fil métallique et autres fauteuils, tables à cartes et à couture, gazeliers, belles tables et chaises en acajou solide, couvertes en cuir, "Old English" pour salle à manger, cabaret de Butler, chaises de corridor en acajou, horloge-calendrier dispendieuse pour corridor, mobilier de chambre à coucher en noyer noir et autres, couchettes en cuivre et en fer, bureaux et lavabos désassortis, lit de sangle en fer, matelas en crin, couvertes en laine, services à dîner et à thé, articles plaqués et en verre, splendide machine à coudre — presque neuve — poêle à gaz, poêle de cuisine, glacière, prélart anglais, ustensiles de cuisine, etc., etc.

Vente au No 154 RUE MANCE. — immédiatement passé la rue Sherbrooke,

MARDI MATIN, 1er MAI,
A 10 heures.
WALTER M. KEARNS,
148—2 Encanteur


***SOUMISSIONS***

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné à Ottawa, et marquées sur l'enveloppe "Soumission pour charbon à Sorel", seront reçues presqu'à midi, le 8e JOUR DE MAI PROCHAIN, pour fournir 20,000 tonnes de charbon à vapeur pour l'usage du chantier maritime du gouvernement, à Sorel, P. Q.

Le cahier des charges et les renseignements détaillés seront obtenus en s'adressant ici ou à M. G. J. Desbarats, directeur du chantier maritime, Sorel, P. Q.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de $3,000, accepté par une banque à charte, incorporée, qui sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat de livraison ou ne le remplit pas tel que spécifié. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas accordée.

Les journaux qui publieront cet avis sans autorisation du ministère, ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, 14 avril 1906. 149—6

## AVIS PUBLIC

**Aux entrepreneurs de Maisonneuve et y pratiquant**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions cachetées, adressées au soussigné, à l'hôtel de ville de Maisonneuve, et portant l'endos : "Soumission," seront reçues jusqu'à vendredi, le quatre mai prochain, —1906—à six heures p. m., à l'hôtel de ville de Maisonneuve, pour la construction d'une école à être érigée sur la rue Lafontaine, entre la 1ère et la 2ième Avenue, dans ladite ville de Maisonneuve.

Chaque soumission devra être faite pour chaque genre d'ouvrage et non en totalité, mais comme suit, savoir :

1o. Pierre et brique ; 2o. Charpente et menuiserie ; 3o. Charpente en fer ; 4o. Enduits ; 5o. Plomberie et couverture ; 6o. Chauffage ; 7o. Peinture et vitrage.

Le tout suivant les plans, devis et spécifications préparés par M. C. A. Reeves, architecte, 180 Sainte-Catherine, Montréal, où ils pourront être vus et examinés tous les jours entre 10 heures a. m. et 4 heures p. m., à compter du premier mai prochain.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté à l'ordre des commissaires d'écoles de la ville de Maisonneuve, pour un montant représentant au moins dix pour cent —10 %— de la soumission.

Les commissaires ne s'engagent pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Donné à Maisonneuve, ce vingt septième jour du mois d'avril mil neuf cent-six.

M. G. ECREMENT, Sec.-trés.,
des commissaires d'écoles
149—3 de la ville de Maisonneuve.

***SOUMISSIONS***

DES SOUMISSIONS, adressées au soussigné, à Ottawa et portant, sur l'enveloppe, "Soumissions pour pompe à draguage, Sorel," seront reçues jusqu'au VINGT-TROISIEME JOUR DE MAI, 1906, pour fournir et livrer, à Sorel, une pompe à dragage directe et un moteur à vapeur à triple expansion.

On peut se procurer le cahier des charges et des blancs de soumission, au ministère, ici, et au bureau de G. J. Desbarats, directeur du chantiers de construction navale, à Sorel.

Un chèque accepté sur une banque à charte, payable à l'ordre du ministre de la marine et des pêcheries, au montant de mille dollars, doit accompagner chaque soumission. Le chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat ou n'exécute pas complètement les travaux entrepris, et les chèques seront renvoyés à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du ministère, ne seront pas payés.

F. GOURDEAU,
Sous-ministre de la marine et des pêcheries,
Ministère de la Marine et des Pêcheries,
Ottawa, Canada, 18 avril 1906. 149-6


**ARGENT PRETE sur HYPOTHEQUES**

Conditions à la convenance des emprunteurs.

**Montreal Loan & Mortgage Co.,**
205ina 141 Notre-Dame Ouest, Coin St Jean

Nous ne vendons qu'aux Épiciers et Confiseurs

CRÈME ET LAIT Pasteurisés
CRÈME Garantie pour Fouetter
CRÈME Pour Crême à la Glace
CRÈME Pour Salade

MONTREAL DAIRY CO., LIMITED

Beurre Frais de toutes Qualités

Téléphone Bell Est 1618
Téléphone Marchands 838

377 a RUE LAGAUCHETIÈRE, MONTRÉAL

8—l.M.s-n-a

## Quelques-unes de nos négations

Nous ne faisons pas de déclarations que nous ne pouvons soutenir.

Nous n'offrons jamais de marchandises que nous ne pouvons montrer.

Nous ne cotons jamais de prix que nous ne pouvons maintenir.

Nous ne demandons pas des prix que nous ne pouvons avoir, mais des prix qui réjouissent les acheteurs économes.

Nous ne réduisons pas les prix de quelques lignes de deux ou trois cents et ne chargeons pas la différence sur d'autres marchandises.

Nous ne voulons pas perdre de clients, c'est pourquoi nous nous efforçons de les satisfaire et d'en faire des amis pour la vie.

Nous ne vendons pas de marchandises médiocres, mais nous vendons à bas prix.

SCROGGIE

## Articles utiles de ménage, à meilleur marché qu'on ne croit

Les ménagères économes de Montréal ont découvert, dans ce rayon, deux faits importants, faits qui expliquent le progrès remarquable de ce rayon : D'abord, elles peuvent acheter avec confiance ; aucune marchandise de qualité douteuse, ou "seconds" n'entre dans notre assortiment; en second lieu, nos prix sont invariablement plus bas que ceux de tous autres magasins.

***Servez-vous du téléphone. Nos voitures de livraison passent à votre porte trois fois par jour.***

Brosses à plancher, en bruyère de bonne qualité, Réfuller, 15 cents. . . Mardi . . . . . 10c

Brosses à rampes d'escalier, en fibre, manches peinturés en rouge, Réguller, 35 cents. Mardi . . . . . 25c

Balais en maïs, manche en bois dur, de bonne pesanteur . . . . . Mardi, . . . . . 25c

Poêles à gaz, 2 becs, très solides, dimension du dessus, 22 x 13 pouces, 6 pouces de haut. Vous en aurez besoin d'un. Vous pouvez, sur ces poêles, faire toute votre cuisine. Prix réguliers, $2.95 et $3.25. Mardi . . . . . $1.98

Tubes à gaz, bien couverts, garantis pour 1 an, complets, avec bouts en caoutchouc, de 4, 6, 8, 10 et 12 pieds de long. Mardi, le pied . . . . . 5c

Canards en cuivre nickelés, fond plat de 7 ou 8 pouces, à un seul prix aujourd'hui, bec plié, bien finis, bien polis. Mardi . . . . . $1.25

Fers à repasser ancien modèle, avec poignées solides, de 4, 5, 6, 7, 8 et 9 livres. Mardi, la livre . . . . . 5c

Rouleaux à essule-mains, en bois dur, dimension 18 pouces . . . . . Mardi . . . . . 10c

Cabarets nickelés, de 13 pouces, dessins en relief, de pesanteur moyenne. Prix régulier, 15 cents. Mardi . . . . . 10c

Casseroles avec bec, quelques-unes de grande dimension, mais la plupart capacité de deux pintes, intérieur blanc, extérieur bleu. Prix régulier, 18 cents. Mardi . . . . . 10c

Table couverte d'articles émaillés désassortis, canadiens et importés. Mardi, MOITIE PRIX.

Assortiment d'articles de toutes sortes, dessin feuille de trèfle, depuis 1 tasse et 1 soucoupe jusqu'à un service à dîner complet.

Assiettes à pain et à beurre, Mardi, la douzaine . . . . . 51c

Assiettes à thé, Mardi, la douzaine . . . . . 62c

Assiettes à déjeuner, Mardi, la douzaine . . . . . 73c

Assiettes à dîner, Mardi, la douzaine . . . . . 84c

Assiettes à soupe, Mardi, la douzaine . . . . . 73c

Tasses et soucoupes à thé, Mardi, la douzaine . . . . . 90c

Vous pourrez en acheter autant que vous le voudrez aux prix ci-dessus.

Théières Rockingham brunes canadiennes, forme globe. Prix régulier, 25 cents. Mardi . . . . . 19c

Jolies tasses et soucoupes japonaises à thé, dessins à fleurs roses. Prix régulier, 25 cents. Mardi . . . . . 15c

NOUS POSONS GRATUITEMENT LES GAZELIERS QUE NOUS VENDONS. Gazeliers à deux becs, très bien polis, vendus régulièrement $4.00. . . Mardi . . . . . $2.98

## A propos de chaussures

***Chaussures de $3.50 pour $1.95***

Pour le confort et la durée, les chaussures que nous offrirons en vente mardi sont insurpassables. Nous entreprenons cette vente en vue de faire de la place pour la nouvelle marchandise.

Nous sommes difficiles à battre pour la qualité, plus difficile à battre pour le style et les plus difficiles à battre pour les prix.

Souliers Oxford américains de premier ordre en chevreau Vici, pointe en cuir verni, semelles légères, flexibles ou grosses semelles excédantes, talons militaires ou cubains, très élégantes et seyant à la perfection. Chaussures de $2.75 et $3.50. Mardi . . . . . $1.95

SCROGGIE, 2e ETAGE

# $330 seront donnés Gratuitement

## Aux acheteurs de chapeaux MARDI

Chaque homme qui achètera un chapeau, mardi, aura une diminution de $1.10 sur la valeur de ce chapeau. S'il vous plaît de considérer cette décision comme un critérium tendant à vous prouver les efforts que nous faisons pour vous donner le meilleur service possible en fait de chapeaux.

Une telle offre de chapeaux n'a jamais été faite auparavant à Montréal.

Nous avons 300 chapeaux Derbies et mous, dans les modes les plus fashionables de l'été et du printemps, que nous vendrons mardi, $3.00, moins $1.10, laissant un prix net de. . . . . $1.90

129 chapeaux d'enfants, toutes couleurs, valant $1.25. . . . . Votre choix . . . . . 49c

La vente aura lieu au deuxième étage, voisin du rayon des vêtements.

Si la chute des prix réduits pouvait être entendue, notre rayon des chapeaux résonnerait comme une manufacture de chaussures.

# JOURNEE D'ECONOMIE

## Dans notre rayon d'habillements

* C'est en comparant que l'on juge de la qualité. Comparez nos prix et nos qualités avec ceux d'autres vêtements confectionnés ou faits sur mesure, pour hommes élégants ; comparez le stock que nous avons, avec celui d'autres magasins, et ensuite vous ne serez pas étonné de ce que nous puissions faire de telles réductions de prix. Nos achats énormes nous assurent des prix moins élevés que ceux que les petits marchands sont obligés de payer. Nous payons comptant et obtenons un escompte que ces derniers ne peuvent avoir. Les styles sont modelés sous la surveillance des experts en mode de Scroggie ; c'est pour cette raison que nos styles se maintiennent toujours au plus haut degré de la perfection, en fait d'élégance.

Voici quelques offres extraordinaires, sur l'immense achat que nous avons fait, du stock même du manufacturier.

350 habillements en tweed, pure laine, de toutes les grandeurs ; grande variété de modèles. Valeur $11.00. Prix spécial demain. . . . . $7.98

128 complets en tweed de laine et en worsted de fantaisie, avec doublure en crin sur le devant. Valeur $16.00. De- main, spécial. . . . . $12

En fait d'habillements de garçonnets nous surpassons tout ce qu'il y a en qualité, style et confection. Et cette grande réduction dans les prix s'explique par l'écoulement que nous faisons de notre stock de complets. Les acheteurs intelligents devraient profiter de cette occasion.

500 habillements Norfolk et matelot, pure laine, pour garçonnets. Valeurs $4.00 et $5.00. Mardi. . . . . $2.98

Habillements Sailor pour garçonnets, de 3 à 8 ans ; Norfolk, de 4 à 15 ans.

129 habillements Buster Brown, de $5.00 et $6.00 ; prix régulier ailleurs, $6.00. Mardi. . . . . $3.98

SCROGGIE, 2e ETAGE.

## $21 Manteaux en Cravanette Imperméables $13.50

On devrait les appeler manteaux d' "Utilité Générale." Quand vous en achetez un, vous avez tout le style, le confort et l'utilité que l'on peut attendre d'un élégant vêtement en cravenette, commode pour le voyage et la promenade, nuances : bleu, gris foncé et fauve. Quelques-uns avec ceinture, sont plissés dans le dos et sur le devant. Valeur de $16.50 à $21.00. . . . . $13.50

Manteaux imperméables en cravenette et tweed, ¾ et pleine grandeur, de $3 à $7. Mardi . . . . . $12.50

Eléganis manteaux, très longs, faits en tweeds à carreaux ; dos ample ; collet en moiré noir et poignets retournés ; semi-doublés . . . . . Mardi . . . . . $12.50

## Blouses en Linon Blanc pour $1.49

Blouses de toilette en linon de quatre styles différents ; larges remplis et insertions ; poignets et manches à remplis et étroits. Mardi. . . . . $1.49

SCROGGIE, 2e ETAGE.

# VENTE DE TAPIS

Nous avons un assortiment complet de toutes les qualités, depuis les moins chers jusqu'aux plus dispendieux. Les jeunes ménages trouveront dans ce rayon matière à pratiquer l'économie en matière de couvertures de plancher.

Le déménagement implique l'idée de nettoyage des tapis. Le salon ou le corridor, dans la nouvelle maison, ne paraîtraient-ils pas plus confortables si, en faisant une dépense un peu plus élevée que celle du nettoyage, on remplaçait les vieux tapis par des neufs ?

Nattes japonaises et de Chine. Un assortiment complet de nattes de Chine, 12c, 15c à 25c la verge.

25 rouleaux de nattes de Chine, dessins à carreaux. Prix régulier 12c la verge. Mardi. . . . . 9c

Ou un rouleau de 40 verges pour. . . . . $3.50

Nattes japonaises, chaîne en toile, magnifiques dessins à carreaux et de tapis. 18c, 18c, 27c à 55c la verge.

20 rouleaux de nattes japonaises à beaux dessins rayés et à carreaux. Prix régulier, 15c. Mardi . . . . . 13c

Un rouleau de 40 verges pour. . . . . $5.00

Tapis de velours anglais, les plus jolis de tous les tapis de prix médium. Magnifiques dessins et couleurs. Convenables pour salon, boudoir, salle à manger, etc. ; bordure assortie de 22½ pouces. Prix régulier, $1.25. Mardi. . . . . 99c

Prélarts, depuis 16c la verge.

Linoléum, depuis 25c la verge.

SCROGGIE, 3ième ETAGE.

Rues Ste Catherine, Université et Victoria.

# W. H. Scroggie LIMITED

Rues Ste Catherine, Université et Victoria.

## CORSETS

Il nous fait plaisir de recommander ceux-ci. Aucun corset à un aussi bas prix, n'a autant de qualités à la mode. Coutil, devant droit, hanches longues ou courtes, gris ou blanc. Grandeurs 24 x 30. Un corset ajustant parfaitement. Valant de 75 cents à $1.00. Mardi, pour. . . . . 49c

## De plus amples réductions dans les prix du linge blanc

Les gens soigneux sont contents de nos méthodes et de nos prix.

Voici une liste de quelques marchandises à bon marché :

Chemises de nuit en coton, forme V, avec empiècement à remplis, col garni de broderie ; emmanchures avec fronce. Mardi. . . . . 49c

Cache-corsets en batiste, devant ample, avec remplis et insertion de dentelle ; garnis de dentelle. . . . . 29c

Caleçons en batiste, avec fronce parapluie, garnis de remplis à point d'ourlet et de broderie. Demain . . . . . 39c

Jupons en batiste, garnis d'un large volant en linon, avec insertion de dentelle et groupe de remplis et bordure de dentelle. Mardi. . . . . 89c

SCROGGIE, 2ième ETAGE.

## Chapeaux. — Exposition de styles élégants

Nous vous invitons cordialement à venir voir notre magnifique étalage de chapeaux élégamment garnis et conformes aux styles du printemps et de l'été.

Chaque création est d'un style idéal, d'un cachet des plus artistiques. Elégants chapeaux en paille, garnis de fleurs et de ruban reproduisant les plus nouveaux effets des centres de la mode. De toutes couleurs. Valeur $5 : $3.98 pour. . . . . $3.98

Chapeaux de paille de fantaisie et de soutache de mohair, garnis d'ailes, de ruban, de fleurs et de boucles de fantaisie. Valeur $8.00 ; pour . $6.75

SCROGGIE, 2ième ETAGE.

## Offres spéciales d'épiceries à 23c Mardi

Le déménagement ne saurait nuire en rien à notre livraison, qui a lieu dans toute la ville trois fois par jour. Donnez-nous votre commande pour votre nouvelle demeure. Considérez bien ces chiffres économiques.

| | |
|---|---|
| 5 livres de sucre granulé . . . | 23c |
| 8 livres de farine de maïs Gold Dust . . . | 23c |
| Sac de 9 livres de farine Strathcona . . . | 23c |
| 2 boîtes de soupe Campbell . . . | 23c |
| 3 livres de sucre en carrés . . . | 23c |
| 4 boîtes de pois en conserves. . . | 23c |
| Paquet de 3 livres de poudre à pâte Gold Dust . . . | 23c |
| 3 bouteilles d'ammoniaque domestique . . . | 23c |
| Triple essence de Sheriff, bouteille de 2¼ onces . . . | 23c |
| 2 livres de pruneaux de la Californie, de 40 à 50 cents . . . | 23c |
| Cacao de Baker ou de Cowan, boîte de ½ livre . . . | 23c |
| Avoine Strathcona, 7 livres . . . | 23c |
| 6 livres d'Ontario Wheatlets . . . | 23c |
| 4 livres de farine de blé . . . | 23c |
| Bouteille d'une pinte de pur vinaigre de malt . . . | 23c |
| Bouteille d'une pinte de pure citronade . . . | 23c |
| 2 paquets de raisins épépinés, de choix . . . | 23c |
| Paquet d'une livre de poudre Cook's Friend . . . | 23c |
| 50 boîtes du meilleur beurre nouveau de crémerie, à vendre, à la livre . . . | 23c |
| 200 livres de thé mélangé noir "Our Favorite," à la livre . . . | 23c |
| 200 livres de café rôti frais, marque "Morning Glory," à la livre . . . | 23c |
| Viandes cuites à offrir aux prix réduits de samedi, mardi . . . | |

# Echos Mondains

Le capitaine et Mme Benyon, de Québec, sont enregistrés au Windsor.

× × ×

Mlle Scholes est en visite chez Mlle Eileen Casgrain, de la rue Dorchester.

× × ×

M. et Mme Tom Chase Casgrain passeront la maison d'été à Beaconsfield.

× × ×

M. Ernest Caron, de Québec, était au Viger, vendredi.

× × ×

On annonce pour les premiers jours de juillet le mariage de M. Joseph Monty, employé civil, avec Mlle Annonciade Renaud, de Montréal.

× × ×

L'hon. M. Weir, président de l'Assemblée législative, madame Weir et mademoiselle Weir, arriveront à Québec mercredi soir, et descendront au Palais législatif.

× × ×

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'honneur que vient de remporter au Dominion College of Music, de Montréal, une de nos jeunes Canadiennes, Mlle Laure Bédard, fille de M. J. A. Bédard, de Lachute, qui a obtenu pour la classe de piano le diplôme senior, avec distinction.

Nous présentons à notre gentille pianiste nos plus sincères félicitations et nous lui souhaitons tout le succès qu'elle mérite.

× × ×

On annonce pour le 22 mai le mariage du Dr Bruno Labrosse, d'Alfred, Ont., à Mlle Blanche Bissonnette, du Côteau du Lac, P. Q. Nos félicitations.

× × ×

Mademoiselle Flore Robert, de St Philippe de Laprairie, qui était de passage à Montréal, est retournée chez elle.

## AU CLUB CHOQUETTE

Le club Choquette a élu son comité de régie, jeudi soir. Il y avait un très grand nombre de citoyens très influents du quartier, réunis dans la salle Girard, rue Saint-André Nord. Ce club est fondé depuis peu mais grâce au zèle de son dévoué président, M. J. B. Saint-Pierre, et aussi de quelques autres membres, il est affirmé d'une façon très nette et très décisive.

Le club Choquette est une organisation ouvrière, mais une organisation puissante de la partie nord sur laquelle le parti libéral est en droit de compter.

M. J. B. Saint-Pierre réélu président du Club Choquette

Le Président, M. J. B. St Pierre fut réélu.

Les autres dignitaires furent choisis comme suit :

1er vice-président, Albert Genest ; 2ème vice-président, Joseph Parisien ; secrétaire, Charles Sett ; Ass.-secrétaire, B. Guenette ; trésorier, F. Brissette ; ass.-trésorier, A. Leblanc ; commissaires ordonnateurs, J. J. Sett et A. Laverdure.

Le tout se termina par un vote de remerciements aux officiers sortant de charge, par le discourfort éloquent du président réinstallé, et par quelques paroles bien senties de autres officiers. Ce fut une belle soirée.

## A ROUGEMONT

**UNE BRILLANTE EXPOSITION DE CHEVAUX - DISTRIBUTION DE PRIX.**

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Rougemont, 30. — Exposition de chevaux de Rougemont qui a eu lieu jeudi dernier a été couronnée du plus grand succès. Le nombre des chevaux exposés était plus élevé que les années passées et la qualité fait meilleure. Toutes les paroisses du comté de Rouville étaient représentés et les prix décernés ont été répandus à peu près dans tout le comté.

Dans la 1ère classe, "Chevaux appartenant au Haras de Rougemont", il n'y a eu qu'un prix qui fut décerné à l'étalon Ardennais de ce Haras.

Classe 2, "Chevaux de race légère", (enregistrés) : 1er prix, Ared Gingras ; Saint-Césaire ; 2e, H. Boet, Marieville ; 3e, A. Hamel, Rougemont ;

5ième, classe, "Chevaux croisés de 4 ans, pesants" : 1er prix, J. Massé, St-Angèle ; 2e, A. Martel, Marieville ; 3e, P. H. Auclair, Saint-Jean-Baptiste ; 4e, A. Noiseux, Saint-Hilaire.

Septième classe, Race légère croisée : 1er prix, A. Daignault, Marieville ; 2e, Ufd. Gauthier, L'Ange Gardien de Rouville ; 3e, P. Daignault, Saint-Jean-Baptiste ; 4e, A. Martel, Marieville ; 5e, A. Foran, Saint-Jean-Baptiste ; 6e, J. B. Normandin, Saint-Césaire ;

Huitième classe, Poulains de trois ans, de race légère, croisée — 1er prix, A. Beauregard, Saint-Césaire ; 2e, I. Dubuc, Rougemont ;

Neuvième classe, "Canadas enregistrés". — 1er prix, A. Gingras, Saint-Césaire ; 2e, J. B. Tétrault, Ange-Gardien de Rouville ; 3e, Isidore Giroux, Saint-Angèle ; 4e, J. P. Bocheleau, Saint-Paul ; 5e, P. Brodeur, Saint-Césaire ; 6e, Ludger Ménard, Ange Gardien de Rouville ; 7e, Tancrède Monat, Saint Mathias.

Les juges étaient MM. A. White, de Sainte-Anne de Sabrevois ; Joseph Morin, de Saint-Pie ; Hector Orin, de Saint-Hyacinthe.

M. Chas Meunier assistait comme président de la société d'Agriculture, et M. C. N. Fregeault, comme secrétaire.

Plus de sept cent personnes ont assisté à l'exposition qui a été favorisée d'une magnifique température.


## COLONIAL HOUSE Square Phillips

## Derbies de Printemps pour Hommes

Nous venons de recevoir d'Angleterre 50 douzaines de nouvelles formes Derby et chapeaux mous de couleur. Prix :

**$2.50 et $3.00.**

## Rayon des Rideaux

Nous exposons actuellement un intéressant assortiment de tissus comprenant : —

Taffetas de toile, taffetas ombré, taffetas uni, drap de moine, drap Arras, tapisseries de coton, draps à fenêtre, velours brodés et unis, brocart de soie.

Une belle ligne de rideaux de dentelle avec petits rideaux assortis de fenêtre. Aussi rideaux de Madras, crème, uni et de couleur. Mousseline tambour, rideaux de mousseline froncée et panneaux de vestibule.

Velours à côtes de toutes nuances.

Stores en tissus d'Ecosse, de Hollande, de toile et opaque.

Tissus à stores avec une grande variété de nouvelles dentelles.

***5 POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT***

**Attention spéciale donnée aux Commandes par la malle.**

HENRY MORGAN & CO., - - - MONTREAL

113-n

## Dominion DeForest Wireless Telegraph Co, LIMITED.

BUREAU DE MONTREAL. — 23 Edifice du Board of Trade. Téléphone Main 913.

BUREAUX DE QUEBEC. — 28 rue Saint-Louis. Téléphone No 42. — 98 rue Saint-Pierre. Téléphone No 139. Et dans les édifices du Parlement.

BUREAUX D'OTTAWA. — 40 rue Sparks. Téléphone No 3054. Et dans les édifices du Parlement.

TAUX DE JOUR. — 20c pour 10 mots, 1c par mot supplémentaire.

TAUX DE NUIT. — 20c pour 25 mots, ½c par mot supplémentaire.

**Distribution gratuite des messages par des messagers en uniforme.**

**Nous garantissons un service prompt et efficace et nous sollicitons votre patronage.**

DOMINION DeFOREST WIRELESS TELEGRAPH COMPANY, Ltd

109—n

## KODAKS

*EMPORTEZ-EN AVEC VOUS*

PRIX DE $1 A $100 GARANTIS

Instructions et renseignements gratuits pour tous.

R. F. SMITH, 1756 Notre-Dame, Porte voisine du Tél. Bell

149—5


## FEU Mme DAMASE MARION

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Saint-Jacques, Co. Montcalm, 26 — Le 25 de ce mois décédait ici Madame Damase Marion, née Perreault, à l'âge de 71 ans. C'était une femme de bien, ses devoirs lui ont mérité le titre de sainte. Durant près de 51 ans elle fut une épouse modèle. Elle a donné naissance à 16 enfants dont 11 lui survivent ; trois sont religieuses. Les époux Marion célébraient l'été dernier le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Au milieu d'un grand concours de citoyens ont eu lieu samedi les funérailles de Madame Marion. La levée du corps fut faite par le Rév. Omer Houle, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service. Il était assisté comme diacre et sous-diacre par les RR. Eugène Cloutier et F. Poirier. L'église avait revêtu ses plus riches draperies de deuil. Les porteurs étaient : Euclide Marion, Prosper Marion, A. Jolicoeur,

Feu Mme Damase Marion, décédée à Saint-Jacques L'Achigan

Joliette, et Ludger Marion. Les quatre fils de la défunte, Joseph, Ulderic, Fabien et Amédée portaient les coins du poêle.

Voici quelques noms pris au hasard parmi la nombreuse assistance : Napoléon Allard, Edouard Allard, Denis Aumont, Dieudonné Allard, Gustave Marsolais, Ananie Marsolais, Damase Perreault, de Saint-Alexis ; Alexis Melançon, Arthur Gaudet, Charles Gaudet, Azarie Mireault, Sainte-Marie Salomée ; Urgel Lapierre, Chertsey ; Odilon Goulet, Euclide Dugas, Adelmar Leblanc, Magloire Granger, N.P., O. Lasalle, Prosper Granger, Emile Dugas, Damase Forest, Salomon Venne, Alfred Lesage, Hormisdas Lesage, Ludger Froment, Léon Béliveau, Emile Forest, Hector Marsolais, J. H. A. Forest, Tancrède Piquette, Ananie Piquette, Azarie Mireault, Amédée Dugas, Napoléon Marion, Léon Béliveau, Cyprien Allard.

## AU COLLEGE DE PHARMACIE

Les examens majeurs et mineurs de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec, commencés lundi dernier et terminés vendredi, ont donné les résultats suivants. Licenciés en pharmacie, MM. H. G. Pepin, Geo. Virolle, H. Thérien, A. J. Merrill, J. R. Martineau, J. B. Cousineau. Commis portant certificat : MM. H. R. Huot, médaillé ; Wm. Perron, H. A. Martin, R. Paquin, A. Brouillette, J. B. Turcot, R. Sénécal, L. Lacasse, Louis Heinfield, J. P. Tyrrell. Il y avait vingt-huit candidats à la licence et vingt-neuf aux examens mineurs. Le bureau des examinateurs était composé de MM. R. W. Williams, Trois-Rivières ; Alex. B. J. Moore, Henri Lanctôt, Léo. C. Ryan, E. Vadeboncoeur, Joseph Boutin, J. E. Tremblé, président et E. Muir, secrétaire.

### L'OUEST

La Cie de Navigation Richelieu et Ontario inaugurera son service régulier pour Toronto et Hamilton, via les Mille Iles et la Baie de Quinté, aujourd'hui, 30 avril. Un bateau partira à 2.30 heures p. m. suivi par d'autres, mercredi et vendredi. Splendide confort pour les passagers, et prompt envoi de fret à bas prix.


## Common Sense Détruit

**Rats, souris, coquerelles, punaises, mites. Pas de mauvaise odeur.** Chez tous les marchands ou de la Common Sense, Mfg. Co., Toronto, Canada. 148-n

## Charbonneau & Hébert

***Ingénieurs, Millwrights et Machinistes.***

Une spécialité dans les machines à bois.

***20 rue Saint-Georges.***

TEL. MAIN 938. 147—n

## PATENTES QUI PROTEGENT

**FETHERSTONAUGH & CIE**

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des brevets. Edifice Canada Life Montréal. Chambre 39. 301-1Mvsa


## LA RECEPTION DU PRINCE DE CONNAUGHT

**Ordres du jour du col. Buchan**

Le col. Buchan, C.M.G.A.D.C., vient de faire afficher l'ordre du jour suivant pour la réception du prince Arthur.

1. Les Carabiniers du Prince de Galles fourniront une garde d'honneur qui attendra le prince à son arrivée à la gare Windsor, à 11 heures a.m., le 8 mai prochain. Le régiment portera les couleurs du roi.

2o. A 3.45 heures p. m. le prince fera l'inspection des cadets du Mont Saint-Louis et des cadets Highlanders, sur le Champ de Mars. Une brigade sera placée en face du Monument Nelson, sous le commandement du major F. S. Meighan, du 6e Ecossais, avec le capitaine H. Jodoin, du 65e, comme officier d'ordonnance.

3o. Le régiment des Hussards Royaux Canadiens du Duc d'York, fournira une escorte, formée du sergent-major et de huit rangs, qui paraderont avant de se rendre à Ravenscrag, à 3 heures p. m., afin d'escorter Son Altesse Royale, à l'hôtel de ville. Les cadets accompagneront le prince à son retour.

## FEU F. X. CASTONGUAY

Un vieux et fidèle serviteur de la cité vient de s'éteindre dans la personne de M. F. X. Castonguay, No 445 rue Dorchester. Le défunt qui était âgé de 69 ans, avait été 23 ans à l'emploi de la ville, au Bureau du Trésorier.

## L'ELECTRICITE A ST CESAIRE

(Du correspondant spécial de LA PRESSE)

Saint-Césaire, 30. — M. A. N. Dufresne, l'industriel bien connu de notre paroisse, vient de terminer l'installation d'un nouveau moteur électrique pour le moulin qu'il vient de faire construire. Vendredi dernier, l'essai en a été fait et a donné les plus satisfaisants résultats. M. Dufresne possède maintenant assez de pouvoir électrique pour donner de la force motrice et de la lumière à tout le district. Il éclaire Saint-Césaire, Rougemont, Marieville et une partie de la ville de Saint-Jean. Cette année, il se propose de faire construire une ligne qui ira jusqu'à Chambly.

Le nouvel édifice qu'il vient de terminer servira à la fois de moulin à farine et de moulin à carde.

## ACTIONS EN DOMMAGES

Pour le pouce et deux doigts de la main droite broyés aux usines de la Canadian Rubber Company, M. Baker, journalier, réclame $2,000 de dommages-intérêts.

— Le jeune Williams Gammon était employé à la Compagnie Allis-Chalmers-Bullock Co. En travaillant un jour il se fit percer le poignet de part en part par une machine à poinçonner, aux usines de la Compagnie à Rockfield. Alléguant que cette machine n'était pas protégée suivant la loi, le père du jeune homme, M. Kenneth Gammon réclame $5,000 de dommages-intérêts.

## UN TRISTE ANNIVERSAIRE

**IL Y A 29 ANS, ONZE PERSONNES SE FAISAIENT TUER PENDANT UN INCENDIE, RUE SAINT-URBAIN.**

Hier était le 29e anniversaire, jour pour jour, de l'un des incendies les plus meurtriers dans les annales de la brigade des pompiers de Montréal. Dimanche, le 29 avril 1877, six pompiers et cinq citoyens se firent tuer et le chef Paton et dix pompiers furent gravement blessés, dans un incendie qui détruisit les ateliers de la "Canadian Oil Cabinet and Novelty Co.," rue Saint-Urbain.

Cet édifice était situé entre les rues Craig et Vitré, à l'angle de la ruelle Scott, maintenant ruelle Beauchamp. Il était un peu plus de 3 heures du matin lorsque l'incendie se déclara et quand les pompiers arrivèrent tout le haut de l'édifice n'était plus qu'une masse de flammes. Il parut tout de suite impossible de sauver les ateliers et les efforts des pompiers durent se borner à empêcher les flammes de se propager aux maisons de bois si nombreuses à cette époque dans ce quartier.

Le capitaine Nolan, de la caserne centrale, et les pompiers Reddy et Harrison étaient derrière la maison de M. Thériault, entrepreneur de pompes funèbres. Le contremaître Choles était un peu plus loin. Tout à coup la partie supérieure du mur, sans un bruit précurseur, s'écroula sur les quatre hommes qu'elle ensevelit sous sa masse brûlante. Le capitaine Mann et les hommes de la caserne No 5, le capitaine Cairns et les hommes de la caserne No 10 faillirent aussi se faire écraser.

Le chef Paton, avec une douzaine de pompiers et de citoyens, courut au secours de ses compagnons, mais ils commençaient à peine leur travail de sauvetage que le restant du mur tomba sur eux.

Quand on put enfin enlever les décombres on trouva les cadavres de quatre pompiers et de cinq citoyens. Deux jours après, deux pompiers mouraient à l'Hôpital-Général des suites de leurs blessures. Le contremaître Choles avait seul été tué par la chute de la première partie du mur, les autres avaient perdu la vie sous les débris du reste du mur.

Le chef Paton et le capitaine Nolan furent plusieurs jours entre la vie et la mort. Neuf autres pompiers furent plus ou moins gravement blessés.

Les morts étaient le contremaître Richard Choles, du corps de sauvetage, les pompiers Thomas Higgins, No 1 ; Michael Barry, No 3, et William Perry, No 9 ; MM. George Lynch, ancien pompier, alors employé à l'aqueduc ; Antoine Saunders, tailleur de pierre ; Aldéric Beauchamp, horloger ; Joseph Parker et Pierre Hamel. Le contremaître Skinner et le pompier William Ferguson moururent à l'hôpital.

## TRADUITS DEVANT LE MAGISTRAT

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Shrebrooke, 30 — En Cour du Magistrat, vendredi, James Wood, de North Hatley, entendu en enquête préliminaire sous l'accusation d'inceste, a été acquitté faute de preuves légales requises. A peine libéré, le prévenu fut de nouveau arrêté sous prévention d'un second délit qui le rend passible d'un terme au pénitencier. Après l'enquête préliminaire l'inculpé a été condamné à subir son procès et renvoyé en cellule.

—Albert Gagné, convaincu d'entrée avec effraction dans la demeure de M. Gédéon Elie, a reçu une sentence de $5 d'amende et les frais ou deux mois de prison. Après cette première conviction, le prisonnier a été appelé de nouveau sous une acucsation d'assaut criminel. Trouvé coupable de ce second délit après enquête préliminaire, Gagné a choisi un procès sommaire qui aura lieu cette semaine.

## LICENCE D'HOTEL

Un conseil municipal, pour continuer pour une autre année un certificat de licence, doit-il suivre la loi pour l'octroi de nouvelles licences et donner des avis? Telle est la question soulevée par M. Joseph Perrault, cultivateur, de Chambly, qui par voie d'injonction s'objecte à ce que M. L. H. Boisseau, percepteur du Revenu, accorde une licence à M. Joseph Dulude, hôtelier, de Chambly, à qui le Conseil aurait continuer sa licence sans donner les avis requis par la loi. M. Perrault demande en outre que la résolution du Conseil accordant cette licence soit annulée par la Cour.

La Cour a permis l'émanation du bref.


Layton Bros, n'achètent pas à crédit leurs pianos et orgues. Ils paient comptant ce qui leur permet de vendre à si bon marché. Entrepôts, 144 rue Peel. 148-2


## NOUVELLES MARITIMES

**CINQ STEAMERS SONT ENTRES DANS NOTRE PORT DEPUIS SAMEDI — LE "MARINA" EST LE PREMIER TRANSATLANTIQUE ARRIVE — LA FOULE SUR LES QUAIS.**

L'activité dans notre port renait pour de bon. Depuis samedi cinq steamers ont ancré à leurs quais. Ce sont l'"Ontarian," le "Marina," le "Montfort," le "Turcoman" et le "Orthia."

LE PREMIER

Le "Marina" est le premier transatlantique qui soit arrivé dans le port cette saison et le capitaine Taylor a reçu les félicitations de tous ses amis pour cet exploit.

On croyait que l'"Ontarian" arriverait le premier, mais il a été obligé de rester toute une journée à Québec, pour y livrer 400 tonnes de fret. Le "Marina" et le "Montfort" ont passé à Québec quand l'"Ontarian" était à son quai.

L'ETAT DU FLEUVE

Le capitaine Taylor dit que depuis quinze ans le golfe et le fleuve Saint-Laurent n'ont pas été aussi favorables à la navigation que cette année. Il y a très peu de glaces, et elles ne peuvent retarder la marche d'un navire.

NOTES

Le "Montfort," de la ligne du C. P. R. qui a laissé Bristol trois jours après le "Marina," est arrivé dans notre port, quelques minutes après ce steamer. Il transportait 2,500 tonnes de fret. Le capitaine Evans dit que le voyage a été magnifique et que les glaces n'ont pas retardé la marche du navire.

L'"Ontarian" est le premier transatlantique qui soit entré dans le port de Québec.

Le capitaine Williams dit que le steamer a été retardé par les brumes, et que sur un parcours d'une trentaine de milles, le navire a été obligé de traverser des champs de glaces. N'eut été le délai d'un jour, l'"Ontarian" serait certainement arrivé bon premier.

SUR LES QUAIS

Une foule énorme était sur les quais hier après-midi pour voir les premiers steamers de la saison arrivés dans le port.

L'année dernière le premier transatlantique est entré dans le port le 4 mai. Cette année, il y a donc une avance de six jours.

Le "Mongolian" et l'"Athenia" sont partis samedi de Glasgow pour Montréal ayant à bord 800 émigrants chacun.

Le "Parisian" a été signalé à la Pointe à Renommée, hier matin à 9.30 heures. On attend son arrivée dans le port demain.

Les steamers suivants sont partis pour Montréal, samedi et dimanche: "Virginian," "Mongolian," "Innishowen Head," "Athena," "Escalona" et "Devona."

Le "Montrose," ligne du Pacifique, a quitté Londres pour Anvers, hier après-midi.

Le "Virginian" ligne Allan, a quitté Moville pour Montréal, dimanche après-midi, avec 145 passagers de première, 424 de seconde et 1,067 d'entrepont.

Kingston, Ont., 30. — Samedi soir, au moment où elle entrait dans le canal de Cornwall, la barge "Cobourg" qui était à la remorque du remorqueur "Thompson" a frappé un des quais et a coulé. Elle était chargé de blé. On espère la renflouer.

## LES PEREGRINATIONS D'UNE LETTRE

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sherbrooke, 30 — Une lettre déposée au bureau postal d'un Etat de la Nouvelle-Angleterre, le 12 février dernier, à l'adresse de Mme J. G. Gibson, de Cowansville, est arrivée à sa destinataire la semaine dernière, portant l'empreinte de toute une série de bureaux de poste, entre autres de Seattle, Washington, Victoria, C. B., et Manille, Iles Philippines.

## VICTIME DU VERT DE PARIS

Un nommé Magloire Bisson, âgé de 60 ans, domicilié au No 991 rue de Montigny, est décédé à l'hôpital Notre-Dame, samedi soir, après avoir absorbé une forte dose de vert de Paris.

Le médecin ambulancier a déclaré que le malheureux était en état d'ivresse lorsqu'il fut transporté à l'hôpital.

La famille du défunt prétend que Magloire Bisson a pris du poison accidentellement.


Tout le monde parle si avantageusement du "SIROP DU Dr DEMERS pour les enfants" que nous nous faisons un devoir de le recommander à toutes les mères. 1

# L'HON. M. PREVOST

**SON PASSAGE EST SIGNALE AVEC BEAUCOUP DE SYMPATHIE DANS TOUTES LES VILLES DE LA BELGIQUE.**

Le passage de l'Hon. M. Prévost, ministre de la Colonisation, des mines et des pêcheries de la Province de Québec, est signalé avec beaucoup de sympathies par tous les journaux belges. Il sera intéressant pour nos lecteurs de prendre connaissance de l'article suivant publié dans le journal "La Métropole", d'Anvers :

"Nous avons dit l'autre jour en terme social, le but que M. Jean Prévost s'était assigné en visitant les pays de langue française; attirer l'attention des initiatives intelligentes, sur les richesses inexploitées de son pays. Après un court séjour à Bruxelles, où il déjeuna, samedi avec M. Burmaert et où M. Francotte offrit hier, en son honneur, un dîner auquel assistaient nos ministres, M. Prévost est venu à Anvers. Demain, il sera l'hôte de M. le Colonel Thys; après demain, il conférencera à Liège; le sur lendemain, il visitera les usines de Tubize, d'où il rejoindra, à Paris, son honorable collègue, M. Turgeon, ministre des Terres et forêts, ce que nous avons oublié de dire, c'est qu'indépendamment de l'attention qu'il veut attirer sur son pays particulièrement pour les capitaux et les intelligences belges, il désire se documenter complètement sur nos industries et ressources de notre prospérité économique. Il nous l'a rappelé, hier soir, dans la conférence très intéressante qu'il est venu faire à la Société Royale de Géographie.

"La conférence se donnait comme d'habitude dans la salle des mariages, le collègue échevinal, ayant à sa tête M. Desguin, avait tenu à recevoir lui-même M. Jean Prévost. Pour la circonstance, la façade de l'Hôtel de Ville avait été illuminée, M. Desguin recevait le ministre dans le cabinet du premier magistrat, lui souhaita la bienvenue. Assistaient à la réunion, MM. De Vrindt, consul de France, Goëthals, De Vos, etc. M. Jean Prévost était accompagné de M. le Baron de l'Epine. La réception s'est terminée par une visite des salles de notre admirable hôtel communal, puis la conférence commença.

"M. Jassens, vice-président de la Société Royale de Géographie qui présidait, remercia au préalable M. Jean Prévost de l'honneur qu'il faisait à la Société. Devant un auditoire distingué et qui suivit avec une vive attention et un intérêt réel le tableau curieux que l'orateur fit de son beau pays, M. Jean Prévost redit avec force détails ce que nous avons déjà exposé à nos lecteurs. Nous retiendrons surtout de son récit si attachant ces déclarations importantes, à savoir que nous sommes plus que tout autre peuple estimé dans la province de Québec pour les qualités nombreuses qu'on nous reconnait et qu'en raison de cet estime même, nos capitaux et nos pionniers seraient l'objet d'un appui tout spécial du gouvernement.

"Nul hommage plus flatteur ne pouvait nous être adressé. Aussi conçoit-on que le conférencier a été vivement applaudi."

## L'INTERVENTION DES MINEURS

Buffalo, 30. — Le schooner "Aberdeen" est retenu à Erie, Pa. ; le "F. D. Ewen" et le "Zapotect" sont également retenus à Tonawanda, N. Y. Les bateaux sont la propriété de W. Hackett et Fils, de Québec. Ils sont là, attendant le règlement de la dispute sur le droit qu'un bateau canadien peut avoir d'envoyer un équipage d'étrangers dans un port américain.

La semaine dernière, l'"Ewen" expédiait un équipage français, ce qui a causé tout le trouble qui peut dégénérer en un différend international. Les adversaires des arimeurs canadiens sont les directeurs de la "Lake Seamen's Union" des Etats-Unis.

L'agent Lester, à Tonawanda a l'affaire en main et négocie avec le département d'immigration de cette ville. On attend le résultat de cette dispute avec un intérêt considérable.

C'est un fait reconnu que les officiers de l'union n'eussent pas fait de difficultés, si l'équipage avait consenti à devenir unioniste.


# Ou Conduisent les Rhumes

Non seulement les Poumons, mais chaque organe du corps est mis en danger par des Rhumes négligés.

## Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase

La plupart des gens savent que des maladies telles que la pneumonie et la consomption ont leur origine dans un rhume, mais tous ne réalisent pas qu'il agit presqu'autant sur les autres organes vitaux du corps.

Souvent les rhumes s'attachent au foie et aux reins, causant des maladies sérieuses à ces organes.

Le seul moyen sûr est de se débarrasser promptement de tous les rhumes avant qu'ils ne s'attaquent à tout le système.

On peut atteindre ce but en faisant usage du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase.

Cette médecine en est venue à être considérée comme indispensable dans les familles pour guérir les rhumes, la bronchite, le croup, l'asthme et la coqueluche.

Le Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase se vend 25 cts la bouteille chez tous les marchands ou Edmanson, Bates & Co., Toronto. (10)


# COUR DE REVISION

**Un débiteur ne peut se priver de ses biens au détriment de ses créanciers — L'intention de fraude est nécessaire pour le maintien d'une saisie-arrêt avant jugement — Dans une action contre des héritiers, la signification ne peut se faire au domicile du défunt — Un patron n'est pas tenu de donner un certificat à un ex-employé.**

La Cour de Revision a rendu jugement dans les causes suivantes:

—Dame A. M. Boulais vs Charles Monast al. et Théo Auclaire, et al. mis en cause. — Jugement renversé. La Cour Supérieure avait renvoyé l'action de la demanderesse ,qui réclamait la nullité d'un acte de donation fait par M. Charles Monast, le défendeur, à son fils Adélard, de la somme de $2,240. Cet acte a été passé en 1900. Le défendeur, à la mort de son épouse, s'était engagé à payer à l'un de ses fils Charles Napoléon Monast, $1,000 pour tenir lieu de ses droits dans la communauté qui avait existé entre ses père et mère. Charles Napoléon mourut dans l'Etat du Massachusetts, la veuve, en vertu de la loi, a droit à un tiers de la succession, soit $333.33. Et elle alléguait que l'acte de donation comprenant tout ce que possédait le donateur, était fait en fraude de ses droits. La Cour Supérieure a jugé que la preuve de fraude n'avait pas été faite et que de plus Mme Boulais n'avait pas prouvé qu'elle n'avait eu connaissance de l'Acte, durant l'année qui l'a suivi. La Cour de Revision déclare par son jugement qu'il appartenait à la défense de faire cette preuve. Et jugement est rendu pour $333.33.

—J. L. Sharp vs C. R. Willis, — Jugement confirmé. La Cour Supérieure avait condamné le défendeur à payer au demandeur $400 de dommages pour arrestation illégale. Un jour Willis, qui est restaurateur, comptait son argent en présence de Sharp, un habitué de la maison. A un moment donné, Willis se retourna et lorsque son attention fut remise de nouveau sur son argent, il crut s'apercevoir de la disparition d'un billet de $20, accusant Sharp de l'avoir pris, il le fit arrêter, mais retira son accusation dès le début de l'enquête: La cour juge que Willis n'avait aucune cause probable ou raisonnable de faire arrêter Sharp.

—Jake Bloual vs Clinton Fire Proofing Co., et Lightstone .— Jugement confirmé. Il s'agit ici d'une cause en dommages, jugée par un jury. Le jury a condamné la compagnie à payer au demandeur $400 de dommages pour un accident arrivé aux usines de la compagnie, à St Jean et dont M. Bloual a été la victime. Le verdict est maintenu par la Cour de Revision.

—M. Lemieux et al vs Le Cirque Sells & Downs. Les demandeurs réclamaient $200 de dommages des propriétaires du Cirque Sells & Downs, accompagnant leur action d'une saisie-arrêt avant jugement.

L'accident dont se plaint la victime est arrivé à l'angle des rues Craig et St Laurent, lors de la parade du Cirque dans nos rues, alors que pris de peur les chevaux d'un immense chariot se ruèrent sur la foule. La Cour Supérieure a rejeté la requête du défendeur pour fair casser la saisie. La Cour de Revision renverse ce jugement, en déclarant que le cirque n'avait pas laissé Montréal dans le but de frauder les créanciers, mais pour continuer une tournée annoncée longtemps à l'avance.

—Brown vs Lauzon.—Jugement confirmé. Il s'agit dans cette cause d'une action en revendication par laquelle la demandeur réclamait 95 à 100 tonnes de foin que lui avait vendu le défendeur, attendu que M. Brown n'a pas déposé en Cour le prix du foin, son action est renvoyée.

—O. Daoust vs G. Charbonneau. — Jugement confirmé. Le demandeur réclamait des dommages, il prétendait qu'il avait été insulté injustement par une déclaration faite par M. Charbonneau sur une saisie-arrêt. L'action a été renvoyée faute de preuve.

—Z. Loyer vs les héritiers, Bureau, Dame A. Bureau et al, requérants et la Banque d'Epargnes, mis en cause.—jugement confirmé. M. Loyer réclamait des héritiers Bureau $183, pour avoir hébergé feu Alexis Bureau, dont ils ont hérité. L'action, d'abord maintenue par la cour, a été par la suite renvoyée sur requête civile, parce que la signification de l'action avait été faite au domicile du demandeur, dernier domicile du défunt, mais où aucun des défendeurs ne demeurait. La signification était par suite irrégulière.

—Duperrault- vs Roy. — Jugement confirmé. La Cour Supérieure a condamné le défendeur à payer au demandeur $247.75, prix et valeur d'un mur mitoyen. La Cour décide qu'un propriétaire en vendant une maison peut se réserver le droit au mur mitoyen.

—Jos. Poirier vs Sam. Wener. — Jugement renversé. —En Cour Supérieure, Wener, pour avoir refusé de donner un certificat de bonne conduite à son ex-employé, M. Poirier, s'est vu condamné lui payer $100 de dommages. La Cour de Révision renverse et casse ce jugement en déclarant qu'il n'existe aucune obligation pour un patron de donner un certificat de bonne conduite à un employé, bien que la chose puisse être dommageable à ce dernier.

—A. E. Robert vs Montréal, Light, Heat & Power. On sait que M. Robert a obtenu du Conseil Privé, un jugement déclarant bonne et valable qu'il avait consentie à la compagnie de la presqu'île connue sous le nom de "Le Buisson", près de Beauharnois. La compagnie plaida qu'elle n'était tenue de payer les intérêts sur le prix de vente que du jour où elle a été poursuivie. La Cour de Révision fait courir ces intérêts du jour de l'acte de vente.

## COMMISSION DU FORT

La Commission du port a siégé samedi. A cette séance spécialement convoquée on a lu une communication du lieutenant Colonel Gourdeau, sous ministre de la Marine et des Pêcheries, établissant qu'à une séance du Bureau des Phares du Canada on avait eu une lettre de la Fédération des Arrimeurs du Canada demandant certaines améliorations pour aider à la navigation dans le port de Montréal et que ces demandes étaient référées aux commissaires du Port.

La "Dominion Transfer et Lighterage Co.," demandait certain espace sur les quais. Accordé à la section N. 36, à l'est des usines à gaz.

On a voté une appropriation de $10,000.00 pour réparations et améliorations générales aux quais et aux routes.

On a voté $6,000.00 pour payer les plans de M. Metcalf, pour les hangars permanents.

Le 5 juillet l'intérêt de 5 p. c. sur une émission de $350,000.00 de débentures devient dû. On a décidé de demander au gouvernement de faire une avance sur l'emprunt pour faire face à la situation.


Les sensitives sont antiseptes et toutes les maladies similaires sont guéries par la Salsepareille de Hood. (5)



# SUNLIGHT SAVON

Le linge lavé au Sunlight Savon est plus net et plus blanc que s'il eut été lavé d'après aucun autre procédé.

Les ingrédients chimiques peuvent enlever la crasse, mais aussi endommagent-ils le tissu. Le Sunlight Savon ne peut injurier les dentelles les plus délicates ou les mains qui s'en servent parce qu'il est absolument pur et ne contient aucun ingrédient nuisible.

Le Sunlight Savon devrait toujours être employé suivant les directions. Inutile de faire bouillir ou de frotter.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la métnode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité.

5c. Achetez-le et suivez les directions. 5c.

UNE RÉCOMPENSE $5,000 sera payée à quiconque prouvera que la Sunlight Savon contient aucun ingrédient nuisible ou aucune forme d'adultération.

x69r

Lever Brothers Limited, Toronto

Protecteur DE JUPE

Lisière parfaitement droite.

A vendre Partout. kd


# LES HANGRS PERMANENTS

**CONFERENCE DE L'HONORABLE M. BRODER AVEC LES COMMISSAIRES DU PORT AU SUJET DES CHANGEMENTS PROPOSES.**

Le Ministre de la Marine et des pêcheries, l'Hon. M. Brodeur, a eu samedi matin de conférence avec les commissaires du port de Montréal au sujet de la construction des sept derniers hangar permanents.

On avait décidé à l'origine que les quatorze hangars devraient être construits avec 5 rangées de colonnes. On reconnut bientôt que cette profusion de colonnes nuirait considérablement au mouvement des marchandises et on décida de supprimer la rangée centrale. Cette décision entraina un supplément de dépenses de $169,000.

Il s'agissa donc de savoir si dans les sept derniers hangars qui restent à construire on devra éliminer les colonnes centries ou bien deux rangées de colonnes entre la rangée centrale et la rangé extérieure.

On a décie qu'avant de statuer sur cette question on demandera à l'entrepreneur, l. Peter Lyall, de faire une soumission pour la construction des hangar selon l'un et l'autre des deux plans.

Toutes le questions relatives aux hangars permanents ont été référées à un comit spécial composé de l'hon. R. Mackay MM. Bickerdike, Racine, Brault et Alan.

La conférence terminée, l'Hon. M. Brodeur fi la visite des hangars en construction.

Avant de quitter les Commissaires, le ministre de la Marine a déclaré que son département agirait, immédiatement sur l'ception des recommandations du comité spécial.

## JEUNES GENS ENTETES

Red Lake Falls, Min., 30. — Adélin Prud'homme, la fille d'un riche ferrier devait se marier samedi avec un jeune homme du nom de Théodore Caps, malgré l'opposition de ses parents; au moment où la cérémonie devait avoir lieu les parents enfermèrent leur fille à clef. Caps se procura un "habeas corpus"; mais au moment où le bref allait être servi au père de Mlle Prud'homme, le consentement fut accordé.


# Un Million d'Aiguilles

**Ne pourraient infliger aux femmes la torture causée par les maux de tête.**

Le mal de tête n'est pas une maladie par lui-même mais un symptôme ou l'accompagnement d'autres maladies, principalement celles de l'estomac, du foie e des intestins, telles que constipation, dyspepsie, maladie du foie, mauvais sang, maladies féminines, débilité générale, et faiblesse.

Le mal de tête est commun aux deux sexes, mais il affecte plus fréquement les femmes.

Les variétés les plus communes de mal de tête sont le mal de tête bilieux ou migraine, mal de tête nerveux, mal de tête dû à la constipation, débilité ou indigestion, mal de tête périodique et spasmodique. Nécessairement la cause doit être enlevée avant d'obtenir un soulagement permanent.

## Burdock Blood Bitters

enlèvent la cause du mal de tête, non seulement cela, ils raniment l'organisme tout entier et lui donnant une action saine et une grande vigueur.

"Je souffris du mal de tête pendant nombre d'années, mais je ne pouvais rien faire pour me soulager. Je me procurai une bouteille de Burdock Blood Bitters et constatant combien ça me faisait du bien, j'en achetai deux autres. Je suis complètement guérie maintenant et je crois qu'il n'y a rien au monde de comparable aux Burdock Blood Bitters contre le mal de tête."

Mme EDW KEDDY,
New Germany, Ont.

B.B.B. sont en vente chez tous les pharmaciens et marchands. yw (5)


# L'EAU A WESTMOUNT

**A LA SUITE D'UNE LONGUE DISCUTION, LE CONSEIL DECIDE, GRACE AU VOTE PREPONDERANT DU MAIRE KNOX, DE PASSER UN NOUVEAU CONTRAT AVEC LA M. W. & P. C.**

Grâce au vote prépondérant du maire Knox, le conseil de Westmount a pu, samedi soir, prendre une décision sur la question de l'aqueduc, discutée depuis si longtemps. Sur proposition des conseillers Murphy et Lee il a été décidé de faire un nouveau projet de contrat avec la Montreal Water and Power Co et de le soumettre au peuple sous forme de plébiciste.

D'après ce nouveau contrat projeté la compagnie devra d'ici à deux ans faire usage d'un filtre au sable de façon à pouvoir fournir une eau pure. D'ici à six mois elle devra aussi remplacer certains tuyaux principaux qui ne peuvent suffire aujourd'hui à combattre les incendies qui pourraient avoir lieu ; et, d'ici à 18 mois, la compagnie devra poser une nouvelle prise d'eau de 48 pouces. En retour la compagnie recevra aussitôt ses travaux terminés un accompte sur la taxe n'excédant pas 27½ pour cent.

Ont voté pour ce projet les conseillers Murphy, Rogers et Lee ; contre : les conseillers McDonn, Scott, Galbraith. Le maire Knox a donné son vote prépondérant en faveur du projet.

Un rapport de l'analyste Hersey soumis au conseil concluait à la nécessité de l'installation d'un filtre.

Cette décision a été prise à la suite d'une longue discussion acrimonieuse. Il y a eu amendement sur amendement et le conseil a été constamment divisé par un vote de trois contre trois.

L'ingénieur de la corporation est chargé de faire un estimé complet des travaux de l'aqueduc avec prise d'eau à la tête de l'île des Soeurs et de faire rapport au conseil.

Ceux qui sont difficiles sous le rapport de la qualite et du bien faire des sous-vêtements voudront bien voir à ce que la marque Pen-Angle soit sur chaque complet qu'ils achètent.

On trouvera aussi le confort dans les

## Sous-Vetements Irrétrécissables Pen-Angle

Pour Garçons et Filles, Hommes et Femmes.

The Penman Mfg. Co., Ltd, Paris, Canada. yyww



# SPECIAL

*Prix tout à fait Spéciaux pour Demain Mardi ! !*

**A LA MAISON**

## L. M. LEFEBVRE

246 rue Rachel

Chance exceptionnelle, grande réduction de prix. Outre ces réductions nous donnons un beau cadeau à chaque acheteur au montant de $1.25 et plus, ou deux cadeaux pour le montant de $3.00.

Profitez-en.
Lisez bien :

| | |
|---|---|
| Le meilleur beurre crémerie, 26c, pour | 22c |
| 10 livres cassonade | 39c |
| 20 livres sucre granulé | 86c |
| 1 sac de fleur 10 livres, 35c, pour | 24c |
| 1 livre bon tabac, 25c, pour | 19c |
| 1 poche patates | 70c |
| 2 livres bonbons mélangés | 9c |
| 1 livre vermicelle Hirondelle | 9c |
| 8 paquets macaroni | 25c |
| 2 livres vermicelle très fin | 15c |
| 1 gros morceau savon carbolique ou goudron, 12c, pour | 9c |
| 1 bouteille eau Catabana ou Vichy | 20c |
| 1 boîte savon parfumé, 3 morceaux | 8c |
| 2 boîtes lessive | 7c |
| 1 bonne brosse à plancher, 5c et | 8c |
| 1 bon balais pour 18c, 20c et | 23c |
| 1 cuve pulpe, valant 95c, pour | 79c |
| 2 livres biscuits lunch ou village | 11c |
| 1 livre biscuit mélangé, 10c, pour | 7c |
| 1 livre biscuits gingembre | 15c |
| 2 pots moutarde importée | 25c |
| 1 flacon marinades | 13c |
| 1 grande boîte pommes | 19c |
| 5 boîtes pois Little Chief | 25c |
| 3 boîtes tomates | 27c |
| 3 boîtes blé d'inde | 23c |
| 1 boîte fraises ou framboises | 14c |
| Boîte poires ou pêches | 13c |
| Boîte allumettes | 9c |
| 5 boîtes allumettes Eddy | 50c |
| 10 sacs sel fin Windsor | 29c |
| 1 gallon mélasse | 43c |
| 1 douzaine poudre Barsalou | 39c |
| 1 douzaine savon Comfort | 43c |
| 1 paquet poudre à laver Océan, ¼ livre, 5c ; 1 livre, 9c ; 3 livres | 23c |
| 3 pintes fèves | 19c |
| 1 pinte fèves jaunes | 12c |
| 3 livres fleur blé-d'inde | 9c |
| 6 livres fleur sarrasin | 17c |
| 6 livres fleur blé | 17c |
| 6 livres fleur avoine | 19c |
| 1 paquet Cottam's Bird Seed | 9c |
| 2 paquets cornstarch | 9c |
| 2 paquets Grape Nuts | 25c |
| 2 livres raisin à pouding pour | 11c |
| 1 livre prunes sèches | 7c |
| 6 livres riz chinois | 28c |
| 1 douzaine extraits Malt | $2.37 |
| 1 grande bouteille vin, 2 pintes | 45c |
| 1 bouteille vin, valant 25c | 9c |
| 1 pinte vin canadien | 25c |
| 1 bouteille liqueur d'Or, valant $1.50, pour | $1.20 |
| 1 bouteille rhum St James, Saint-Louis | $1.20 |
| 1 bouteille rhum Diamond | 70c |
| 1 douzaine de bières à 70c et | 80c |
| 1 flacon gin Melchers, 49c et | 79c |
| 1 flacon gin Dekuyper, 53c et | 82c |
| 1 bouteille brandy Hennessey | $1.09 |
| 1 bouteille vin Saint-Michel | 69c |
| 1 bouteille vin Vial | 94c |
| 1 bouteille vin RR, PP, Oke | 84c |
| 1 bouteille vin Stearn ou Cherrier | 75c |
| 500 flasks brandy, 25c, pour | 19c |
| 200 bouteille brandy 25c, pour | 22c |

### PHARMACIE

| | |
|---|---|
| Crème Simon | 33c |
| Rosaline | 23c |
| Pâte Wampole | 19c |
| Poudre à dent Sozodont | 20c |
| 500 boîtes poudre toilette | 5c |
| 250 boîtes poudre Veloutée de rose | 23c |
| Onguent Chase | 45c |
| Onguent Mathieu | 10c |
| Vaseline, le flacon | 4c |
| Nerviline | 20c |
| Codiline | 17c |
| 2 boîtes Sedlitz, poudre | 25c |
| 2 emplâtres Belladone | 25c |
| 200 bouteilles Salseparelle de Wood, pour | 22c |
| 1 bouteille Céleri Composé pour | 63c |
| Warner's Safe Cure | 79c |
| Burdock Blood Bitters | 68c |
| Quina Laroche | 79c |
| Lacto Globulin | 85c |
| Régulateur Larivière | 75c |
| Emulsion Scott, 38c et | 67c |

### TAPISSERIES

Il y aura grande foule cette semaine à ce département si bien assorti, c'est le plus grand assortiment de la ville : les prix les plus bas, entrez et apprenez nos prix qui sont plus bas que partout ailleurs, 2½c, 3c, 4c, 5c, 10c, 20c jusqu'à 50c la pièce.

### DIVERS

Notre assortiment dans tous les articles de ménage est très complet, tels que size, blanc céruse, huile, peinture, cuves, seaux, brosses, escabeaux, balais, ferblanterie, vaisselle, coutellerie, marchandises émaillées, rideaux, toile à table, etc., etc.

| | |
|---|---|
| 50 boîtes à brosses ou à peignes | 10c |
| 200 brosses à cheveux, à | 9c |
| 200 brosses à plancher, 5c, 8c, | 10c |
| 32 bassins émaillés, 14c et | 20c |
| 1,000 doz. assiettes en pierre à | 48c |
| 200 bouilloires ferblanc | 44c |
| 50 lampes salon | 99c |
| 22 lampes passage, 99c à | $1.50 |
| 200 beurriers ou sucriers à | 9c |

Attention toute spéciale aux commandes reçues par mail ou par téléphone.

TEL BELL EST 2113


# A OTTAWA ET A HULL

**NOTES DES DEUX VILLES**

**Banquet — Saisie de viande malsaine — Délégation désappointee — La boxe — Cet effondrement — La commission des chemins de fer et son itinéraire — Verdict accusateur — Statistique — Chemins de fer projetés — Andrew Carnegie est arrivé.**

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Ottawa, 30. — Sir Wilfrid Laurier et plusieurs membres du cabinet assisteront, dimanche prochain, au banquet de la société Saint-Joseph, à la salle Sainte-Anne, rue Saint-Patrice.

— L'inspecteur des viandes, M. Doherty, a saisi samedi sur le marché By, huit quartiers de veau impropre à la consommation. Depuis le commencement de l'année M. Doherty a saisi plus de cent quartiers de cette viande.

— La délégation civique qui est allée à Toronto pour se faire autoriser à emprunter $50,000, pour compléter le plan électrique municipal, est revenue passablement désappointée du refus que lui a fait le gouvernement. Le maire Ellis accuse de parti pris pour la compagnie électrique d'Ottawa, les membres du comité qui ont reçu la requête et qui l'ont refusé par un vote de six contre un.

— Contrairement à ce qui avait été annoncé il y a quelques jours, les boxeurs de l'Association Oal, ne prendront pas part au tournoi de boxe qui aura lieu à Toronto les 3, 4 et 5 mai. La raison de cette contre décision est qu'aucun des boxeurs de l'Association ne peut quitter la capitale au commencement de mai.

— L'enquête sur l'effrondement de la tour de l'édifice de l'ouest est complétée, mais il n'est pas probable qu'aucune décision ne soit rendue avant huit jours. Le dernier témoin entendu fut M. W. E. Doran, architecte de Montréal, qui a déclaré que dans son opinion l'écroulement a eu pour cause l'emploi du mortier de chaux dans la construction des murs d'appui.

— La Commission des Chemins de Fer siégera à Paris, Ont., le 2 mai, le 3 à Strathroy, le 4 et le 5 à Winsor, le 7 à Waterloo, le 8 à Hamilton et le reste de la semaine à Toronto.

— A minuit et vingt, vendredi soir, le jury du coroner chargé de l'enquête sur la mort d'Arthur Richard de Hull, à rendu un verdict de mort violente et a ordonné la détention de Napoléon Roy, comme responsable de cette mort. Ce dernier comparaîtra devant le magistrat. L'accusation portée contre lui est celle de meurtre avec préméditation.

— Les autorités de l'hôpital de la rue Water annoncent que l'état de Cyr, Stephens et Rochon, les blessés dans l'écroulement de la bâtisse aux Annimaux Gras, s'est quelque peu amélioré et que si aucune complication ne survient ils échapperont à la mort.

— Durant l'année finissant le 25 avril, la ville a retiré $1,800 en amendes imposées aux hôteliers condamnés pour contravention au règlement des licences. Ce montant représente soixante-cinq condamnations et une moyenne de $25 par condamnation.

— M. J. D. McArthur, de Winnipeg, est attendu en ville aujourd'hui, pour signer un contrat avec la Commission du Transcontinental, pour la construction d'une section de ce chemin de fer.

— Ottawa sera bientôt le terminus d'une autre ligne de chemin de fer. C'est là la nouvelle annoncée samedi par MM. Mackenzie et Mann. Le nouveau chemin de fer reliera Key Inlet à Ottawa, distance de 260 milles. Ces messieurs ont de plus l'intention de construire une voie ferrée entre Ottawa et Hawkesbury pour se relier, en cet endroit à la ligne du Grand Nord.

— M. Andrew Carnegie, le philanthrope milliardaire américain, est arrivé dans la capitale samedi après-midi à cinq heures. Il est venu ici sur l'invitation des autorités civiques, pour présider à l'ouverture officielle de la bibliothèque dont il est le donateur. Samedi soir, après un lunch pris à Rideau Hall, M. Carnegie s'est rendu à l'hôtel Russell où il a fait une courte conférence devant les membres du Canadian Club. Hier, le distingué visiteur a été toute la journée, l'hôte du parti vice-Royal à Rideau Hall. Ce matin à dix heures à l'hôtel de ville le maire Ellis a lu au généreux donateur une adresse de bienvenue et de remerciements au nom des citoyens d'Ottawa. Cet après-midi à trois heures aura lieu l'ouverture officielle de la bibliothèque.

## MAISON INCENDIEE

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Sherbrooke, 30 — La maison de résidance de M. A. Picard, de Bondville, a été rasée par les flammes,et tout le mobilier a aussi été détruit. L'incendie est dû à une cheminée défectueuse.


The John Murphy Company Limitee

Nous fermons tous les jours à 5.30. Lundi, 30 avril 1906.

## Le Deuxième Jour de la Vente d'Etoffes à Robes de Sept Jours

Nous offrirons, mardi, des étoffes à robes légères valant jusqu'à $1.00, pour

**.50 la verge**

Ainsi que nous vous l'avons dit dans les journaux de samedi, nous avons fait, ce printemps, un commerce d'étoffes à robes sans précédent dans l'histoire de ce magasin, mais pas aussi grand que nous nous y attendions. Nous aurions pu faire bien mieux, croyons-nous, sans beaucoup d'efforts, n'eût été la mauvaise température que nous avons eue ; maintenant, pour remettre les choses au point, nous avons décidé de faire cette vente de 7 jours, au cours desquels nous vous offrirons le reste de nos nouvelles étoffes de printemps sans égard, pour bien dire, à la valeur de la marchandise.

Mardi, deuxième jour de la vente, nous offrirons 2,500 verges de

*Voile français pure laine*
*Crêpe de Chine pure laine*
*Panama pure laine*
*Armure pure laine*
*Lustré pur mohair*
*Henrietta pure laine*
*Eolienne soie et laine*
*Voile soie et laine*

**Tissus valant jusqu'à $1.00 la verge. Mardi:**

**.50**

*"Countess," tel est le nom de cette chaussure de $5.00, de tous les styles, pour dames et jeunes filles seulement, que nous vendons $3.50.*



La demande croissante du

# CACAO PERFECTION DE COWAN

(MARQUE FEUILLE D'ERABLE)

est due au fait que les gens apprécient sa pureté et sa fine saveur. Il est aussi très économique, une tasse coûtant moins d'un demi-centin.

THE COWAN CO. LTD, TORONTO.

102-1n

## POUR L'ETE

Une ligne complète de *Dynamos à étincelles, Bobines à étincelles, Piles sèches, etc.*, en stock.

JOHN FORMAN, Marchand d'appareils électriques.

*708-10 rue Craig.* 146-n

111-n

## LA "PHOSPHATINE FALLIERES"

est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Facilite la dentition, assure la bonne formation des os, prévient et arrête les défauts de croissance, empêche la diarrhée si fréquente chez les enfants. Paris, avenue Victoria, et dans toutes les pharmacies du Canada. 149-1


## L'INCIDENT DE TABAH

Londres, 30. — Il semble que la patience du Foreign Office soit à bout dans cette affaire de Tabah, où les Turcs s'entêtent, malgré de nombreux avertissements à y maintenir une garnison. Si le sultan ne retire pas ses troupes, le gouvernement anglais est fermement décidé à faire dans les eaux turques une démonstration navale.

Le croiseur anglais "Minerva" a pris la mer à Port Said hier, à destination de El Arsh ; d'autres le suivront aujourd'hui.


# BRONCHITE

Quand vous verrez votre médecin, demandez-lui ce qu'il pense du Pectoral Cerise d'Ayer pour la Bronchite. Puis si vous souffrez d'un grave rhume de poitrine, vous pourrez suivre son conseil. Presque tous les médecins recommandent ce vieux remède de famille pour la toux. Ils le connaissent parfaitement. Ils le prescrivent dans ces cas.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de tous nos remèdes !

yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

# LA CASERNE No 20

**CONSTRUITE EN 1863, ELLE FUT D'ABORD LA SEULE CASERNE PUIS LA CASERNE CENTRALE PENDANT DE LONGUES ANNEES.**

A la dernière séance de la commission des finances, la commission des incendies a obtenu la somme nécessaire pour terminer la construction de la caserne No 5, rue Berthelet, mais rien n'a été accordé pour démolir et reconstruire la caserne No 20, à l'angle des rues Craig et Chenneville.

On sait pourtant que cette caserne s'écroule, et il a été jugé nécessaire de construire au-dessus du trottoir un abri qui protègera les passants contre la chute des pierres.

Depuis 20 ans, tous les inspecteurs des édifices qui se sont succédé à l'hôtel de ville ont condamné cet édifice et dernièrement, M. Chaussé a averti la commission qu'elle devait le faire évacuer sans délai. La question est de savoir où on logera les hommes, les chevaux et les appareils. Le chef Benoit a averti la commission qu'il ne pouvait, sans danger pour la vie de ses hommes, continuer à l'occuper. Les murs sont bombés et crevassés. Les planchers et les cloisons sont pires.

Cette caserne fut construite en 1863, alors que la brigade actuelle fut formée ; l'échevin Lyman était alors président de la commission des incendies. La veille de Noël, le chef Bertram y entra avec ses hommes et ses appareils qui consistaient en un dévidoir et une échelle Skinner. A cette occasion, une compagnie d'assurance fit don au chef et à ses hommes d'une police d'assurance sur la vie de $1,000, bonne pour un an.

Le même soir, l'édifice connu sous le nom de "Merchants' Exchange", à l'angle des rues Saint-Sacrement et Saint-François-Xavier fut détruit par un incendie et les parents de M. Bertram et de deux de ses pompiers faillirent toucher l'assurance. Une organisation militaire avait là son arsenal et quand les flammes touchèrent aux munitions, il se produisit une explosion qui lança Bertram et les pompiers Cairns et McRobie de l'autre côté de la rue. On crut d'abord qu'ils étaient morts, mais ils s'en tirèrent avec des blessures sans gravité.

Le chef Bertram a habité la caserne, ainsi que les pompiers Cairns et Ferguson. Après la mort du chef Bertram, le chef Paton y habita. Quand Cairns s'en alla à la caserne No 10, le capitaine Nolan prit sa place, puis ce furent le capitaine Guthrie, maintenant chef des pompiers à Rossland, et le capitaine Gordon. Le capitaine Mann demeure sur la rue Saint-Denis.

# "LE GREAT NORTHERN"

**LA COMPAGNIE COMMENCERA UN SERVICE SPECIAL POUR LE TRANSPORT DU BEURRE DES LE 8 MAI.**

Le service des wagons glacières, pour le transport du beurre à Montréal, sur la ligne du "Great Northern," commencera le 8 mai, et se fera les mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine.

Un wagon qui restera à Saint-Jérôme, de 9 heures p. m., le lundi, jusqu'à 11.30 hrs a. m., mardi, passera par les endroits suivants :

Départ de Hawkesbury à 4.15 hrs.—Grenville, Stonefield, Saint-Philippe, Lachute, Mirabel, Saint-Canut, Papineau, Saint-Jérôme, Paisley, Sainte-Sophie, New Glasgow, Saint-Lin, Bissonnette, La Fourche, Saint-Julienne, Saint-Alexis, Dugas, Montcalm.

Il arrivera à Joliette à 9 heures p.m. et à 7.30 hrs a. m., à Montréal, mercredi.

Un autre wagon restera à Saint-Jacques de 7.30 hrs p. m., mardi jusqu'à 7.20 hrs a. m. mercredi ; il arrivera à Saint-Georges à 5.30 hrs p. m., et il passera par L'Epiphanie pour arriver à Montréal à 8.50 hrs le matin.

Le wagon qui partira de Joliette le mercredi, restera en gare de 10.30 hrs du matin mardi jusqu'à 4 hrs a. m., le mercredi, et arrivera à Montréal à 7.30 heures a. m., après avoir passé par les endroits suivants : Joliette, Saint-Paul de Joliette, Sainte-Marie Salomée Petit Saint-Esprit, L'Epiphanie, L'Assomption, Saint-Paul l'Ermite, Charlemagne.

Le vendredi, le wagon réfrigérateur partira de la Rivière à Pierre, à 3 heures a. m. et arrivera à Montréal, à 7.30 heures a. m. après avoir passé par les endroits suivants :

Rivière-à-Pierre, Notre-Dame des Anges, Lac aux Sables, St Thècle, St Tite, Hérouville, Garneau Jonction, Grand'Mère, Shawinigan Jonction, Ste Flore, St Boniface, Charette's Mill, St Paulin, Ste Ursule, Crête de Coq, St Justin, Bois Blanc, St Barthélémi, Les Fourches, St Cuthbert, St Norbert, Ste Elisabeth, Joliette, Montréal.

La compagnie ne chargera que le prix ordinaire du transport de fret et non l'extra de la glace.

Les agents devront naturellement faire connaître de suite au surintendant la quantité probable de beurre qui sera transportée dans leur localité pour que la compagnie mette des wagons spéciaux au besoin.

Sur les mêmes convois il y aura des chars réfrigérateurs pour le fromage qui devra être envoyé le même jour afin d'en assurer la livraison à Montréal d'une manière plus prompte.

# LA QUESTION DU CHARBON

**LE PRESIDENT MITCHELL FAIT DES DECLARATIONS IMPORTANTES.**

Wilkesbarre, (Pennsylvanie), 30. — Le président Mitchell a rendu publique la déclaration suivante :

"J'ai reçu et j'ai pleinement pris connaissance de la réponse du président Baer aux dernières demandes des mineurs aux patrons. Il en découle que les patrons n'ont rien appris des grèves de 1900 et de 1902 et que leur manière de voir reste la même.

"Depuis vingt ans, au cours desquels les compagnies de chemins de fer ont pris le contrôle de l'industrie du charbon, jamais les patrons n'ont consenti une seule augmentation de salaire à leurs employés. Toutes les concessions qu'ils leur ont faites leur ont été arrachées par la force de la grève ou la pression de l'opinion publique. Le syndicat du charbon ne tend pas seulement à fixer arbitrairement le prix de vente du combustible, mais il tend aussi à fixer, selon son bon plaisir, le salaire des mineurs.

"Il esmble que toutes nos propositions, en vue d'un règlement amiable du litige, n'aient été prises par les patrons que comme autant de symptômes de faiblesse et de lâchetés de notre part.

"Les patrons posent la question de savoir quel sera le bénéfice s'ils font payer l'augmentation de salaire que nous demandons aux consommateurs. Il me semble que cette faible augmentation aurait pu être retrouvée dans une diminution des énormes tarifs de fret que demandent les compagnies de chemins de fer (propriétaires des mines) pour le transport du charbon.

"On ne peut rien dire de la décision des mineurs avant la convention. Personnellement, je suis fortement déçu.

"J'incline à penser que tous les mineurs le seront également, car ils étaient en droit d'attendre un peu plus d'égards à leurs demandes."

Le président Mitchell a déclaré qu'il a convoqué une réunion des membres du sous-comité de sept à Scranton, lundi. Ce sous-comité étudiera la dernière réponse des patrons.

Le président s'est refusé à déclarer s'il considère les négociations rompues entre patrons et mineurs.

## NOMBREUSES FAMILLES

Parmi les immigrants qui sont passés ces jours-ci à la gare Windsor, il y avait sept mères de famille dont le nombre des enfants s'élève à 65. L'une d'elles en avait 12; les autres en comptaient cinq à dix chacune:

# L'HON. M. ALLARD

**LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DE LA PROVINCE DE QUEBEC FAIT D'INTERESSANTES DECLARATIONS AU SUJET DE LA PRISON DE MONTREAL ET AUTRES SUJETS.**

Vignette. érs

L'hon. M. Jules Allard, ministre des Travaux Publics de la Province, a été, samedi soir, l'objet d'une belle démonstration de la part des membres du Club de Réforme de Montréal.

C'est M. Charles A. Wilson, avocat, qui proposa la santé de l'hon. M. Allard et il en profita pour faire un éloquent éloge du ministre.

Au cours de ses remarques l'hon. M. Allard fit d'importantes déclarations dont nous extrayons ce qui suit:

"La province de Québec, dit-il, possède des richesses incalculables, qui n'attendent que d'être exploitées. Il ne faut pas compter, pour les mettre en valeur, uniquement sur le gouvernement; ses ressources sont limitées. Il nous faut le concours de toutes les citoyens; mais, tous ensemble, nous pou-

L'honorable M. Jules Allard, ministre des Travaux Publics de la province de Québec.

vons accomplir de grandes choses. Il serait inutile de récriminer sur le passé. Il n'y a pas lieu de discuter la légitimité et l'opportunité de la création de notre dette publique; il faut prendre la position telle qu'elle est. Un tiers de nos revenus est absorbé par l'intérêt que nous payons sur notre dette. Le développement de la province rend plus dispendieuse l'administration de la justice. Il nous faut nécessairement continuer les octrois de la colonisation, il serait même à désirer que le montant fût augmenté. L'aide à l'agriculture doit aussi être continuée, afin de pouvoir la rendre lucrative, et conserver à notre pays nos fils de cultivateurs, leur faire aimer leur profession afin de pouvoir choisir parmi eux les bras vigoureux dont nous avons besoin, pour défricher ces immenses territoires qui n'attendent que la hache du bûcheron et la charrue du laboureur, pour fournir une moisson abondante.

"Le gouvernement vient de terminer la construction d'une des plus belles écoles d'industrie laitières qui existent au Canada, dans laquelle les jeunes gens qui désirent embrasser cette carrière pourront acquérir toutes les connaissances qui leur permettront de produire un article de première classe qui obtiendra les plus hauts prix du marché.

"Nous avons créé des réserves destinées à la colonisation, afin de pouvoir grouper les colons et, comme conséquence, aider plus de monde avec le même montant. La création de réserves forestières assurera l'exploitation perpétuelle de cette partie du domaine public, tout en assurant la conversation de ces magnifiques pouvoirs d'eau, destinés à fournir à nos industries la force nécessaire pour les faire fonctionner.

"L'honorable Premier Ministre de cette province a, l'an dernier, fait de l'instruction primaire le premier et le plus important article de son programme. Nous l'avons exécuté dans la mesure du possible. Nous avons doublé l'octroi spécial de 50 mille piastres, ce qui nous a permis d'aider d'une manière substantielle les municipalités pauvres; de créer des primes pour les instituteurs et institutrices ayant enseigné pendant un certain nombre d'années, et, enfin, d'offrir des primes aux municipalités qui se conformeront les mieux à la loi et aux règlements de l'instruction publique. C'est l'intention du gouvernement d'augmenter encore cet octroi, surtout, si, comme je l'espère, nous obtenons du gouvernement d'Ottawa une augmentation du subside fédéral aux provinces.

"Nous avons aidé, par des octrois en terre, les compagnies de chemins de fer que nous croyions sérieuses et régulièrement organisées. Enfin, nous avons pu, malgré la modicité de nos revenus, et sans augmenter notre dette et même en la réduisant assez sensiblement, par une sage économie, rencontrer toutes nos dépenses, y compris celles que nous avons encourues pour la construction d'édifices publics.

**LES ACCIDENTS DU TRAVAIL**

"A la dernière session, un projet de loi de la plus haute importance et qui intéresse à un haut degré une partie considérable de notre population, celle qui a le plus besoin de protection des législateurs, a été présenté au Conseil législatif, où j'ai l'honneur de siéger. Ce projet de loi a pour but de créer le risque professionnel, et vous me permettrez, sur cette question, de répéter les remarques que j'ai cru devoir faire lors de la discussion de ce projet de loi : "Si le projet de loi qui nous est soumis était adopté maintenant il en résulterait peut-être un conflit regrettable entre ces deux importantes catégories de notre population (les patrons et les ouvriers). D'ailleurs, notre législation a, je crois, fait, jusqu'à présent, ce qui était urgent, eu égard à notre position, pour la protection de l'ouvrier dans les usines. Par une loi adoptée, il y a quelques années, nous avons créé un bureau d'inspection des établissements industriels, au fonctionnement duquel nous avons nommé des officiers compétents chargés de faire aussi fréquemment que possible, l'inspection de ces établissements industriels ; faire enquête sur les accidents qui arrivent ; en connaître la cause et suggérer les moyens préventifs en semblable occurrence. Les règlements adoptés en vertu de cette loi ont fixé l'âge d'admission des enfants dans les usines; prescrivant que toutes les machines dangereuses, les engrenages, etc., soient entourées d'appareils protecteurs ; que des échelles de sauvetage soient établies dans les usines et établissements publics ; que des appareils pour l'extinction des incendies soient installés. A tout événement, je me demande si le temps est arrivé pour notre jeune pays de suivre l'exemple des pays européens, sur cette matière. Je tâcherai de me procurer tous les renseignements possibles sur le fonctionnement de cette loi du risque professionnel, des pays européens et sur le résultat obtenu. Cette question n'est pas enterré, elle n'est qu'ajournée. Si les pays de la vieille Europe l'ont discutée pendant une dizaine d'années avant de l'dopter, il nous sera bien permis, je crois, de la laisser sur le métier pendant quatre ou cinq ans, avant de l'adopter ou de la rejeter. Je dois vous dire, en passant que c'est mon intention de mettre à exécution l'idée de l'honorable premier ministre, émise il y a une couple d'années, d'avoir dans la cité de Montréal, une installation permanente d'appareils de protection contre les machineries, engrenages, etc.

**LA PRISON DE MONTREAL**

"Je ne veux pas terminer ces remarques sans vous parler d'une question qui intéresse à un haut degré le district de Montréal : celle de la construction d'une nouvelle prison. Cette construction s'impose. Vous avez, d'ailleurs, la parole du premier ministre, qui déclarait, il y a quelques mois de son siège en Chambre, que la chose se ferait prochainement. Je dois vous informer que des plans seront préparés, dès cette année, et, à la prochaine session, un montant sera inscrit au budget pour la construction de cet édifice. Cette question est de la plus haute importance, à plusieurs points de vue. S'il est nécessaire de construire une prison sur des plans aussi parfaits que possible, il ne faut pas oublier, non plus, la question du genre de travail à faire exécuter, par les prisonniers, la classification de ces derniers, d'après leur âge, la gravité de leurs offenses, et leurs antécédents."

L'hon. M. Allard donne ensuite lecture d'une intéressante correspondance échangée entre Lord Grey et l'hon. M. Gouin au sujet du traitement des prisonniers.

La lettre du Gouverneur Général à l'hon. M. Gouin se termine ainsi :

"J'ai appelé l'attention des autorités provinciales sur les défauts de l'administration des prisons et je crois que le résultat des représentations que j'ai faites sera une amélioration sensible du sort des prisonniers.

"Dans l'espoir qu'il vous sera possible d'assurer aux prisonniers attendant leur procès dans les prisons provinciales, le traitement équitable auquel ils ont droit."

La fin de la lettre de l'hon. M. Gouin à Lord Grey, se lit ainsi :

"Cette question recevra l'attention du gouvernement et bien que l'état de nos ressources financières nous force à être très prudents, nous pouvons, dans un cas comme celui-ci, assurer que nous ne reculerons devant aucun sacrifice pour fournir à la métropole, aussitôt que possible, une prison construite sur des données modernes. En attendant nous exécuterons les réformes que nous étudions actuellement et qui sont conçues dans le but de remédier à la situation actuelle de prisonnier."

En terminant, l'hon. M. Allard fait appel à l'union dans le but de progrès.

Ont aussi adressé la parole : MM. J. L. Décarie, M. P. P., Charles Cushing, W. Mercier, W. G. Castle et autres.

Le banquet était présidé par l'hon. Robert MacKay et parmi les convives on remarquait :

MM. J. B. A. Lanctôt, Ludger Gravel, L. E. Simoneau, F. S. MacKay, W. S. Castle, J. B. A. Martin, L. E. Geoffrion, E. Merrill-Desaulniers, J. C. McDiarmid, Max Murdoch, J. M. Mc Duff, M. B. Martin, R. Chartrand, Jos. Fortier, Paul Leduc, Léon Garneau, J. L. Décarie, M. P.P., J. A. Drouin, N. Simoneau, F. X. Roy, Chas. Cushing, Peter Lyall, H. de Tonnancour, D. Gilmor, Albert Legault, J. C. Walsh, Henri Roy, C. A. Wilson, N. G. Valiquette, G. de Clerq, W. G. Mitchell, Jos. H. Rainville, Honoré Gervais, M. P., W. Mercier, J. A. Lamarche, A. Carmel, J. T. Trudel, J. Humphries.

## A NOTRE-DAME

Les exercices du mois de Marie auront lieu tous les sois à sept heures et quart.

Le mardi, 8 mai prochain, les dames de la paroisse feront leur pèlerinage annuel à la chapelle de Bonsecours.

C'est aujourd'hui le pèlerinage des dames et demoiselles à Sainte-Anne de Beaupré.

"VENDU A TRAVERS LES BARS."

TAMMANY SCOTCH

Est un Pur Whisky Fabriqué de Malt et d'Orge récolté sur les Montagnes d'Ecosse, distillé par Greenless Brothers, Argyleshire, Ecosse. *(Voir Certificat sur chaque Bouteille.)*

Il est expédié en fûts seulement, et embouteillé à sa force originale par les soussignés, épargnant par là un montant considérable en Fret et Droits.

Goûtez-le. Comparez-le.

"Vendu à Travers les Bars."

Le Verre 10 cts. La Bouteille $1.00. La Caisse $10.00.

LAWRENCE A. WILSON CO., LTEE,
Seuls Contrôleurs,
MONTREAL.

*De toutes Parts nous Arrivent des Commandes répétées, résultat de*

LA VENTE DE PAQUES AVEC CADEAUX

DE

STROUD.

LE MERITE FINIT PAR SE DECOUVRIR DANS LE THE COMME EN TOUTE AUTRE CHOSE.

Thés de 20c à 60c la Livre

STROUD

1040 RUE STE CATHERINE.
529 RUE STE CATHERINE EST.
91 RUE ST LAURENT.
699 RUE ST LAURENT.
622 RUE NOTRE-DAME OUEST.



Les Pilules Rouges viennent toujours à point pour chasser l'Anémie et faire reconquérir bien vite les Forces perdues chez les Jeunes Filles.

Melle MARIE-LOUISE CHEVALIER, 1113 RUE ST ANDRE, MONTREAL, RACONTE CE QUE LES PILULES ROUGES ONT FAIT POUR ELLE.

Mlle M. L. CHEVALIER, 1113 rue Saint-André, Montréal.

"C'est évidemment aux Pilules Rouges que je dois aujourd'hui d'être en aussi bonne santé.

J'ai été sous les soins d'un médecin pendant plus de sept mois, alors que je souffrais surtout des reins et d'un mal de tête constant. J'étais d'une grande faiblesse et je sentais que tout allait mal. Je n'avais presque pas de sang. Mon appétit était nul et je dormais très mal. Epuisée, découragée et me voyant toujours dans le même état de dépérissement, je quittai là mon médecin et ne cherchai plus ma guérison que dans les Pilules Rouges que l'on m'avait recommandées.

Je ne fus pas déçue. Les premières boites m'apportèrent beaucoup de soulagement.

A mesure que mon sang devenait plus riche et plus abondant, je sentais revenir mes forces et mes douleurs se calmaient peu à peu. Chaque dose de Pilules Rouges me donnait un regain d'énergie et de vitalité, si bien qu'après que j'en eus pris seulement cinq boites, je n'étais absolument plus la même personne.

Mon teint s'était animé, j'avais même déjà repris assez d'embonpoint, je mangeais avec appétit et dormais d'un sommeil réconfortant. Plus de mal de tête, plus de ces douleurs irritantes ; enfin c'était la santé parfaite, le bonheur complet.

Voilà ce que j'ai obtenu par les Pilules Rouges, et j'en gagne encore chaque jour.

La cause de mon mal c'était uniquement la faiblesse. En me fortifiant, les Pilules Rouges m'ont complètement débarrassée de tous ces ennuis qui faisaient mon cauchemar. Maintenant que j'ai trouvé la santé, le calme et la joie, je ne puis que recommander les Pilules Rouges à toutes les jeunes filles faibles." Melle Marie-Louise Chevalier, 1113 rue Saint-André, Montréal.

Une jeune fille faible est vouée à tous les malheurs de l'existence. Elle est assujettie aux pires ennuis qui rendent la vie insupportable. Chez elle la faiblesse peut être la cause des plus graves désordres organiques qui finiront bien vite par compromettre sa santé.

A l'âge où sa formation n'a pas encore tout à fait atteint son degré de perfectionnement, alors qu'elle grandit, se développe et qu'elle subit, au physique, des influences de toutes natures, il arrive très souvent que son syetème devient tout à coup ébranlé, qu'un affaissement général se produit.

Ses joues pâlissent, ses lèvres deviennent ternes, ses yeux prennent une expression de langueur. Puis l'appétit s'en va peu à peu, le sommeil diminue, l'esprit se trouble à la moindre chose, l'estomac est souvent embarrasé, la tête alourdie, tous les membres deviennent las et il n'y a pas jusqu'au cœur qui soit atteint de palpitations.

Tout cela est l'indice de la faiblesse, débilité générale ou anémie. Appelez ce mal comme vous voudrez, il n'en est pas moins vrai que c'est une bien cruelle maladie à souffrir.

Bien que les premiers symptômes ne doivent pas nous alarmer outre mesure, il ne faut pas perdre de vue, non plus, qu'un tel état ne doit pas être toléré, car il surgirait bientôt de fâcheuses complications qui pourraient offrir plus d'une raison de craindre.

Il importe donc que les jeunes filles faibles ou maladives s'empressent de se soigner à point et surtout à propos.

Et il y a trop de questions au jeu chez elles, pour qu'elles ne soient pas tenues de s'entourer constamment des meilleurs soins.

La jeune fille qui prendra soin de sa santé, qui fera en sorte d'accroître ses forces et de se maintenir vigoureuse, se prépare naturellement un avenir plus heureux et des jours meilleurs.

Mais comment faire, jeunes filles, pour combattre effectivement cette faiblesse qui vous abat, vous rend tristes, rêveuses et attire plutôt la pitié de tous ceux qui vous approchent ?

Ah ! il n'y a absolument qu'une chose qui vous fera surmonter heureusement cet état de lassitude ; un seul remède vous débarrassera pour de bon, de tous les maux qui vous assaillent, et ce sont les Pilules Rouges.

Tout ce qu'il y a de défectueux chez vous, c'est le sang qui s'appauvrit et se falsifie à cause des matières nuisibles qui s'y sont introduites. Vos vivres se digèront mal et se massent dans certains vaisseaux ou cavités et obstruent le cours naturel de la digestion. Partant, votre estomac devient surchargé et voilà la cause des terribles maux de tête que vous endurez et de ces nausées qui vous font tant souffrir. Alors, les points vous dévorent, vos reins sont malades et vous vous voyez dépérir.

Prenez garde à ce mal qui vous ronge lentement et ne laissez pas à telle maladie le temps de poursuivre son œuvre perverse. Recourez de suite au bon traitement, prenez des Pilules Rouges. Vous verrez bien vite combien les Pilules Rouges vous seront d'un puissant secours. C'est merveille de voir ce qu'elles sont promptes à réagir sur une constitution faible. Et puis, elles ne faillissent jamais et assurent toujours une guérison prompte et permanente.

Consultations gratuites, pour les femmes malades, par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, No 274 rue St Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les malades qui sont trop éloignées pour se rendre à leurs bureaux sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges sont à vendre chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : CIE CHIMIQUE FRANCO - AMERICAINE, 274 rue St Denis. Montréal.



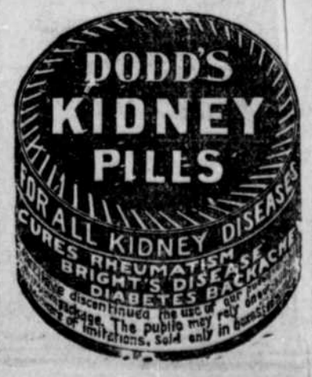

Le Five O'clock de Bébé avec la "PHOSPHATINE FALIERES." k

## COUR D'AMIRAUTE

**Cette cour ne peut entendre de témoins experts.**

L'hon. juge Dunlop, siégeant en Cour d'Amirauté, a sur l'objection de l'un des avocats, décidé qu'en Cour d'Amirauté on ne pouvait entendre des témoins experts. S'il y a lieu à expertise, la chose ne peut se faire que par des asesseurs que l'on adjoint au précédent du tribunal.

Ce point de procédure s'est décidé dans une cause où $300,000 sont en jeu. Il s'agit de la responsabilité d'une collision qui, le 29 septembre 1905, s'est produite dans notre port, vis-à-vis le quai Bonsecours, entre le vapeur Universe, la barge "Bath" et deux dragueurs.

## QUESTION DE BONUS

**La ville de Lachine vs Ferk & Co.**

Nos tribunaux sont saisis d'une question très importante pour les corporations et conseils municipaux. Il y a six ans la ville de Lachine, accordait un bonus de $25,000 à la Compagnie H. G. Firk et Co., manufacturiers d'ouvrages en cuir et importateurs, à la condition que cette Compagnie emploierait au moins 125 hommes. Paraît-il que cette condition n'a pas remplie par la Compagnie; et la ville de Lachine réclame la nullité de son obligation et le remboursement de cette somme de $25,000, par le ministère de Mtre Laurendeau.

## DERNIER AVIS

Tous les porteurs de raquettes ou autres marques de commerce, certificats et coupons rachetables, sont priés de voir immédiatement à les échanger pour des primes, car nous fermerons positivement notre Département de Primes le 30 avril 1906, après laquelle date nous n'échangerons ou ne recevrons plus de certificat, ni coupons ni marque de commerce.

THE EMPIRE TOBACCO COMPANY
The American Tobacco Company
The B. Houde Company

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et adresses du personne qui les envoie.

**NAISSANCES**

AUGER — A Montréal, le 25 du courant, au No 295 rue Sanguin, épouse de M. Sévère L. Auger, commis-entrepreneur, une fille : Marie-Eugénie-Fernande-Jeanne. Parrain et marraine, M. Alphonse L. Auger, professeur, et Mlle Lu[illegible].

BERGERON—Le 21 avril, à Saint-Louis du Mile-End, l'épouse de J.-D. Bergeron, manufacturier, une fille: Marie-Louise-Hermine-Agathe.
Parrain et marraine, M. et Mme M. Rodrigue.

BERUBE — A Montréal, le 27 du courant, au No 668 rue Dorchester, l'épouse de M. J. B. Bérubé, employé à la Cie Bay Knitting, un fils : Jean-Baptiste-Ernest-Onésime.
Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Bérubé, grands-parents de l'enfant.

DAOUST — A Hochelaga, le 26 du courant, l'épouse de M. Herménégilde Daoust, un fils:
Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Campeau, grands-parents de l'enfant.

LALONDE — A Montréal, le 21 du courant, au No 1367 rue St Denis, l'épouse de M. J. J. Lalonde, voyageur de commerce, une fille: Marie-Mélanie-Yvonne.
Parrain et marraine, M. et Mme Joseph-Télesphore Lalonde, de Lalonde et Desroches.

LANGEVIN — A Montréal, le 27 du courant, au No 15 Place Laviolette, l'épouse de M. Nap. Langevin, un fils: Joseph-Albert-Napoléon.
Parrain et marraine, M. Joseph Catellier et sa Dame, oncle et tante de l'enfant.

**DECES**

CASTONGUAY — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 68 ans et 6 mois, François-Xavier Castonguay, employé au bureau du trésorier de la cité.
Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 445 rue Dorchester Est, à 7 heures ½, pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS — A Henriville, le 27 du courant, Mme A. L. Demers, née Marie Goyette, veuve de feu L.-A. Demers, M. P. P., et mère de Philippe Demers, M. P.
Les funérailles auront lieu mardi, 1er mai, à 10 heures.
Parents et amis sont priés d'y assister. 148-2

GALIPEAU — En cette ville, le 26 du courant, à l'âge de 9 mois, et 7 jours, Georges-Eugène, enfant bien-aimé de Joseph Galipeau, contremaître machiniste.
Funérailles privées.

HOTTE — En cette ville, le 29 du courant, à l'âge de 9 ans, 1 mois et 7 jours, Aristide, fils bien-aimé de Romuald Hotte, commerçant.
Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 167 rue Mitcheson, à 8¼ heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 32 ans, Joseph-Lapierre, fils de J.-B. Lapierre.
Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 958 rue St Hubert, à 8 heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 3 ans et 3 mois, Aline, enfant bien-aimée de H. Eugène Lévesque, assistant inspecteur des bâtiments.
Funérailles privées.

MAROIS — En cette ville, le 29 du courant, à l'âge de 21 ans, 8 mois, et 26 jours, Angélina Hébert, épouse de Joseph Marois, manchonnier.
Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai.
Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 230 rue Ste Catherine, à 7 heures, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEL — En cette ville, le 29 du courant, à l'âge de 64 ans, et 25 jours, Malvina Prévost, épouse de feu Olivier Trudel, en son vivant maître boulanger, de Montréal.
Les funérailles auront lieu le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, No 86 rue Chambord, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIVIERGE — En cette ville, le 29 du courant, à l'âge de 85 ans, Claire Cadoret, épouse de feu Bazile Thivierge.
Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, Joseph Fournier, No 527 rue Centre, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**SERVICE ANNIVERSAIRE**

VEILLEUX — Mercredi, le 2 mai, à 8 heures, à l'église des Rév. Pères St Sacrement, rue Mont-Royal, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Dame E.-A. Veilleux, née Anna Desmarteaux.
Parents et amis sont priés d'y assister.

**Le Sel de Table Windsor**
est le seul qui satisfait pour tous les usages de la table et du ménage. Absolument pur. Ne prend jamais en pain.

LE ministère des travaux publics recevra jusqu'à lundi, 28 mai 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'une approche à la pile isolée, à Saint-François, Ile d'Orléans, comté de Montmorency, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour l'approche de la pile isolée, Saint-François, I. O."
On peut consulter les plans et devis au bureau de M. A. Décary, ingénieur résident, 5 rue du Fort, Québec ; au bureau de M. Chs. Desjardins, commis des travaux, bureau de poste, Montréal, Qué., au bureau du maître de poste de Saint-François, I. O., Qué., ainsi qu'au ministère des travaux publics à Ottawa.
Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.
Un chèque de deux mille quatre cents dollars — $2,400.00, — à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.
Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
FRED. GELINAS,
Secrétaire.
Ministère des travaux publics,
Ottawa, 25 avril 1906.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 149—3

**MORT SUBITE A BARNSTON**

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Lebrooke, 30. — Mme Charles [illegible] réberon est décédée subitement jeudi la boutte à la demeure de M. J. L. chez Edmu[illegible]arnston. Les funérailles [illegible]amedi.

**La Cie S. CARSLEY Limitée**
30 AVRIL 1906.

**Nouveaux Tapis de la Saison**

Nous venons d'en recevoir une immense consignation. Les prix de ces beaux et nouveaux tapis de Bruxelles n'ont jamais été aussi bas qu'ils le sont présentement. Nous désirons vous convaincre de l'exactitude de cet énoncé afin de vous encourager à venir ici, demain, choisir parmi ces nouveaux tapis, celui que vous différez d'acheter depuis longtemps, attendant les meilleures valeurs de la saison. Comme vous pourrez vous en convaincre vous-même, ces tapis sont de la meilleure qualité, et les prix les plus raisonnables.

TAPIS DE BRUXELLES DE TOUTES LES PRINCIPALES COULEURS DE JOLIS DESSINS, RÉGULIÈREMENT $1.25 LA VERGE, EN VENTE LUNDI, LA VERGE . . . . . 97c

TAPIS DE BRUXELLES DE LA MEILLEURE QUALITÉ, FABRIQUÉS SUR NOTRE COMMANDE SPÉCIALE EXPRÈS, DANS UN GRAND NOMBRE DE JOLIS DESSINS ET COLORIS AVEC MANCHE BORDÉE, RÉGULIÈREMENT $1.00 LA VERGE, EN VENTE LUNDI, LA VERGE . . . . . 89c

TAPIS DE BRUXELLES DE LA MEILLEURE QUALITÉ, FABRIQUÉS SUR NOTRE COMMANDE SPÉCIALE EXPRÈS, DANS UN GRAND NOMBRE DE JOLIS DESSINS ET COLORIS AVEC MANCHE BORDÉE, RÉGULIÈREMENT $1.25 LA VERGE, EN VENTE LUNDI, LA VERGE . . . . . $1.25

**Meubles d'une Valeur Etonnante**

Voici une offre de meubles divers offerts à des prix au-dessous de la valeur régulière, afin d'écouler différents petits lots.

Bien que nous vous donnions, ce soir, des détails sur ces lots spéciaux à bon marché, n'oubliez pas que vous pouvez vous procurer ici, tous les meubles dont vous aurez besoin pour votre nouvelle ou votre ancienne maison à des prix proportionnés.

35 COUCHETTES EN FER, avec barres et boules en cuivre, de quatre pieds, valant $5.50. Prix d'occasion . . . . . $4.50

18 BUREAUX ET LAVABOS EN FRÊNE, bien préparé, fini chêne doré, bisauté, lavabo à compartiments. Prix régulier $12.00. Tant qu'il y en aura . . . . . $10.50

30 TABLES DE SALON, en chêne doré, cinq grosses pattes tournées, étagère, montant jusqu'à six pieds. Cette table est très bien construite et finie, et vaut $7.00. . . . . $5.00

150 chaises de véranda désassorties, couleurs comme suit :
Petites chaises, valant $1.00. Prix . . . . . 80c
Petites berceuses, valant $1.25. Prix . . . . . 95c
Grands fauteuils, valant $1.75. Prix . . . . . $1.39
Grandes berceuses à bras, valant $2.[illegible] . . . . . $1.65
7 mobiliers de salon, 5 articles, [illegible] ouvertures en velours, jolis dessins. Valant $[illegible] . . . . . $17.00
[illegible] couverts en fantaisie, [illegible] orts avec [illegible] le tout. Valant $[illegible] Prix de vente . . . . . $4.35

**NOUVEAUX RIDEAUX EN DENTELLE NOTTINGHAM**

Notre chef du rayon des rideaux augmente chaque jour notre assortiment de rideaux, déjà considérable. Les derniers sont plus jolis que jamais et les qualités meilleures. On ne peut trouver des prix semblables réal pour des rideaux de même qualité dans aucun des principaux pour avons choisi quelques-uns des principaux pour vente de mardi :

Rideaux en dentelle Nottingham dans tous les beaux dessins, avec bordures légères et festons, en toile fort à double fil : grandeurs de 2½ verges. Prix spécial, mardi . . . . . $1.05

Deux nouveaux dessins de rideaux en dentelle Nottingham résistants et à double fil, 60 pouces de large par 3½ verges de long, ces rideaux sont lavables et feront une bonne durée. Prix régulier, $1.35. Prix spécial, mardi . . . . . $1.15

Une ligne spéciale de rideaux en dentelle Nottingham, tous les plus beaux dessins et bordures magnifiques, tulle fort à double fil, un bon rideau qui se lavera bien et fera une bonne durée. Prix . . $1.30

**Portes et Chassis Moustiquaires**

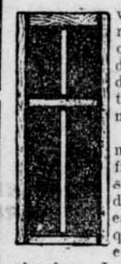

N'attendez pas que votre maison soit remplie de mouches qui sont le véhicule des microbes avant d'acheter votre porte et vos châssis moustiquaires.

Le fort assortiment de portes en fil de fer et de châssis moustiquaires, du Grand Magasin, est le plus complet qu'il y ait en ville, et nos prix sont les plus bas. Les prix et les dimensions sont comme suit :

2 pieds 8 pouces par 6 pieds 8 pouces . . . . . 70c
2 pieds 10 pouces par 6 pieds 10 pouces . . . . . 95c
3 pieds par 7 pieds . . . . . $1.30
Moustiquaires pour châssis, toutes les grandeurs, forts et bien finis. Prix, d'après les grandeurs, à partir de . . 17c

**Nouvelles Portières en Tapestry**

15 paires de nouvelles portières en Tapestry, dans toutes les belles nuances à effet de rouge et vert olive. Grandeur, 34 pouces par 3 verges. Mardi . . . . . $2.05

10 paires de nouvelles portières en Tapestry. Dessins nuancés de rouge, et vert et rouge, etc., depuis 40 pouces par 3¼ verges. Prix régulier $3.25. Mardi . . . . . $2.90

18 paires de portières en tapestry de belle qualité, dans des dessins artistiques, mauves, grenat, vert et olive. Grandeur, 42 pouces par 3¾ verges. Mardi, prix spécial . . . . . $3.35

**Jolis Manteaux pour Dames**

Manteaux Tailleur, quelques-uns avec collets de velours, d'autres avec collets de même tissu, quelques-uns garnis de soie taffetas et d'autres, de satin mercerisé de belle qualité. Ces manteaux se vendaient facilement à $18.00. Notre prix . . . . . $10

Manteaux en drap fin noir très bien confectionnés, avec large biais assortis à couture tailleur, collet plat à couture tailleur, jolies nouvelles manches avec large poignet de fantaisie, garnis de petits boutons noirs doublés du meilleur satin noir. Nous devrions vendre ces manteaux $22.00. Notre prix . . . . . $14.00

**Escabeaux en Bois Dur**

Nous avons le plus grand assortiment d'escabeaux les meilleurs et les plus forts qui soient faits, tout en bois dur, avec support pour seau, rassemblés au moyen de boulons et de vis. Prix plus bas qu'ailleurs :

3 marches . . . . . 45c
4 marches . . . . . 60c
5 marches . . . . . 75c
6 marches . . . . . 90c
7 marches . . . . . $1.05
8 marches . . . . . $1.20
9 marches . . . . . $1.35
10 marches . . . . . $1.50

**NOUVEAU PAPIER TENTURE**

Pour la cuisine. Spécial, le rouleau . . . . 4, 5 6c
Pour la salle à manger. Spécial, le rouleau, 8, 11 14c
Pour le salon. Spécial, le rouleau, de . . . . 23 à 35c
Tous les nouveaux dessins de fleurs et à panneau

**Les Glacières**

Sont à meilleur marché ici qu'on les vend ailleurs en juillet et août alors que la moitié de la saison est passée

**La Glacière Economique Desideratum**

Est commode et facile à nettoyer. Elle a subi l'épreuve de plusieurs années ; elle est mieux construite que toute autre glacière de sa qualité et de son prix. Elle est faite en bois dur, fini doré, serrures à ressort, roulettes fixes, tuyaux nettoyables, doublée de fer galvanisé, cinq plis de papier isolateur, avec une tablette mobile. Cette glacière vaut $7.00; nous la vendrons, mardi . $5.95

**Ustensiles de Cuisine à Bas Prix**

Gobelet de 3 pintes. Mardi . . . . . 5c
Services à épices de six pièces. Mardi . . . . . 35c
Cuvette à laver galvanisée. Mardi . . . . . 69c
Brosse à plancher, de bonne qualité. Mardi . . . . . 5c
Cordes à linge, en coton, 60 pieds. Mardi . . . . . 21c
Seulement 36 réchaud de poêles à gaz ou à l'huile en tôle solide : dimensions 12 x 12. Prix régulier $1.00; mardi . . . . 89c
Le plus grand assortiment en ville de poêles à gaz et à pétrole, depuis . . . . . 14c
Seaux à l'eau en fibres, forts et durables. Prix régulier 40c. mardi . . . . . 30c

**Verrerie--Offre spéciale**

500 douzaines de verres importés, minces et épais, très clairs, capacité de ½ chopine. Prix régulier, 6c ; mardi. . . . . 4c

100 douzaines de verts de cristal, assiettes à fruits et à crème à la glace, une bonne imitation de verre taillé, 4 pouces de diamètre. Régulier, 8c ; mardi. . . . . 5c

Nous venons de recevoir un lot considérable de vrais verres taillés américains, de très nouveaux dessins. A environ moitié prix de leur valeur. Venez les voir.

**Casseroles de 35c pour 19c**

300 (seulement) casseroles émaillées, de première qualité, importées, capacité de 3 chopines, avec fort couvercle en ferblanc. Valeur 35c. Mardi. . . . . 19c

Deux seulement à chaque client.

**Séchoirs à Rideaux**

Pour étendre et faire sécher vos rideaux promptement et sans ennuis, achetez des séchoirs en bois dur, de 6 x 12 pieds, avec épingles en cuivre nickelé, lien de contre riveté. Prix régulier, $1.25. Mardi. . . . . 89c

**N'oubliez pas les lampes et appliques à gaz**

150 appliques et lampes, complets, comprenant lampe, bec, cheminée, mèche. Spécial. . 3c

400 petites lampes suspendues à mèche ronde. Mardi, spécial. . . . . 13c

250 lampes de corridor, complètes avec globe à dessins de fantaisie, lampe et garnitures en cuivre, valant $2.25. . . . $1.70
Mardi. . . . . .

25 nouveaux modèles de chandeliers en cuivre à 2 lumières. Prix régulier, $2.50. Mardi. . $2

Electrolier de plafond en cuivre poli. Spécial, mardi. . 18c

150 appliques pour chambre de bain, en cuivre. Mardi. 13c

150 appliques électriques en cuivre, pour chambre à coucher. Mardi. . . . . 53c

100 appliques électriques en cuivre poli, de nouveaux dessins, pour salon. Mardi. . . . . 83c

**90c—Stores à Fenêtre—59c**

300 stores de qualité supérieure, de cinq nuances différentes, dentelle et insertion assorties. Valeur régulière, 90 cents. Mardi. . . . . 59c

La Cie S. CARSLEY Ltée
143 à 151 rue Notre-Dame Ouest.
184 à 194 rue St Jacques, MONTREAL

# NOUVELLES OUVRIERES

Des importantes déclarations du député ouvrier de la division Maisonneuve — Pas d'assemblée demain soir chez les verbiniers — Les grèves des mineurs de Pennsylvanie — Le premier banquet annuel de l'Union 317 des tailleurs-couturiers — Importante assemblée du club ouvrier Saint-Louis — L'agitation ouvrière en France — Convocation pour ce soir — Chez les ouvriers boulangers — Faits divers.

Le dévoué et vigilant député ouvrier de la division Maisonneuve, M. Alphonse Verville, a adressé la parole samedi soir, devant une nombreuse assemblée de l'union No 2[illegible] des charpentiers-menuisiers anglais. Il a dit au cours de son allocution qu'il se proposait de présenter à la prochaine session certains projets de loi destinés à améliorer le sort des ouvriers.

M. Verville a déclaré entre autres choses qu'il n'a pas encore pu obtenir un bill assurant les relations pour les ouvriers travaillant pour des compagnies employant moins de cinquante hommes, mais qu'il espérait pouvoir avec l'appui du gouvernement, présenter un observateur intelligent, s'il voulait s'abord, se mettre par[illegible]ment en contact avec les ouvriers parlementaires avant de jeter dans la mêlée, familiarisé intimement avec la procédure, on ne laissera pas échapper une seule occasion de protéger les intérêts de ses ouvriers en général.

× × ×

Etant donné les nombreux déménagements qui auront lieu demain, l'union No 116, des ferblantiers couvreurs, ne tiendra pas demain soir, son assemblée régulière, laquelle est remise au 8 mai prochain. Tous les membres sont donc priés d'en prendre note.

× × ×

Le président Mitchell, de l'Union des mineurs, a fait, hier, les déclarations suivantes au sujet des négociations qui ont lieu jusqu'à présent entre employeurs et employés :

"[illegible]ment pris connaissance de la réponse du président Baer aux dernières demandes des mineurs, on en découle que [illegible]ppris des grèves [illegible] que leur manière de voir reste la même."

Depuis vingt ans, au cours desquels les compagnies de chemins de fer ont pris le contrôle de l'industrie du charbon, jamais les patrons n'ont consenti une seule augmentation de salaire à leurs employés. Toutes les concessions qu'ils leur ont faites leur ont été arrachées par la force de la grève ou la pression de l'opinion publique. Le syndicat du charbon ne tend pas seulement à fixer arbitrairement le prix de vente du combustible, mais il tend aussi à fixer, selon son bon plaisir, le salaire des mineurs.

Il semble que toutes nos propositions, en vue d'un règlement amiable du litige, n'aient été prises par les patrons que comme autant de symptômes de faiblesses et de lâchetés de notre part.

Les patrons posent la question de savoir quel sera le bénéfice s'ils font payer l'augmentation de salaire que nous demandons aux consommateurs. Il me semble que cette faible augmentation aurait pu être retrouvée dans une diminution des énormes tarifs de fret que demandent les compagnies de chemins de fer (propriétaires des mines) pour le transport du charbon.

On ne peut rien dire de la décision des mineurs avant la convention. Personnellement je suis fortement déçu. J'incline à penser que tous les mineurs le seront également, car ils étaient en droit d'attendre un peu plus d'égards à leurs demandes.

Le président Mitchell a déclaré qu'il a convoqué une réunion des membres du sous-comité de sept à Scranton, lundi. Ce sous-comité étudiera la dernière réponse des patrons.

M. Mitchell n'a pas voulu dire s'il considérait les négociations rompues dès maintenant. C'est jeudi prochain, qu'il se votera, dit-on, à Scranton, la grève générale.

× × ×

Samedi, le 12 mai prochain, l'union No 317 des tailleurs-couturiers donnera à la salle Empire son premier grand [illegible]el. Toutes les mesures ont été prises pour en faire un succès et rendre la soirée aussi agréable que possible. Les [illegible]es de cette ville sont donc invitées à y participer et surtout de ne pas oublier la date.

× × ×

On a abandonné tout espoir d'un règlement amiable du litige actuellement pendant entre les débardeurs et les armateurs des docks de Cleveland. La grève est pour ainsi dire certaine. Elle sera vraisemblablement ce soir, à minuit, sur les docks du lac Erié.

× × ×

Le club ouvrier de la division Saint-Louis, a tenu une très intéressante assemblée samedi soir à la salle Saint-Joseph sous la présidence de M. Gustave Francq.

Après une longue discussion le projet de constitution du comité général du parti ouvrier fut adopté après de légers amendements.

MM. Francq, Paquin, Légaré, Tremblay et Gariépy furent élus délégués au comité général. Il fut aussi décidé que le club se réunirait tous les 2e samedis de chaque mois, et ce à partir du 9 juin, prochain.

La séance fut levée après l'expédition de quelques autres affaires de routine.

× × ×

L'agitation, ouvrière en France prend des proportions inquiétantes. Les anarchistes profitant de ce moment de perturbation, ont commis trois attentats aux environs de Paris, dont l'on cherche naturellement à faire peser la responsabilité sur le dos des ouvriers syndiqués.

Les chefs de la Fédération du Travail ont décidé d'ajourner leur démonstration à plus tard.

Tous les magasins resteront ouverts le premier mai, à l'exception des armureries. On croit que les ouvriers seront tenus en échec par les autorités et que les émeutes projetées vont avorter.

Les ouvriers étrangers se sont réunis ce soir rue de la Gaîté, et ont décidé de chômer le premier mai. Il est probable que les cochers de fiacre suivront leur exemple.

Environ cent ouvriers bijoutiers et joailliers grévistes ont tenté de se réunir sur le terre-plein de l'Opéra, dans le but de faire une démonstration hostile aux grands magasins de la rue de la Paix, mais ils ont été cernés et repoussés doucement par les gardes municipaux.

L'apparition des grévistes dans le quartier de l'Opéra a causé une vive et considérable appréhension. Les bourgeois rêvent déjà des pétroleuses de la Commune, dans cette rue de la Paix, la plus riche du monde, où les rivières de diamants ruissellent à pleines vitrines.

× × ×

Il y aura ce soir, à la salle Saint-Joseph une grande, assemblée de l'union No 134, des charpentiers-menuisiers. Des affaires très sérieuses y seront discutées et la présence de tous les membres est absolument nécessaire.

× × ×

Bien qu'elle ne soit que partielle, la grève des ouvriers boulangers n'en a pas moins été définitivement déclarée samedi dernier, lors d'une grande assemblée qui a été tenue à la salle Saint-Joseph.

Ce matin, une cinquantaine d'hommes représentant sept ou huit ateliers, chômaient aux quartiers généraux de l'union. Tout est paisible cependant et des négociations dont on attend de bons résultats sont entamées.

× × ×

L'union No 428, des monteurs et ouvriers en "turns" de la B. S. W. U., aura ce soir à la salle Dionne une assemblée régulière très importante et à laquelle des affaires urgentes seront discutées. Avis à tous les membres d'y assister sans faute.

× × ×

Une rixe s'est produite hier soir paraît-il, entre mineurs syndiqués et mineurs libres à Paint Creek Mine, près d'Ingleside, Pe.

Les syndiqués furent attaqués à coups de revolvers par une bande de mineurs livres de nationalité étrangère. Les unionistes firent feu à leur tour et les blessés dans l'affaire sont assez nombreux. Les autorités ont fait demander 21 constables de renfort pour maintenir l'ordre.

× × ×

Assemblée générale ce soir chez les maçons à la salle Saint-Joseph et à laquelle les membres Canadiens-français surtout devraient se faire un impérieux devoir d'assister, vu la nature du sujet qui y sera discuté.

Cette assemblée commencera à 8 heures précises.

× × ×

L'union locale No 349, des peintres tiendra ce soir à la salle Empire une assemblée importante pour discuter plusieurs questions excessivement intéressantes pour tous les gens du métier. Tous les membres sont priés d'être présents.

× × ×

Les lambrisseurs de navires du local 413, sont priés de se réunir ce soir en assemblée régulière aux nouvelles salles de l'union, 288 rue Saint-Paul, pour prendre connaissance de plusieurs sujets très intéressants.

**ETES-VOUS SOUVENT BILIEUX?**

Lisez ce qui suit et apprenez comment éviter toute attaque

Par excès de bile on entend cette condition du système surchargé de bile.

Le teint devient jaune, la vue est fatiguée, des boutons, les démangeaisons et l'eczéma apparaissent avec des maux de tête constants.

L'excès de bile a deux grandes causes, la constipation et l'action irrégulière du foie.

Les Pilules du Dr Hamilton non seulement régularisent les intestins, mais agissent directement sur le foie, régularisant la secrétion de la bile.

Contrairement à d'autres remèdes qui purgent et ne donnent qu'un soulagement temporaire, les Pilules du Dr Hamilton en faisant disparaître la cause des excès de bile amènent une guérison sure.

Les Pilules du Dr Hamilton guérissent toujours les excès de bile et les affections du foie.

A l'appui de cette assertion nous donnons des déclarations convaincantes comme celle de M. Fenwick Luddington, de New-Harbor, N. E., qui écrit: "Il y a trois mois, j'avais perdu tout espoir de me débarrasser des attaques bilieuses périodiques. Ces attaques étaient précédées d'étourdissements et de maux de tête terribles. Si je me baissais, je ressentais des étourdissements et j'éprouvais, dans l'estomac, des sensations de nausées.

"Les Pilules du Dr Hamilton tonifièrent mon foie, chassèrent la bile de mon sang et, en quelques mois me redonnèrent la santé. Aujourd'hui j'ai un bon appétit, une excellente digestion et je jouis de la meilleure santé. Je dois cela aux Pilules du Dr Hamilton."

Ayez dès aujourd'hui des Pilules du Dr Hamilton. Vendues par tous les marchands, 25c. la boîte ou cinq boîtes pour $1.00. Par la poste, de N. C. Polson & Co., Hartford, Conn., E. U. A., et Kingston, Ont. (6) w

**LA QUESTION DES LICENCES DISCUTEE A SHERBROOKE**

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sherbrooke, 30 — A mesure qu'approche l'époque critique du renouvellement annuel des licences pour la vente des liqueurs spiritueuses, la bouillante question de l'émission de ces octrois se fait de plus en plus épineuse. Nul doute que la situation existante est due à l'entrée en scène du fameux projet tracé par le comité de Police et qui, sous le titre d'engagement d'honneur obligera l'hôtelier candidat à la licence et cela sous les peines les plus rigoureuses, à fermer sa buvette à la vente du dimanche. Sur cette question se partagent les vues de nos conseillers et leur dernière séance convoquée spécialement dans le but d'en venir à une solution du problème est de nouveau restée sans effet. On a dû ajourner l'assemblée à ce soir.

Tel que soumis au conseil, le rapport du comité de police après avoir refusé son appui aux propriétaires du Grand Central, du Continental, du Montreal House et de l'East Sherbrooke House, pour refus de donner leur adhésion à l'engagement requis, recommande le renouvellement de la licence des magasins, L. H. Olivier, Biron et Blouin, Wm Murray, D. W. Stenson, A. Bergeron, Couture et Moore, N. Lacroix ; du restaurant Victoria et des hôtels Sherbrooke House, Nouveau Frontenac, Queen's Hotel, American House, Albion Hotel, Magog House, Hotel Saint-Louis, Windsor Hotel, Grand Union, Windsor Hotel et City Hotel.

**FEU MARIE-EMMA CHAREST**

(Du correspondant régulier de "La Presse")

Sherbrooke, 30 — Les funérailles de Mlle Marie-Emma Charest ont eu lieu à la cathédrale au milieu d'un concours imposant de parents et d'amis de la famille. Le cortège se forma à la demeure de M. P. Charest, père de la défunte, et se rendit à l'église, où le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Duclos, vicaire de la cathédrale. Portèrent la dépouille sous la conduite de M. M. Montmarquette : MM. Paré, L. Blais, C. Boutin, A. Charest, J. Duchesneau et V. Dion. Les porteurs du poêle furent MM. M. Mercier, H. Doyon, M. Nadeau, W. Charest, W. McManamy et Joseph Codère, assistés des Demoiselles Alphonsine Blais, A. Lapointe, Joséphine Bibeau, Emma Blais, A. Lemay et V. Demers, comme porteuses d'honneur. L'inhumation a eu lieu au cimetière St Michel.

**45c Tulle de Bruxelles, pour 27c la verge**

Nous faisons une réduction spéciale dans les prix de notre tulle de Bruxelles, cette semaine. Il ne nous reste qu'environs 175 verges de ce tulle.

Mais, tant que nous en aurons, nous le reduirons de 45c à 27c.

A 27c la verge, nous le vendons en bas du prix coutant.

Ce tulle n'est nullement défectueux—il est en parfait ordre.

Nous reduisons le prix parce qu'il nous faut le vendre.

Il prend de l'espace dont nous avons besoin pour de nouvelles marchandises.

Il est souple, très fort, bien lavable, et dure longtemps.

Convenable pour courtespointes, couvertures de traversins, ou rideaux de croisées.

Fait de beaux rideaux pour les maisons de campagne.

Il mesure 50 pouces de largeur et peut être coupée de la longueur désirée.

Avec une réduction de 45c, à 27c la verge, on ne pourrait trouver un tulle semblable ailleurs en ville, au même prix.

**Renaud, King & Patterson,**
Angle des rues Guy et Ste Catherine.

**POUR ATTEINDRE A LA PERFECTION**

il en coûte beaucoup, et ce n'est qu'avec les plus grands soins qu'on y arrive. La Farine "Five Roses" passe à l'examen d'experts à chaque phase de sa mouture. On s'occupe des plus petits détails, et on a recours à tous les procédés scientifiques. C'est ce qui fait que la "Five Roses" est supérieure à toutes les marques ordinaires.

**Lake of the Woods Milling Co.**
Limited.
30,7,4

**INCENDIE A SAINT-LAURENT**

**La maison de M. Marion est détruite de fond en comble, ce matin**

A trois heures, ce matin, un incendie s'est déclaré chez M. Hogue, à Saint-Laurent, chemin du Sault-au-Récollet. Les pompiers de la Ville Saint-Louis, sous le commandement du capitaine Gravel, ont travaillé pendant plusieurs heures à protéger les maisons avoisinantes [illegible] échappé [illegible] maison [illegible] ble.

C'était une maison en bois, à deux étages [illegible] la propriété de M. Marion, de Boudin bien connu. Les pertes s'élèvent à $1,500.

**MONSEIGNEUR A BONSECOURS**

Ce soir, à sept heures et quart, Mgr Bruchési présidera à l'ouverture solennelle du mois de Marie à la chapelle de Notre-Dame de Bonsecours. L'église est superbement parée de fleurs et de bannières et sera brillamment illuminée à l'occasion de cette [illegible] monie.

Le Porter Molson, après une longue journée de travail, goûte vraiment bon. Pris pendant que vous faites un travail dur, vous l'aimez tout autant.

Il semble répondre exactement aux besoins de ceux qui peinent des bras, du dos et de la tête. Il soulage la fatigue, renforce, tonifie et fortifie.

Le Porter Molson est depuis 119 ans le favori des Canadiens-français. Il est d'un goût exquis, d'une saveur de crème et toujours parfaitement vieilli.

Voyez à ce que votre épicier vous donne le

**PORTER MOLSON**
wk

## TEMPERATURE

Averses locales, tournant au beau. Mardi : Vent de l'ouest, beau et frais.

### NOS MINISTRES

L'hon. M. Brodeur qui était à Montréal samedi est retourné ce matin à Ottawa.

—L'hon. M. Gouin était à Montréal samedi et hier. Le premier ministre retourné à Québec hier soir.

—Les honorables MM. Fisher, Brodeur, Scott, Sir MacKenzie Bowell, Sir John Carting, MM. les sénateurs Ellis, Frost, J. K. Kerr, Power, Tessier, Young, Choquette, Baird, Wm. Kerr, Longheed, Shehyn, Kibson, Kirchhoffer, C. E. Casgrain, Landry, Godbout, McSweeney, Bostock, J. H. Ross, Roy, Mitchell, Poirier, Edwards, Watson, Ororus, Legris, Mackeen, McGregor, Beique, M. T. Chase-Casgrain, et M. J. G. A. Creighton, greffier en loi du sénat, ont été invités à dîner, samedi soir, chez le Sénateur J. P. B. Casgrain, à sa résidence, rue Dorchester.

## POUR LA VEUVE CURTIS

Le comité de citoyens, autorisé à recueillir des fonds pour aider à Mme Vve Curtis à porter en appel sa cause contre la M. L. H. & P. Co., accuse réception des souscriptions suivantes, tout en remerciant les souscripteurs. Une autre liste sera publiée sous peu. Toutes souscriptions doivent être adressées au L.-Col Carson, trésorier, Royal Building.

| | |
|---|---|
| Deux amis | $50.00 |
| Hayter Reid | 10.00 |
| Rév. Dr Johnston | 5.00 |
| Par "La Patrie" | 16.25 |
| T. B. Maccauly | 5.00 |
| Geo. Olds | 5.00 |
| Joseph Allan | 2.00 |
| Rév. H. Pedley | 1.00 |
| W. H. Smith | 1.00 |
| Par J. C. Dunn, Saint-Henri | 32.00 |
| James Williamson | 10.00 |
| Par Adam Anderson | 10.00 |

## CANADIENS A L'ETRANGER

(Du correspondant parisien de "La Presse")

Paris, 20 avril 1906.

Mercredi après-midi, l'hon. M. Adélard Turgeon, l'hon. M. Garneau, qu'accompagnait M. Henri Minier, ont été reçus par le Président de la République : M. Fallières.

× × ×

L'hon. M. Prévost était de passage à Paris ces deux derniers jours. D'une conversation échangée avec l'hon. Ministre dans le vaste hall de l'hôtel Terminus l'on peut retenir que la première partie du voyage en Belgique fut satisfaisante ; à Liège, l'hôtel de ville était illuminé, les salons bondés ; à Namur, à Anvers, les autorités se pressaient nombreuses autour de l'actif représentant de la Province de Québec.

Ce soir même, l'hon. M. Prévost partira pour Bruxelles d'où demain matin il partira pour Bruges, en automobile. Là on rencontrera et conversera avec plus de deux cents colons qui doivent partir pour le Canada sous peu.

× × ×

Rencontrés, dans les environs du Commissariat canadien, ces jours derniers : MM. Félix Turcotte, de Québec ; M. Philéas Corriveau, de Québec ; l'hon. M. Mathieu, M. Donovan, secrétaire du ministre de la Colonisation, toujours joyeux de se trouver à Paris ; M. Hector Demers, avocat de Montréal ; le docteur Laurent et le docteur Dion ; M. J. A. Lefebvre, secrétaire des chemins de fer du gouvernement de Québec ; Sir Thomas Shaughnessy, président de la Cie du C. P. R., M. A. Bergevin, M.P., etc., etc.

## LE 1ER MAI

Il existe, paraît-il, depuis un certain temps dans nos murs une association socialiste, composée en partie de Russes et des juifs qui se donnera à l'avenir pour mission de célébrer la journée du 1er de mai, par une grande démonstration. Demain donc, à 2 heures de l'après-midi, on inaugurera ce système, par une grande assemblée publique qui sera tenue à la salle Empire. Le soir à 7 heures, une procession se formera à l'angle des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine et défilera fanfare en tête par les rues Saint-Laurent, Ontario, Bleury, Craig pour revenir à la salle Empire par la rue Saint-Laurent.

## MAISONS INCENDIEES

Un peu avant midi samedi dernier les pompiers furent appelés au No 1237 avenue de l'Hôtel de Ville, chez M. Désilets, où le feu s'était déclaré dans un hangar. Les flammes avaient passé au toit de la maison, probablement poussées par le vent, et les pompiers durent enfoncer le toit pour s'en rendre maîtres. Les dommages causés surtout par l'eau sont d'environ $2,000.

—Vers 1 heure ce matin, un poêle surchauffé à mis le feu chez M. Loiselle, 418 rue Joliette. Les flammes se sont répandues par toute la maison et ont causé pour $700 à $800 de dommages.

## LE PRIX DU LAIT

A l'assemblée régulière de l'Association des laitiers tenue mercredi dernier au Monument National, le prix du lait et de la crême pour la saison d'été a été fixé somme suit: le lait se vendra 6 cents la pinte en détail et 18 cents le gallon pour le commerce du gros. La crême se vendra le même prix que l'année dernière.

## IL FAUT UN PERMIS

Al. St Martin a été traduit en Cour de Recorder pour avoir loué une salle dans le but d'y tenir des réunions, sans s'être procuré une licence. Son procès aura lieu demain.

# LE NOYE DE L'ILE D'ORLEANS

C'est un jeune garçon de Maisonneuve nommé Omer Foisy.

### EN PATINANT

**Le cadavre est à la morgue de Québec et l'enquête du coroner a lieu**

### AUJOURD'HUI

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 30. — On a enfin établi l'identité du cadavre du jeune garçon trouvé l'autre jour dans le fleuve St-Laurent, vis-à-vis Ste-Famille et qui est à la morgue. Grâce au signalement donné par le coroner, on a reconnu le cadavre comme étant celui d'un jeune garçon de Misonneuve, nommé Omer Foisy, âgé de 12 ans.

Les parents du malheureux enfant sont arrivés à Québec et transporteront le cadavre à Montréal aussitôt après l'enquête du coroner, qui a lieu aujourd'hui à la morgue.

Il appert qu'un jour de l'hiver dernier, le jeune Foisy, en revenant de l'école, chaussa ses patins et s'en alla glisser sur la glace du fleuve. Il avait à peine fait quelques pas qu'il enfonça sous la glace, sous les yeux de ses petits amis qui ne le virent jamais reparaître.

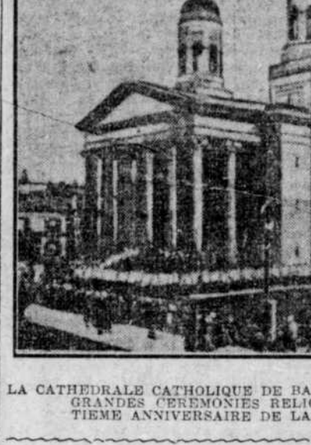

Le jeune Omer Foisy, qui s'est noyé l'hiver dernier en patinant sur le fleuve, à Maisonneuve et dont le cadavre vient d'être repêché à Sainte-Famille.

On a retrouvé son cadavre mercredi dernier, à Ste-Famille de l'île d'Orléans, distance d'environ deux cents milles de Montréal.

# LES BESOINS DE LA VILLE

### POUR Y FAIRE FACE IL FAUDRAIT AUGMENTER LA TAXE IMMOBILIERE.

La question à l'ordre du jour en ce moment à l'hôtel de ville est celle de l'augmentation du revenu de la cité. Que ce revenu soit à l'heure actuelle insuffisant, tout le monde l'admet, et si nous voulons continuer les améliorations commencées et faire face aux nécessités qui augmentent sans cesse, il faut trouver de nouvelles sources de revenu.

L'échevin Larivière disait ce matin au reporter de "La Presse".

"J'ai eu samedi une longue conférence avec l'échevin Payette et nous en sommes arrivés à la conclusion qu'il fallait nous concerter pour trouver une source d'augmentation du revenu.

Nous convoquerons une réunion des présidents, des commissaires, ou une séance de la commission spéciale du revenu pour discuter la situation et s'il faut en venir à une augmentation de la taxe foncière, nous le ferons. Remarquez bien qu'une augmentation de ½ pour cent nous donnerait un revenu de trois quarts de million, et la taxe qui serait alors de 1½ ne serait pas excessive si l'on songe que certaines villes des Etats-Unis, petites comme grandes paient jusqu'à 5.5 et 5.10.

Il y a aussi l'imposition de taxes sur les privilèges des compagnies. Mais quel que soit le moyen auquel nous aurons recours, nous devrons aborder franchement la question, car il y va de l'avenir de notre ville."

## VICTOIRE AMERICAINE

Athènes, Grèce, 30. — Dans l'épreuve finale du 400 mètres, aux jeux olympiques, Paul Pilgrim, du N. Y. A. C., est arrivé premier en 53 secondes, et un cinquième.

## LE JOURNALISME

M. Algidius Fauteux, avocat et journaliste, a fait hier après-midi, à la réunion de l'Union Catholique, salle du Gésu, une conférence sur le journalisme canadien : son histoire, son état actuel et ses aspirations pour l'avenir. Mtre J. L. Archambault, C.R., présidait.

# FETE GRANDIOSE A BALTIMORE

A l'occasion du centenaire de la pose de la première pierre

### DE LA CATHEDRALE

**Imposante réunion des principaux dignitaires de l'Eglise catholique aux Etats-Unis.**

### DATES A CONSERVER

Hier et aujourd'hui, à Baltimore, l'Eglise catholique célèbre le centenaire de la pose de la pierre angulaire de la cathédrale

Trois cents archevêques, évêques, abbés, monsignori et chefs d'ordres religieux assistent aux imposantes cérémonies du jubilé.

LA CATHEDRALE CATHOLIQUE DE BALTIMORE, QUI A ETE LE THEATRE DE GRANDES CEREMONIES RELIGIEUSES, HIER, A L'OCCASION DU CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA POSE DE LA PREMIERE PIERRE.

La cathédrale de Baltimore, véritable maison-mère de la catholicité aux Etats-Unis a déjà assisté à des fêtes grandioses entre autres, le centenaire de la hiérarchie, les conciles nationaux et la consécration de ce temple magnifique. C'est ici aussi que l'archevêque actuel Son Eminence le cardinal Gibbons, reçu la pourpre cardinalice.

Le jubilé s'est ouvert par une procession du clergé et du peuple. Puis une messe pontificale a suivi à onze heures.

Le Très Révérend Père J. H. Farley de New-York, officiait.

L'ablégat du pape aux Etats-Unis, et le cardinal Gibbons, occupaient les trônes dans le sanctuaire. L'archevêque Ryan, de Philadelphie, prononça le sermon du jour.

La pierre angulaire de la cathédrale a été posée en 1806, le 7 juillet, par Mgr Carroll. Sa dédicace fut faite en 1821, par Mgr Mareschal. La consécration solennelle a été faite par Mgr Bayley, en 1876.

# SIR ELZEAR TASCHEREAU

### LE JUGE EN CHEF DE LA COUR SUPREME A OFFERT SA RESIGNATION QUI SERA CONSIDEREE PAR LE CABINET FEDERAL CET APRES-MIDI.

(Correspondance particulière à LA PRESSE)

Ottawa, 30 — Sir Elzéar Taschereau, juge en chef de la Cour Suprême, a offert sa résignation, samedi, mais elle n'a pas encore été acceptée par le cabinet fédéral. Ce dernier se réunira à deux heures cet après-midi.

Sir Elzéar prend sa retraite après avoir passé la meilleure partie de son existence sur le banc.

Il se fait toutes sortes de conjectures au sujet de son successeur probable.

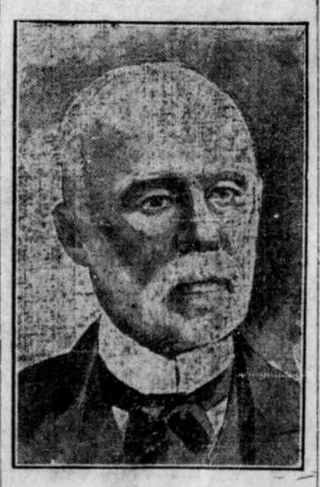

Sir Elzéar Taschereau, qui vient de donner sa démission comme juge en chef de la Cour Suprême du Canada.

La résignation de Sir Elzéar Taschereau, comme juge en chef de la Cour Suprême, a été donnée sous la forme ordinaire d'une demande de congé de six mois avec l'entente que le congé accordé est une acceptation de la résignation.

Il est à peu près certain que par le fait de la démission du juge Taschereau, les causes de la Province de Québec à la Cour Suprême ne pourront être entendues au présent terme de la Cour.

## QUI SERA BATONNIER ?

On s'occupe activement des élections de demain, au Barreau.

La rumeur veut que messieurs Honoré Gervais, C.R., député de la division Saint-Jacques, aux Communes ; Eugène Lafontaine, C.R., substitut du Procureur de la Couronne, et P. B. Mignealt, C.R., soient candidats à la charge de bâtonnier. Comme syndics, il est question de MM. J. A. Décarie, Louis Coderre, R. C. Smith, C.R. L'élection du trésorier se ferait entre MM. Robert Greenshields et Gérin Lajoie.

Les candidats aux fonctions de conseillers sont MM. Victor Martineau, Arthur Geoffrion, Rodolphe Monty, Tancrède Pagnuelo, J. S. Messier, de Saint-Jean, Iberville, F. W. Hibbard, etc.

# LA VILLE A GAIN DE CAUSE

Le Recorder Weir renvoie l'exception déclinatoire demandée par la Light, Heat & Power.

### LES FILS SOUTERRAINS

**Les droits municipaux l'emportent sur ceux concédés par la suite aux autres compagnies.**

### JUGEMENT INTERESSANT

Monsieur le Recorder Weir a prononcé cette après-midi un jugement très important, renvoyant certaines objections préliminaires faites par la compagnie "Montreal Light Heat & Power" dans une action prise par la ville pour empêcher l'érection de poteaux sur la rue Côté. La compagnie prétendait avoir le droit de par une charte Législative, de construire en dessus ou en dessous des rues tout ce dont elle aurait besoin pour l'exécution de ses affaires et que cette autorité lui ayant été donnée postérieurement aux règlements passés par la Ville, elle se trouvait les supplanter.

Le Recorder fait cependant remarquer ce fait, qui n'a pas été éclairci jusqu'ici, que les droits mêmes donnés à la compagnie par sa charte sont soumis à des droits auparavant accordés à la ville. Son Honneur fait aussi remarquer qu'il sera essentiel pour la compagnie, quand la cause viendra en preuve, de prouver que l'érection de ces poteaux était réellement nécessaire à ses affaires. "C'est une question de savoir, dit le Recorder, si les poteaux sont réellement nécessaires quand il est possible de faire des conduits souterrains qui sont toujours préférables". D'autre part, la compagnie ayant le droit d'exploiter ses lignes dans un rayon de cent milles [illegible] de la compagnie, ne [illegible] la ville et cette distinction a peut-être [illegible] par la Législature [illegible] la M. L. H. [illegible] des poteaux et [illegible] contravention avec [illegible]

[illegible] Cour disait que [illegible] pas la nature [illegible] pouvoir de placer des poteaux [illegible] rue de la ville [illegible] pouvait se [illegible] rue Côté. [illegible] charte (statut de 59[illegible]), qui défend l'érection de poteaux et donne à la ville le pouvoir de faire disparaître des poteaux qui existent déjà et de faire poser sous le sol les fils de communication.

La Compagnie [illegible] pour défense une permission accordée plus tard par l'Assemblée Législative de 1901 l'autorisant de placer des poteaux dans n'importe quelle rue pour ses affaires.

Je crois qu'il est important de remarquer que la section 10 de la charte 1 de la Cie, Edouard VII, ch. 66, 1901, ne donne que le droit d'entrer dans telle ou telle rue et de construire endessous et au-dessus d'elles, des conduits, lignes, tuyaux, etc., et autres constructions "comme il sera jugé nécessaire" pour les affaires de la Cie. Il me semble que l'on doit porter une attention particulière aux mots "comme il le sera jugé nécessaire". Je crois que la compagnie devrait prouver que l'érection de ces poteaux sur la rue Côté est bien nécessaire.

La Compagnie a donné à la ville un mois d'avis de ses intentions de placer les poteaux en question comme elle le doit faire selon la loi ; mais cette formalité et les droits qui peuvent suivre son observance, sont dépendants de ce que la première condition, celle de "nécessité", soit remplie. Cette première condition ne peut être établie que par la preuve et aucune preuve n'a encore été faite dans ce cas. C'est donc une question de savoir si des poteaux sont nécessaires quand on peut se servir de conduits souterrains qui sont plutôt d'intérêt public et sont possibles et une distinction peut être faite dans ce cas entre la ville et la Compagnie.

Je remarque aussi que la Législature a inséré dans la charte de la défenderesse la section suivante qui est très importante : "Maintenant, la ville de Montréal comme corps politique et incorporé et, par conséquent une "personne" au point de vue de la loi a "reçu" certains droits statuaires contenus dans l'article 565 de sa Charte. Cet article fait que la Ville aura toujours le droit de forcer certaines personnes ou compagnies à placer leurs fils conducteurs sous terre. Cet article n'a jamais été rappelé ni expressément modifié et est par conséquent, je le crois, encore en vigueur.

Quand des droits spéciaux ont été conférés à une municipalité à qui est confié le devoir de promouvoir son propre confort général, je ne crois pas que de tels droits puissent être interprétés dans un langage casuel mais qu'un appel clair et express de ces droits doit apparaître. La propre charte de la défenderesse réserve des droits qui ont été déjà conférés à d'autres, c'est-à-dire à la ville de Montréal et, en tous cas, l'établissement proposé de poteaux ne semble pas nécessaire. Ce raisonnement s'applique aussi aux divers statuts incorporant d'autres compagnies avec la demanderesse.

Le cas de la "Standard Light and Power Co." tel qu'il a été décidé par le Conseil Privé en 1897 a été cité par l'avocat de la Cie, mais je ne crois pas que ce soit un précédent qui s'applique aux circonstances présentes. C'était une cause que l'ingénieur de la ville et les officiers de la police entreprirent d'après les instruction pour empêcher la Cie.

Une injonction a été obtenue contre la ville et, en dernier ressort, elle a été maintenue par le Conseil Privé. La Compagnie basait ses réclamations sur certains droits similaires à ceux dont se réclame à présent la compagnie défenderesse, la Montreal Light and Power. Mais la nécessité des travaux entrepris par la "Standard" n'est jamais venue en cause et l'habitude qu'ont les Lords du Conseil Privé de ne décider que de ce qui est pertinent à l'appel spécifique est bien connue. Plus que cela, la charte de la "Stardard" est plus vieille de sept et neuf ans que celles de la ville et de la "Montreal Light, Heat and Power". Le fait que des droits ont été plus tard conférés à la ville et lui ont été réservés existent maintenant et, dans mon opinion, affectent d'une manière fondamentale l'autorité de la cause citée.

Pour ces raisons, je renvoie l'exception déclinatoire et la cause sera prête pour inscription en preuve.

P. S. WEIR, Recorder.

# M. G. H. CATELLI PART CE SOIR

Le président de la Chambre de Commerce s'en va à Milan. (Italie)

### DINER INTIME

**Offert au commissaire canadien, à l'Hôtel de la Place Viger, par un groupe de ses amis.**

### BONS SOUHAITS

La nomination de M. G. H. Catelli, président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, comme commissaire canadien à l'Exposition mondiale de Milan, Italie, a réjoui tous les amis particuliers de M. Catelli, de même qu'elle a été sincèrement appréciée par tous les hommes d'affaires de Montréal. Le gouvernement a fait là une nomination vraiment populaire ; les témoignages flatteurs que reçoit chaque jour le titulaire depuis l'octroi de sa commission le prouvent abondamment.

Déjà M. Catelli avait été l'objet d'une démonstration sympathique de la

M. G. H. Catelli, président de la Chambre de Commerce et commissaire canadien à l'Exposition mondiale de Milan, part ce soir pour l'Italie.

[illegible] membre [illegible] de- [illegible] ir, [illegible] meilleure [illegible] ui [illegible] son de son procha [illegible] n [illegible] pour l'Europe, un dîner [illegible] a [illegible] à l'hôtel de la Place Viger, [illegible] a [illegible] aussi [illegible] et [illegible] gréable, que le mieux fut [illegible] M. L. J. A. Suraveyer [illegible] ent de la Chambre de commerce, [illegible] dait cette fête intime et propose la [illegible] de M. Catelli.

Celui-ci se montra très [illegible] témoignage d'estime que lui rendaient ses amis dans cette circonstance ; du fond du coeur il leur en exprima ses remerciements, leur promettant de conserver toujours le souvenir de la charmante fête qui avait réuni en outre de M. Surveyer : MM. Isaïe Préfontaine, Damase Masson, A. V. Roy, Armand Chaput, Joseph Fortier, J. P. Mullarkey, Guillaume Boivin, J. B. A. Lanctot, Treffié Charpentier, Herménégilde Godin, et MM. Carlo Catelli, oncle de d'amphytrion, M. Gianetti et autres.

Les santés succédèrent aux santés, et tour à tour adressèrent la parole : MM. Damase Masson, A. V. Roy, J. P. Mullarkey, Guillaume Boivin, Jos. Fortier et autres.

M. Isaïe Préfontaine, en termes charmants, proposa la santé de la presse, à laquelle répondit M. Herménégilde Godin, président et gérant général de la Compagnie de "La Presse".

Chacun, à l'envie, fit l'éloge de M. Catelli, lui souhaitant bon voyage et heureux retour.

M. Catelli quitte Montréal ce soir à 7 heures et 40 minutes, pour New-York, d'où il s'embarquera à bord d'un transatlantique de la ligne italienne, en route pour Milan, après avoir fait escale à Gibraltar et à Naples. Son absence durera six longs mois. En son absence, c'est M. L. J. A. Suraveyer qui remplira les fonctions de président de la Chambre de Commerce.

"La Presse" est de nouveau heureuse de féliciter M. Catelli, et elle fait les meilleurs voeux pour son succès là-bas, dans son beau pays qu'il va revoir après plusieurs années d'absence.

## LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DANS LA VILLE D'OTTAWA

(Correspondance particulière à LA PRESSE)

Ottawa, 30. — La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa, qui n'a pas donné signe de vie depuis deux ans, a résolu d'organiser une célébration éclatante de la fête nationale pour le 24 juin prochain. Il y aura une procession nationale suivie d'un service religieux à l'église Sainte-Anne.

—Catherine Hayden, une vieille servante de l'hôtel Russell, a été trouvée morte dans son lit ce matin.

## RECLAMATION

Madame M. Racette réclame $500 de dommages de la cité de Montréal pour s'être gravement blessée en tombant sur un trottoir dans la cité de Montréal. Mtres Archer, Perron et Taschereau sont les avocats de Mme Racette.

### EN ERUPTION

Edinburgh, Ecosse, 30 — Des navires arrivés d'Islande rapporte que le mont Hécla est en éruption. Ce volcan a une altitude de 5,000 pieds.

### M. BONAPARTE MALADE

Washington, 30 — On mande au département de la marine que le secrétaire Bonaparte est atteint de pneumonie, à sa demeure, à Baltimore. M. Bonaparte a pris un refroidissement, à Atlantic City, vendredi dernier.

Ses médecins affirment qu'il ne souffre que d'indigestion.

# ILS S'ASSEMBLENT AU PIED DE L'AUTEL

De nombreux services religieux ont eu lieu en plein air, hier,

### A SAN FRANCISCO

**La distribution des vivres est réorganisée sur de nouvelles bases.**

### LES BANQUES

San Francisco, 30 — Des services religieux ont eu lieu hier, en plein air, sur plusieurs points. Les églises qui n'ont pas été condamnées par les architectes étaient remplies de fidèles.

On a repris hier la série des concerts publics, à Golden Gate Park.

Le trafic des tramways se fait maintenant assez régulièrement, dans la ville et les banlieues.

Les voûtes de l'hôtel-de-ville ont été trouvées intactes. Elles renfermaient $5,800,000 en or et en argent, $300,000 de garanties sur la Banque d'épargne allemande et pour $12,000,000 de débentures de la ville.

La navigation a repris avec activité.

Le steamer "Imur" est arrivé avec une cargaison de 500 tonnes de provisions expédiées par la population de la Colombie Anglaise.

Le président du comité des finances municipal, M. J. D. Phelan, a dit hier : "Les besoins de notre comité sont énormes, et nous ne savons comment y faire face.

"Il n'y a pas d'argent en circulation et les banques craignent d'ouvrir dès maintenant leurs voûtes surchauffées.

"Les vivres, heureusement, ne manquent pas.

"Le grand problème, à l'heure qu'il est, c'est celui du soin nécessaire à apporter aux malades et aux enfants.

"Nous n'avons plus les moyens d'entretenir des hôpitaux et des orphelinats.

"Les hôpitaux seuls exigent une dépense de $10,000 par jour. Le courage ne manque à personne, et c'est avec confiance que nous faisons face à l'avenir."

### DANS LES BANQUES

Toutes les banques de la ville, au nombre de 44, étaient situées dans le district incendié. On a constaté avec une vive satisfaction que toutes ont leurs voûtes encore intactes. Les pertes subies par toutes les banques ensemble se chiffrent à $2,300,000. Elles peuvent, à l'heure qu'il est, disposer de $30,571,023 en valeurs courantes, en outre de $18,000,000 dûs par des banques de l'extérieur. A 10 jours d'avis, cette somme totale pourrait être portée à $100,000,000.

### LES VICTIMES

San Francisco, 30 — Le coroner Walsh et ses aides rendent compte de 333 cadavres de victimes de la catastrophe. Ces chiffres sont à peu près exacts, mais la tâche du coroner n'est pas encore terminée.

### LA DISTRIBUTION DES VIVRES

San Francisco, 30 — Hier, s'est écoulé dans la paix et le repos, le deuxième dimanche après la catastrophe horrible qui a détruit la ville et mis deux cent cinquante mille personnes et plus sur le pavé.

La population qui depuis quinze jours a travaillé sans relâche, ne prenant qu'à peine le temps de manger et de dormir, pour relever la ville du chaos, a pris pour la première fois un peu de repos.

Le peuple s'est recueilli et a passé en revue le travail accompli durant la dernière quinzaine.

Le général Greeley vient d'organiser la distribution des secours de façon qu'elle ne donne plus lieu à de honteuses exploitations ainsi qu'il est trop souvent arrivé déjà. Dans la partie de la ville demeurée intacte sept districts de distribution ont été organisés sous la haute surveillance d'un officier supérieur. Dans les bureaux des commis civils ont été désignés aux soins de la distribution des vivres et de la comptabilité. Comme la période d'extrême détresse est passée on ne donnera plus rien aux hommes valides, seuls auront droit aux rations les femmes, les enfants, les infirmes et les vieillards. Chaque personne ne recevra que l'équivalent d'une ration de soldat.

# LA GREVE EST DECLAREE

### LES OUVRIERS BOULANGERS DONT LES PATRONS SE REFUSENT A UNE AUGMENTATION DE SALAIRES QUITTENT L'OUVRAGE.

Il y a une grève partielle d'ouvriers boulangers aujourd'hui à Montréal, au sujet d'une question de salaires.

Les membres des unions Nos 5 et 44 ont demandé il y a quelque temps comme nous l'avons déjà annoncé, que leurs salaires soient portés de $12 par semaine qu'ils étaient à $15 par semaine. La plupart des patrons ont accédé à cette demande ; mais, six ou sept d'entre ces derniers cependant ont refusé de reconnaître les griefs de leurs employés et, ce matin, ces ouvriers, au nombre de vingt-cinq ont abandonné l'ouvrage.

Les patrons qui ont refusé l'augmentation de salaires sont : MM. Stuart et Herbert, F. Coursol, T. Lamb, T. Sanche, Sanche et Fils, Md. Paquette et A. Archibald, A. S. Auld, Hormisdas Comtois, F. P. Phelan, T. Phelan et autres.

Les grévistes discutent paisiblement entre eux à la salle Saint-Joseph leurs chances de succès. Au moment où nous écrivons ces lignes des négociations sont engagées entre les parties intéressées et il est très probable que l'on en viendra sous peu à une entente.

Les officiers de l'union nous informent que les 80,000 boulangers organisés de l'Amérique sont prêts à supporter leurs confrères de Montréal dans leur lutte.

## POUR DEFAUT DE COMPARAITRE

Halifax, 30 — William Roche, M.P., et Michael Carmy, M. P., doivent être poursuivis pour avoir négligé de se rendre en cour, samedi, où ils devaient comparaître à l'examen préliminaire au sujet d'une requête en contestation d'élection portée contre eux. La cause a été ajournée à plus tard.

# UN DRAME RUE CENTRE

Une fillette, enfant de Paul Lalonde, restaurateur, se brûle grièvement.

### EN LA SECOURANT

**Le père et la mère s'infligent des brûlures très graves.**

### L'ENFANT MOURRA

Un drame aux phases émouvantes s'est déroulé hier, à la Pointe Saint-Charles.

Une fillette de trois ans, Albina, enfant de M. Paul Lalonde, qui tient une buvette rue Centre, ayant découvert une allumette dans la chambre à coucher de sa mère, courut dans la salle à diner et frotta l'allumette qui s'enflamma. Les habits de la pauvre petite ayant pris feu, l'enfant poussa des cris si déchirants qu'ils firent croire à Mme Lalonde qu'un grand malheur était arrivé.

En voulant secourir son enfant, Mme Lalonde se brûla grièvement la figure et les mains. M. Paul Lalonde, le père de l'enfant, se brûla aussi en portant secours à son épouse et à la petite Albina. On ne croit pas que l'enfant survive à ses brûlures.

### NAISSANCES

COTE — A Montréal, le 29 du courant, au No 98 rue St Germain, l'épouse de M. Guillaume Côté, un fils: Joseph-Guillaume-Louis-Edmond.

Parrain et marraine, M. et Mme Louis Sigouin, grands-parents de l'enfant.

DESROCHERS — A Montréal, vendredi, le 27 du courant, au No 267 rue Gain, l'épouse de M. J. Brien dit Desrochers, un fils : Jules-Joseph-Roméo.

Parrain et marraine, M. Alfred Henri, hôtelier, et son épouse.

JOLY — A St Henri, le 24 avril, au No 48 rue Marin, l'épouse de M. Maximin Joly, un fils: Joseph-Maximin-Paul-Emile.

Parrain et marraine, M. et Mme Maximin Joly, grands-parents de l'enfant.

PAYETTE — En cette ville, le 23 du courant, au No 217 Des Commissaires, l'épouse de M. Willis Payette, un fils: Joseph-Claude-Albert.

Parrain et marraine, M. Claude Varin et Mlle Laura Arcand. 149—1

### MARIAGES

PAQUETTE-GRIGNON — Ce matin à la chapelle de l'église Notre-Dame, M. Adélard Paquette conduisait à l'autel Mlle Dumontine Grignon.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. l'abbé Troie.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent. Pas de cartes.

BOISMENU - PAULHUS — Ce matin, à l'église Saint-Louis du Mile-End, M. Avila Boismenu, marchand-épicier, conduisait à l'autel Mlle Aurore Paulhus.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Lepailleur, curé.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

### DECES

CASTONGUAY — En cette ville, le 28 du courant, à l'âge de 68 ans et 5 mois, F. X. Castonguay, employé civique.

Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 445 Est Dorchester, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CADOTTE — En cette ville, le 30 du courant, à l'âge de 6 ans et 3 mois, Marie-Renée Cadotte, enfant bien-aimée d'Alexis Cadotte, peintre.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1065 rue Saint-André, à 8 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBUC — En cette ville, au presbytère de Sainte-Hélène, le 30 du courant, à l'âge de 83 ans, est décédé, Prudent Dubuc, cultivateur, de Saint-Isidore de Laprairie.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 2 mai, à l'église paroissiale de Saint-Isidore de Laprairie, après l'arrivée du train quittant la gare Bonaventure à 7 heures a.m.

Parents et amis sont priés d'y assister. 149—2

DEJORDY — A Lavalrie, le 29 du courant, à l'âge de 57 ans, 3 mois, Georgiana Martineau, épouse de Francis Dejordy, ancien pilote.

Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, pour se rendre à l'église paroissiale, où sera chanté le service à 9 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POULIOT — A Fraserville, le 29 du courant, à l'âge de 82 ans, Madame J. B. Pouliot, née S. Blais, épouse de feu Jean-Baptiste Pouliot.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 2 mai courant, à Fraserville.

Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte pour se rendre à l'église de Fraserville, où le service sera chanté à 9.30 heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans aucune autre invitation.

ROCHON — A Saint-Augustin, Deux-Montagnes, le 28 avril, à l'âge de 70 ans, 8 mois et 15 jours, Dame Arthémise Clairoux, épouse de Léon Rochon, et mère de M. le curé de Saint-Augustin.

Le service funèbre aura lieu mercredi, le 2 mai, à 9½ heures, à l'église de Saint-Augustin et l'inhumation se fera dans le cimetière de Saint-Eustache.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-MARTIN — En cette ville, le 28 du courant, Irène, fille de feu Alexis Saint-Martin.

Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 710B rue Sanguinet, à 8 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Elle était du Tiers-Ordre, de la Fraternité de Notre-Dame des Anges. Prière de réciter l'office ce soir à 8 heures précises.

TRUDEAU — L. H. Trudeau, notaire, époux de A. Simard, est décédé à Henryville, le 28 du courant, à l'âge de 67 ans, 1 mois et 20 jours.

Les funérailles auront lieu le 2 mai, à 9 heures a. m.

THORNTON — En cette ville, le 29 du courant, à l'âge de 86 ans, Madame Sophronie Brouillette, veuve de feu Edward Thornton.

Les funérailles auront lieu mardi, le 1er mai prochain. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 457 rue Rivard, à 6½ a. m., pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TAILLEFER — A Saint-Martin, le 29 du courant, à l'âge de 87 ans et 7 mois, Félicités Taillefer, célibataire.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, Cyrille Taillefer, Bord-à-Plouffe, à 9 heures, pour se rendre à l'église Saint-Martin, et de là au cimetière de cette paroisse.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

### SERVICES

DANIEL — Le service de Mme veuve P. S. Daniel sera chanté mercredi, le 2 mai prochain, à 7 heures a.m., à la chapelle de la Providence, rue Ste Catherine.

Vous êtes priés d'y assister sans autres invitations.

**Suite des annonces de naissances, mariages et décès de l'avant-dernière page.**